TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 402 — 32 PAGES — MARDI 11 JUILLET 1978

DANS LA PÉNINSULE IBÉRIQUE

ESPAGNE : grave émeute à Pampelune

PORTUGAL : menaces sur le gouvernement Soares

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

« Justice » à Moscou

L'agence Tass est indignée. Est-il admissible, demande-t-elle, d'exercer *une pression sur un tribunal* avant qu'il ait rendu son verdict ? Ce rappel à la vertu juridique s'adresse aux journaux *occidentaux, notamment* américains, qui se sont inquiétés du sort des contestataires dont le procès a commencé à Moscou. *L'agence* ajoute, comme si l'affaire ne pouvait souffrir aucune discussion, que lors des audiences seront examinés « *en détail des délits de droit* commun ».

Voici donc des hommes jugés une fois encore en l'absence de tout *observateur étranger* et sans l'assistance des avocats qu'ils avaient choisis. Depuis leur incarcération, ils sont traités en criminels, promis au *châtiment* qui *frappe* ceux qui violent la loi et trahissent la patrie. Quelle est donc leur infamie ? Ils ont mis en jeu *leur liberté* pour affirmer des convictions qui incommodent le pouvoir. Alexandre Guinzbourg exigeait du gouvernement qu'il tienne les engagements pris à Helsinki en 1975. Puis il s'était chargé d'administrer le fonds Soljenitsyne d'aide aux prisonniers politiques et à *leur famille*. Pour avoir dit que tout n'allait pas pour le mieux dans le meilleur des mondes soviétiques, il est *traité* comme un *gredin*. Inculpé pour « agitation et propagande antisoviétique », il risque une peine de dix ans de camp de travail.

Le cas d'Anatole Chtcharansky est plus dramatique encore. Militant, lui aussi, des droits de l'homme, il se préoccupait plus particulièrement des juifs qui veulent partir pour Israël. Lui-même avait vainement sollicité un visa de sortie. Les enquêteurs lui ont préparé un dossier accablant. Un agent double, qu'il avait eu l'imprudence d'héberger, a « confessé » *dans les « Izvestia »* qu'il travaillait pour la C.I.A. Ce « témoignage » sera sans doute au cœur du procès. Pour le procureur, Chtcharansky a *trahi* son pays en se livrant à l'espionnage. Ces crimes sont passibles de la peine de mort.

Les mises en garde adressées aux autorités soviétiques n'ont pas empêché la police d'aller jusqu'au bout de sa besogne. On ne peut *plus guère s'en étonner*. Le pouvoir ne se soucie plus, comme il le faisait avant les conférences d'Helsinki et de Belgrade, *de donner* de lui-même une image avenante. Il est indifférent, dans la phase actuelle, à l'inquiétude manifestée par les puissances avec lesquelles il souhaite pourtant coopérer.

La tâche essentielle pour le régime consiste maintenant à annihiler la contestation en intimidant, en humiliant, en brisant les opposants. Tout indique qu'une *offensive de* grande ampleur est en cours. D'autres procès se déroulent en même temps que ceux de Guinzbourg et de *Chtcharansky*. A Vilnius, M. Piatkus, membre du comité lituanien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, passe en *jugement* ; il est accusé lui aussi de propagande antisoviétique. A Moscou, M. Filatov, dont on n'avait jusqu'à présent *jamais* entendu parler, répond devant le tribunal militaire du crime de « trahison sous forme d'espionnage ».

Qu'est-ce qui pousse donc les services de sécurité et les tribunaux à forcer la vapeur ? Veulent-ils « *nettoyer* complètement la place » avant les Jeux olympiques de 1980 ? Profitent-ils d'un climat de règne *finissant* pour imposer une politique rigoureuse, au risque de compromettre ce qui a été fait depuis des années pour installer l'U.R.S.S. en bonne place dans le concert des nations ? A court terme, ces affaires ne créent pas les conditions les meilleures pour la rencontre Vance-Gromyko prévue pour le milieu de cette semaine. Le procès Chtcharansky est *un* camouflet pour *le président* Carter, qui avait affirmé le 13 juin 1977 que ce militant n'avait jamais travaillé pour la C.I.A. A plus long terme, la répétition de ces procès amène à s'interroger sur les modalités d'une coopération que l'Occident espérait pouvoir fonder sur un minimum de respect des droits de l'homme.

(Lire nos informations p. 2 et 3.)

Coup d'État militaire en Mauritanie

- **Un « comité de redressement national » a pris le pouvoir à Nouakchott**
- **Le président Moktar Ould Daddah aurait été arrêté**
- **Le nouveau régime « garantit la sécurité de la vie et des biens des étrangers »**

Un « comité militaire de redressement national » *a renversé, dans la nuit du dimanche 9 au lundi 10 juillet, en Mauritanie, le régime du président Moktar Ould Daddah. Rien n'était dit du sort du chef de l'Etat dans le communiqué diffusé, lundi matin, par par la radio nationale mauritanienne. Ce texte annonçait que le comité a* « suspendu la Constitution, dissous le gouvernement, le Parlement, le parti du peuple mauritanien et tous les organismes de celui-ci ».

Le comité militaire a fait savoir qu'il « assume tous les pouvoirs jusqu'à la mise en place d'institutions démocratiques ».

Aucun affrontement n'est signalé à Nouakchott où des patrouilles de l'armée sillonnent des rues désertes. La radio diffuse des marches militaires sans interruption. Selon des informations non confirmées, le président Moktar Ould Daddah aurait été arrêté et emmené à l'aube vers une destination inconnue.

Annonçant qu'un nouveau gouvernement va être constitué « dans les plus brefs délais », *le* « comité militaire de redressement national » *s'est dit prêt, lundi en fin de matinée, à* « respecter tous les engagements *pris au nom de* l'Etat mauritanien vis à vis des étrangers et des organisations internationales ». *Il entend* « maintenir et améliorer ses liens avec les pays frères et amis » *et déclare « adhérer aux principes des droits* de l'homme, de la Charte des Nations unies, de l'O.U.A. et de la Ligue arabe ». *Enfin, le comité garantit que* « la vie et les biens des étrangers installés en Mauritanie seront respectés » *et il demande à la population de rester calme et d'obéir aux consignes qui lui seront données par la radio.*

On ignorait encore, ce lundi en fin de matinée, si les officiers auteurs du coup d'Etat de Nouakchott étaient partisans de la négociation avec le Polisario comme le souhaite l'Algérie ou entendaient maintenir l'alliance étroite avec le Maroc et une « ligne dure » *à l'égard des guerilleros. On savait seulement qu'une certaine effervescence était apparue au sein de l'armée, humiliée par le rôle croissant des forces marocaines sur le sol national et l'impossibilité de triompher de l'adversaire avec des moyens insuffisants.*

Des conséquences considérables pour le Maghreb

En toute hypothèse, un changement de régime en Mauritanie ne peut qu'avoir des conséquences considérables au Maghreb et en Afrique. *Depuis* son acceptation du partage du Sahara occidental, anciennement espagnol, le président Ould Daddah devait affronter l'hostilité de l'Algérie et mener une guerre de plus en plus *coûteuse contre* les *maquisards* du Front Polisario, avec l'appui de l'armée marocaine, de l'aviation et des conseillers français. Ce conflit épuisait les ressources du pays. Le dernier en date des *communiqués* du Polisario, diffusé dimanche à Alger, assurait que « *quarante-trois soldats marocains ont été tués et une cinquantaine blessés au cours d'une attaque lancée, jeudi, contre un convoi marocain dans la région d'El Aïoun*. Il faisait état de trois autres accrochages, dressant le bilan des pertes ennemies pour juin à « *quatre cent vingt et un tués et trois cent trente blessés* ». Bien que les chiffres fournis par le Polisario soient constamment et fortement exagérés, il est évident que l'activité des guérilleros est restée très vive au cours des dernières semaines.

Au moment où se déroule le coup d'*Etat de Nouakchott*, trois personnalités maghrébines, le président Bourguiba, le « numéro deux » *libyen*, le commandant Jalloud et le ministre des affaires étrangères algérien, M. Bouteflika, se trouvent à Paris. S'ils le demandent, il est vraisemblable que les uns et les autres seront reçus par *M. Giscard* d'Estaing.

MM. Bourguiba, Jalloud et Bouteflika, à Paris

Le commandant Jalloud est arrivé dimanche 9 juillet à Paris. Sa *visite* n'avait pas été annoncée. Il est allé directement à l'hôtel *sans rencontrer de personnalités* françaises. Venu incognito à Paris le mois dernier, il avait rencontré le président de la République. Le commandant Jalloud venait d'Alger où, au *cours d'une brève escale* il avait été reçu par le président Boumediène.

Le président Bourguiba, qui était arrivé au *milieu* de la semaine dernière après des « *examens médicaux de routine* » en Suisse a reçu dimanche M. de Guiringaud et M. Bouteflika.

Le ministre algérien, évoquant de son côté les relations franco-algériennes, a déclaré au micro de TF 1 qu'il existait des possibilités d'entente entre les deux pays sur a base d'une présence *économique, politique* et culturelle, mais « *certainement pas sur la base d'une présence militaire* ». Il a ajouté : « *Nous avons une politique différente, il serait souhaitable que la France, son peuple, ses dirigeants, puissent enfin comprendre que nos intérêts ne sont pas nécessairement divergents et qu'il y a des possibilités de s'entendre. Je crois que ce qui nous lie est beaucoup plus important que ce qui peut nous séparer, plus tôt nous discuterons, mieux cela vaudra. S'il n'y a pas de préalables ni d'un côté ni de l'autre, il est clair que le recours à l'intervention armée n'est pas la meilleure façon de dialoguer.* »

(Lire nos informations p. 5.)

M. Mitterrand préserve l'unité du P.S.

Le comité directeur du parti socialiste, qui a siégé samedi 8 juillet, a, en quelque sorte, gelé le débat au sein du P.S. M. François Mitterrand a su, par un rappel des principes qui fondent la démarche de la formation socialiste, réaffirmer son autorité de premier secrétaire et éviter une convocation anticipée du congrès, qui aurait officialisé la crise que connaît la direction du parti.

Sur le fond, chacun est cependant resté sur ses positions, et les problèmes soulevés au cours des dernières semaines sont toujours susceptibles de resurgir à la rentrée de septembre.

La rupture des négociations d'actualisation du programme *commun* et la *polémique* permanente entre le P.C.F. et le P.S. contraignent les socialistes à réexaminer leur politique. Personne ne remet en cause le principe de l'alliance avec le P.C.F. Les appels routiniers de M. Jean Lecanuet ne semblent guère de nature à modifier cet état de fait, bien qu'ils servent à *l'Humanité* à justifier la dénonciation de l'évolution « *vers la droite* » des socialistes.

Chacun sait cependant au P.S. que les bases d'un nouvel accord avec les communistes seront difficiles à trouver. En outre, le programme commun étant aujourd'hui « *forclos* », ainsi que l'a noté M. Mitterrand, certains responsables du P.S., et en particulier M. Michel Rocard, proposent de définir une politique propre au parti socialiste qui, dans le domaine économique par exemple, prenne ses distances par rapport au texte de 1972.

Le débat autour des modalités de l'union de la gauche et du contenu de la politique socialiste se noue pourtant difficilement, étant hypothéqué par des rivalités entre groupes, entre dirigeants.

THIERRY PFISTER.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

En toute sérénité

« Est-ce qu'en Occident il est permis d'influencer les tribunaux avant qu'ils aient prononcé leur jugement ? » *se demande l'agence Tass devant l'émotion soulevée dans le monde par les procès de Guinzbourg et Chtcharansky.*

Il s'agit certes d'une bonne question dans la mesure où l'on ose encore espérer que les juges soviétiques ne se laisseront dicter par quiconque le verdict qu'ils rendront.

Cela dit, s'il est indigne de troubler la sérénité de la justice, il faudrait peut-être invoquer les mânes de Sacco et Vanzetti ou de Julius et Ethel Rosenberg pour savoir s'il n'est pas de cas où il s'agit avant tout de troubler la sérénité de l'injustice.

BERNARD CHAPUIS.

EXTRADITION ET POLITIQUE

Klaus, George et Eldridge

par PHILIPPE BOUCHER

Il ne faut pas « observer » les Etats, fût-ce en vertu d'accords internationaux que les Etats ont *signés et ratifiés. Trois intellectuels* soviétiques, une nouvelle fois, l'éprouvent à leurs dépens à Moscou, parce qu'ils ont l'impudence de *vouloir que l'accord d'Helsinki sur* les Droits de l'homme ne soit pas lettre morte dans leur pays.

Toutes les démocraties occiden*tales s'inquiètent à juste titre de ces* procès. Que ne renoncent-elles, alors, à leurs propres errements qui, pour être assurément sans commune *mesure, leur* valent des critiques légitimes et font craindre que, de facilités en facilités, elles n'érigent, elles aussi, en *dogme la raison* d'Etat ?

Si l'extradition de M° Klaus Croissant n'a pas été politique, comme *vient de le juger le Conseil* d'Etat, les deux décisions judiciaires rendues en France le sont bel et bien. Ne serait-ce que parce que les *défenseur de l'avocat ouest-allemand* ont, dès l'origine, et constamment, fait porter leur action sur ce terrain.

L'« avis favorable partiel » à l'extradition, prononcé le 16 novembre 1977 par la chambre d'accusation de Paris, est encore dans les *mémoires, ainsi que* tout ce qui l'a entouré : le procureur général requérant en personne, le Conseil de l'ordre du barreau de Paris faisant, à l'*audience*, entendre la voix d'un tiers des avocats français en faveur de leur confrère ; la profusion de journalistes français et surtout *étrangers*, sans *oublier les restrictions* qu'on a essayé d'apporter à leur présence. Un tel déploiement interdisait déjà de penser que l'affaire était ordinaire, banale et de droit commun.

On se rappelle peut-être aussi la *précipitation* avec laquelle, dans les heures qui suivirent l'« avis favorable partiel », le gouvernement français y donna suite ; pressé, *ainsi qu'on l'avoua officiellement* plus tard, de se défaire d'un homme trop encombrant, si ce n'est de complaire à un puissant voisin.

Cette précipitation *ne fut pas* la marque de toutes les capitales sollicitées par Bonn. Les autorités *néerlandaises par exemple*, saisies d'une demande d'extradition d'un membre avéré du groupe Baader-Meinhof, n'ont pas cru déchoir en consacrant plusieurs mois à son *examen. Or il s'agissait pour les* Pays-Bas de l'auteur présumé d'infractions sanglantes, alors que la France avait à se pencher sur les *limites de la défense* authentique d'un délinquant présumé. Quoi de plus politique que ce qui touche à l'exercice de la *défense* ?

(Lire la suite page 9.)

DEUX FEUILLETONS POUR L'ÉTÉ

PAGE 2

« Adieu Californie »
d'Alistair Mac Lean

PAGE 13

« La famille Oboulot en vacances »
de Jean-Marc Reiser

MUSIQUE CONTEMPORAINE A LA ROCHELLE

Jean-Claude Eloy et la voie orientale

Après la disparition, sans doute définitive, hélas ! de Royan, La Rochelle reste le seul festival de musique d'avant-garde en France. Pourtant, les Rencontres de cette année, malgré l'ingéniosité de *Claude Samuel, n'offraient* pas pour l'avenir des perspectives très souriantes : le nombre des concerts s'était réduit, les premières éditions ont paru décevantes et l'on n'a pas découvert d'étoiles nouvelles. Seules, en définitive (en dehors de musique *indienne de haut niveau*), les journées Jean-Claude Eloy auront marqué ces Rencontres, sans *oublier que* cette « valeur sûre » a 40 ans et qu'elle est reconnue depuis quinze ans.

Mais durer, se développer, marquer l'évolution de son époque est plus *difficile sans doute que* de révéler un talent tout neuf aux chercheurs extasiés de nouveaux génies. Et *Jean-Claude Eloy* est l'un des seuls compositeurs de sa génération qui s'engagent avec *conviction* et enthousiasme dans une direction neuve (encore qu'il ait été précédé dans cette voie, *quoique* moins systématiquement, par des compositeurs tels que Cage, Pierre Henry ou Stockhausen), celle qu'il nomme avec un peu d'emphase « *l'Intercontinentalisme systématique* ».

Dans le beau *texte*, *presque* un manifeste, qu'il a donné au programme de La Rochelle, il écrit, entre autres : « *De même que, selon toute probabilité, l'homme planétaire futur sera de type eurasien, diversement métissé (par un monde noir en majorité), de même la culture de cet homme — et donc sa musique — seront la prolongation des différentes civilisations musicales, entrecroisées à de nombreux degrés, même si cela s'exprime à travers une technologie musicale toute nouvelle* ».

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 11.)

Le Monde

idées

PROCÈS ET LIBERTÉS EN U.R.S.S.

Des poupées et des hommes

par JACQUES MADAULE

NOUS vivons, chacun le sait, au temps du soupçon. Jadis, quand les méthodes contemporaines de démystification n'avaient pas encore saturé l'atmosphère, les dirigeants croyaient en général de bonne foi être eux-mêmes convaincus de ce dont ils essayaient de persuader les dirigés. Ils l'étaient donc, quelles que pussent être leurs arrière-pensées refoulées. C'est ce qui m'a saisi devant un Clemenceau ou un Jaurès, mis en scène récemment autour de Zola. Entre celui-ci et les politiques ne s'était pas encore creusé un fossé presque infranchissable.

Il en va tout autrement aujourd'hui. Plus personne ne croit littéralement à ce qu'il profère du haut d'une tribune publique. Il faut avoir recours à une lecture qui varie, du reste, selon l'endroit où l'on se trouve soi-même. C'est une espèce de relativité généralisée, où rien n'est vrai en soi et par soi, mais seulement par rapport à ceci ou à cela.

Ainsi en va-t-il de la campagne pour le respect des droits de l'homme, lancée et retenue selon les cas par le président Carter. Certains disent que c'est un alibi qui lui sert à ne pas aller au fond des choses dans les affaires sérieuses, celles du désarmement, par exemple.

Mais on se demande aussi pourquoi les dirigeants de l'Union soviétique ont si peu souci de leur image de marque. Ne suffirait-il pas d'un tout petit effort, sans danger apparent, pour ramener à soi tant de gens qui ne demandent qu'à croire que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Or, non seulement les dirigeants soviétiques ne le font pas, mais ils en remettent. Cela fait question. On dirait qu'ils sont assez sûrs de leur force pour renoncer à séduire. Et puis, ne faut-il pas voir l'humanité telle qu'elle est en cette époque où notre principal souci est de ne pas être dupe ? Les souffrances des dissidents soviétiques n'émeuvent sans doute pas plus les Africains que les Européens ne s'inquiètent d'un massacre d'Africains. Chacun ne ressent que les douleurs de ses proches.

Il y a pourtant une autre (quantité d'autres !) explication à l'attitude des dirigeants soviétiques. Après tout, la scène de ce monde ressemble assez à un théâtre de marionnettes. Chacun a son rôle à jouer dans cette ample comédie. Le Kremlin serait-il d'accord pour jouer le grand méchant ours qui sème la terreur chez les enfants d'Occident ? Sous une pareille menace ils sont bien obligés de rester sages pour le plus grand profit de leurs gouvernants qui, parfois, élèvent une timide protestation au nom des droits de l'homme, mais savent bien qu'elle ne sera pas entendue. Ainsi va le monde !

Un certain Igor Ogourtsov...

Pendant ce temps, il y a des hommes et des femmes, des vrais, ceux-là, non pas des poupées, qui agonisent lentement dans les hôpitaux psychiatriques, les bagnes et les prisons d'Union soviétique. Par exemple, à l'heure même où j'écris ces lignes, tranquillement installé derrière mon bureau, les pieds dans mes pantoufles, un certain Igor Ogourtsov, entre combien d'autres...

Vous connaissez ? Sans doute que non, à moins que vous ne soyez l'un des trente mille signataires de la pétition organisée pour lui par l'ACAT (1). Car sa condamnation pour « trahison de la patrie » (excusez du peu !) date de 1967. Il en a pris pour vingt ans. Voici déjà onze ans que ça dure et il en a encore pour neuf ans. Ogourtsov, qui a aujourd'hui quarante ans, ne durera pas jusque là. Il faut donc agir tout de suite, si l'on veut le sauver.

Mais enfin, direz-vous, qui est-il ? Que lui a-t-on reproché ? Figurez-vous que, né en 1937, cet homme supérieurement doué avait retrouvé le christianisme, comme la perle perdue de l'Evangile. Alors l'idée lui était venue de fonder un mouvement qu'il appelait l'Union ou l'Alliance sociale-chrétienne. Cette alliance plus ou moins réussie du christianisme et du socialisme, nous connaissons bien ça en Occident... Mais en Union soviétique, à Leningrad en 1964, il y fallait une certaine audace ou plutôt beaucoup de témérité, comme l'événement l'a bien montré. Ogourtsov avait lu les grands penseurs religieux russes : Soloviov, Berdiaev, et aussi des Français, tels que Emmanuel Mounier ou Gabriel Marcel. Il mettait le respect de la personne humaine au centre de ses préoccupations. Et voilà ce qui lui est arrivé !

Il ne s'agit pas ici de prendre parti pour ou contre ses idées... Ce qui est certain, c'est que cet homme, qui a fait preuve dans les pires circonstances d'une inébranlable fermeté, souffre depuis onze ans et va peut-être mourir, car il est très malade et il fait un travail épuisant, est persécuté uniquement pour avoir voulu répandre ses idées. En le faisant, il savait à quoi il s'exposait. Nul n'a été moins surpris que lui par l'événement.

En voilà un qui croit ce qu'il dit, qui n'est pas une simple poupée montée pour dire à chaque instant ce qu'il faut dire, et rien d'autre.

Pas de temps à perdre

Forte de ses 30 000 signatures, l'ACAT a cherché à prendre contact avec un fonctionnaire de l'ambassade soviétique, mais elle n'y est pas arrivée. Ces messieurs n'ont pas de temps à perdre, semble-t-il, pour des affaires aussi minimes que la vie et la mort d'un homme qui pense mal.

Alors, que faire ? Saisir l'opinion publique, ce que je tente ici. Mais je crains que les dirigeants soviétiques ne redoutent guère l'opinion publique. Peut-être même se font-ils un jeu de la provoquer.

Il faut, pour qu'ils libèrent Ogourtsov, qu'ils aient quelque intérêt à le faire. Si leur image de marque leur importe peu, ils ne tiennent sans doute pas, quand ce ne serait que pour des raisons de prestige, à passer pour jouer avec complaisance, moyennant quelques bons accords économiques, le rôle odieux que leur assigne la propagande occidentale.

S'ils veulent démontrer que ce n'est pas vrai, qu'ils libèrent donc Ogourtsov et beaucoup d'autres ! Ce ne serait vraiment pas la peine d'être militairement aussi forts si cela ne permettait pas de temps à autre un geste généreux. L'excès de rigueur ici dénoncerait une réelle faiblesse.

(1) Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, 8, villa du Parc-Montsouris, Paris-14e.

LE TÉMOIGNAGE DE IOULI DANIEL

J'ai rarement vu quelqu'un d'une aussi grande limpidité qu'Alexandre Guinzbourg

Nous publions ci-dessous le témoignage de l'écrivain contestataire soviétique Iouli Daniel, extrait du journal Syntaxis, *édité par A. Siniavski et Maria Rozanova, et dédié à Guinzbourg.*

Je ne veux, ni ne peux, porter de jugement d'ordre juridique ou politique sur la situation d'Alexandre Guinzbourg. Non seulement je me considère incompétent en la matière, mais, de plus, je manque d'information.

J'ai eu la joie amère de faire la connaissance d'Alexandre Guinzbourg au camp, où nous étions détenus ensemble. J'ai rencontré là-bas beaucoup de personnes bonnes, intéressantes, remarquables. Mais, même parmi elles, Alexandre Guinzbourg se distinguait par un désintéressement total, l'intégrité et la tolérance. De ma vie, j'ai rarement eu l'occasion de voir quelqu'un d'une aussi grande limpidité et dont la bonté, l'humanité, n'étaient pas un slogan, ne se réduisaient pas à des mots, mais s'incarnaient dans une activité permanente, mise au service des autres. De même que son ami défunt, Iouri Galanskov, Guinzbourg partageait son pain et ses vêtements avec ses proches, d'une façon littéralement évangélique.

Mais, plus importante que la nourriture, les vêtements et le tabac, il y avait son aide spirituelle : une parole de consolation, un conseil plein de bon sens, une conversation qu'il réchauffait de son humour ; son empressement à partager les peines et les joies de ses camarades. J'ai observé des dizaines de fois comment se manifestait ce dévouement de l'homme à l'homme. Et, plus d'une fois, j'ai eu l'occasion de me rendre compte par moi-même de ce que signifiaient la compassion, la réceptivité, d'Alexandre Guinzbourg dans les moments difficiles.

Je ne mentirai pas en disant que la position de tolérance que j'ai adoptée, ma haine du maximalisme, se sont, dans une grande mesure, consolidées, grâce à ma relation amicale avec lui. Je suis absolument, intimement, persuadé que tout ce qu'a fait Guinzbourg avant, pendant et après son arrestation n'avait qu'un but : aider les autres, leur apporter un soutien moral et matériel.

Je pense que tous les gens (ou presque tous) dans le malheur méritent qu'on les aide. Mais, lorsqu'on parle d'hommes comme Alexandre Guinzbourg, le devoir de chaque personne honnête est de se hâter de leur venir en aide, car ils ne savent pas « *servir le bien sans se sacrifier eux-mêmes* ». Même parmi les êtres courageux et les prophètes, dont il fait partie, Alexandre Guinzbourg, étranger à tout jeu politique, totalement dépourvu d'orgueil, jusqu'au bout fidèle à sa vocation, apparaît bien supérieur à la moyenne.

La goutte d'eau

par MICHEL BUTEL (*)

L'ORDRE actuel entièrement tourné vers deux aventures simultanées. Dans un instant à peine : la fin du monde et le commencement du monde.

D'un côté, une chape sur les pauvres, sur les insurgés, sur les femmes, sur les enfants. Enterrer vifs les simples et les savants.

De l'autre côté, une fuite imperceptible, mais en vérité l'hémorragie dernière, un trou dans l'Etat, ses raisons, ses frontières : l'exil des simples et des savants.

En U.R.S.S. aujourd'hui, le dilemme : Guinzbourg condamné, disparu, vivant « à leur façon ». Vérité de l'Etat : enfouir l'être humain. Parole de l'Etat : voilà vos racines, le visage et le corps sous la terre.

Ou bien Guinzbourg arraché, exilé ; pauvre victoire entend-on parfois ici, pauvre mathématique plutôt, car cette fois nous y sommes : vérité contre l'Etat, contre tous les Etats : l'exil. Parole contre l'Etat, contre tous les Etats : nous sommes cette eau fluide qui glisse entre vos doigts. Et qui va noyer ce monde, engloutir votre monde.

Nous sommes moins que cela même. Moins que rien. Moins que de l'eau : une goutte d'eau.

Chaque homme libre est cette goutte d'eau qui fait déborder le vase.

(*) Prix Médicis 1977.

FEUILLETON 1 — 11 JUILLET 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

RYDER ouvrit les yeux et tendit sans enthousiasme la main vers le téléphone.

« Oui ?

— Ici le lieutenant Mahler. Venez immédiatement. Et amenez votre fils avec vous.

— Qu'est-ce qui se passe ? »

Le lieutenant attachait en général une grande importance au fait que ses subordonnés l'appellent « monsieur », mais, dans le cas du sergent Ryder, il y avait renoncé depuis des années. Ryder réservait cette dénomination aux personnes qu'il respectait : pour autant qu'on s'en souvienne, aucun de ses amis ou connaissance ne l'avait jamais entendu prononcer ce mot.

« Pas au téléphone », dit Mahler.

A l'autre bout du fil, on avait raccroché. Ryder se mit debout avec réticence, enfila son veston et le boutonna de manière à dissimuler efficacement le Smith et Wesson de calibre 38 qui se trouvait à gauche de ce qui avait été jadis sa taille. Toujours réticent, comme peut l'être un homme qui vient d'être relevé d'une corvée de douze heures non stop, il jeta un coup d'œil circulaire à la chambre : rideaux et fauteuils de chintz, colifichets et vases remplis de fleurs, on s'apercevait immédiatement que le sergent Ryder n'était pas célibataire.

Sa voiture était parquée dans la contre-allée. C'était une voiture dans laquelle aucun policier qui se respecte n'aurait aimé être trouvé mort. Il était pourtant hors de doute que Ryder faisait partie de cette catégorie de policiers ; mais il était attaché aux services de renseignements et n'avait rien à faire des limousines étincelantes, non plus que des sirènes et des feux tournoyants. Ladite voiture — faute d'un autre mot pour désigner cet objet — était une vieille Peugeot très cabossée, du genre de celles qu'aiment conduire les Parisiens un peu sadiques.

A quatre pâtés de maisons de son domicile, Ryder gara sa voiture, gravit un chemin dallé et sonna : un jeune homme lui ouvrit la porte.

« Mets ton uniforme, Jeff, dit Ryder. On nous attend en ville.

— Tous les deux ? Pourquoi ?

— Devine. Mahler a refusé toute explication.

— C'est à cause de *tous* ces feuilletons policiers qu'il regarde à la télévision. Si tu ne prends pas des airs mystérieux, on te considère comme trois fois rien. »

Jeff Ryder disparut, pour revenir vingt secondes plus tard avec une cravate impeccablement nouée et un uniforme bien boutonné ; les deux hommes partirent en direction de la voiture.

∴

Le père et le fils formaient un curieux contraste. Le sergent Ryder avait l'allure générale d'un camion qui aurait connu de meilleurs jours. Sa veste chiffonnée et son pantalon sans pli donnaient l'impression qu'il avait dormi tout habillé une semaine durant : Ryder pouvait s'acheter un costume neuf le matin, et, le soir, un fripier aurait traversé la rue pour éviter de le rencontrer. Son épaisse chevelure était noire, sa moustache également, et, dans son visage fatigué et ridé, ses yeux, aussi sombres que le reste de sa personne, paraissaient avoir vu trop de choses tout au long de son existence et n'avoir guère aimé ce qu'ils avaient vu. Mais, par ailleurs, le visage de Ryder ne semblait guère doué pour les jeux d'expression.

Jeff Ryder mesurait 5 centimètres de plus que son père et pesait 15 kilos de moins. Son uniforme immaculé de la police autoroutière californienne avait l'air d'avoir été fait sur mesure par un grand couturier. Ses cheveux blonds et ses yeux bleus, qu'il avait hérités de sa mère, illuminaient un visage vif, mobile et intelligent. Seule une voyante extra-lucide aurait pu deviner qu'il était le fils du sergent Ryder.

Durant le trajet, ils n'échangèrent que deux phrases :

« Maman n'est pas encore rentrée ce soir, dit Jeff. Est-ce que cela a quelque chose à voir avec cette convocation ?...

— Encore une fois, à toi de deviner. »

Le bureau central de la police était un édifice en brique à l'aspect hostile, qui aurait dû être démoli. On aurait dit qu'il avait été conçu tout spécialement pour démoraliser les nombreux scélérats qui en passaient la porte ou qu'on y entraînait de force. Le policier de service à la réception, le sergent Dickson, dévisagea Ryder et son fils avec gravité, mais ce regard ne signifiait rien de particulier : la nature même de sa mission supprime, chez n'importe quel préposé à la réception d'un poste de police, toute tendance à la légèreté. Il fit de la main un geste découragé avant de dire :

« Son Eminence vous attend. »

Le lieutenant Mahler n'avait pas l'air moins hostile que le bâtiment qui l'abritait. Il était grand, avec des tempes grisonnantes, des lèvres minces incapables du moindre sourire, un nez fin en bec d'aigle et des yeux dépourvus de tout sentiment. Personne ne l'aimait, car sa réputation de pète-sec ne s'était pas faite sans raison ; mais personne non plus ne le détestait, car il était loyal et passablement compétent. « Passablement » était exactement l'adverbe qui convenait : sans être bête, Mahler ne croulait pas sous le poids de l'intelligence, et, s'il était parvenu jusqu'à sa situation actuelle, c'était en partie parce qu'il était le modèle même du strict défenseur de la justice, en partie parce que son honnêteté transparente ne constituait pas la moindre menace pour ses supérieurs.

∴

Pour une fois, ce qui était rare chez lui, il paraissait mal à son aise. Ryder sortit un paquet froissé de gauloises, ses cigarettes favorites, en alluma une malgré l'interdiction — l'aversion de Mahler pour le vin, les femmes, les chansons et le tabac était presque pathologique — et tenta d'aider le lieutenant à s'exprimer.

« Il y a quelque chose qui ne va pas à San-Ruffino, hein ? »

Mahler le dévisagea d'un air soupçonneux.

« Comment le savez-vous ? Qui vous l'a dit ?

— Donc, c'est vrai. Personne ne me l'a dit. Aucun de nous deux n'a violé la loi récemment. En tout cas, pas mon fils. Moi, je ne m'en souviens pas. »

Mahler laissa l'aigreur percer à travers son malaise :

« Vous m'étonnez, sergent Ryder !

— Pourquoi ? C'est la première fois que vous nous appelez ici ensemble. Or nous avons deux choses en commun : d'abord, nous sommes père et fils, ce qui n'intéresse pas la police. Ensuite, ma femme, qui est la mère de Jeff, travaille à la centrale nucléaire de San-Ruffino. Il ne s'y est pas produit d'accident : toute la ville l'aurait su en quelques minutes. Alors... une effraction à main armée, peut-être ?

— Oui. »

Le ton de la voix de Mahler était presque hostile. Il ne lui plaisait nullement d'être porteur de mauvaises nouvelles ; mais personne n'aime qu'on lui arrache la vérité mot par mot.

« Quoi d'étonnant ? »

Ryder parlait de façon unie et posée, mais, en observant ses plus infimes réactions, Mahler aurait pu remarquer qu'il était sur le point d'éclater.

« Dans cette centrale, les dispositifs de sécurité sont minables. J'ai fait un rapport à ce propos, vous vous en souvenez ?

— Il a été transmis aux autorités responsables. La protection d'une centrale ne dépend pas de la police. Elle est placée sous la responsabilité de l'A.I.E.A. »

Il faisait allusion à l'Agence internationale de l'énergie atomique, dont l'une des fonctions est de superviser les systèmes de protection des usines atomiques, en particulier pour empêcher le vol de combustible nucléaire.

« Bon Dieu ! s'écria Jeff, qui non seulement n'avait pas hérité des caractéristiques physiques de son père, mais, en outre, était manifestement dépourvu de son calme pesant. Bon Dieu ! Procédons par ordre ! Ma mère... est-elle saine et sauve ?

— Je crois. Disons que je n'ai aucune raison de penser le contraire.

— Sacrebleu, qu'est-ce que cela signifie ? »

Le visage de Mahler se contracta comme s'il allait riposter vertement, mais le sergent Ryder intervint à temps pour prévenir l'explosion :

« Elle a été enlevée ?

— Je crois malheureusement que oui. »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Eric Diacon.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

PROCÈS ET LIBERTÉS EN U.R.S.S.

Nous n'irons pas à Moscou

par LOUIS PETTITI, DANIEL JACOBY et ROLAND RAPPOPORT (*)

Ainsi, nous n'irons pas à Moscou.

Parce que les autorités soviétiques ne veulent pas d'une défense libre d'Anatole Chtcharansky ; parce qu'après l'avoir détenu au secret pendant près de seize mois elles ont choisi, non pas de le juger, mais de le condamner, au terme d'un procès masqué où les garanties nécessaires à sa défense ne lui auront pas été assurées.

Nous n'avons cessé, depuis plus d'un an, de multiplier les démarches auprès du gouvernement soviétique, de ses représentants en France, du procureur général de l'U.R.S.S., du bâtonnier de Moscou, pour être autorisés à plaider, en tout cas à participer à sa défense, à tout le moins assister à son procès. Nous n'avons jamais reçu la moindre réponse.

Et pourtant, toutes nos démarches n'étaient inspirées que par le souci de défendre complètement et librement, dans le respect le plus absolu de la légalité soviétique, un homme accusé de trahison, crime punissable de la peine de mort selon le code pénal de la R.S.F.S.R.

Et pourtant, nous avons constitué un dossier, nous avons réuni des preuves, pièces et témoignages, nous avons — vainement — demandé l'ajournement du procès pour les verser aux débats.

Aujourd'hui, nous savons que Chtcharansky ne bénéficiera pas d'un procès équitable et public, en violation des articles 10 et 11, paragraphe 1, du préambule de la charte des Nations unies (1).

Tout gouvernement qui ne respecte pas ses principes et qui met obstacle au libre choix du défenseur, à la libre communication avec lui, entre dans la voie de la suppression des libertés

Nous sommes décidés, puisque nous y sommes contraints, à assurer la défense d'Anatole Chtcharansky, non pas devant un tribunal complaisant et complice, mais devant l'opinion publique internationale, au nom de la conscience universelle.

L'affaire Chtcharansky commence.

(*) Respectivement bâtonnier de l'Ordre des avocats à la cour d'appel de Paris, et avocats à la cour d'appel de Paris.

(1) « Art. 10. — *Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial.*

» Art. 11, alinéa 1. — *Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.* »

Une manifestation de la République à l'Opéra

Le comité de défense d'Anatole Chtcharansky appelle à une manifestation de protestation, mardi 11 juillet à 18 h. 30, place de la République à Paris en faveur d'Anatole Chtcharansky et d'Alexandre Guinzbourg.

Cette manifestation a déjà reçu le soutien total du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France), du parti socialiste, de la C.F.D.T., de la Fédération de l'éducation nationale, de la C.G.T.-F.O. et de la Fédération internationale des droits de l'homme. Mme Chtcharansky, épouse du mathématicien en procès, sera en tête de la manifestation. La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA) invite également « tous les hommes épris de liberté » à participer à cette manifestation.

Sur le parvis de Notre-Dame

Une manifestation silencieuse de solidarité pour Alexandre Guinzbourg sur le parvis de Notre-Dame s'était déjà déroulée, dimanche 9 juillet, à 11 heures. Les Soviétiques sont là : Victor Fainberg, Vadim Delaunay, Natalya Gorbanevskaya, Marie Siniavski. Des non-Soviétiques aussi : Jean Elleinstein, Vladimir Jankélévitch, Ilios Yannakakis, Jacques Broyelle, Bernard-Henri Lévy. Jean-Edern Hallier a tenu à apporter sa contribution. En tout, quelques centaines de personnes.

Nul n'est tendre pour le gouvernement soviétique. Georges Hainaut, président de l'Alliance anti-collectiviste universelle, dont font partie Eugène Ionesco et Pierre de Boisdeffre, est maximaliste : « *Céder sur ces mauvais procès, c'est Munich* », affirme-t-il. Victor Fainberg assure : « *Le mouvement des droits de l'homme est mondial. Toute recherche de la stabilité basée sur de telles injustices est mauvaise.* »

La poétesse Natalya Gorbanevskaya parle avec émotion d'Alexandre Guinzbourg. Elle doute qu'il soit exilé. « *D'ailleurs, il faudrait le mettre de force dans l'avion. Il veut rester en U.R.S.S. Cet homme est un saint. D'origine juive, de religion orthodoxe. Il suit sa conscience. Nous espérons surtout, ici, qu'il aura de bons soins médicaux.* »

La police est absente. Vers midi les touristes, petit à petit, ont reconquis le parvis.

M. Cyrus Vance : ces procès violent les principes fondamentaux de la justice

Dès l'annonce du procès d'Anatole Chtcharansky, le Département d'État avait mis l'U.R.S.S. en garde à propos du sort des dissidents (*le Monde* daté 9-10 juillet). M. Cyrus Vance a, quelques heures plus tard, renouvelé lui-même cette mise en garde. Le secrétaire d'État a déclaré : « *Ces procès violent les principes fondamentaux de la justice. Ces hommes et ces femmes au courage hors du commun sont jugés parce qu'ils font valoir les droits de l'homme fondamentaux, garantis par des accords internationaux auxquels ont adhéré leur gouvernement.* »

Ces procès « *nuiront inévitablement au climat des relations américano-soviétiques et ils créent des obstacles à l'établissement de la confiance et de la coopération entre les deux pays* », a ajouté le secrétaire d'État.

Il a précisé que les États-Unis « *feront à nouveau part de leur inquiétude à propos des dissidents soviétiques* » à l'occasion des entretiens américano-soviétique de tretiens américano-soviétiques de Genève sur les SALT. M. Vance message personnel du président Carter destiné à M. Brejnev.

M. Vance a expliqué que ses projets de rencontre avec M. Gromyko les 12 et 13 juillet demeuraient inchangés. « *Un nouvel accord SALT est dans l'intérêt national des États-Unis et dans celui de la paix mondiale.* » En revanche, le gouvernement a annulé la visite que devait faire prochainement en U.R.S.S. une importante délégation scientifique américaine.

● *A Moscou*, l'agence Tass accuse, dimanche, l'administration américaine de « *chercher à faire pression sur le déroulement des procès* ».

Certains cercles de l'administration des États-Unis tentent, selon l'agence soviétique, « *coûte que coûte d'imposer leur point de vue déformé à l'opinion publique mondiale* » et « *d'exercer une pression sur le cours de ces procès avant même qu'ils ne commencent, s'ingérant ainsi dans les affaires intérieures de l'U.R.S.S.*

» *Visiblement*, poursuit le commentateur de Tass, *ces messieurs oublient les règles élémentaires du droit international. Est-ce qu'en Occident, il est permis d'influencer les tribunaux avant qu'ils aient prononcé leur jugement ?*

» *Il s'agit là*, affirme Tass, *de procès dans lesquels les accusés sont poursuivis pour espionnage au profit d'une puissance étrangère.* »

Mme Chtcharansky à Paris

● Les protestations se multiplient dans le monde. M. Shimon Peres, chef du parti travailliste israélien a demandé à l'Internationale socialiste d'intervenir en faveur de M. Chtcharansky, et M. Begin, premier ministre israélien, a lancé, dimanche, un nouvel appel aux gouvernements du monde libre.

● Mme Chtcharansky, épouse du dissident, qui a pu s'établir en Israël, est arrivée dimanche à Paris « *pour mobiliser l'opinion française et européenne* ». « *Je suis venue à Paris*, a-t-elle dit, *parce que je sais qu'un mouvement énergique en faveur d'Anatole Chtchtaransky se développe en France depuis plus d'un an. Et je demande à cette occasion au gouvernement français d'entreprendre une action résolue et énergique auprès du gouvernement soviétique pour l'obliger à libérer mon mari.* »

Après la France, Mme Chtcharansky doit se rendre aux États-Unis.

● *Le comité directeur du parti socialiste* a adopté, samedi 8 juillet, une résolution dans laquelle il « *exprime son inquiétude devant l'ouverture précipitée du procès d'Anatole Chtcharansky, sans que celui-ci ait pu sérieusement faire valoir ses droits à une défense effective* ». Le comité directeur considère que « *Chtcharansky ne saurait être condamné pour avoir excipé des droits que reconnaissent formellement à leurs citoyens les pays signataires de l'Acte final d'Helsinki. Le parti socialiste exprime son inquiétude anticipée sur l'éventualité d'une condamnation qui contredirait ces principes (...) Il soutiendra tous les efforts, individuels et collectifs, qui iront dans ce sens, et participera à ce titre à la manifestation du mardi 11 juillet en faveur de Chtcharansky, Maria Slepak et Guinsbourg.* »

● *Le Conseil représentatif des institutions juives de France* (CRIF) marque, dans un communiqué, « *sa réprobation des méthodes d'un passé sinistre utilisées par les autorités soviétiques pour initier, instruire et engager les procès de Chtcharansky, Guinzbourg, Slepak et Nudel. Il met en garde l'opinion publique contre les prétendus « preuves et aveux » pour justifier un verdict de terreur qui, au mépris de la Constitution soviétique et des engagements internationaux de l'U.R.S.S., vise, en déshonorant les prévenus, à réduire au silence les aspirations d'une communauté de trois millions d'âmes en lutte pour son identité spirituelle et son droit à émigrer. Le CRIF appelle le gouvernement français à user de son autorité pour l'obtention des droits des juifs d'U.R.S.S.* ».

EN R.D.A.

Un Berlinois de l'Est condamné à cinq ans de prison pour refus de service militaire

De notre correspondant

Bonn. — Les dirigeants et les partis ouest-allemands s'élèvent avec vigueur contre l'attitude des autorités de la R.D.A. qui viennent de condamner à cinq ans de prison un jeune Berlinois de l'Est, *Niko Hübner*, qui invoquait le statut démilitarisé de l'ancienne capitale du Reich pour refuser de servir dans les rangs de l'armée est-allemande. Condamné vendredi dernier par la première chambre du tribunal de Berlin-Est, Hübner s'était vu reprocher également d'avoir recueilli des informations pour le compte de « forces ennemies » dans la République fédérale. Durant le week-end, l'agence est-allemande A.D.N. a été encore plus loin. Selon elle, le jeune réfractaire se serait mis au service de la « *société pour les droits de l'homme* », qui serait elle-même dirigée par des services secrets occidentaux.

La condamnation de Hübner pose un problème diplomatique qui touche la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis, en tant que puissances responsables, avec l'Union soviétique, de l'application du statut de Berlin. Celui-ci prévoit clairement la démilitarisation de l'ancienne capitale dans son ensemble. Depuis bien des années, toutefois, la R.D.A. viole cette disposition de manière systématique. Chaque fois que les forces est-allemandes défilent dans « la capitale de la R.D.A. », les Occidentaux élèvent une protestation formelle, qui reste sans effet.

Lorsque le Sénat de Berlin-Ouest a protesté, en fin de semaine, contre la condamnation de Hübner, les autorités est-allemandes ont immédiatement répliqué qu'il s'agirait là d'une « *grossière intervention* » dans leurs affaires intérieures, car, selon elles, le statut quadripartite ne s'appliquerait qu'aux secteurs occidentaux de Berlin.

Si à Bonn tous les partis protestent contre l'attitude de la R.D.A. et réclament la libération de Hübner, seule la C.D.U. exhorte le Sénat de Berlin à intervenir auprès des alliés. Jusqu'ici, en effet, ceux-ci maintiennent une certaine réserve. Le porte-parole de l'ambassade britannique dans la capitale fédérale, tout en condamnant les initiatives est-allemandes, s'est, en tout cas, abstenu de dire si les Trois envisagent une démarche auprès du gouvernement soviétique. — J.W.

EN R.F.A.

M. Filbinger voit s'élargir la campagne sur son passé

De notre correspondant

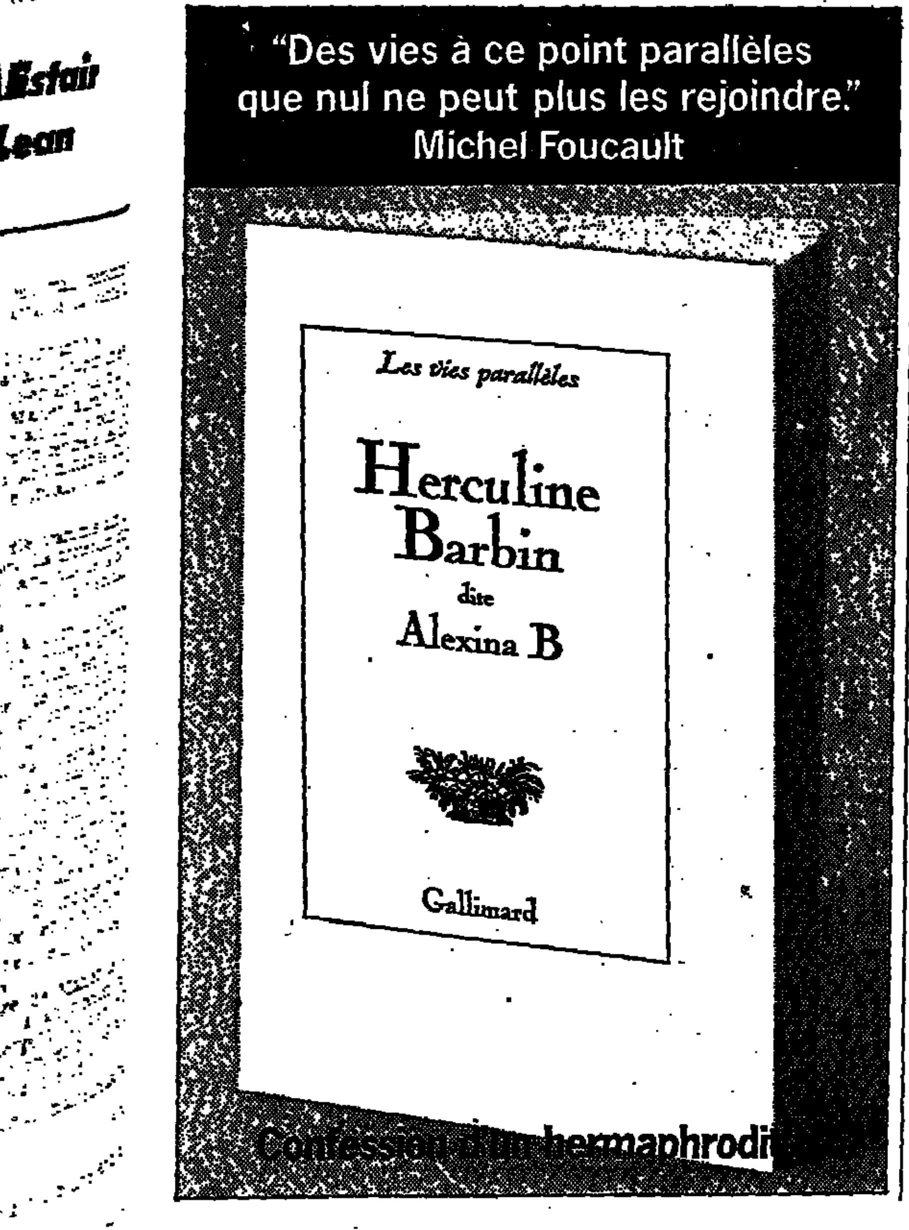
Bonn. — Vivement attaqué pour le rôle qu'il joua comme juge de la marine nazie, M. Filbinger, ministre-président du Bade-Wurtemberg, a décidé d'interrompre ses vacances en Suisse pour revenir à Stuttgart s'expliquer devant les instances du parti chrétien-démocrate et, plus encore, devant l'opinion publique. Le dossier de M. Filbinger s'est d'ailleurs un peu allégé depuis que les accusations contre lui ont été lancées au début de la semaine ; les services du ministre-président indiquent, en effet, que les explications données à Stuttgart comportaient une erreur. Dans l'affaire des trois marins, qui, peu avant la fin de la guerre, s'enfuirent en Suède à bord de leur bâtiment après avoir tué le commandant, les poursuites et la condamnation à mort prononcée par le juge Filbinger ne visaient que le seul instigateur de cet acte et non les deux autres marins.

Bien que jusqu'ici les dirigeants de la C.D.U. continuent de le soutenir sans faire preuve d'un enthousiasme excessif, M. Filbinger doit constater que les critiques à son égard ne sont nullement dues à une cabale gauchiste comme il voulait encore le faire croire il y a quelques jours. C'est ainsi que le journal *Die Welt*, peu suspect de sympathie pour la gauche, évoque les « contre-vérités » émises par le ministre-président, pour conclure que sa « crédibilité » serait atteinte.

Bien plus clair encore est le commentaire de la *Süddeutsche Zeitung*. Le grand organe indépendant estime que M. Filbinger doit s'en aller au plus vite « *et si possible en silence* », car, par ses « *mensonges caractérisés* », il se serait disqualifié en tant que ministre-président.

Si, à en croire Die Welt, M. Filbinger appartient à une génération qui, sous le national-socialisme, s'est efforcée de survivre par tous les moyens, son cas peut d'ailleurs supporter la comparaison avec beaucoup d'autres. Ces jours-ci, la presse danoise publie en effet d'autres révélations surprenantes touchant l'attitude de certains officiers allemands durant les derniers jours de la guerre. C'est ainsi que onze marins formant l'équipage d'un nettoyeur de mines stationné à Sonderburg, au Danemark, ont été condamnés à mort et exécutés, alors que les armées nazies avaient déjà capitulé. La *Süddeutsche Zeitung* ajoute que le commandant de la flottille de déminage à Sonderburg est aujourd'hui propriétaire d'une carrière de pierre à chaux à Heidelberg. Il justifierait son attitude en disant : « *Certains d'entre nous n'étaient pas fatigués de la guerre. Nous aurions voulu la continuer contre les Russes...* »

JEAN WETZ.



PROCHE-ORIENT

LES NÉGOCIATIONS ÉGYPTO-ISRAÉLIENNES

M. Begin délègue M. Dayan à la conférence tripartite de Londres

Le président Sadate a exclu, dimanche 9 juillet, à Vienne, la possibilité d'une nouvelle rencontre avec le chef du gouvernement israélien, M. Menahem Begin, « tant qu'il n'y aura pas de nouveaux éléments » dans la position israélienne.

Le chef de l'État égyptien qui s'exprimait à l'issue de conversations avec MM. Willy Brandt, Bruno Kreisky et Shimon Pérès, a ajouté : « Actuellement, nous ne parlons pas la même langage. »

Il a cependant souligné que ses conversations avec M. Shimon Pérès, chef du parti travailliste israélien, « avaient été très constructives, ce qui ne veut pas dire, a-t-il ajouté, que nous sommes arrivés à un accord ».

Interrogé sur la prochaine conférence des ministres des affaires étrangères d'Égypte, d'Israël et des États-Unis, à Londres, le président Sadate a mis en garde contre un échec de cette rencontre, qui provoquerait, selon lui, « une situation dangereuse ».

De son côté, M. Pérès, parlant au nom du parti travailliste, a reconnu « l'existence d'un problème palestinien », qui doit être résolu « d'une manière acceptable pour les Palestiniens ». Il a précisé qu'à son avis la meilleure solution consiste en un « arrangement jordano-palestinien ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Comme prévu, le conseil des ministres israélien a accepté, dimanche, de déléguer M. Moshé Dayan à la conférence tripartite organisée à Londres à l'initiative des États-Unis. Le ministre israélien des affaires étrangères, son collègue égyptien, M. Mohamed Ibrahim Kamel, et le secrétaire d'État M. Cyrus Vance, devraient se rencontrer le 18 juillet dans la capitale britannique.

Comme s'il était nécessaire de souligner son manque de conviction à l'égard de cette nouvelle tentative de débloquer les négociations, M. Menahem Begin a lui-même lu un communiqué du gouvernement, indiquant qu'il ne s'agissait que d' « *accepter l'invitation* » américaine. Et pour bien marquer qu'il n'y avait pour l'instant « *aucun espoir d'ouverture* », M. Begin a commencé par déclarer que le plan de paix égyptien, transmis à Jérusalem le 3 juillet dernier, était « *inacceptable* » et « *ne pouvait, par nature, conduire à l'établissement de la paix au Proche-Orient, ni permettre la conclusion de traités de paix avec Israël* ».

Les indications recueillies, dimanche, dans les milieux gouvernementaux de Jérusalem montraient très nettement qu'Israël ne se fait aucune illusion sur le résultat de la réunion de Londres et que le voyage de M. Dayan est surtout un geste de « bonne volonté »... envers les États-Unis. Il est singulier de noter que les dispositions du président Sadate sont relativement les mêmes, dans la mesure où celui-ci a reconnu, dans ses dernières déclarations, que les « plans » israélien et égyptien étaient inconciliables et qu'ils n'avaient actuellement pour but que d'encourager une initiative américaine. Mais le président égyptien paraît souhaiter très vivement que la Maison Blanche se départisse de son rôle de médiateur pour proposer — voire imposer — ses propres idées, tandis que le gouvernement israélien redoute cette perspective.

M. Dayan aura notamment pour mission d'éviter que les Américains ne présentent eux-mêmes une « *formule de compromis* » et qu'il ne soit de nouveau question d'une « *déclaration de principe* » israélo-égyptienne, préalable à toute négociation concrète — une idée que les diplomates américains avaient apparemment abandonnée ces derniers mois à la demande d'Israël.

D'autre part, la rencontre à Vienne entre le chef de l'État égyptien et M. Shimon Pérès, chef de l'opposition israélienne, est considérée avec inquiétude dans les milieux proches du gouvernement. M. Begin, qui avait eu un tête-à-tête avec M. Pérès avant le départ de ce dernier pour l'Autriche, ne s'était pas vraiment opposé à cette rencontre, mais M. Dayan avait sévèrement condamné cette démarche. Le ministre des affaires étrangères est de ceux qui craignent qu'un rapprochement des points de vue de MM. Pérès et Sadate n'apparaisse aux yeux de l'opinion internationale comme une dénonciation de la politique de l'actuel gouvernement israélien et que cela n'accentue l' « *isolement* » de ce dernier.

FRANCIS CORNU.

EUROPE

Espagne

L'intervention brutale de la police a provoqué une émeute à Pampelune

Un calme relatif régnait ce lundi matin 10 juillet à Pampelune, capitale de la Navarre, après les violents incidents de samedi et dimanche.

Les policiers avaient ouvert le feu samedi sur des jeunes gens portant des pancartes réclamant l'amnistie pour les détenus basques, qui avaient pénétré dans les arènes et perturbaient une corrida organisée à l'occasion de la fête de Saint Firmin. Les affrontements entre les manifestants et les policiers se sont poursuivis au cours de la nuit de samedi à dimanche. Plus de deux cents personnes ont été blessées, dont dix par balles, et un jeune militant trotskiste, M. German Rodriguez, fils d'un médecin connu de Pampelune, a été tué.

M. Jose Javier Juregui, juge de paix à Lemona, dans la province basque de Biscaye, a été assassiné samedi dans l'après-midi. Le magistrat, qui avait appartenu à l'appareil franquiste, avait reçu des menaces de l'organisation séparatiste basque ETA.

A Bilbao, la police a ouvert le feu, dimanche soir, sur une voiture suspecte dont les occupants ont réussi à s'enfuir. Un inspecteur a été blessé, ainsi, estime la police, qu'un membre présumé de l'ETA qui se trouvait dans le véhicule.

Le ministère de l'intérieur espagnol avait démenti samedi être la source d'une information de l'agence Associated Press selon laquelle des séparatistes basques auraient reçu un entraînement militaire à Alger, qui leur aurait été donné par des Cubains.

De notre envoyé spécial

Pampelune. — Une ville livrée à l'émeute. Plus de deux cents blessés, dont dix par balles. Un mort, que ses compagnons célébraient, dimanche 9 juillet, par des bouquets d'œillets et de roses jetés sur des drapeaux rouges et par cette phrase répétée, en badge, sur toutes les chemises : « *German, le peuple ne pardonnera pas.* » La police de Pampelune a fait un beau gâchis. Même le parti gouvernemental a été, cette fois, obligé de protester. Même le gouverneur civil s'est effaré devant une action policière qu'il aurait dû, en principe, contrôler. Les « Sanfermines » — les fameuses fêtes de Pampelune — se sont terminées, avant l'heure, dans une odeur de gaz lacrymogène et de cocktails Molotov. Pour la première fois, depuis longtemps, les jeunes habillés de blanc, cravatés et ceinturés de rouge, n'ont pas couru devant les taureaux lâchés dans les rues. Leur cavalcade a été remplacée par un sport tout aussi espagnol : celui de la guérilla.

Affolement ? Provocation ? D'une corrida qui tournait à l'aigre, samedi, l'intervention des « grises » (la police) a fait un drame. Le peloton a arrosé la foule de son matériel anti-émeute habituel (balles de caoutchouc, et gaz lacrymogène), pour un incident déclenché par une vingtaine de jeunes gens qui réclamaient la libération des derniers Basques emprisonnés, membres de l'ETA ou activistes pris dans des manifestations. Mais la police ne s'est pas contentée de faire peur, elle a aussi fait des victimes. Des balles, des vraies balles, ont été tirées. Dans l'arène, et plus tard, au cours de la bataille rangée qui a dévasté Pampelune pendant plusieurs heures.

Résultat : un martyr. Comme au temps du franquisme. Les Basques ont aujourd'hui leur « *militant exemplaire* » tué d'une balle dans la tête par la police : German Rodriguez, âgé de vingt-trois ans, membre de la Ligue communiste (trotskiste) et des commissions ouvrières, emprisonné pendant deux ans et demi pour sa participation à une grève générale en 1973. Des militants ont marqué d'une banderole l'endroit « *où est tombé German* ». Des affiches, des pancartes improvisées suspendues à des ficelles, réclament le « *jugement public* » des assassins. Les drapeaux verts de la ville sont crêpés de noir. Les partis ont décrété deux jours de deuil. Les trois radios locales ne passent que de la musique depuis dimanche.

Le carnaval de la Saint-Firmin avait commencé comme un monôme antinucléaire avec des étudiants en chemisettes qui jouaient au ballon avec des boîtes de bière et dormaient dans des sacs de couchage. Le drapeau espagnol flottait à côté du drapeau basque, dans les rues sinueuses de la vieille ville. Depuis, les drapeaux espagnols ont été arrachés, brûlés. Des pierres ont fait voler en éclats les vitres des banques et des magasins. Des voitures ont été incendiées, d'autres jetées en travers des rues. Celles qui se risquent à circuler roulent dans des débris de verre. Des échafaudages ont été démontés pour faire des barricades. On ne danse plus sur la place du Castillo — la plus belle de la ville — en jetant sacs et casquettes en l'air. La place est devenue le champ clos où montent depuis deux jours les vagues de manifestants et déferlent, dans le claquement des lance-grenades, les policiers qui gardent le siège de la députation provinciale, lapidé et partiellement brûlé pendant l'émeute de samedi.

La Députation, dominée par les franquistes, est en effet le symbole du régime antérieur. La mairie, en revanche, est considérée comme démocratique. Dimanche, le conseil municipal s'est réuni et a demandé le retrait des brigades anti-émeutes, la démission de leur chef et celle du gouverneur. Les partis et les syndicats ont exigé que toute la lumière soit faite. Ils l'avaient exigé aussi l'année dernière quand il y avait eu deux autres morts (par balles, eux aussi) à Malaga et à Tenerife (Canaries). Jusqu'ici, ils n'ont rien obtenu. Le seul gagnant de la « feria » tragique de Pampelune risque d'être le terrorisme de l'ETA. Car le slogan préféré des guérilleros, « *La dissolution des corps répressifs* », est repris ici avec une singulière unanimité.

CHARLES VANHECKE.

● *Une vingtaine de Basques espagnols* ont été interpellés samedi 8 juillet à Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques). Après la célébration d'une messe à la mémoire de Mme Etchave, tuée lors de l'attentat qui a grièvement blessé son mari, l'ancien militant Juan-José Etchave (*le Monde* du 4 juillet), un attroupement s'était formé. Huit des personnes interpellées ont été entendues par la police. Toutes ont ensuite été reconduites à la frontière espagnole.

Italie

SEPTIÈME PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Sandro Pertini a prêté serment

Rome. — « *La polémique ? Quelle polémique ?* » Les dirigeants italiens sont atteints d'amnésie. Ils échangent des sourires, se serrent la main, ne parlent que de concorde et d'unité. Chacun se vante d'avoir joué un rôle déterminant dans l'élection de M. Sandro Pertini à la présidence de la République. On n'en croit pas ses oreilles.

Le plus beau, c'est que cette satisfaction n'est qu'à moitié feinte. Quand le nouveau chef de l'Etat a été élu, samedi 8 juillet, des parlementaires s'embrassaient dans l'hémicycle. Un député hurlait « *Vive le Parlement !* » et — chose étrange — il était démocrate-chrétien. Le fauteuil venait d'échapper à son parti : pour la première fois dans l'histoire de la République, un socialiste entrait au Quirinal. Mais c'est le quatrième « laïque » élu, après MM. De Nicola, Einaudi et Saragat.

M. Sandro Pertini a eu droit à un véritable plébiscite : près de 84 % des suffrages. Aucun de ses prédécesseurs n'avait atteint un tel score. Surtout pas M. Leone, lanterne rouge avec 52 % dont l'élection avait entraîné, au contraire, de vives polémiques. Paradoxe : alors que la majorité parlementaire s'était divisée pendant quinze scrutins, M. Pertini a obtenu au seizième, plus de voix que n'en comptent les cinq partis réunis. Une quarantaine de bulletins se sont dispersés sur d'autres noms, la droite et l'extrême droite ont voté blanc, mais tous les autres grands électeurs ont reporté leur suffrage sur ce candidat de quatre-vingt-deux ans.

La vieille garde a gagné

Les « pères de la République » se sont déplacés pour la circonstance. MM. Nenni (socialiste), Saragat (social-démocrate), Longo (communiste) et La Malfa (républicain) étaient tous là. Ce dernier, beau joueur, a avalé sa déception pour déclarer avec un grand sourire : « *Je suis content, la vieille garde a gagné.* »

Les éloges pleuvent de toute part, y compris de la droite. M. Indro Montanelli, directeur du *Giornale* (conservateur) de Milan, affirme : « *Quand on lui reprochait son âge, Pertini avait raison de répondre qu'il était né jeune comme d'autres sont nés vieux. Effectivement, de tous les hommes que je connais, il est l'un des rares qui, parti Don Quichotte à vingt ans, ne soit pas devenu Sancho Pança à quatre-vingts.* »

Sur des pages entières, la presse présente la vie de M. Pertini comme une épopée. La population elle-même semble être heureuse que ce grand adversaire du fascisme fasse le lien entre les espoirs de la Résistance et les difficultés du moment.

Devant tant d'unanimité, on se demande pourquoi il a fallu organiser seize scrutins et humilier M. Pertini en le contraignant à se retirer à mi-course. La veille de l'élection, chaque parti en rendait responsable le voisin. Les communistes étaient accusés d'avoir précipité le départ de M. Leone sans une solution de rechange toute prête. Les socialistes étaient qualifiés de « déstabilisateurs » du cadre politique.

Les démocrates-chrétiens s'attiraient mille reproches : lenteur, hypocrisie, etc. On oubliait que ce dernier parti avait dû renoncer trois fois au Quirinal en trois mois. En mai, quand il avait accepté de sacrifier Aldo Moro à la raison d'Etat ; en juin, quand il avait accepté que M. Giovanni Leone quitte la présidence et en juillet, quand il avait accepté qu'un « laïque » occupe le Quirinal.

La veille de l'élection de M. Pertini, le secrétaire général du parti socialiste avait menacé la démocratie chrétienne en ces termes : « *Ou vous prenez une décision, ou nous faisons tomber le gouvernement demain matin.* » Les parlementaires gouvernementaux en étaient — signe des temps ! — à se partager entre deux « laïques », MM. Giolitti et La Malfa.

Des nuages sur le front social

L'élection du 8 juillet est un facteur de stabilité et d'équilibre. Les socialistes ont obtenu une des quatre charges principales de l'Etat. Ils sont désormais à égalité avec le P.C.I. qui occupe la présidence de la Chambre. M. Pertini a déclaré dans son discours d'investiture qu'il devenait le président de tous les Italiens et « *cessait désormais d'être un homme de parti* ». En fait, il ne l'a jamais été. C'est un homme à part qui « *a des opinions politiques mais pas de desseins précis* », comme l'écrit le Corriere della Sera. Il n'a fait aucune promesse, ne doit rien à personne.

Son élection ne résout cependant aucun des problèmes du pays. Il l'a lui-même souligné dans le discours d'investiture en évoquant le chômage, l'injustice sociale et la violence. Quand, à ce propos, il a rendu hommage à Aldo Moro — « *C'est lui qui aurait dû parler aujourd'hui de cette place* » — les parlementaires se sont levés et ont longuement applaudi.

Dans l'immédiat, aucune menace ne semble peser sur la majorité parlementaire. Le président du conseil, M. Andreotti, a présenté la démission de son gouvernement pour la forme et elle a été refusée. Mais une tension croissante se manifeste dans les milieux syndicaux qui accusent le gouvernement d'immobilisme. Le parti communiste n'entend pas se laisser déborder par la base ouvrière comme à l'automne 1977 : il sera sans doute amené à durcir le ton. Les dirigeants politiques essaieront d'attendre la rentrée. Tout le monde a besoin de vacances après cette année hallucinante, qui a vu successivement une crise gouvernementale, l'assassinat d'Aldo Moro, des élections partielles, des référendums et un remplacement du chef de l'Etat.

ROBERT SOLÉ.

LES PRÉSIDENTS DE LA RÉPUBLIQUE

M. Sandro Pertini est le septième président de la République italienne. Ses prédécesseurs ont été :

M. Enrico De Nicola (1946-1948), sans parti, chef de l'Etat pendant la période qui suivit le référendum sur la monarchie et l'entrée en vigueur de la Constitution ; M. Luigi Einaudi, libéral (1948-1955) ; M. Giovanni Gronchi, démocrate-chrétien (1955 - 1962) ; M. Antonio Segni, démocrate - chrétien (1962-1964), qui dut démissionner pour raisons de santé ; M. Giuseppe Saragat, social-démocrate (1964-1971) ; M. Giovanni Leone, démocrate - chrétien (1971 - 1978), qui démissionna le 15 juin 1978, alors que son mandat venait à échéance en décembre.

Portugal

Menaces sur l'actuel gouvernement de M. Mario Soares

De façon tout à fait imprévue, le climat politique s'est tendu, ces derniers jours, à Lisbonne. Le Centre démocratique et social, qui a trois ministres dans le cabinet à majorité socialiste de M. Mario Soares, a demandé un remaniement gouvernemental. Le C.D.S. met particulièrement en cause la politique menée par le ministre de l'agriculture, M. Luis Saias, accusé par des personnalités d'origine diverses de complaisances envers les communistes. M. Freitas Do Amaral, président du C.D.S., a néanmoins affirmé qu'il n'entendait pas ouvrir de crise de gouvernement.

Comme il est habituel à Lisbonne lorsque renaît le malaise politique, le président de la République s'est vu pressé d'intervenir plus activement. L'élément inquiétant est, cette fois, que d'importantes personnalités de l'aile modérée du P.S. se sont jointes à ces appels.

De notre correspondant

Lisbonne. — Le conseil national du Centre démocratique et social, parti de la coalition gouvernementale, a décidé, le samedi 8 juillet, de « *proposer* » au premier ministre un remaniement ministériel affectant « *en particulier* » le ministère de l'agriculture. Il a demandé, en outre, au président de la République de préciser sa position à l'égard du gouvernement. « *L'actuel gouvernement* », avait précisé M. Amaro da Costa, vice-président du C.D.S., dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Expresso*, quelques heures avant la réunion du conseil national de ce parti, « *a été fondé sur deux piliers : l'accord P.S.-C.D.S. et l'aval que lui a donné le chef de l'Etat. Le C.D.S. ne pourra plus continuer à appuyer cette formule de gouvernement au cas où un de ces deux éléments serait remis en cause* ». Aussi, pour M. da Costa, le général Eanes, chef de l'Etat, doit-il répondre à quatre questions :

« *A-t-il des critiques concrètes à formuler en ce qui concerne l'activité du gouvernement ? A-t-il des réserves envers tel ou tel ministre ? Considère-t-il que certains aspects de la politique nationale ne sont pas convenablement pris en considération ? Pense-t-il, d'une manière plus générale, que la formule de gouvernement qu'il a soutenue a épuisé ses potentialités ?* »

La politique agricole et les relations entre la présidence de la République et le gouvernement ont été également discutées, le week-end dernier, au cours d'un colloque qui a réuni des personnalités socialistes comme MM. Barreto et Ferreira, anciens ministres, respectivement de l'agriculture et des affaires étrangères. Selon M. Barreto, l'actuel gouvernement aurait suspendu l'application de certaines mesures de politique agricole dans le but de plaire aux communistes. Il s'est prononcé en outre en faveur d'un système politique qui renforcerait les pouvoirs du président de la République. Beaucoup plus clair à ce sujet, M. Ferreira a suggéré une anticipation des élections présidentielles à 1980, et la formation d'un « *bloc homogène* » d'appui au général Eanes qui, selon lui, devrait centrer sa future campagne sur un nouveau projet de Constitution.

Le P.S. est « mobilisé »

Dans ce climat subitement alourdi le P.S. mobilise tout son appareil. Plusieurs sections du parti ont déjà exigé l'exclusion de M. Barreto, accusé de « *trahison* ». Le secrétariat de la jeunesse socialiste, réuni d'urgence, a appuyé le ministre de l'agriculture, M. Luis Saias (P.S.), et condamné le « *présidentialisme* » qu'il associe aux forces de droite « *désireuses de voir un retour au passé* ».

Une position identique a été assumée par M. Lopes Cardoso, ancien ministre de l'agriculture, qui, dans une réunion de syndicalistes proches du mouvement qu'il a depuis lors créé, l'U.E.D.S. (Union de la gauche pour la démocratie socialiste), a considéré le « présidentialisme » comme un « *appel au coup d'Etat* ».

M. Mario Soares a interrompu le dimanche 9 juillet les vacances qu'il passait en Algarve. De son côté, M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste portugais, a donné carte blanche à tous les militants du P.C. pour rechercher l'unité avec les socialistes aux niveaux national, municipal et même dans les entreprises.

Tous les augures estimaient que cet été serait politiquement calme. Mais un événement a sans doute contribué à la détérioration de la situation : la réélection, le 2 juillet, de M. Sa Carneiro à la présidence du parti social-démocrate. Ce fait a redonné un élan à l'opposition de droite. Il a d'autre part alerté le C.D.S., qui craint désormais la concurrence d'un parti finalement restructuré après huit mois de crises successives.

Les associations patronales de l'industrie et de l'agriculture, qui accusent les centristes du C.D.S. d'avaliser, par leur participation minoritaire dans le gouvernement de M. Soares, une « *politique marxiste* », ont redoublé ces attaques. « *L'alliance des communistes et des socialistes est logique ; l'heure est venue de montrer si une telle alliance peut se faire aussi avec les centristes* », a déclaré M. Casqueiro, secrétaire général de la Confédération des agriculteurs (CAP), dans un important meeting qui a eu lieu dimanche dernier à Rio-Maior.

Scellé en février 1978 pour durer jusqu'aux prochaines élections législatives, l'accord P.S.-C.D.S. risque ainsi de se trouver abrégé. Pour la première fois, en effet, le parti de M. Freitas do Amaral fait référence aux « *critiques* » et aux « *doutes* » que l'activité du gouvernement susciterait. Certaines critiques viendraient même des milieux catholiques, auxquels le C.D.S., qui se réclame de la démocratie chrétienne, est naturellement très sensible. « *Nous ne voulons pas ouvrir une crise, mais nous ne pouvons pas admettre que la stabilité gouvernementale soit artificiellement maintenue* », lit-on dans le communiqué final de la réunion du conseil national de cette nouvelle formation politique.

En demandant un remaniement qui pourrait toucher le secteur de l'agriculture, mais aussi ceux de l'éducation et des affaires sociales, le C.D.S. espère calmer une partie de sa base sociale. Cette « *exigence* » est néanmoins difficilement acceptable pour le P.S. où, de surcroît, les problèmes s'accumulent.

Reste à connaître l'attitude du général Eanes. Jusqu'à présent, il a laissé sans réponse tous les appels qui lui ont été adressés soit par les « *présidentialistes* », soit par les partis de la coalition qui lui demandaient un appui public.

JOSÉ REBELO.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● SOIXANTE-SEPT PRISONNIERS POLITIQUES ont été libérés au cours des deux dernières semaines en Argentine, a indiqué le ministère de l'intérieur à Buenos-Aires. Dans le même temps, sept personnes auraient été incarcérées, trois autorisées à quitter le pays et une expulsée d'Argentine. — *(A.F.P.)*

Afghanistan

● LE GOUVERNEMENT a été remanié, après l'éloignement, dans des postes diplomatiques, de deux importants dirigeants ouvertement pro-soviétiques (*le Monde* du 7 juillet). Radio Kaboul a indiqué le 9 juillet que le commandant M. A. Watanjar, vice-premier ministre et ministre des communications, avait été nommé ministre de l'intérieur, et M. Faiz Mohammed Gulabgul, ministre des communications. Le ministre des affaires étrangères, M. Hafizullah Amin, a été désigné, d'autre part, comme secrétaire du parti gouvernemental, le Parti démocratique populaire. — *(UPI).*

Madagascar

● LE COUVRE-FEU qui était en vigueur à Antananarivo depuis les événements des 29 et 30 mai dernier a été levé dimanche 9 juillet, à l'occasion du retour du président Ratsiraka d'une mission d'une dizaine de jours à l'étranger. Une grève de lycéens était à l'origine de ces événements, qui ont dégénéré en actes de vandalisme et de pillage. On a déploré un mort parmi les manifestants, un autre dans les rangs des forces de l'ordre et un troisième parmi les spectateurs. — *(Reuter.)*

Pérou

● SELON DES RESULTATS ENCORE OFFICIEUX, l'APRA a obtenu 36 sièges lors du scrutin du 18 juin à l'Assemblée constituante. Le parti populaire chrétien (P.P.C.) de son côté a 27 sièges, le FOCEP (Front d'extrême gauche) 12, le P.C. et le parti socialiste révolutionnaire 6 chacun, l'Union démocratique populaire (extrême gauche) 4, tandis que quatre autres partis ou organisations se partagent les 9 sièges restant. Les candidats exilés qui ont été élus pourront regagner le Pérou après la proclamation officielle de ces résultats, a déclaré le président du tribunal électoral. L'Assemblée devrait commencer ses travaux le 18 juillet. — *(A.F.P.)*

République Dominicaine

● M. ANTONIO GUZMAN, leader du Parti révolutionnaire dominicain, a été officiellement proclamé vainqueur, samedi 8 juillet, par la commission électorale, de l'élection présidentielle du 16 mai dernier. M. Guzman devrait prendre ses fonctions le 16 août prochain. — *(A.P.)*

Zaïre

● ON APPREND A BRUXELLES QUE LE PRESIDENT MOBUTU a l'intention d'inviter M. Henri Simonet, ministre belge des affaires étrangères, à Kinshasa vers la mi-juillet. Les relations entre les deux hommes avaient un certain moment été très tendues, et le général Mobutu avait même interdit à son ambassadeur en Belgique de rencontrer le ministre.

La semaine dernière, après une visite à Rabat de M. Simonet, le roi Hassan II du Maroc était intervenu auprès du chef de l'Etat zaïrois pour lui conseiller une normalisation des relations avec la Belgique. Simultanément, le gouvernement de Bruxelles prenait des mesures pour limiter les activités des opposants zaïrois en exil en Belgique. — *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

AFRIQUE

LE COUP D'ÉTAT MILITAIRE EN MAURITANIE

LE PÈRE FONDATEUR DE L'ÉTAT

Au pouvoir sans interruption depuis l'accession de son pays à la souveraineté internationale le 28 novembre 1960, M. Moktar Ould Daddah appartient à la première génération des leaders issus de la décolonisation. Comme la plupart de ces derniers, il accéda sans heurt au pouvoir, recueillant l'héritage colonial français dès l'époque de l'autonomie, consacrée par *la mise en application de la loi-cadre Defferre* en 1956. Il fut alors successivement vice-président, puis président du Conseil de gouvernement mauritanien *avant de devenir chef* de l'Etat en novembre 1960, puis d'être élu président de la République en août 1961, poste auquel il fut réélu en 1966 et 1975.

Rien ne semblait pourtant destiner ce fils de chefs religieux, *né en 1924 dans la région* de Boutilimit à la magistrature suprême. Discret, effacé, timide même, réputé pour son étroit attachement à la foi islamique, Moktar Ould Daddah paraissait appelé à suivre la voie tracée par ses ancêtres et sa place était moins à la tête d'un Etat, où tout était d'ailleurs à créer, que parmi les docteurs d'une médersa.

Après des études coraniques et un séjour à l'Ecole des fils de chef de Saint-Louis du Sénégal, au moment où cette ville *était encore la capitale de la* Mauritanie et celle du Sénégal, Moktar Ould Daddah fut engagé comme interprète par l'administration coloniale française. En *1948, il vint en France pour y* poursuivre des études. Il passa son baccalauréat à Nice, puis suivit les cours de la faculté de droit de Paris, en même temps que *ceux de l'Ecole nationale* des langues orientales vivantes. C'est à cette époque qu'il fit connaissance de la Française qu'il devait ensuite épouser.

Rentré en Afrique, Moktar Ould Daddah fut un moment avocat stagiaire à Dakar, à l'étude de Mᵉ Boissier-Palun, ancien *président* du *Grand Conseil* de l'Afrique occidentale française (A.O.F.) actuel représentant à Paris de l'ordre souverain et militaire de Malte. Elu conseiller territorial en 1957, il représente la région de l'Adrar à l'assem*blée mauritanienne. avant d'être* nommé, en mai 1957, vice-président du conseil de gouvernement, alors placé sous l'autorité du gouverneur qui préside cet organisme. *Sa fréquentation assidue des milieux progressistes* parisiens, ses rapports étroits avec les cercles intellectuels opposés à la guerre d'Algérie *inquiètent les autorités colonia*les. Cependant, sa ténacité, son courage physique et intellectuel, sa grande rigueur morale lui valent l'estime et la considération de *ceux-là mêmes* qui sont enclins à critiquer son attitude nationaliste.

Véritable formateur de l'Etat mauritanien, il eut, au moment de la naissance de ce dernier, *à faire face* à l'hostilité du Maroc, qui réclamait le rattachement pur et simple de la Mauritanie au Royaume chérifien. *Au même moment*, il *multipliait* les mises en garde au gouverne*ment français, dénonçant son* attitude à l'égard du F.N.L. algérien s'opposant à la poursuite des expériences nucléaires au Sahara, irritant le général de Gaulle, qui appréciait pourtant l'obstination et la franchise de *cet interlocuteur qui était l'un* de ses rares partenaires africains à lui tenir ouvertement tête. Depuis plusieurs années déjà, l'expansionnisme marocain n'était plus qu'un mauvais souvenir et, après avoir été l'un des *adversaires les plus déterminés* du régime de Nouakchott. Hassan II en était devenu le soutien le plus solide. Il est vrai qu'entre temps l'amitié algérienne, qui *avait constitué l'une des pierres* angulaires de la politique exté*rieure mauritanienne, avait vécue.*

Entre-temps, Moktar Ould Daddah avait dû composer avec la France, comme il *l'avait fait* avec le Maroc. Lui qui s'était toujours scrupuleusement tenu à l'écart de toute forme de regroupement politique susceptible *d'amoindrir l'indépendance politique* de son pays, était progressivement revenu dans le bercail francophone. C'est ainsi qu'en mai dernier, il participait à la *conférence franco-africaine de* Paris, dont il avait boycotté toutes les sessions précédentes. Cette évolution, directement liée au fait qu'il avait dû faire appel *à une importante aide militaire* française dans sa lutte contre Front Polisario, avait accéléré la montée des contestations.

Au sein du parti du peuple mauritanien, parti unique, les censeurs se faisaient plus agressifs. Après avoir eu à *faire face hier au conserva*tisme des « vieux turbans » qui lui reprochaient de ne pas rester fidèle aux traditions et de faire preuve d'un égalita*risme dangereux, le président* mauritanient était confronté à une jeunesse de plus en plus combative et de plus en plus défiante. Cette dernière esti*mait que.* tout en s'efforçant de donner à l'extérieur du pays *une image progressiste, il me*nait une politique de plus en plus réactionnaire parce que de plus en plus assujettie à celle de l'ancienne puissance *coloniale* et *de plus en plus* alignée sur celle du roi du Maroc.

Avec la disparition de Moktar Ould Daddah de la scène politique restent seuls au pouvoir sept chefs d'Etat africains parmi ceux qui dirigeaient leur pays au *moment* où celui-ci accéda à l'indépendance : MM. Bourguiba (Tunisie), Ahidjo (Cameroun), MM. Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Nyerere (Tanzanie) et Sekou Toure (Guinée). *Cette nouvelle éviction semble* très lourde de conséquences non seulement pour l'avenir de la Mauritanie, mais également pour celui du Maghreb et pour *celui de tout le continent noir.*

PHILIPPE DECRAENE.



Superficie : 1 100 000 kilomètres carrés, soit le double de celle de la France ; population, 1 318 000 habitants (recensement de 1975) ; capitale, Nouakchott (103 500 habitants) ; villes principales : Nouadhibou (Port-Etienne), 23 000 habitants ; Zouerate, 20 000 ; Kaedi, 20 000 ; Atar, 19 000 ; Rosso, 15 000. (En février 1976, la Mauritanie a pris le contrôle du Rio de Oro, au Sahara occidental. Rebaptisé Tiris-el-Gharbia, cette région couvre une superficie de 104 000 kilomètres carrés. La ville principale est Dakhla, anciennement Villa-Cisneros.)

UNE SITUATION ÉCONOMIQUE LOURDEMENT OBÉRÉE PAR LA GUERRE

(De notre envoyé spécial.)

Nouakchott. — A la veille du coup d'Etat, et alors que l'armée mauritanienne, solidement appuyée par les forces marocaines (neuf mille hommes environ) parvenait *à contenir la poussée du Front* Polisario, la situation financière *était très grave à Nouakchott ou* les caisses de l'Etat sont pratiquement vides.

Ces difficultés trouvent leur *origine principale dans la guerre*. Le coût des dépenses militaires est, *en effet, de plus en plus élevé.*

Mais il existe d'autres causes : *le marasme de la sidérurgie euro*péenne, qui entraine une baisse des prix du minerai ; *les effets de* l'inflation mondiale sur le coût des importations ; la sécheresse de l'été dernier et ses conséquences ; un certain laxisme dans la gestion des deniers de l'Etat, lié aux insuffisances de la fonction publique ; enfin et surtout l'impossibilité dans laquelle se trouve la Mauritanie, du fait de son autonomie monétaire, de s'appuyer de façon sûre sur une grande devise étrangère, les aides importantes que lui octroient plusieurs pays pétroliers arabes amis tendant de plus en plus à être strictement affectées, soit à la couverture de dépenses militaires, soit à des opérations de développement.

Face à cette crise financière, l'éventualite d'un *retour* de la Mauritanie dans la zone franc se précise de plus en plus. En 1972, le pays avait renoncé au franc C.F.A. *pour se doter d'une mon*naie nationale, l'ouguiya.

Sans envisager une adhésion pure et simple de Nouakchott à *l'Union monétaire ouest-africaine* (UMOA), les milieux financiers mauritaniens évoquaient ces jours derniers une solution plus souple : le Trésor public français pourrait-il accepter d'accorder des crédits à l'Institut d'émission mauritanien ? En contrepartie, diverses procédures de remise en ordre et de contrôle devraient évidemment être acceptées, pour garantir que l'aide ainsi directement octroyée ne le serait pas en vain.

PIERRE BIARNÈS.

8 MILLIONS DE TONNES DE MINERAI DE FER PAR AN

La principale richesse de la *Mauritanie est le minerai de fer* du massif montagneux de la *Kedia d'Idjil. Cet énorme gise*ment à haute teneur (64 %), découvert en 1934, a été mis en exploitation à partir des années 50 par un consortium international, la MIFERMA, où les intérêts français étaient majoritaires. Pour évacuer la production du gisement, une ligne de chemin de fer de 650 kilomètres a dû être construite entre la *ville minière de Zouérate* et le port de Nouadhibou sur l'Atlan*tique.*

En 1974, la MIFERMA a été nationalisée et après paiement d'une indemnité, la Société nationale industrielle et minière (SNIM) a poursuivi l'exploitation pour le compte de l'Etat.

Le gisement a produit en 1977 8 millions de tonnes de minerai de fer (contre 12 millions de tonnes en 1974), qui sont exportées principalement vers l'Europe (2,5 millions de tonnes pour la France seule). Cette activité représente 90 % des exportations de la Mauritanie et 30 % des recettes publiques. En janvier *dernier*, un *accord a été conclu* avec des banques arabes, notam*ment* koweïtiennes, pour la *mise* en exploitation des « guelbs », gi*sements à teneur plus basse* (40 %), qui doivent remplacer *ceux à haute teneur dont l'épui*sement est prévu pour les années 1980.

SOIXANTE CONSEILLERS FRANÇAIS POUR UNE ARMÉE DE DIX-SEPT MILLE HOMMES

La France maintient en Mau*ritanie* un corps d'assistants techniques militaires (actuelle*ment une soixantaine d'officiers* et de sous-officiers de l'armée *de terre*), *qui est* un contingent distinct des forces d'intervention, *terrestres et* aériennes, basées normalement à Dakar et venues en *renfort* en *Mauritanie*.

***Si l'on* compte *les* forces paramilitaires et, en particulier, les unités nomades, l'armée mauritanienne réunit 17 000 hommes, composant essentiellement l'armée de terre, avec des matériels auto mitrailleuses ou mortiers) de conception française.**

De leur côté, l'armée algérienne et l'armée marocaine sont fortes, respectivement, de 78 000 et 85 000 hommes, non comprises les unités paramilitaires et les gendarmeries locales. Les appréciations diffèrent, enfin, sur le volume des forces du Polisario, au Sahara occi*dental*, avec, *probablement*, plusieurs milliers d'hommes principalement armés par les Libyens.

AFRIQUE

LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'O.U.A.

La délégation comorienne est expulsée des assises de Khartoum

De notre envoyé spécial

Khartoum. — Le sommet panafricain, qui va se tenir du 18 au 21 juillet dans la capitale soudanaise, promet déjà de sérieuses passes d'armes, si l'on s'en tient aux premières délibérations des ministres des affaires étrangères de l'O.U.A., réunis ici depuis vendredi. En effet, cette conférence préparatoire a déjà pris deux décisions. La première, attendue, a été de refuser d'entendre une délégation dirigée par des membres du gouvernement biracial de Salisbury. L'autre, qui l'était beaucoup moins, a été l'expulsion de la délégation comorienne.

La République des Comores, un des quarante-neuf Etats membres de l'O.U.A., n'est pas expulsée de l'organisation panafricaine. Mais, samedi, fait sans précédent, ses représentants ont été invités à quitter la salle où étaient réunis les ministres par l'adoption d'une motion déposée par le Bénin avec l'appui du Mali, du Nigéria, de la Guinée, de l'Algérie et de la Libye. Une vingtaine de délégations auraient émis des réserves. L'éviction se fonde sur le rôle prêté au mercenaire d'origine belge, M. Bob Denard, dans le coup d'Etat qui a porté au pouvoir le mois dernier l'ancien président Ahmed Abdullah.

L'interdiction de l'accès de la conférence au Dr Gabellah, représentant de l'African National Council (branche Sithole) et membre du gouvernement de Salisbury, a suscité moins de surprise. Voilà trois mois encore, les partenaires africains de M. Ian Smith auraient peut-être réussi à se faire entendre. Mais, depuis, le « règlement interne » a surtout contribué à une intensification des combats.

L'O.U.A. ne s'oppose pas pour autant à une solution politique en Rhodésie, mais, s'alignant sur les pays de la « ligne de front », elle estime que le « règlement interne » ne fait qu'envenimer les choses. Cette attitude, qui devrait être entérinée par le « sommet », traduit assez bien un rapport de forces chaque jour plus favorable à la guérilla du front patriotique.

D'autres incidents ont donné une idée de l'esprit dans lequel se prépare un « sommet » qui s'annonce plus passionnant que les précédents. Devant la levée de boucliers provoquée par l'intervention militaire franco-belge, puis d'une force interafricaine au Shaba, les Etats dits « modérés » ont décidé de répondre du tac au tac à leurs adversaires. La Côte-d'Ivoire a même reproché au porte-parole de l'O.U.A., M. Peter Onu, un Nigérian, de ne pas rendre fidèlement compte de ses interventions.

Enfin, trois sujets portés sur l'agenda des ministres des affaires étrangères, dont les travaux doivent se terminer le 15 juillet, en disent long sur les préoccupations contradictoires des uns et des autres : création d'une force panafricaine de paix (sur proposition du Congo), agressions dont sont victimes des Etats membres (Benin), et rôle de l'Afrique dans le renforcement du mouvement des pays non alignés (Côte-d'Ivoire et Maroc).

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *Le « Mouvement guyanais de décolonisation »* (Moguydé, l'un des mouvements indépendantistes de Guyane) a annoncé samedi 8 juillet qu'il demanderait l'appui de l'O.U.A. pour obtenir l'indépendance du département français. Le Moguydé a précisé qu'il enverrait un observateur à Khartoum, à la XVe conférence de l'Organisation de l'unité africaine, *« pour que le cas de la Guyane soit considéré dans la même lumière que celui de l'île de la Réunion »*. Le mouvement justifie son appel aux Etats africains par les *« origines africaines du peuple guyanais »*.

Tunisie

M. Nouira récuse la conception libyenne de l'unité maghrébine

De notre correspondant

Tunis. — Le premier ministre tunisien, M. Hedi Nouira, a catégoriquement rejeté la conception libyenne de l'unité maghrébine, telle qu'elle avait été présentée, le mois dernier, à la Tunisie et à l'Algérie, par le colonel Kadhafi (« le Monde » daté 11-12 juin).

Parlant, samedi 8 juillet à Sfax, devant le congrès du comité de coordination du parti socialiste destourien, M. Nouira a déclaré, faisant nettement allusion à la Libye : *« Nous nous opposons à toute conception d'unité maghrébine dans laquelle les objectifs politiques prévalent sur les accords visant la complémentarité économique. Cette attitude semble contraire aux sentiments profonds que nourrissent certains des partenaires qui considèrent que la politique doit prendre le pas sur la coopération et qu'elle en est même la condition préalable. »*

Les Tunisiens n'en demeurent pas moins, comme par le passé, partisans de l'édification du Maghreb, a expliqué le premier ministre, mais d' *« un Maghreb des nations au sein duquel chacun conserve son identité »*.

Ces déclarations risquent pour le moins de ne pas favoriser une relance de la coopération entre Tunis et Tripoli, qui, après la période chaleureuse de l'an passé succédant elle-même à une série de crises, marque à nouveau le pas depuis quelques mois.

Au cours de cette même réunion, M. Nouira a également évoqué l'attitude du pouvoir à l'égard de l'opposition. De ses propos il ressort que, en l'état actuel, tout dialogue demeure impossible puisque *« certains des objectifs fixés par les opposants ne peuvent être atteints que dans un climat de rupture totale avec la politique actuelle... et que l'essentiel est sujet à controverse et même à un refus catégorique et global »*.

MICHEL DEURE.

L'O.L.P. ET LE SAHARA OCCIDENTAL

Dans une mise au point, le bureau de Rabat de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) déclare que *« le frère Abou Ayad n'a pas abordé la question de l'attitude de la révolution palestinienne à l'égard de l'affaire du Sahara »* dans sa conférence de presse tenue à Alger le 4 juillet et dont nous avons rendu compte (*le Monde* du 6 juillet). Les déclarations rapportées se prononçaient en faveur de l' *« autodétermination du peuple sahraoui »* et n'excluaient pas, en conséquence, *« le risque de voir le roi Hassan II ordonner la fermeture du bureau de l'O.L.P. à Rabat »*. L'O.L.P. rappelle que l'attitude à l'égard du Sahara *« demeure inchangée »*, se référant aux engagements pris par l'Organisation peu avant la « marche verte » que l'O.L.P. avait soutenue. — *(Corresp.)*

[Notre correspondant à Alger confirme qu'Abou Ayad a bien tenu les propos rapportés et qui ont été également cités par diverses agences de presse.]

● RENDANT COMPTE A PARIS, au cours d'une conférence de presse, d'une mission qu'ils viennent d'effectuer en Tunisie à l'occasion du procès de de Me Mohamed Rafaï, deux avocats français mandatés par l'Association des juristes démocrates (59, rue Nicolo, Paris 75016), Mes Catherine Danièle Mabille et Francis Pudlowski ont estimé que le *« procès des syndicalistes »* pourrait s'ouvrir cet été. Il serait précédé, vers le 10 juillet, à Sousse, d'une sorte *« d'avant-procès »* destiné à *« sonder les réactions de l'opinion publique internationale »*. Les deux avocats ont affirmé que les syndicalistes devant comparaître à Sousse (quarante-deux d'entre eux, sont détenus) *« ont été torturés de façon beaucoup plus brutale encore qu'à Tunis »*.

ASIE

Les nouveaux réfugiés du Bangladesh

Les deux cent mille musulmans de Birmanie réfugiés au Bangladesh depuis le mois d'avril commenceront à regagner leur pays à la fin du mois d'août, a assuré, dimanche 9 juillet, M. Tabarak Husain, secrétaire aux affaires étrangères du gouvernement de Dacca. Ce rapatriement a fait, le même jour, l'objet d'un accord — portant également sur la démarcation de la frontière — entre les deux pays. Dans un premier article, notre envoyé spécial a expliqué les causes de cet afflux de réfugiés (le Monde des 9 et 10 juillet) ; dans un second article, il analyse le contexte historique et politique dans lequel s'inscrit cette migration massive.

II. — Des tensions raciales explosives

De notre envoyé spécial ROLAND-PIERRE PARINGAUX

Cox's Bazar. — L'exode des Rohingyas d'Arakan vers le Bangladesh n'est pas un phénomène nouveau : c'est en fait le quatrième depuis 1942. De même que les précédents, il s'inscrit sur une toile de fond où s'enchevêtrent toute une série de tensions, profondes ou immédiates, qui tiennent à l'histoire, à la géopolitique, aux différences raciales et religieuses, aux nationalismes.

La région montagneuse des Chittagong-Hill-Tracts, au sud-est du Bangladesh, appartient aux contreforts himalayens qui marquent la limite entre ce pays, l'Etat indien du Tripura, à l'est, et la Birmanie, au sud-est. Jusqu'à la période coloniale récente, les populations d'origine diverse — indienne, sino-tibétaine, mongole — établies sur les marches des anciens royaumes ont été déracinées, ont fui ou se sont disséminées au gré des guerres ininterrompues que se livraient entre eux les rajahs de l'Assam et du Tripura, les sultans du Bengale, les conquérants arabes, les Portugais, les Britanniques et les Japonais. Il s'est ensuivi un mélange et une cohabitation de races, de cultures et de religions qu'opposent des antagonismes séculaires auxquels sont encore venu s'ajouter les incompatibilités entre les pouvoirs centralisateurs et les nationalismes dominants d'une part, et les minorités aux tendances autonomistes de l'autre.

Le problème arakanais est caractéristique de cette situation. Dès avant le XVe siècle, à partir de la région de Chittagong, l'islam avait pénétré le monde bouddhiste et établi une tête de pont en Arakan. De même, les souverains de ce royaume imposèrent à diverses reprises leur domination sur Chittagong avant d'être vaincus par le roi Bodapaya, qui annexa l'Arakan à la Birmanie en 1788.

A la suite de ces bouleversements, une communauté d'Arakanais qui avait fui au fil des guerres, les Moghs (minorité de type mongol, bouddhiste et de langue birmane), vint s'établir dans la région montagneuse des Chittagong-Hill-Tracts. L'administration britannique notait à ce sujet vers la fin du XVIIIe siècle : *« Entre 1797 et 1800, de trente mille à quarante mille Moghs émigrèrent d'Arakan vers Chittagong (...). Ils étaient si nombreux que des mesures d'aide furent décidées par le gouvernement pour les secourir. »* La gazette officielle de l'époque ajoutait : *« Beaucoup de fugitifs devinrent de paisibles cultivateurs, mais d'autres, confortés par leur nouvelle sécurité, en profitèrent pour harceler le gouvernement birman et pour lancer des raids sur son territoire. »* C'est là une situation qui n'est pas sans rappeler, à certains égards, celle des Rohingyas aujourd'hui.

Ces Moghs du Bangladesh sont environ une centaine de milliers. Ils ont gardé un attachement profond à leur culture et maintiennent des liens étroits avec leurs frères d'Arakan. Depuis des années, et plus particulièrement après la guerre d'indépendance du Pakistan-Oriental, en 1971, ils mènent avec le concours d'autres minorités « montagnardes » de la région une guérilla contre la pénétration des Bengalis de la plaine et la « campagne de pacification » des Bangladesh Rifles, force paramilitaire de Dacca.

On a ainsi, de part et d'autre d'une frontière internationale particulièrement perméable, un partage communautaire explosif. En effet, en Arakan, les musulmans d'origine bengalie constituent également une minorité menacée, d'ailleurs plus tournée vers Dacca et vers La Mecque que vers Rangoon. En l'absence de tout recensement officiel récent, les estimations concernant le partage ethnique en Arakan varient, selon les sources, du simple au double : pour les « maximalistes », les Rohingyas seraient un million et demi et les Moghs un million sept cent mille. Chacun, en revanche, souligne la haine qui oppose les deux communautés, et le gouvernement de Dacca a pris des mesures de sécurité dans les camps pour éviter que les Rohingyas ne soient tentés de se livrer à des représailles contre les bouddhistes de la région de Cox's Bazar.

Une vague de haine raciale et religieuse avait déjà ensanglanté l'Arakan en 1942, dans le laps de temps entre le départ des Britanniques et l'arrivée des troupes japonaises. Des massacres et des atrocités furent perpétrés contre les musulmans. Quelque deux cent mille d'entre eux se réfugièrent au Pakistan-Oriental après 1947 et émigrèrent peu à peu vers le Pakistan-Occidental et les pays du Proche-Orient.

Une haine tenace

Cette haine tenace a ses prolongements dans le langage populaire. Le terme Mogh signifie « pirate d'Arakan » et l'expression courante bengalie « mogher mulluk » (royaume des Moghs) est synonyme de « région sans foi ni loi ». De leur côté, les Birmans désignent les musulmans d'un qualificatif particulièrement péjoratif : « kaw taw », littéralement « maniaque sexuel ». Cependant, ces violences intercommunautaires ne suffisent pas à elles seules à expliquer l'exode massif des dernières semaines. Elles paraissent, en effet, s'être greffées sur une volonté politique délibérée des autorités de Rangoon qui auraient certainement été en mesure, si elles l'avaient voulu, de s'interposer et de prévenir la fuite de citoyens birmans, quelle que soit leur confession.

S'il s'agissait de refouler des milliers d'émigrants illégaux venus du Bangladesh surpeuplé comme l'affirme le gouvernement birman, n'existait-il pas de méthodes moins meurtrières pour le faire ? Les autorités de Rangoon connaissaient le contexte racial de l'Arakan. On se demande si elles ont lancé leur campagne en mesurant ses débordements prévisibles ou si l'opération « Ror Dragon » a totalement échappé à leur contrôle.

Sans doute existe-t-il d'autres motifs auxquels on souhaite, à Dacca comme à Rangoun, donner le moins possible de publicité. Le problème arakanais doit, en effet, être replacé dans le contexte de l'Union birmane (devenue République socialiste) périodiquement menacée, depuis sa création en 1948, par toute une série de rébellions, de plus en plus influencées par le P.C. birman, prochinois et contre lesquelles l'armée du général Ne Win est en guerre perpétuelle (*le Monde* des 28-29 mai).

Une succession de rébellions

De l'indépendance jusqu'à aujourd'hui, l'Arakan, isolé de la plaine centrale par une barrière montagneuse, a aussi été secoué par des mouvements autonomistes moghs et musulmans. Les Britanniques, avant d'accorder l'indépendance de la Birmanie, s'étaient engagés à favoriser la création d'Etat autonomes au sein de l'Union, véritable mosaïque ethnique et culturelle. La promesse fut quelque peu oubliée après 1948. C'est à cette époque qu'un mouvement séparatiste armé, les Mujahids, formé de musulmans de l'Arakan et de Pakistanais infiltrés, tous enflammés par la récente création de l'Etat islamique du Pakistan, commença à opérer dans la région. Le mouvement se fragmenta en bandes armées se livrant au pillage et aux trafics, et qui finirent par être réduites à merci en 1961 par l'armée birmane.

Mais les tendances séparatistes restaient fortes. En 1960, le premier ministre U Nu décidait la création d'Etats autonomes dont celui d'Arakan.

Cette politique devait provoquer sa perte. C'est en effet avant tout la crainte d'une dislocation de l'Union qui poussa le général Ne Win à le renverser et à mettre fin aux projets autonomistes. Depuis lors, les rébellions contre le pouvoir central n'ont fait que croître. Un réfugié, Mohamed Seydul Bashir, nous a affirmé que trois groupes d'opposition armée, dont il n'a su préciser ni la force ni les influences respectives, opéraient en Arakan : *« Les communistes du « Drapeau blanc »* (pro-chinois), *ceux du « Drapeau rouge »* (pro-soviétique) *et le Front de libération de l'Arakan constitué par les Moghs. L'armée,* a-t-il ajouté, *prenait prétexte du passage des communistes dans nos villages pour lancer des représailles contre les musulmans. »*

Il existe dans toute cette affaire un élément de taille dont il est difficile de s'entretenir avec les dirigeants de Dacca, mais qui a sans doute joué un rôle de catalyseur dans la politique de Rangoun à l'égard de la minorité musulmane. En février 1978, une douzaine de personnes accusées de complot et de tentative de sécession de l'Etat d'Arakan ont été jugées et condamnées par un tribunal de Rangoun. Plusieurs peines de mort ont été prononcées, notamment à l'encontre de deux officiels du régime : MM. Manh Ngwa Aung et Htain Lin, ce dernier, ancien membre du Parlement. Lors du procès, le procureur a déclaré : *« Si le complot avait réussi, l'Union birmane était menacée de désintégration »*.

De surcroît, les sécessionnistes ont été accusés d'avoir *« approché »* l'attaché militaire du Bangladesh à Rangoun en vue de se procurer des armes. Ce dernier a été rappelé à Dacca (*le Monde* du 25 février et des 3, 8 et 26 mai). De source bien informée dans cette capitale, on nous a déclaré qu'il y avait sans doute dans cette affaire une *« arab connection, comme aux Philippines »*. Ce propos semblait clairement impliquer la Libye.

Pour sa part, le secrétaire aux affaires étrangères, M. Husain, a souligné que l'attaché militaire n'était pas responsable des tentatives faites par des tiers pour le contacter, qu'il n'avait jamais été formellement accusé par le gouvernement birman de collusion avec les sécessionnistes et, enfin, qu'il n'y avait pas, selon lui, *« de relations entre cette affaire et l'exode des réfugiés »*.

Un autre point qui n'a pas été mentionné par les deux gouvernements dans leurs communiqués est la présence, dans les camps, de réfugiés Biharis — minorité d'Indiens musulmans qui avait émigré au Pakistan-Oriental après le partage des Indes britannique — qui avaient pris parti pour les Paskitanais pendant la guerre de 1971 et qui, par peur de représailles, avaient cherché refuge illégalement en Arakan (1). Selon le gouvernement de Dacca seize mille personnes avaient alors franchi la frontière et *« la plupart sont rentrées au Bangladesh après quelques mois »*. Selon d'autres sources, le chiffre des fugitifs serait supérieur à trente mille

C'est dans ce contexte particulièrement compliqué que s'étaient engagées entre le Bangladesh et la Birmanie des conversations dépassant le seul problème des réfugiés.

— (1) Après l'indépendance du Bangladesh, les Biharis qui avaient demandé leur rapatriement au Pakistan ont fait l'objet d'un interminable marchandage. Il en resterait de deux cent cinquante à quatre cent mille au Bangladesh. Une partie survit dans des camps à la charge du gouvernement.

● RECTIFICATIF. — A la suite d'une maladresse dans la manipulation du plomb, l'ordre des paragraphes du « chapeau » de page 1 du premier article de la série sur le Bangladesh, paru dans le journal daté 9-10 juillet, a été interverti. C'est le dernier alinéa qui venait en tête

Malaisie

LE FRONT GOUVERNEMENTAL REMPORTE LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Kuala-Lumpur (*Reuter, A.F.P.*). — Le Front national (gouvernemental) a remporté les élections législatives du samedi 8 juillet en Malaisie, malgré les progrès enregistrés par un mouvement d'opposition, le Parti d'action démocratique. Il a, d'ores et déjà, enlevé 94 des 114 sièges à pourvoir dans la péninsule malaise, pour un total de 154 dans l'ensemble du pays ; les résultats des Etats insulaires de Sabah et de Sarawak ne devant être connus que dans quelques jours.

Le Parti d'action démocratique, qui regroupe essentiellement des Malaisiens d'origine chinoise et indienne, minorités comptant respectivement 30 % et 10 % de la population, voit d'ores et déjà sa représentation parlementaire passer de 9 à 15 sièges. En revanche, le parti panislamique, conservateur et religieux, apparait comme le grand perdant de la consultation : son nombre de députés déjà élus tombant de 14 à 5 et son président ayant été battu.

Le Front national, dont c'est la cinquième victoire depuis l'indépendance, en 1957, groupe une dizaine de formations. La plus importante est l'Organisation nationale des Malais unis, parti du premier ministre, M. Datuk Hussein Onn, qui a été réélu. Il a été l'artisan, ces dernières années, d'une politique tendant à accroître le rôle de la majorité d'origine malaise dans l'économie dominée par la communauté chinoise. Celle-ci compte cependant des représentants au sein du parti gouvernemental.

DIPLOMATIE

M. Carter aurait décidé de maintenir un programme de missiles mobiles

De notre envoyé spécial

Washington. — Le président Carter aurait décidé d'annoncer officiellement aux Soviétiques qu'il envisage de multiplier le nombre des silos américains pour missiles intercontinentaux (I.C.B.M.). Le but de l'opération serait, tout en respectant le nombre de missiles (Minuteman et plus tard MX) prévu par les négociations SALT d'empêcher l'adversaire de savoir exactement où ils se trouvent. La conférence des chefs d'état-major est favorable à la construction de centaines de silos autour de ceux qui existent déjà dans les aires de lancement. Deux cents nouveaux missiles seraient ainsi dispersés parmi quatre mille sites de lancement. Ne pouvant déterminer dans quels silos se trouvent les missiles, les Soviétiques ne pourraient jamais être sûrs d'en détruire suffisamment au cours d'une attaque surprise pour ne pas risquer une riposte.

Les conseillers de M. Carter lui ont suggéré de demander au secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, d'informer les Soviétiques, mercredi et jeudi prochains, lorsqu'il rencontrera à Genève M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères. Une autre possibilité serait de confier cette tâche à M. Paul C. Warnke, le négociateur en chef américain, aux pourparlers SALT.

L'idée de ce système a été mise en avant, il y a déjà quelque temps, par M. Paul Nitze, qui Nixon pour les armements stratégiques. L'administration Carter espère ainsi désarmer les réticences de M. Nitze et d'autres experts concernant l'évolution actuelle des négociations. Le projet est également supposé plaire aux sénateurs les plus « durs », qui sont extrêmement désireux de voir les Etats-Unis disposer d'un système de missiles fiable dans les années 80. La Maison Blanche, quant à elle, a besoin d'un projet qu'elle puisse « vendre » au Congrès. Ce projet aurait l'avantage de coûter beaucoup moins qu'un autre qui l'a précédé et prévoyait de transporter les missiles en empruntant des tunnels. Les partisans de cette solution insistent encore sur le fait que missiles et lance-missiles devraient être le principal objet des négociations, et non les silos eux-mêmes. D'autres estiment en revanche que l'on risque d'alarmer les Soviétiques à un moment qui n'est peut-être pas bien choisi.

Plusieurs hauts fonctionnaires se sont déclarés certains que le budget de la défense pour l'année 1980 — qui sera soumis au Congrès en janvier prochain — comportera les fonds nécessaires au lancement du projet baptisé MAP (Multiple Aiming Points, ou points de lancement multiples). Pourtant, certains partisans et adversaires estiment que le système MAP ne sera peut-être jamais réellement mis en place, mais qu'il s'agit de faire accepter le recours éventuel à cette option. Le système MAP pose un problème de contrôle, puisque les deux pays se sont engagés à ne pas dissimuler leurs missiles aux satellites de surveillance adverses.

ALAIN-MARIE CARRON.

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LA VISITE DU PREMIER MINISTRE DANS LES ALPES-MARITIMES

M. Raymond Barre souligne les obstacles que rencontre sa campagne d'explication

« J'ai accepté une mission qui ne me donne aucune chance d'être populaire », déclarait M. Raymond Barre, le 30 septembre 1976, un mois après son installation à l'hôtel Matignon. Les événements lui ayant donné raison, le premier ministre réaffirme aujourd'hui qu'il n'entend pas se laisser « émouvoir » par les mécontentements que provoque sa politique économique. Invité à commenter le récent sondage de l'IFOP, faisant apparaître que 52% des personnes interrogées se déclarent plutôt mécontentes ou très mécontentes de son action (« le Monde » du 8 juillet), M. Raymond Barre a indiqué au cours de sa visite dans les Alpes-Maritimes qu'il attache peu d'importance à ce genre de consultation de l'opinion publique, d'autant moins qu'il « ne cherche pas, dit-il une fois de plus, à être populaire pour le plaisir d'être populaire ». Peu reconnaissant envers les grands moyens audio-visuels mis complaisamment à sa disposition, le chef du gouvernement estime, au demeurant, que « tout a été fait, par tous les moyens d'information et de persuasion », pour le dépeindre « comme le partisan d'un libéralisme effréné, le responsable d'une politique à visage inhumain, en premier ministre n'ayant aucune considération pour les problèmes de l'emploi, n'ayant qu'une idée, celle de faire monter les prix ».

A ceux qui, au sein même de la majorité, s'interrogent sur la crédibilité de sa politique et lui demandent de mieux expliquer celle-ci, M. Barre répond : « Expliquer ? Je ne fais que cela. Mais mes capacités d'explication et de persuation doivent franchir l'extraordinaire barrage constitué par le déferlement des promesses et la chevauchée des illusions. » Selon M. Barre, « les Français ne sont pas seulement courageux, mais raisonnables » et, « précisément parce qu'ils sont raisonnables, ils veulent comprendre (..), ils entendent savoir exactement ce qu'ils doivent faire et pourquoi ils doivent le faire ».

On ne pouvait mieux souligner l'insuccès que connait jusqu'à présent la campagne d'explication du premier ministre et l'incrédulité qu'elle rencontre, notamment chez les parlementaires gaullistes qui soutiennent sa politique sans l'approuver.

ALAIN ROLLAT.

De notre envoyé spécial

Nice. — M. Barre a terminé son voyage dans les Alpes-Maritimes en présidant, samedi après-midi, à Nice, sur l'invitation du conseil général, la cérémonie de pose de la première pierre du futur centre administratif départemental, qui regroupera près de l'aéroport les services de la préfecture et ceux de l'administration. En réponse aux allocutions de M. Jacques Médecin (P.R.), maire de la ville, député, et du préfet, le premier ministre a notamment annoncé de « nouvelles dispositions législatives ou réglementaires qui permettront un plus large accès de tous les administrés aux informations qui les concernent. Ainsi pourraient s'établir entre les citoyens et l'Etat des relations nouvelles, un climat nouveau, caractérisé par la transparence de l'information et par la notion d'engagement réciproque ». Le projet de loi d'orientation relative à la réforme des collectivités locales proposera un « renforcement du rôle du département en matière d'aide sociale, d'enseignement, de transports scolaires, de services d'incendie », a indiqué d'autre part M. Barre. Evoquant « l'aspiration à un nouveau type de relations sociales fondé sur la concertation, l'information et la communication », le premier ministre a souligné : « Toute la politique que je mène est fondée sur la conviction qu'on ne fait pas appel en vain à l'intelligence et à la bonne volonté des Français. (...) Nous parviendrons, j'en suis sûr, à résoudre les problèmes qui se posent à nous, en dépit des incertitudes, des revendications, des surenchères, de la morosité. »

Auparavant, M. Barre avait évoqué le récent sommet de Brême (lire page 30) lors d'une conférence de presse à Valbonne, mais la perspective de l'adhésion de l'Espagne à la C.E.E. « La présence de l'Espagne au sein de la Communauté donnera à la France méridionale un arrière-pays, un hinterland qui peut être extrêmement intéressant. Il ne faut pas prendre des attitudes de rétraction et de repli qui sont, en réalité, fondées sur une certaine inquiétude à l'égard de nous-mêmes. »

A propos de la situation du Liban, M. Barre a déclaré : « Nous souhaitons de tout notre cœur que le Liban puisse être sauvegardé dans son intégrité et son indépendance et qu'il puisse le plus rapidement possible recouvrer la paix. »

Valbonne : « Un effort exemplaire »

La visite du premier ministre dans les Alpes-Maritimes avait pour objet essentiel de dresser un premier bilan des activités du parc international de Valbonne-Sophia-Antipolis, dont la création, reconnue d'intérêt national en 1972, a débuté en 1974.

Exemplaire pour ce qui concerne la protection de l'environnement, le respect du site, la qualité de l'architecture et de l'urbanisme, cette opération vise à édifier sur un plateau de 2 400 hectares, s'étendant au nord-ouest d'Antibes, la « cité de la sagesse, de la science et des techniques » (le Monde du 24 novembre 1977).

La crise économique contrariant les prévisions d'implantations et de créations d'emplois établies à une époque de forte croissance, le premier ministre a assuré les membres du syndicat mixte pour l'aménagement et l'équipement de Valbonne (Symival) (1) du soutien indéfectible des pouvoirs publics. Après avoir visité le parc, M. Barre a présidé, samedi matin, une séance de travail au cours de laquelle il a notamment indiqué aux parlementaires du département et au comité directeur du Symival : « L'effort entrepris à Valbonne est exemplaire et correspond aux nécessités de la France de l'avenir. Par conséquent, il n'est pas question de le relâcher parce que nous traversons des difficultés. Au contraire, il nous faut l'encourager. Non seulement le gouvernement continuera à apporter le concours nécessaire, mais il veillera, sur le plan financier, à ce que l'équilibre de l'opération puisse être assuré. Je réaffirme solennellement l'actualité de la décision prise en 1972 et 1974 d'implanter à Valbonne un centre d'activités spécifiques industrielles et tertiatres de haut niveau et de portée internationale. »

Avant de confirmer plusieurs implantations nouvelles (le Monde daté 9-10 juillet), M. Barre a invité, toutefois, les promoteurs de l'opération à « ne pas confondre priorité et exclusivité ».

« Vous avez répondu à nos interrogations », a conclu M. Francis Palmero, sénateur (Union centriste), président du Symival.

En quittant le plateau de Valbonne, le premier ministre a fait une halte dans un camp forestier où vivent plusieurs familles d'anciens harkis et a bavardé pendant quelques instants avec plusieurs jeunes gens. A l'un d'eux, qui lui faisait part, en souriant, de la difficulté d'être chômeur à vingt et un ans, M. Barre a conseillé de ne « jamais désespérer ».

(1) Le Syndicat mixte pour l'aménagement et l'équipement de Valbonne a pour adhérents le département des Alpes - Maritimes, les communes d'Antibes, Biot, Mougins, Valbonne et Vallauris, ainsi que les chambres de commerce et d'agriculture.

Les agriculteurs rapatriés souhaitent être libérés du remboursement de leurs emprunts

De notre correspondant

Avignon. — En célébrant, ce dimanche 9 juillet, à Carpentras (Vaucluse), le dixième anniversaire de sa création, l'Union des comités de défense des agriculteurs rapatriés (U.C.D.A.R.), affiliée au RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), souhaitait prendre la mesure des avantages obtenus depuis les promesses faites par le président de la République, lors de sa venue dans cette ville, le 8 juillet 1977. Cette manifestation était présidée par M. Guy Forzy, réélu au poste de président national, et rassemblait les délégués de la plupart des départements méridionaux où les agriculteurs rapatriés se sont fixés en grand nombre.

De fait, un mois jour pour jour après son voyage en Provence, M. Valéry Giscard d'Estaing faisait prendre un arrêté concernant l'aménagement des dettes de réinstallation. Toutefois, ces dispositions légales ne satisfont qu'imparfaitement les rapatriés, qui demandent l'effacement des annuités de remboursement des prêts, compte tenu des charges financières qu'ils ont dû supporter, faute d'une rapide indemnisation. Certes, la loi réaménagée présente des aspects positifs, estime M. Forzy, mais l'U.C.D.A.R. souhaite une révision des barèmes de l'évaluation de ces indemnités. En outre, il conviendrait que les titres délivrés fussent aisément négociables et que les plafonds d'indemnisation soient réactualisés.

D'autre part, les responsables du RECOURS se sont réunis en présence de M. Maurice Charretier, député (U.D.F.) du Vaucluse, maire de Carpentras, qui s'est de nouveau prononcé pour un règlement définitif de l'ensemble des dossiers concernant les rapatriés. Un accord a été conclu avec M. Claude Laquière, secrétaire général du RECOURS, en vue d'élaborer un document traduisant l'ensemble des aspirations des rapatriés sur divers points techniques réglementaires ou législatifs (réévaluation de certains barèmes, cessibilité des titres, élargissement des ayants droit, indexation des titres, amnistie complète et étude des solutions globales à apporter aux rapatriés réinstallés toujours très menacés par d'incessantes poursuites).

CRÉATION D'UN FONDS DE SECOURS POUR LES FRANÇAIS VICTIMES, A L'ÉTRANGER, D'ÉVÉNEMENTS POLITIQUES.

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, vient d'annoncer la création d'un fonds particulier de secours afin de venir en aide aux Français victimes, à l'étranger, d'événements politiques tels que des actes de violence ou des emprisonnements arbitraires.

Entendu par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Stirn a indiqué que l'effort engagé en 1978 se poursuivrait l'an prochain et s'inscrirait dans le cadre du plan de cinq ans visant au redressement des moyens budgétaries du ministère des affaires étrangères.

A Salon-de-Provence

M. Jacques Chirac repousse les « fausses ouvertures politiques »

De notre correspondant régional

Marseille. — Le discours qu'a prononcé, le samedi 8 juillet, à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), M. Jacques Chirac, président du R.P.R., à l'occasion de la grande fête populaire régionale organisée par son Mouvement, peut se résumer par la réaffirmation d'un double refus : aux « fausses ouvertures politiques » en matière de politique intérieure, et à l'élargissement de la Communauté européenne.

L'ancien premier ministre, faisant écho aux propos que tenait presque au même moment M. Jean Lecanuet devant la convention nationale de l'U.D.F. à Paris, s'est déclaré « vigilant à l'égard de toutes les initiatives qui essaieraient de nous conduire vers je ne sais quelles fausses ouvertures politiques ». Il a ajouté : « Nous sommes naturellement ouverts, puisque nous sommes un rassemblement. En revanche, nous récusons tout ce qui est tactique partisane et qui a un relent affirmé de IVe République. » « On s'imagine sans doute, a-t-il poursuivi, que parce qu'on discute dans des couloirs plus ou moins cachés avec telle ou telle pseudo-personnalité politique généralement fatiguée, on fait progresser les affaires de la France. Nous n'avons pas besoin de ce type de ralliement. »

M. Chirac avait auparavant défini la place et le rôle du R.P.R. dans la majorité, en déclarant : « Certains tentent aujourd'hui de nous mettre dans l'embarras en disant que, lorsque nous approuvons quelque chose, nous nous alignons et nous disparaissons. Si, au contraire, nous faisons des réserves sur telle ou telle initiative du gouvernement, alors on nous accuse de nous comporter en opposants, de ne pas être loyaux dans la majorité, voire d'être agressifs (...) Le R.P.R. ne s'aligne pas plus qu'il ne cherche querelle. Il est seulement fidèle à lui-même (...) »

Après s'être prononcé une nouvelle fois pour une « véritable politique de relance économique » en regrettant, au passage, que l'on réponde aux suggestions du R.P.R. par des « mots d'esprit » au lieu d'engager le débat, et contre le scrutin à la proportionnelle, qui « paralyse toute capacité à diriger », M. Chirac a consacré le reste de son discours aux problèmes de l'Europe :

On ne peut faire l'Europe et l'élargir

M. Chirac a surtout pris position, à nouveau, de manière ferme, contre l'entrée éventuelle de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal dans la communauté européenne. « Il faut dire la vérité à l'opinion publique — a-t-il déclaré. On ne peut à la fois faire l'Europe et l'élargir (...) ou alors il faut indiquer clairement que l'on abandonne l'idée de l'Union européenne et que l'on revient à l'idée britannique des années 58-60 d'une large zone de libre-échange (...). Comment peut-on sérieusement envisagé — a-t-il ajouté — que l'Espagne puisse entrer dans le Marché commun sans créer une perturbation profonde et probablement définitive des structures de production agricole de la France du Sud ? C'est impossible ! (...). Même si l'on acceptait cette idée, cela ne marcherait pas. On devrait, à un moment ou à un autre, fermer les frontières en se mettant ainsi en contradiction avec la signature nationale. (...). Ce que nous souhaitons — conclu M. Chirac, — c'est une adhésion profonde à quelque chose de clairement défini, et non pas une adhésion imprécise et contestée à quelque chose d'ambigu. »

A son arrivée à Aix-en-Provence M. Chirac avait été accueilli par M. Alain Joissains, nouveau maire radical qui a ensuite participé au déjeuner. A Salon-de-Provence, le président du R.P.R. a été reçu par M. Jean Francou, maire et sénateur union centriste qui a évoqué « la part déterminante » prise par son hôte dans la victoire de la majorité.

UNE ÉLECTION CANTONALE

HAUTE-LOIRE : Le Puy (Sud-Ouest (2e tour) :

Inscr., 6 096 ; vot., 2 702 ; suffr. expr., 2 493. MM. André Reynaud, sans étiq., maire de Vals-près Le Puy, 1 358 voix, ELU ; Roger Fourneyron, U.D.F.-C.D.S., maire du Puy, 1 135 voix.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Jean Pradel, P.S., dont l'élection avait été invalidée par le Conseil d'Etat.

Au premier tour, M. Fourneyron n'avait obtenu que six voix d'avance sur M. Reynaud (852 contre 846 pour 2 518 suffrages exprimés), et il apparaissait que les électeurs de la commune de Vals-près-le-Puy se sentaient plus motivés que ceux d'une fraction de la ville du Puy, divisée en cinq cantons. Les résultats du second tour confirment cette tendance. Il est cependant malaisé d'en tirer un enseignement politique, car M. Reynaud, s'affirmant résolument sans étiquette, est connu pour ses sympathies majoritaires, ayant été le vainqueur aux élections municipales de Vals-près-le-Puy, en mars 1977, contre la liste de M. Pradel.

Les deux candidats de gauche du premier tour, MM. Francis Chazot (P.S.) et Paul Roux (P.C.), éliminés comme n'ayant pas atteint les 10 % des inscrits (avec respectivement 546 voix et 274 voix) avaient recommandé l'abstention ou le vote blanc.

La gauche a connu un recul sensible par rapport à 1976 : M. Pradel avait été élu au second tour en obtenant 1 987 voix contre 1 435 voix à M. Morison (P.R.) et 310 voix à M. Charra (P.C.) pour 3 742 suffrages exprimés.]

du Bangladesh

explosives

Malaisie

DIPLOMATIE

M. Carter aura ... programme

POLITIQUE

LE COMITÉ DIRECTEUR DU P.S.

M. Mitterrand : il faut que cesse au plus tôt cette rivalité de courants avoués ou non

Le comité directeur du parti socialiste qui a siégé le samedi 8 juillet à Paris a commencé ses travaux avec plus d'une heure de retard. Vers 16 heures, les membres de la minorité, qui depuis une heure attendaient l'ouverutre des débats, ont interrompu la réunion du courant majoritaire qui avait commencé le matin, pour protester contre ce retard. Ils ont fait remarquer que les dissensions au sein de la majorité du P.S. concernent l'ensemble du parti et que la discussion pouvait aussi bien continuer en présence de la minorité.

M. François Mitterrand, qui ne participait pas aux travaux de la majorité du P.S., est arrivé peu avant 16 h. 30 rue de l'Université, dans les locaux de l'Assemblée nationale où était réuni le comité directeur. Après un bref rapport d'activité de M. Mauroy, le premier secrétaire du P.S. a donné lecture d'une déclaration dans laquelle il souligne notamment :

« Ensemble depuis le congrès d'Epinay, nous avons bâti un nouveau et grand parti socialiste. Ensemble, nous en avons fait la première force de la gauche et, par le nombre de ses électeurs, la première formation politique du pays. Ensemble nous avons rendu l'espoir à des millions de Françaises et de Français et, d'abord, aux travailleurs (...). Je ne ferai pas le compte des initiatives et des déclarations de toutes sortes, souvent contradictoires et parfois polémiques, que des responsables du parti ont cru devoir multiplier depuis trop longtemps et plus particulièrement dès qu'on été connus les résultats du premier tour des élections législatives (...). Evitons cependant les jugements qui risqueraient d'être injustes et donc blessants. Ne nous contentons pas d'expliquer les manquements à notre règle par des oppositions de personnes et comprenons que, s'il en existe, comme dans toute société humaine, elles n'ont de sens qu'en tant qu'expression de réalités, de situations, de projets politiques. Nous saurons alors que c'est sur ce plan, qui requiert de notre part attention, exigence et scrupule, qu'il convient maintenant de se placer.

D'un type de civilisation à un autre

» Je poserai quelques questions simples. Par exemple : sommes-nous d'accord sur l'objectif que nous recherchons ? Il s'agit, à mon sens, de construire une société socialiste en France, ce qui suppose le passage d'un système économique et social à un autre, d'un type de civilisation à un autre, au prix de transitions que nos congrès ont pour charge de définir.

» Sommes-nous toujours d'accord sur la stratégie décidée à Epinay ? Il n'est pas inutile de rappeler qu'il s'agit de l'union de la gauche et, si cette expression a perdu de sa force en raison de l'attitude sectaire et destructrice des dirigeants communistes, de faire du parti socialiste le moteur de l'union des forces populaires qui, dans la lutte des classes à laquelle les contraint l'exploitation qu'elles subissent, traduiront en actes politiques la réalité sociale du front de classe qui les rassemble.

» Sommes-nous toujours d'accord sur les moyens de cette stratégie ? Il me paraît clair que le grand capital, maître des leviers de commande économiques et politiques, est et reste l'adversaire numéro un, qu'il n'y a pas de compromis possible avec lui. A partir de là, on comprend l'évidente nécessité de confier à la puissance publique la maîtrise du crédit et de réaliser l'appropriation sociale des grands moyens de production, là où se développent les tendances au monopole et où se créent les biens indispensables à la vie et à la sécurité de la nation. Si l'on veut mettre en œuvre le projet socialiste, on ne fera pas l'économie des nationalisations. Là où est la propriété, là est le pouvoir.

» Ainsi en sera-t-il pour les entreprises que le programme commun de la gauche a prévu de nationaliser. N'oublions pas que l'extension du secteur pubic est l'outil indispensable d'une planification qui, encadrant le fonctionnement du marché, ne saurait lui être subordonnée. Quant aux exigences nouvelles que propose la réalité (droits de la femme, expériences sociales, décentralisation, droit à la différence, écologie), loin de se substituer à l'acquis historique du combat socialiste, elles s'y ajoutent pour l'enrichir Cet acquis et ces réalités trouveront leur prolongement dans la prise de responsabilité directe de chacun, finalité du socialisme autogestionnaire.

La dimension internationale du socialisme

» Sommes-nous toujours d'accord sur la dimension internationale du socialisme ? Dans l'immédiat, cette question s'applique aux décisions à prendre sur l'Europe. Mais si le parti a déjà fait choix de participer pleinement aux institutions de la Communauté, il convient d'en préciser les conditions : tout le traité de Rome et rien que le traité. De même, pour ce qui concerne son élargissement, il est bon de rappeler que l'approbation donnée à l'adhésion politique des trois Etats demandeurs ne peut se passer de strictes garanties économiques et techniques, ni d'un échéancier précis, afin de préserver les intérêts de notre pays et des populations les plus directement exposées à la libération des échanges. Je n'insisterai pas sur notre volonté de bâtir l'Europe des travailleurs au lieu et place de l'Europe du capital et d'assumer son indépendance face à l'impérialisme. C'est autour de ces lignes d'action, chers camarades, que doit se raffermir l'unité du parti. »

» Quant à la majorité du parti, je ne souhaite pas qu'elle se réduise, je ne souhaite pas qu'elle se maintienne, je souhaite qu'elle s'élargisse. D'une façon générale, et ceci vaut pour tous, il faut que cesse au plus tôt cette rivalité de courants avoués ou non, déterminés une fois pour toutes, et qui constituent en fait autant de partis dans un même parti que chacun tend à dominer dans l'intention, que je crois sincère, de le servir, mais que tous affaiblissent. Cette situation n'est pas seulement contraire à nos statuts, qui interdisent toute « tendance organisée », mais aussi à la volonté profonde des militants qui s'inquiètent, parfois se désespèrent (...).

» L'idée d'avancer le congrès a été proposée. Si les éléments d'un large accord n'étaient pas réunis ou s'ils n'étaient pas, par la suite, respectés, en qualité de premier secrétaire du parti, garant de son unité et de sa ligne politique, je demanderais alors au comité directeur d'engager immédiatement les procédures de convocation du congrès ordinaire. (..)

» Sur le plan de notre vie interne, la plupart d'entre nous désirent que des améliorations interviennent. A cet égard notre récente convention nationale a déjà fixé bon nombre de points à débattre. Sans anticiper sur les conclusions de nos instances qualifiées, je pense que le choix des responsables du parti doit procéder le plus directement possible du suffrage des militants et que toutes les régions doivent être, selon des modalités à préciser, représentées au comité directeur national. De même j'insiste vivement pour que la place des femmes dans nos institutions et dans notre représentation extérieure soit accrue. (...)

» Contrairement à l'opinion entretenue non seulement par la propagande du pouvoir mais aussi par une fraction de la presse qui se réclame de la gauche, les forces populaires peuvent et doivent emporter aussi bien l'élection présidentielle de 1981 que les élections législatives qui suivront. Cela dépend d'elles et d'elles seules. »

Congrès en 1979

M. Gaston Defferre exprime alors aussitôt son accord avec la déclaration de M. Mitterrand et estime que tous les socialistes doivent être unanimes dans leur approbation de ce texte.

Le maire de Marseille déclare : *« Ce texte peut être pris en considération comme base d'accord pour déterminer l'avenir du parti. »* Il est donc inutile, à son avis, de *« s'engager dans une procédure d'anticipation du congrès »*.

M. Pierre Mauroy souligne à son tour qu'il juge la déclaration positive. *« Le climat de ces dernières semaines a été très pénible,* explique-t-il. *La déclaration de François Mitterrand se situe au-dessus des courants et reprend ce qui est à la base de notre rassemblement. Qui peut ne pas souscrire à tout ce qui est dit dans cette déclaration ? Pour ma part, je souscris à chaque ligne du texte du premier secrétaire. »*

M. Michel Rocard, quant à lui, souligne que tout le monde au sein du P.S. est d'accord avec les principes énoncés, mais que les problèmes se trouvent posés au niveau de leur mise en œuvre. *« Ce n'est pas la ligne d'Epinay qui est en cause, mais les modalités d'application »,* note-t-il. Concernant précisément les difficultés qu'il y avait eu dans le passé au sujet de cette application, M. Rocard énumère le secteur public planification, la régionalisation, l'Europe. Après avoir fait remarquer qu'il a, lui aussi, l' *« habitude de la discipline »*, il rappelle : *« Personne, notamment pas moi, n'a jamais mis en cause la personne et la fonction du premier secrétaire. Je suis trop attaché à la ligne du parti. »*

Le premier secrétaire a, lui aussi, admis que les principes rappelés sont d'une grande « banalité », formule reprise et soulignée, au nom de la minorité, par M. Pierre Guidoni, député de l'Aude. Si les porte-parole du CERES soulignent que *« rien ne les choque »* dans le texte de M. Mitterrand, ils estiment que cette déclaration *« ne règle pas tous les problèmes »* et que *« les choses doivent se passer dans la clarté »*.

Une majorité se dégage néanmoins au sein du comité directeur pour maintenir le congrès à la date prévue, c'est-à-dire au printemps 1979. Un texte déposé par le CERES et demandant que les assises soient convoquées avant février 1979 est en effet repoussé par soixante-huit voix contre vingt-huit et cinq abstentions. Mme Nicole Questiaux, élue sur la liste du courant majoritaire, a, sur ce point, voté avec la minorité.

Un désaccord sur l'Europe

Au nom de la clarification souhaitée par le CERES, M. Jean-Pierre Chevènement réclame qu'un large débat s'instaure sur l'Europe au sein du parti. Le comité directeur approuve, par soixante et onze voix contre vingt-huit, à la fois la déclaration des P.S. de la C.E.E. adoptée à Bruxelles et un texte du P.S. français dans lequel on peut notamment lire :

« Les pays européens auront-ils le sursaut nécessaire pour résister aux pressions américaines et pour proposer une organisation mondiale plus équitable et plus efficace, où les pays pauvres auraient leur place et pourraient enfin se développer, selon leurs propres finalités et en toute indépendance ? »

Le P.S. critique l'évolution de la C.E.E. et note que *« la Communauté, qui a plus œuvré pour le libre-échange que pour les politiques communes, notamment en matière régionale et sociale, n'a su dominer ni les grandes sociétés multinationales ni les désordres du capitalisme »* et *« ne s'est pas réellement ouverte aux travailleurs et à leurs organisations syndicales »*. Il poursuit : *« Cette évolution critiquable, les socialistes français entendent l'inverser, notamment par la maîtrise de l'économie, par la planification et le contrôle des multinationales, par une politique d'ensemble de l'emploi et du travail à la dimension des problèmes actuels du chômage, par l'accès des travailleurs au contrôle du pouvoir économique. (...) En agissant ainsi, le parti socialiste n'ignore pas que l'essentiel de la bataille pour le socialisme se joue encore à l'échelon des nations. (..) L'Europe peut offrir aux pays de l'Europe du Sud un point d'appui pour la consolidation et l'approfondissement de ces jeunes démocraties. Elle doit cependant prendre toutes les précautions et tous les délais nécessaires pour que l'entrée de ces trois pays dans la Communauté tienne compte des intérêts légitimes de toutes les parties en cause. Car le parti socialiste ne saurait admettre que l'élargissement aggrave les difficultés économiques de certaines régions et de certaines productions françaises. »*

Pour ce qui concerne l'élargissement de la C.E.E., à l'unanimité moins une voix, le comité directeur adopte, en outre, un texte qui précise :

« M. Giscard d'Estaing, lors de son voyage à Madrid, a pris des engagements hâtifs, sans consultation du Parlement. Le parti socialiste mesure les dangers que l'adhésion éventuelle de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce présente pour notre économie et notamment pour l'ensemble de l'agriculture méridionale. Il réserve son accord définitif à l'adhésion de ces pays à la Communauté, à l'adoption de politiques de protection des producteurs français, des modalités d'application et d'un échéancier de périodes transitoires, qui sont un préalable à la signature des traités d'adhésion. »

Le CERES s'est opposé, sans succès, à la ratification de la déclaration des P.S. de la C.E.E. Il considère, en effet, ce texte comme *« totalement dépourvu de tout caractère socialiste »*.

Enfin, le comité directeur a mis au point le questionnaire qui sera adressé aux fédérations départementales du P.S. pour servir de base à la discussion du « projet socialiste ». Il a également décidé, après avoir entendu un rapport de M. Pierre Mauroy sur l'etat des travaux de la commission sur le règlement intérieur, de renvoyer à la rentrée la discussion sur ce problème.

Le premier secrétaire préserve l'unité du parti

(Suite de la première page.)

Ce phénomène s'explique notamment par le fait que la prochaine échéance électorale majeure que devra affronter le P.S. sera fortement personnalisée puisqu'il s'agit de l'élection présidentielle de 1981. M. François Mitterrand peut-il être une troisième fois candidat ? Si, par hypothèse, le premier secrétaire annonçait d'ores et déjà son intention de ne pas briguer un tel mandat, il sait que s'ouvrirait presque automatiquement un processus de succession qui ne tarderait pas à l'écarter de la direction du P.S.

Cette situation a fait naître au sein de l'état-major socialiste un climat de tension et de suspicion ; chaque déclaration, chaque initiative étant le plus souvent jugées en fonction de cette succession éventuelle. Le débat d'idées se trouve dès lors ramené le plus souvent à un simple instrument tactique dans le cadre de cet affrontement fortement personnalisé.

Ainsi, dès le 19 mars, M. Mitterrand prenait comme une atteinte à son autorité l'intervention à la télévision de M. Michel Rocard, qui était, il est vrai, apparu comme le véritable porte-parole du courant socialiste. Le premier secrétaire s'est en conséquence appliqué à réaffirmer son autoriété, en particulier en contrôlant de plus près son l'appareil, tandis que ses collaborateurs, et notamment M. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, s'attachaient à réfuter les idées de M. Rocard taxées de « réformisme ».

Cette reprise en main s'est effectuée dans des conditions telles qu'elle n'a pas tardé à inquiéter M. Pierre Mauroy. Le maire de Lille pouvait craindre que le processus visant à « marginaliser » M. Rocard ne lui fût, dans un premier temps, appliqué. La « contribution » publiée par trente dirigeants socialistes proches du premier secrétaire a servi de détonateur et a décidé le maire de Lille à élever le ton.

Constatant, au cours des réunions du secrétariat national du P.S., mercredi 5 et vendredi 7 juillet, l'éclatement de la majorité avec laquelle il dirige la formation socialiste depuis 1975, M. François Mitterrand s'est abstenu de participer, samedi matin, à la réunion du courant majoritaire du comité directeur du P.S. Il évitait ainsi, avec habileté, d'avoir à se mêler plus étroitement aux luttes des « sous-courants » de cette majorité et il a pu, l'après-midi, devant l'ensemble du comité directeur, se poser en rassembleur, sinon en arbitre.

Pour obtenir une cessation des hostilités, le premier secrétaire a su récupérer une partie des revendications avancées par le maire de Lille. Conformément au souhait de M. Mauroy, il accepte d'une part le maintien de M. Michel Rocard dans la majorité du P.S., d'autre part il préconise son élargissement, c'est-à-dire le retour du CERES au sein du secrétariat national. En outre, dans sa déclaration, le premier secrétaire s'est abstenu de toute référence à la « contribution des trente » alors qu'il avait défendu ce texte lors des réunions du secrétariat du parti.

En contrepartie, M. Pierre Mauroy a renoncé à demander un vote, dans le cadre du courant majoritaire du P.S., sur sa proposition de créer un groupe de travail chargé d'élaborer une déclaration ressoudant cette majorité ou faisant clairement apparaître les divergences politiques. Un tel vote, qui aurait sans doute vu converger les voix des partisans de MM. Mauroy et Rocard, eût risqué de mettre en minorité les proches du premier secrétaire, ce qui n'eût pas manqué de rejaillir sur M. Mitterrand lui-même.

Quatre courants

Avant que le député de la Nièvre n'apaise, au moins provisoirement, les passions, le débat qui s'était déroulé au sein du secrétariat national s'est trouvé réédité au sein du courant majoritaire du P.S. Les membres de la direction ont, en effet, été pratiquement seuls à s'exprimer. Au cours de la discussion, MM. Taddei, Le Garrec, Martinet, ont critiqué sévèrement les proches du premier secrétaire. M. Martinet leur a, par exemple, reproché de concentrer, par simple ambition, leurs attaques sur M. Rocard, le député des Yvelines apparaissant dangereux parce que brillant. M. Joxe s'est vivement élevé contre une telle interprétation. Quant à M. Poperen, il a, lui aussi, insisté sur le fait que les divergences avec M. Rocard sont politiques et portent sur des questions comme le SMIC, l'économie de marché et les nationalisations. Le député du Rhône a, en outre, reproché à M. Mauroy de n'avoir pas su, depuis les élections, organiser la riposte du P.S. face aux attaques dont le parti est l'objet, ni réagir, par exemple, au lancement au sein du P.S. d'un courant féministe. M. Louis Mermaz, quant à lui, a relevé, pour s'en inquiéter, que les chemins de MM. Rocard et Mauroy se croisent de plus en plus souvent.

Le maire de Lille a, de son côté, dénoncé la mainmise sur l'appareil du parti des proches du premier secrétaire, en citant comme exemple le secteur « entreprises ». Il s'est également étonné d'avoir appris en assistant à la dernière conférence de presse de M. Mitterrand que le P.S. compte lancer un quotidien, alors qu'un tel projet n'avait jamais été délibéré par la direction du P.S.

Le parti socialiste apparaît donc plus nettement que jamais divisé en quatre courants de forces sensiblement équivalentes. Il s'agit, du côté de la majorité, des amis de M. Mitterrand, de M. Mauroy et de M. Rocard ; du côté de la minorité, du CERES. Le premier secrétaire a pu prouver que son poids au sein du P.S. demeure suffisamment décisif pour que chacun hésite à l'affronter directement : en vérité, la tension était montée si haut que la poursuite de la controverse risquait de menacer l'unité du parti.

Le congrès va donc être préparé dès la rentrée dans la perspective d'une solution d'unanimité, mais il fort probable que les divergences apparues resurgiront. Nombreux sont les responsables qui demeurent décidés à obtenir des clarifications, et donc à officialiser les clivages que le premier secrétaire s'est employé à masquer.

THIERRY PFISTER.

● *Le mouvement Temps nouveaux,* qu'animent notamment Mme Odette Thibault, maître de recherches au C.N.R.S., M. Théodore Monod, de l'Institut, et MM. Henri Laborit et Haroun Tazieff, a lancé aux partis de gauche, le dimanche 9 juillet, un appel dans lequel il leur demande de *« mettre un terme à leurs sordides luttes intérieures, qui se compliquent ou se résorbent selon les scénarios de mauvaises comédies, et de s'attacher enfin aux vrais problèmes concernant les Français de ce temps, auxquels il entend s'attacher avec eux s'ils le veulent »*.

★ Temps nouveaux, 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine.

● *M. Alain Jeunet,* responsable de « Radio-Mirabelle », station libre émettant dans la région de Nancy, a annoncé, le samedi 8 juillet, qu'il sera candidat à l'élection législative partielle provoquée, dans la première circonscription de Meurthe-et-Moselle, par l'annulation de l'élection, le 19 mai dernier, de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber (U.D.F.), président du parti radical.

« L'HUMANITÉ » : le front de classes prôné par le P.S. inclut l'U.D.F.

René Andrieu écrit dans *l'Humanité* du 10 juillet, à propos des travaux du comité directeur du P.S. et de la première convention nationale de l'U.D.F. :

« En somme, chez les socialistes comme chez les giscardiens, on note la volonté de masquer une politique de droite sous une phrase de gauche. François Mitterrand est peu fondé à se réclamer de la construction du socialisme et du passage d'un système économique et social à un autre, alors que dans la pratique il a refusé le minimum des nationalisations nécessaires qui aurait permis, sinon de construire une société socialiste, du moins de faire un pas vers sa construction.

» Mais c'est sur le problème européen qu'apparaît le plus clairement la vanité du discours de gauche. « Sommes-nous toujours » d'accord sur la dimension nationale du socialisme ? *a déclaré François Mitterrand.* Dans l'immédiat, cette question s'applique aux décisions à prendre sur » l'Europe. » *Or sa position est la même que celle de M. Schmidt qui est la même que celle de M. Giscard d'Estaing. Dans ce domaine donc, le front de classes prôné par le parti socialiste inclut les hommes de l'U.D.F. Et Et aussi le R.P.R., puisque celui-ci, malgré ses protestations verbales contre l'élargissement du Marché commun réaffirme, comme M. Guéna l'a fait hier, sa fidélité à la majorité gouvernementale. »*

La Réunion et l'O.U.A.

M. Debré demande aux Réunionnais de boycotter Madagascar et Maurice

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — M. Michel Debré, député R.P.R. de la première circonscription de la Réunion, a appelé, mercredi 5 juillet, les Réunionnais à boycotter Madagascar et Maurice pendant leurs vacances, afin de protester contre la récente prise de position du comité de libération de l'O.U.A., qui demandait l'indépendance de l'île. A St-Denis, devant le congrès départemental du R.P.R., l'ancien premier ministre du général de Gaulle a exhorté les Réunionnais à agir avec *« fermeté »* et de *« façon habile »*, face aux revendications africaines. Il a déclaré : *« L'aide que fournit la France à Maurice est moins importante que ce que dépensent les vingt-huit mille à trente mille Réunionnais qui vont chaque année passer leurs vacances à Maurice En six mois, Maurice capitulera si les Réunionnais n'y vont plus. »* M. Debré a proposé aussi de boycotter les avions d'Air Madagascar, que les habitants du département d'outre-mer français contribuent très largement à remplir.

Selon M. Michel Debré, ces mesures de rétorsion devront être immédiatement appliquées si, le 8 juillet, l'Organisation de l'unité africaine, réunie à Khartoum, adopte le texte proposé par son comité de libération le 21 juin, à Dar-es-Salaam.

Soulevant aussi le cas du Zaïre et du Tchad, qui sont militairement aidés par la France, M. Debré a affirmé, dans une interview publiée par *le Journal de l'île de la Réunion* : *« Ma position sera nette : soit par une proposition de loi, soit au moment de l'étude du budget de la coopération, je demanderai que soit supprimée la totalité des crédits à l'égard des Etats qui prennent position contre le département de la Réunion, c'est-à-dire la France. »*

Ces propos, tenus deux jours avant la réunion de Khartoum, ont soulevé dès jeudi de vives réactions à Maurice, où le journal indépendant *le Mauricien* s'est élevé contre *« l'inacceptable et scandaleuse prise de position de M. Debré, qui est susceptible de nuire aux bonnes relations entre les îles sœurs »*.

Il est vraisemblable que les déclarations de M. Debré vont aggraver le climat de suspicion, si ce n'est d'hostilité à l'égard de la France, qui règne dans la région sud-ouest de l'océan Indien, depuis le coup d'Etat pro-français des Comores, réalisé avec l'aide de Bob Denard et de ses mercenaires. Aux Seychelles comme à Madagascar, on se montre préoccupé par la présence dans la région de ces spécialistes de la « déstabilisation », et c'est avec inquiétude que l'on se souvient que quatre mille cinq cents soldats français sont stationnés à la Réunion et que la flotte française reste la première de l'océan Indien.

Ce n'est donc pas par hasard si la demande d'indépendance formulée pour la Réunion a été faite après les récentes interventions françaises en Afrique et les réunions qui ont rassemblé en avril à Mahé (Seychelles) et en mai à Tananarive, les partis progressistes de l'océan Indien et d'Afrique.

Reste sous-jacent le problème de savoir si les Réunionnais sont prêts à exiger l'indépendance. Du côté de la majorité, dont sont issus les trois députés de l'île, on se range très largement derrière les positions de M. Michel Debré, et si, à gauche (parti communiste réunionnais, P.S., M.R.G.), il apparaît qu'on est unanime à réclamer une véritable décolonisation économique et politique de la Réunion, on précise bien qu'il n'est pas question d'abandonner le cadre de la République française.

MAURICE BOTBOL.

A LA CONVENTION NATIONALE DE L'U.D.F.

Le débat sur l'avenir de l'alliance est éludé

Les organisateurs de la première conventions nationales de l'U.D.F. ont été quelque peu surpris : ils attendaient un millier de participants, il en vint près du double, et les locaux loués pour la manifestation se révélèrent tropt exigus. Ce fait témoigne, d'une part, que l'Union pour la démocratie française bénéficie d'un courant favorable dans l'opinion modérée et centriste et, d'autre part, que son degré d'organisation dans les départements est encore loin de ce qu'il devrait être : en principe, les délégués à une convention nationale sont dûment mandatés par les fédérations et leur nombre devrait être facilement prévisible...

Ces délégués — centristes, giscardiens, radicaux, démocrates-sociaux, — on aurait aimé les entendre un peu plus : comme on les avait entendus lors de la première journée d'étude, le 22 juin, à l'assemblée nationale. Seulement, voilà : à cette occasion, les militants avaient manifesté fort clairement de l'inquiétude, exprimé des exigences et formulé bon nombre de critiques à l'égard du gouvernement. Au point que l'Hôtel Matignon avait laissé paraître, dit-on, une certaine irritation. Faut-il trouver là la raison du relatif silence de la « base » au cours de la convention de samedi ? Une « base » réduite à des temps de parole parcimonieux, parlant de la salle grâce à des micros baladeurs, alors que la tribune était réservée, sans limitation de temps, aux dirigeants nationaux et aux ministres. Un véritable défilé de ministres, dont certains s'employèrent plus à justifier la politique qu'ils conduisent dans leurs secteurs qu'à traiter du sujet du jour : l'avenir de l'U.D.F.

Résultat : le véritable débat fut occulté. On ne sait pas au juste ce que souhaitent les adhérents de l'Union pour la démocratie française ; s'ils sont nombreux à espérer une fusion à terme du P.R., du C.D.S. et du parti radical, ou s'ils demeurent, dans leur majorité, attachés à l'autonomie de leurs formations respectives. Certes, on n'ignore plus que les appareils des dites formations sont très réservés à l'égard de la thèse fusionniste, que M. Jean Lecanuet, en revanche, envisage clairement la transformation d'une « U.D.F.-Fédération » en un « Mouvement U.D.F. », que les nouveaux adhérents — les « adhérents directs » — sont plutôt favorables à la naissance d'un unique parti.

Mais tout cela, en gros, on le savait déjà, et on n'en sait pas plus. Les dirigeants ont manqué l'occasion d'un véritable débat sur ce sujet. Débat qui aurait été d'autant plus intéressant que, à la vérité, on ignore encore ce qu'est l'U.D.F., même si, incontestablement, elle existe. Lors de manifestations comme celles du 22 juin ou du 8 juillet, l'assistance ne ressemblait ni à celle des congrès radicaux ni à celles des conventions centristes ou giscardiennes.

Pour comprendre ce genre de phénomène ou le canaliser, peut-être faut-il courir le risque d'entendre quelques vérités, sans doute faut-il admettre qu'une collectivité se soude plus aisément dans la contestation que dans l'approbation, et ne pas craindre de faire quelques pas vers l'inconnu (et la démocratie). Les représentants de l'U.D.F. au gouvernement ne semblent pas prêts pour ce genre d'aventure. Les responsables de la formation ont, pour leur part, préféré organiser une « grand-messe ».

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Ouverte samedi matin 8 juillet, à 9 heures, devant un peu plus d'un millier de personnes, la première convention nationale de l'U.D.F. a connu l'affluence. Les participants étaient près de deux mille en fin de matinée et l'après-midi. Les salons loués du sous-sol de l'hôtel Méridien de Paris se révélèrent trop petits pour les accueillir confortablement.

Au cours de la séance du matin, présidée par M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., puis par Mme Françoise Giroud, vice-présidente du parti radical, les délégués ont entendu notamment les interventions de MM. Roger Chinaud, président du groupe parlementaire de l'U.D.F., Michel Pinton, délégué général de la formation, Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État, ancien secrétaire général du P.R., de Mme Christiane Scrivener, secrétaire général adjoint du P.R., et de MM. Didier Bariani, secrétaire général du parti radical, André Diligent, secrétaire général du C.D.S., Georges Donnez (M.D.S.F.) (*le Monde* daté 9-10 juillet).

Un militant du parti socialiste démocrate était venu apporter le salut de M. Eric Hintermann, secrétaire général de cette formation. M. André Diligent avait pris fermement position en faveur du maintien de la spécificité des partis rassemblés au sein de l'U.D.F.

Samedi après-midi, la séance est présidée par M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain. On entend successivement M. Jean-Pierre Fourcade (P.R.), président des clubs Perspectives et Réalités, qui estime que les orientations économiques du gouvernement « *exigent du temps et des explications claires* » et qui demande que « *de nouvelles actions nettement plus amples soient entreprises à la rentrée* » ; M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'État auprès du ministre de l'industrie, qui plaide en faveur d'une « *politique de double redéploiement industriel* » ; M. Jacques Barrot (C.D.S.), ministre du commerce et de l'artisanat, qui souligne que « *les commerçants et les artisans sont au carrefour de la tradition et de l'avenir de la démocratie française* ».

(1) *L'E.C.U. est l'unité de compte européenne (European Currency Unit).*

UN MESSAGE AU CHEF DE L'ÉTAT

Au terme de la première convention nationale de l'U.D.F., les délégués ont adressé au chef de l'État un « message de confiance, d'attachement et de soutien ». *On lit dans ce texte :* « La journée qui s'achève a témoigné du désir des formations politiques constitutives de l'U.D.F. d'apporter tout leur patrimoine d'idées, de générosité et de militantisme à la consolidation du mouvement, et notamment à son élargissement vers ces millions de Françaises et de Français qui souhaitent exprimer directement leur appui à votre action. La convention nationale a aussi manifesté la volonté unanime du mouvement de réaliser l'unité des Françaises et des Français sur cette société de progrès, de justice et de responsabilité qui est votre ambition pour la France et la finalité de notre combat. »

UN OUVRIER : Monsieur Barre, nous ne vous comprenons pas !

Après M. Corentin Calvez, membre du Conseil économique et social, M. Philippe Robert (U.D.F., Gard), ouvrier, déclare : « *L'U.D.F. ne doit pas être une simple addition de notables. Il faut qu'on puisse y voir des jeunes, des ouvriers, des visages nouveaux (...). Il faut des réformes. Arrêtez les saisies. Arrêtez les coupures de courant ! M. Barre, nous ne comprenons pas quand vous parlez d'économie, quand vous parlez du « serpent », de l'E.C.U.* (1) *de l'inflation. Parlez-nous simplement. Parlez de manière que l'ouvrier comprenne !* » L'orateur est bruyamment applaudi.

M. René Monory (C.D.S.), ministre de l'économie, affirme : « *Le gouvernement ne peut pas faire une autre politique que celle qu'il conduit actuellement. Il n'y a pas d'autre direction à prendre (...). Un parti comme l'U.D.F. doit être hostile à une relance aveugle et globale qui compromettrait nos équilibres principaux.* »

Prennent ensuite la parole : M. Jean-François Deniau (P.R.), ministre du commerce extérieur, qui présente une communication sur l'Europe, MM. Philippe Robert (U.D.F., Gard), Raphaël Rialland (C.D.S., Loire-Atlantique), Jacques Soustelle (U.D.F., Rhône), Olivier Stirn, vice-président du parti radical, Constantin *Lougovoy* (clubs Perspectives et Réalités), Mme Sylvie de Sénancy (C.D.S., Meurthe-et-Moselle).

M. LECANUET : de l'U.D.F.-fédération au mouvement U.D.F.

M. Jean Lecanuet, président du C.D.S., président du conseil de l'U.D.F., prononce le discours de clôture. Il déclare notamment, à propos des grands courants de la vie politique française : « *Sur notre droite, le R.P.R. a donné une expression nouvelle au courant nationaliste et autoritaire. Il traduit une constante de l'opinion française, non dépourvue d'enracinement populaire. Son amplitude peut varier, mais non sa réalité. Mais il est devenu autre chose et moins que le gaullisme, qui appartient désormais à l'histoire. Chaque jour qui passe rend plus aléatoire le droit pour quiconque, partisan ou adversaire, de l'invoquer au bénéfice de ses déclarations.* »

Le président de l'Union pour la démocratie française déclare ensuite : « *Avec la création de l'U.D.F., nous prenons un tournant historique dont je mesure qu'il n'est pas exempt de risques, car nous gardons, il est vrai, enfouis dans les profondeurs de notre inconscient collectif des habitudes fractionnelles, un goût pour la discorde et la division atavique de nos tendances (...).*

» *L'appel de l'opinion incite nos formations à accepter, avec détermination, toute évolution de l'U.D.F. vers plus de cohésion et d'influence. Sans doute, chacun des partis constitutifs du mouvement manifeste-t-il la volonté de garder sa personnalité, ses structures, son patrimoine d'idées. C'est un sentiment que je comprends. Mais je crois aussi que le terme de notre démarche sera l'apparition, d'ici trois ans, peut-être d'un grand mouvement fortement unitaire et structuré, qui sera le dépositaire naturel et influent de cette triple tradition, libérale, démocrate et sociale à laquelle les uns et les autres nous appartenons, au-delà de nos nuances légitimes. Par ailleurs, je suis convaincu que dans un large mouvement dont le respect du pluralisme des idées constitue l'un des principes directeurs, chaque famille de pensées trouvera à s'organiser par la suite en un courant qui perpétuera de manière vivante l'héritage philosophique et moral qui est le sien.*

» *Mais soyons raisonnables et réalistes, cet objectif doit être atteint au terme d'une démarche pragmatique et patiente dont les étapes seront franchies par des habitudes accrues de travail en commun et par une volonté partagée de ne plus agir indépendamment, mais en pratiquant une réelle concertation dans le cadre de la fédération qui existe déjà.*

» *L'U.D.F.-fédération peut et doit devenir progressivement le mouvement U.D.F., comptable devant l'opinion du devenir de « Démocratie française », et dont le candidat aux élections présidentielles de 1981 sera naturellement Valéry Giscard d'Estaing.* »

A propos de l'ouverture, l'orateur déclare : « *Les socialistes français tireront, tôt ou tard, les conclusions de cette situation. Ils sont porteurs d'attentes politiques et sociales avec lesquelles un certain nombre de convergences sont possibles. Il n'est donc pas question de débaucher les hommes ou des tendances, il suffit de laisser aller à son terme la réflexion que la rupture de l'union de la gauche suggère au parti socialiste. Il s'agit de savoir si les socialistes acceptent la perspective de s'exclure longtemps encore de la conduite des affaires de la France ou s'ils aspirent réellement à voir une partie de leurs aspirations prises en compte et concrétisée avec leur concours actif. C'est le problème de l'ouverture. Il se confond avec l'aspiration à une plus grande unité nationale dans la conduite du pays.* »

Après avoir indiqué à propos de l'emploi : « *Je dois dire au gouvernement qu'il ne nous paraît pas avoir épuisé tous les moyens dont il dispose pour y faire face, sans relancer pour autant l'inflation. Cette réserve, qui traduit les sentiments de nos militants, pour importante qu'elle soit, ne saurait altérer la confiance que nous donnons au premier ministre et à son gouvernement* », M. Leca-

● *Le président de la République* a regagné Paris le dimanche 9 juillet dans la soirée, après avoir passé le week-end en famille au fort de Brégançon (Var).

● *M. Francis Palmero*, sénateur (*Union centriste*) des Alpes-Maritimes, a déposé une proposition de loi constitutionnelle tendant à permettre au président de la République de s'adresser directement, et non plus seulement par l'intermédiaire du premier ministre, à l'Assemblée nationale et au Sénat « *siégeant séparément, ou réunis en congrès* ».

EXTRADITION ET POLITIQUE

Klaus, George et Eldridge

(Suite de la première page.)

Il faut aussi se demander si la *demande d'extradition* visant Mᵉ Croissant n'était pas politique par nature, en raison des débats qui *se sont développés autour de son* cas. L'existence d'une controverse très large, à laquelle on ne vit pas *participer les seuls membres de* l'opposition, qui fut appuyée par des pétitions et des manifestations *multiples, qui fut marquée par toutes* les exceptions déjà signalées, n'est-elle pas la preuve du caractère *politique de cette extradition ?*

Imagine-t-on sérieusement, à l'inverse, des débats et des manifestations d'une telle ampleur autour des délits commis par Jacques Mesrine, si, arrêté à l'étranger, son *extradition* était réclamée par la France ? Evidemment pas.

Encore qu'il faille accepter l'idée que toute extradition est politique en ce qu'elle met en jeu des Etats, *et eux seuls, lorsque des délinquants* de pur droit commun sont en cause. Ainsi en est-il de Patrick Rouxel, *incarcéré au Danemark et réclamé* par la France pour meurtres. Copenhague se refuse à extrader en raison de l'existence en *France* de la peine de *mort. Le ministre fran*çais de la justice se bat les flancs pour donner des assurances sur ce point, sans *paraître pour autant* mettre en cause ni la souveraineté du jury qui se prononcera sur les *faits reprochés à Patrick Rouxel,* ni ses propres convictions sur... l'application de la peine de mort. Les faits reprochés à *Patrick Rouxel* ne sont assurément pas politiques. Mais la politique préside aux négociations menées pour le faire juger.

C'est aussi de cet éclairage qu'était *saisi* le 7 juillet le Conseil d'Etat à propos de Mᵉ Croissant (*le Monde* des 7 et 8-9 juillet). En premier lieu il devait vérifier tout à la fois la *régularité de l'extradition* matérielle de Mᵉ Croissant et celle faits reprochés à Patrick Rouxel ne *Mais, dans le même temps, il se* prononçait implicitement sur l'« avis favorable partiel » obligeamment rendu par la chambre d'accusation de Paris.

Le Conseil d'Etat était appelé par les défenseurs de l'avocat ouest-allemand à censurer l'exécutif. Mais *celui-ci trouvant la justification de sa* décision dans un jugement, le Conseil d'Etat, objectivement, jugeait, qu'on le veuille ou non, ce jugement. Jolie confusion entre les deux justices que connaît la France : la justice administrative, juge de l'Etat ; et la justice judiciaire, juge des gens ordinaires.

Deux décisions incohérentes

On eût aimé dans ces conditions *que le Conseil d'Etat, ne serait-ce* que dans le cours de son raisonnement, fournît quelque lumière sur le *sens qu'il faut donner aux mots « avis favorable partiel »*, qui paraissent encore aujourd'hui acceptés sans débats. Si l'on prend l'*expression a contrario*, cela revient à dire qu'une partie des demandes a été rejetée, comme mal fondées, ou bien comme ayant un caractère politique. En sorte que les autorités françaises s'étaient vues saisies, de leur aveu même, d'une procédure où se mêlaient le politique et le droit commun. C'est un choix dangereux que *d'avoir donné le pas, la préférence,* au droit commun sur le politique. Autrement dit d'avoir choisi ce qui *était contraire à la défense de l'ac*cusé plutôt que ce qui lui était favorable.

Dans l'affaire Croissant, cette contradiction, pour probable qu'elle soit, peut être tenue pour imperceptible. Elle est, en revanche, flagrante dans le cas de George Brown, l'un de ces quatre Noirs américains détenus à la prison de Fleury-Mérogis pour un détournement *d'avion commis le 30 juillet 1972* entre Detroit et Miami.

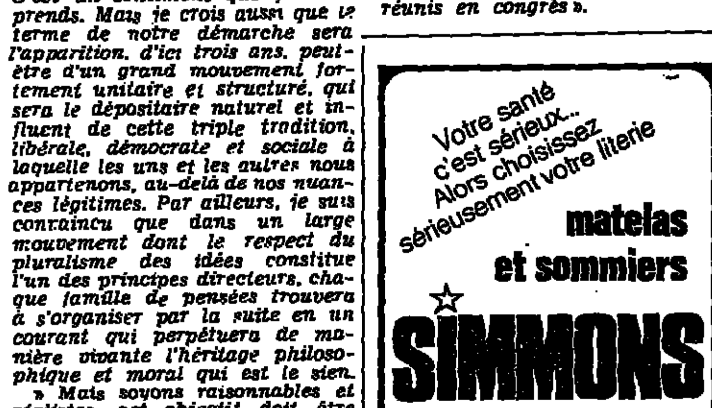
Deux demandes d'extradition émanant du gouvernement américain visent George Brown : l'une concerne le détournement d'avion pour lequel lui et ses trois compagnons (Melvin Mc Nair et deux femmes, Jean Mc Nair et Joyce Tillerson) comparaîtront devant les assises de Paris après l'été ; l'autre, un vol, remontant au 23 juin 1967, pour lequel George Brown — qui nie en être l'auteur — doit subir un reliquat de peine, puisqu'il s'est *évadé* alors qu'il la purgeait. Ce reliquat est de deux ans cinq mois vingt-quatre jours *au maximum*, la peine infligée aux Etats-Unis étant de trois ans à cinq ans d'emprisonnement, par le *système des sanctions indéterminées.* George Brown est incarcéré en France depuis mai 1976.

Les juridictions françaises ont jugé, le 15 novembre 1976, que le détour*nement d'avion de 1972 avait un* caractère politique et que la demande américaine d'extradition *devait être rejetée. Mais, le 14 juin* dernier, ces mêmes juridictions ont émis un avis favorable pour ce qui concerne le vol de 1967, en précisant que « *le principe de la spécialité de l'extradition met George Brown à l'abri de toute poursuite aux Etats-Unis à raison du détournement d'avion* ». Soit.

Mais il sautera aux yeux de tout le monde que le droit apparaît bien dérisoire et d'efficacité incertaine *face à deux décisions aussi mani*festement incohérentes. Sans faire de procès d'intention aux autorités américaines, *qu'elles soient de justice* ou de police, il faut convenir que la distance rendrait toute protestation *illusoire et un brin ridicule si le « principe de la spécialité de l'extradition »* était, outre-Atlantique, oublié ; si le militant noir devait, à son retour, répondre, devant le pays qui y voit un geste uniquement criminel, d'une infraction que la France a jugée politique.

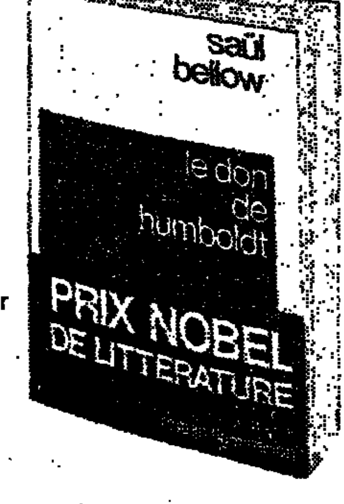
Les remèdes propres à éviter semblables aléas sont simples. Il suffit au gouvernement français, qui en a la faculté, de ne pas donner suite à *« un avis favorable »* à l'extradition qui, légalement, n'est pas contraignant. En appliquant, pour ainsi dire, *la « jurisprudence »* Eldridge Cleaver, créée en 1974 par M. Giscard d'Estaing au profit de l'ancien dirigeant *des Panthères noires pour lui per*mettre de résider en France, bien qu'il fût réclamé par Washington *(le Monde daté 9-10 juillet). Il ne sera,* dans ce cas, pas même besoin de se dire l'*« ami »* de George Brown. *Il suffira d'appliquer la loi, tout en* préservant la cohérence, donc la crédibilité, des décisions de justice...

PHILIPPE BOUCHER.









Le Monde

société

Dans le Haut-Rhin

Un voleur tue à coups de couteau le propriétaire d'une maison qu'il cambriolait

A Bantzenheim (Haut-Rhin), M. Gilles Lagadec, trente-deux ans, a été mortellement blessé dans la nuit du vendredi 7 au samedi 8 juillet, alors qu'il tentait de mettre en fuite des cambrioleurs. Deux hommes s'étaient introduits dans la maison de M. et Mme Lagadec, la croyant sans doute inoccupée. Surpris par M. Lagadec, qui avait été réveillé par des bruits suspects, ils se sont enfuis. M. Lagadec les a alors poursuivis, rejoignant l'un d'eux dans la rue et tentant de le ceinturer. L'homme s'est alors débattu et a porté plusieurs coups de couteau à M. Lagadec. Grièvement blessé, celui-ci a été hospitalisé à Mulhouse, où il est mort samedi. Son épouse n'a pu donner qu'un signalement approximatif des deux cambrioleurs, qui s'expriment en français et semblent jeunes.

A Chaumes-en-Brie (Seine-et-Marne), M. Eugène Bazir, cinquante-deux ans, qui venait lui aussi de surprendre deux cambrioleurs s'introduisant dans la maison de sa belle-mère, dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 juillet, a été sérieusement blessé par ces deux hommes qui, avant de s'enfuir, sans avoir le temps d'emporter quoi que ce soit, l'ont violemment frappé à la tête à l'aide d'un banc de bois et d'un vase de nuit. M. Bazir a été hospitalisé à Melun.

« Danger de mort »

« Avis : danger de mort, gardien armé... toute personne surprise à l'intérieur sera abattue, signé : le propriétaire », a indiqué sur son garage un garagiste d'Antibes, M. Perrault, adepte de l'auto-défense. *« Lassé par les multiples vols dont j'ai été l'objet, j'ai décidé, il y a deux mois, d'assurer personnellement la garde du garage, armé et accompagné de mes deux chiens, et je tiens à ce que cela se sache »*, a précisé M. Perrault lorsqu'on l'a interrogé sur les conséquences possibles de son initiative. Il semble donc que l'auto-défense ait de plus en plus de partisans, et les cambrioleurs, parfois comme à Bantzenheim ou à Chaumes-en-Brie, prennent les devants.

Près de Lavignac (Haute-Vienne), nous rapporte notre correspondant à Limoges, M. Martial Gorce, soixante et onze ans, a tiré, dimanche 9 juillet, vers 3 heures, à travers une porte vitrée sur un homme qui tentait, dit-il, de forcer cette porte. M Gorce affirme avoir fait les sommations d'usage. M. Rene Debord, trente-neuf ans, ouvrier connu dans le village, n'aurait pas bougé. Atteint à l'abdomen, il a été transporté dans un état très grave au centre hospitalier universitaire de Limoges. M. Gorce a été laissé en liberté.

A Yerres (Essonne), le mardi 4 juillet, intrigué par un bruit provenant de sa porte, M. Robert Bourman s'est emparé de son fusil de chasse et, selon notre correspondant, il a tiré à deux reprises dans le dos d'un individu qui prenait la fuite. M Bourman a ensuite prévenu le commissariat de son geste qu'il justifia en déclarant s'être trouvé en état de légitime défense. M. Bourman a été inculpé, jeudi 6 juillet, par Mme Zagury, juge d'instruction à Evry, de coups et blessures volontaires. Il a été écroué à la prison de Fresnes.

Un communiqué

« Lorsque Messieurs les voleurs auront la conviction qu'ils seront reçus comme il convient, ils se convertiront dans l'honnêteté », constate un communiqué de l'association Légitime défense, se félicitant de l'acquittement de M. Daniel Gaillard par la cour d'assises des Hautes-Alpes (*le Monde* du 29 juin). *« En acquittant Gaillard*, affirme Légitime défense, *les jurés des Hautes-Alpes ont montré le vrai visage de la France. De cette France qui ne veut pas capituler devant la pègre, de cette France qui refuse de 'enliser dans la boue montante de la criminalité, de la France des honnêtes gens qui a pris conscience à l'appel de Légitime défense, de ses droits et de ses devoirs. »*

Libres opinions

Légitime défense ou défense légitime

par LAURENT DAVENAS (*)

LA société ne perd-elle pas tout intérêt à la répression lorsque, dans les cas d'urgence, les moyens habituels de la police et de la justice ne suffisent pas à assurer la protection des personnes et des biens ?

S'il est parfois légitime que des citoyens, soit parce qu'ils sont isolés, soit parce qu'ils habitent de grands ensembles nouvellement bâtis, se constituent en groupe de surveillance, il n'est pas admissible de les laisser s'armer, car le risque, si faible soit-il, d'être leur victime n'est plus supportable socialement.

En France, pour l'année 1976 : 1 011 733 vols sans violence ; 183 395 vols de force contre les choses ; 205 747 vols de force contre les personnes.

On peut alors se demander si Lionel Legras, « le garagiste de Troyes », condamné par ses juges à six mois d'emprisonnement avec sursis et 600 F d'amende, devait bien rendre des comptes à la justice, car, après tout, il avait éliminé définitivement de la statistique criminelle ses victimes. La même remarque vaut aussi, et même davantage, pour Daniel Gaillard, acquitté à Gap après avoir mortellement blessé un cambrioleur qui s'enfuyait, Georges Gharib.

La carence du service public ne se sanctionne pas par le gardiennage ou les milices d'autodéfense.

Si l'action meurtrière d'un individu peut laisser quelquefois légalement place à la légitime défense (une agression et une riposte proportionnée à l'attaque), il n'est pas possible d'admettre celle plus subtile nécessitée par la défaillance du service public.

∴

La légitime défense n'est pas la défense légitime et, n'en déplaise, on ne peut admettre *a priori*, que pour un simple vol d'autoradio, un jeune garçon puisse payer de sa vie.

Les pouvoirs publics ne peuvent accepter que la violence réponde à la violence, que la criminalité incontrôlée réponde à la criminalité consciente.

Si ces réactions sont compréhensibles et si nous ne pouvons les négliger sans risques, une sorte de cassure entre la justice pénale et l'opinion, on ne peut les encourager, voire les cautionner comme cette association dite de légitime défense, car l'insécurité c'est aussi la publicité suivante :

« Défendez-vous contre l'agresseur avec une carabine 22 long rifle — quinze coups, de fabrication allemande, — précision garantie à 200 mètres. »

Cela est aussi la violence. L'insécurité publique ne justifie pas l'insécurité privée, et si le climat émotionnel créé autour de certains faits divers est dangereux, car générateur de psychose pouvant conduire les victimes à des réactions extrêmes, elles-mêmes génératrices de criminalité, c'est un problème de moralité publique et non pas d'institution.

Tolérer les agissements de Daniel Gaillard, en ne les sanctionnant pas, c'est armer les justiciers de demain et, ne nous laissons pas abuser par les mots, les meurtriers d'occasion.

C'est, enfin, faire le choix d'une vie humaine contre un objet volé et, en définitive, penser que l'attaque est la négation du droit, et la défense la négation de cette négation, donc l'application du droit. C'est nier l' « état de société ».

∴

Aujourd'hui, la victime était Georges Gharib. Mais cette autre victime, cette victime à portée de la Winchester 30/30 qui a scellé un destin, le 5 février 1973, elle s'appelait Alain Guilleray, vingt-sept ans, représentant de commerce. Il rangeait son véhicule devant son immeuble au Cannet-Rocheville, près de Cannes. Alain Guilleray a perdu l'usage de ses jambes, un vigile l'avait pris pour un voleur de voiture.

(*) Magistrat.

CHIEN ÉCRASÉ

Parce qu'il a heurté, au volant de sa voiture, le jeune chien-loup de sa voisine, M. Czeslaw Dymarkowski, cinquante-deux ans, manœuvre, père de famille nombreuse, a été blessé mortellement par cette dernière, samedi 8 juillet, vers 20 h. 30 à Châteauroux (Indre). Habitant la cité de Bitrey, Mme Françoise Montel, quarante-deux ans, veuve, constatant l'accident, s'est, en effet, saisie d'une carabine 14 millimètres. Après « quelques mots », celle-ci a tiré un coup en l'air puis visé M. Dymarkowski. Mme Monteil, arrêtée le soir même, devait être déférée au parquet ce lundi 10 juillet.

● *Un court passage du livre « la Machine R.P.R. »*, évoquant l'origine de la *« puissance »* et de la *« fortune »* de M. Charles Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine, secrétaire général adjoint du R.P.R., a été jugé diffamatoire envers ce dernier, vendredi 7 juillet, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris ; celle-ci a condamné les auteurs de l'ouvrage, MM. Pierre Crisol et Jean-Yves Lhomeau, à 1 500 F d'amende chacun et, ensemble, à 1 *F* de dommages-intérêts pour complicité de diffamation.

Les difficultés des éducateurs de prison

Mission impossible ?

Un éducateur de Fleury-Mérogis muté « dans l'intérêt du sercice » au début du mois de juin 1978 ; une éducatrice de Fresnes mutée « dans l'intérêt du service », encore, en avril dernier ; à Fleury-Mérogis, en septembre 1977, un éducateur licencié, trois autres mutés « dans l'intérêt du service », un cinquième muté à l'intérieur de l'établissement : sept sanctions pour un effectif total de quatre-vingts éducateurs en « milieu fermé » — c'est-à-dire en prison, — voilà qui pourrait bien dépasser le cadre des simples conflits de personnes auxquels certains aimeraient ramener l'affaire. La véhémence du plus grand nombre, face au mutisme de quelques-uns, illustre les passions que soulèvent, chez toutes les parties concernées, les problèmes de ceux qui devaient constituer le fer de lance de la politique de réinsertion des prisonniers.

Le corps des éducateurs a été créé en 1946. A partir de 1950, les éducateurs, membres du personnel de l'administration pénitentiaire, sont formés par celle-ci dans l'école de Fleury-Mérogis, après un recrutement par concours au niveau du baccalauréat. Leur statut, et ce n'est pas là la moindre cause des difficultés actuelles, est très mal défini, et donne donc lieu à des interprétations pour le moins divergentes. Susceptibles, d'après les textes, de remplacer, en cas de besoin, les assistants sociaux et même les moniteurs de gymnastique, ils doivent préparer la réinsertion sociale du détenu, apporter un soutien moral aux déprimés, réduire les tensions entre prisonniers et surveillants, jouer les animateurs... Ils sont ainsi « plaqués » sur un système pénitentiaire où rien n'a été prévu pour leur ménager une place.

Aussi leurs relations avec le personnel de surveillance, qui ne comprend pas bien la raison de leur présence, sont-elles souvent difficiles. Quelque peu jaloux des « privilèges » des éducateurs (absence de hiérarchie, pas d'uniforme, horaires souples, salaires supérieurs), les gardiens ont tendance à les considérer comme les alliés des détenus. Les activités des éducateurs — la réunion d'une quinzaine de détenus pour une animation collective par exemple — entraînent nécessairement des bouleversements dans les habitudes de la prison, et donc une mise en question des consignes de sécurité. Les gardiens ne sauraient l'accepter facilement et cela se traduit par l'attitude de leurs syndicats, très hostiles aux éducateurs. En août 1973, après un incident mettant en cause l'un de ces derniers, le Syndicat du personnel de surveillance C.G.T. de Fleury assurait le directeur du centre pénitenciaire de *« sa totale solidarité »*.

Le personnel de direction des prisons (à l'exception de quelques membres de la vieille école qui considèrent les tâches éducatives comme une complication inutile, est plus sensible aux objectifs de réinsertion sociale des détenus. Mais il lui faut tenir compte des préoccupations des surveillants et appliquer les consignes de sécurité venues d'en haut, que chaque évasion spectaculaire renforce. Ainsi, quand bien même le voudrait-il, il ne peut pas nécessairement faciliter la tâche des éducateurs.

Résistance

D'une part, donc, l'institution pénitentiaire, avec sa traditionnelle fonction répressive et sa résistance aux changements ; d'autre part, de jeunes éducateurs qui, dans leur diversité, ont au moins en commun la très haute idée qu'ils se font de leur mission. Persuadés, à juste titre si l'on en juge par l'unanimité qui se fait sur ce point à tous les niveaux de l'administration pénitentiaire, de l'importance de ce qu'ils peuvent apporter aux détenus, ils n'en supportent que plus mal les obstacles auxquels ils se heurtent. *« Ce que l'on cherche à faire, c'est rendre le détenu le plus autonome possible, afin qu'il soit capable de se prendre en charge à la sortie de prison »*, dit l'un d'entre eux. Ainsi la tâche dont on voudrait parfois les charger, consistant à « adapter » le détenu à la prison est-elle rejetée par tous. *« Un détenu « adapté » à la prison y reviendra forcément »*, nous dira-t-on.

Dans cette atmosphère peu propice au travail éducatif, les réactions varient selon les tempéraments, ce qui permet d'expliquer les affrontements par des « incompatibilités de caractères ». Les plus idéalistes se révoltent et rejettent en bloc toutes les contraintes, même celles, inévitables, qui sont liées aux conditions particulières du travail dans un lieu de détention. *« Dans la situation actuelle, on ne peut rien faire*, dit l'un d'entre eux, *nous ne restons que pour témoigner. »*

Cette attitude débouche sur des affrontements permanents. Un incident quelconque, parfois futile, fait alors éclater la crise, et un « provocateur » est sanctionné. D'autres éducateurs, plus modérés, font leur travail comme ils le peuvent, préférant à la contestation globale de l'extérieur la remise en cause de l'institution au coup par coup, de l'intérieur. Mais si quelques-uns — très peu — affirment n'avoir *« aucun problème »*, les autres reconnaissent que, pour travailler, il leur faut consentir une *« dose de concessions extraordinaire »*.

Carence

C'est donc bien l'importance accordée aux activités de réinsertion qui pose un problème et les moyens matériels mis en œuvre n'y changent rien. Le cas du centre de jeunes détenus de Fleury-Mérogis est révélateur. Conçu spécialement dans une optique éducative, encore que l'on ait fait nettement machine en arrière par rapport au projet initial, le C.J.D. bénéficie *a priori* de conditions optimales : détenus jeunes, condamnés en général pour la première fois, et donc disponibles ; équipe d'éducateurs plus nombreuse qu'ailleurs (sept éducateurs pour quatre cent cinquante détenus) ; important matériel (sonorisation, cinéma, magnétoscope...). Et pourtant les éducateurs s'y agitent tout particulièrement. *« Bien sûr, il y a du matériel*, dit l'un d'eux. *Mais mettre les détenus devant la télé, non ! »*

Les éducateurs dérangent parce que leurs problèmes révèlent une carence profonde du système pénitentiaire. Aussi une crainte commence-t-elle à apparaître chez certains d'entre eux et chez les fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, convaincus de l'importance de la fonction éducative. On murmure que la question pourrait bien être résolue par la suppression pure et simple des éducateurs en milieu fermé, cela afin de répondre à une opinion publique hostile à toute libéralisation des prisons. Personne, bien sûr, ne souhaite en arriver là. Mais *« les éducateurs, plutôt que de faire du scandale, feraient mieux de se rendre crédibles »*, affirme un responsable de l'administration.

Une chose est sûre : que la responsabilité de la situation actuelle incombe à l'intransigeance des éducateurs ou à l'incompétence des surveillants, à l'attitude du personnel d'encadrement ou à l'immobilisme de l'institution, ceux qui en souffrent, ce sont, encore et toujours, les détenus. — P. d. J.

FAITS ET JUGEMENTS

A la Cour de cassation : la justice au bout du fusil.

M. Bruno Adamozak, qui avait semé l'émoi au palais de justice de Lille dans l'après-midi du 28 décembre 1977 et qui, depuis lors, est incarcéré à Loos-lès-Lille ne sera pas jugé à Lille mais à Amiens pour la série impressionnante de délits qui lui sont reprochés : *« Violences à l'égard de magistrats et d'un citoyen chargé d'un ministère des services publics dans l'exercice de leurs fonctions, violences à agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions avec effusion de sang, transport d'armes, détention d'engins incendiaires et dégradation d'objets d'utilité publique. »*

C'est M. Adamozak lui-même qui avait saisi la Cour de cassation d'une requête pour cause de suspicion légitime contre le tribunal civil de Lille. La chambre criminelle, présidée par M. Pierre Mongin, a répondu qu'il n'existait pas en l'espèce de motif de renvoi pour cause de suspicion légitime. Elle a estimé cependant que, pour une bonne administration de la justice, il n'était pas souhaitable que ce prévenu comparaisse dans la salle même où, le 28 décembre, il fit irruption armé d'un fusil de chasse et d'un revolver à barillet en intimant l'ordre à la présidente, sous menace de mort, de faire évacuer le public. Il avait tiré à plusieurs reprises sans atteindre personne et invectivé les magistrats.

● *Trois militants d'extrême droite marseillais*, MM. Dominique Lombardo, Michel Chaulier et Antoine Accardi, qui avaient attaqué une manifestation de gauche en septembre 1977 à Marseille, faisant un blessé grave (*le Monde* des 7 et 8 septembre 1977), ont été condamnés vendredi 7 juillet par le tribunal correctionnel de cette ville à 300 francs d'amende avec sursis pour les deux premiers et quatre mois d'emprisonnement avec sursis pour le troisième.

● *Deux abtentats dans le Puy-de-Dôme revendiqués.* — Les récents attentats contre les installations de T.D.F. et FR 3 au sommet du Puy-de-Dôme (*le Monde* des 2-3 juillet) et contre l'antenne de documentation de l'armée de l'air, à Clermont-Ferrand (*le Monde* du 7 juillet) ont été revendiqués, dimanche 9 juillet, par un « groupe d'intervention des narcisses interurbains » (GINI). Le GINI avait déjà revendiqué le plasticage, le 23 juin, de deux panneaux publicitaires dans le centre de Clermont-Ferrand.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous indiquions dans nos éditions du 1er juillet, M. Francis Pinelli, conseiller général (sans étiquette) du canton de Calenzana (Haute-Corse) et propriétaire de l'hôtel Palm-Beach, de Calvi, n'a pas été inculpé, le 28 juin, de vol par le juge d'instruction de Bastia, mais uniquement de recel.

● *Accident d'avion dans la Somme.* — Un avion de tourisme de type Jodel s'est écrasé, dimanche après-midi 9 juillet, près de Saint - Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly (Somme). L'appareil, qui avait quitté peu avant l'aérodrome du Tréport, en Seine-Maritime, volait à basse altitude lorsqu'il fut surpris par une nappe de brouillard. Le pilote, M. Marceau Verlant, quarante-cinq ans, industriel à Fressenneville (Somme), et sa fille, âgée de quatorze ans, ont été tués sur le coup.

Des gaz toxiques vtilisés dans les prisons américaines.

La Commission internationale de juristes (CIJ), organisme non gouvernemental siégeant à Genève et jouissant d'un statut consultatif auprès des Nations unies, de l'UNESCO et du Conseil de l'Europe, dénonce l'usage répandu, dans les prisons américaines, d'armes chimiques. Il s'agit, dans ce cas précis, de gaz lacrymogènes et de gaz irritants.

Le CIJ a cité le cas d'un détenu de la prison de Queens (New-York), décédé d'une pneumonie hémorragique aiguë : la veille de sa mort, des gaz et un tranquillisant lui avaient été administrés dans sa cellule. L'administration pénitentiaire justifie cette pratique lorsqu'il s'agit de maîtriser des individus « très agités ».

Ce type de produit est fréquemment utilisé par la police de nombreux pays pour réprimer les manifestation de rue. Mais, si leurs effets se révèlent non toxiques lorsqu'ils sont utilisés en plein air, il en est tout autrement lorsqu'ils sont utilisés en espace clos, et concentrés. Ils peuvent alors être la cause d'affections multiples et graves : brûlures au premier et au second degré, dermatoses, lésions oculaires permanentes, lésions pulmonaires, troubles neurologiques et cérébraux. — *(Corresp.)*

● *Le tribunal correctionnel de Strasbourg* a condamné vendredi 7 juillet Me Guy Stieger, syndic à Colmar, à deux ans d'emprisonnement et 50 000 francs d'amende pour malversations. Me Stieger, qui avait été inculpé en mars 1976 (*le Monde* des 20 et 27 mars 1976), avait déposé des fonds provenant de liquidations de biens et de règlements judiciaires sur des comptes privés au lieu de les confier, conformément à la loi, à la Caisse des dépôts et consignations. Ces opérations lui auraient permis de percevoir en 1975 et 1976 plus de 3 millions de francs d'intérêts.

Le syndic estime avoir agi pour le bien des créanciers ; il affirme avoir eu l'intention de leur reverser les intérêts dont le montant était beaucoup plus élevé que celui accordé par la Caisse des dépôts et consignations.

● *Soixante-dix-neuf chirurgiens-dentistes de l'Isère et des Hautes-Alpes* ont été condamnés chacun à 1 000 francs d'amende avec sursis par la cour d'appel de Grenoble pour hausse illicite des prix en 1977. Quatre associations de consommateurs qui s'étaient portées partie civile ont reçu chacune 1 franc de dommages et intérêts.

● *A l'hôpital psychiatrique de Sotteville-lès-Rouen* (Seine-Maritime), un pensionnaire a grièvement blessé, vendredi 7 juillet, au cours d'une promenade, l'un de ses camarades en tirant sur lui à plusieurs reprises, au moyen d'une arme à feu dont la crosse avait été préalablement enlevée. *« Ces deux malades*, précise la direction de l'établissement, *bénéficiaient tous deux du régime en placement libre, comme 80 % des pensionnaires de l'hôpital, et pouvaient donc aller et venir à leur guise à l'intérieur ou à l'extérieur de celui-ci. »* Le meurtrier, en état de démence complète au moment des faits, était sorti durant l'après-midi, sans doute pour acheter l'arme. Il a été placé en cellule d'isolement. Une vieille rancune personnelle expliquerait son geste. — *(Corresp.)*.

Le naufrage d'une drague en cour d'appel cinq ans après l'accident.

Près de cinq ans après le naufrage d'une drague, le *Cap-de-la-Hague*, qui avait sombré le 11 octobre 1973, au large du cap Blanc-Nez, entraînant la mort de douze personnes (*le Monde* du 13 et daté 14-15 octobre 1973), la cour d'appel de Douai vient de réviser le jugement qui avait sanctionné MM. Albert Viala, président-directeur général de l'Union maritime de dragage, et Gérard Bourceau, directeur des services maritimes du bureau Veritas.

Le 15 mars 1978, le tribunal de grande instance de Boulogne-sur-Mer les avait condamnés à quinze mois de prison avec sursis et 10 000 F d'amende (*le Monde* du 17 mars 1978). MM. Viala et Bourceau s'étant pourvus en appel, l'affaire a de nouveau été évoquée, les 15 et 16 juin dernier, devant la 4e chambre correctionnelle de la cour d'appel de Douai. Dans son arrêt du 6 juillet, celle-ci infirme en grande partie le jugement de première instance. Les magistrats douaisiens ont prononcé la relaxe de M. Viala et réduit à dix mois la peine de prison avec sursis infligée à M. Bourceau, en maintenant cependant l'amende de 10 000 F. La cour déclare ce dernier coupable de *« faute constituant un antécédent initial certain de naufrage »* et d'homicides volontaires. — *(Corresp.)*

● *Les fouilles dans les Q.S.R.* — L'Union des jeunes avocats de Paris et les avocats socialistes de Paris protestent contre le renforcement des mesures de sécurité à l'entrée des Q.S.R. (*le Monde* du 7 juillet). S'appuyant sur l'article 116 du code de procédure pénale, qui *« garantit la libre communication de l'inculpé et de son conseil »*, ils contestent la légalité d'une telle mesure.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

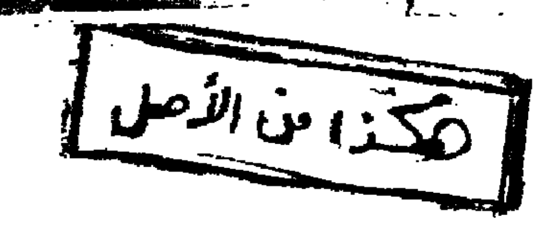
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

culture

Festivals

A Saintes
Architecture 1990

Le développement du Festival de Saintes et du Centre international de recherches musicales et d'animation régionale (CIRMAR) n'a sans doute pas fini de produire ses fruits (le Monde *du 7 juillet*). *Ses ramifications apparaissent dans tous les domaines artistiques, la plus significative est peut-être celle de l'architecture ou plutôt de l'urbanisme.*

Passionnés par l'idée que le développement culturel pouvait, comme dans le cas de « l'Abbaye aux dames », pousser au sein de la population même, quatre jeunes architectes ont pensé qu'il devait en être de même pour l'urbanisme et qu'au lieu de laisser la municipalité répondre au coup par coup à la montée de la population et au développement industriel par des étendues pavillonnaires ou des ZAC satellites, une ville devait pouvoir exprimer un projet social cohérent. Ainsi est né l'atelier d'architecture du CIRMAR qui présente pendant toute la durée du festival (1) le projet très élaboré qu'il doit défendre le 15 juillet devant la municipalité.

Le problème d'urbanisme est d'autant plus urgent à Saintes que la prochaine arrivée de l'autoroute A-10 et sa jonction plus éloignée avec l'autoroute centre Europe devraient amener un développement rapide de l'agglomération qu'il sera difficile d'endiguer.

Au lieu d'expédier la population nouvelle à la périphérie, l'atelier propose la construction sur des terrains de la municipalité et de l'Etat, d'un quartier de six cent cinquante logements qui serait organiquement rattaché à l'activité culturelle et sociale de la ville. Situé dans le prolongement du grand pôle culturel que constituera « l'Abbaye aux dames », ce quartier serait relié par un axe piétonnier, un grand mail, au champ de foire (légèrement déplacé), point important de la vie économique et sociale de la cité, et à un belvédère construit au point le plus favorable pour embrasser d'un seul coup d'œil toute l'histoire et la géographie de la ville.

Ainsi, dès sa naissance, ce nouveau quartier (dessiné et organisé en fonction d'un souci de « communication » où l'on reconnaît l'esprit du CIRMAR) aurait toutes les chances de participer à l'âme d'une cité vivante au lieu de se recroqueviller sur le schéma trop souvent abstrait et circulaire des cités satellites. C'est là sans doute une chance à saisir qui n'existe pas dans bon nombre d'agglomérations que les siècles ont moins bien dotées.

Quel que soit le destin de ce projet d'architecture, il donne à méditer, et pas seulement pour les habitants de Saintes.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Jusqu'au 20 juillet, rue Victor-Hugo, dans le vieux Saintes.

A LA ROCHELLE

Jean-Claude Éloy et la voie orientale

(Suite de la première page.)

Son évolution (1) se poursuit en tout cas dans ce sens : le brillant disciple de Pierre Boulez (*Etude III, Equivalences*) s'est séparé de son maître, en qui il s'étonne de reconnaître aujourd'hui *le « chevalier croisé des valeurs occidentales »* pour chercher *les Voies de la musique* (traduction du titre de sa dernière œuvre *Gaku-no-Michi*) dans une intégration du potentiel oriental, évidente depuis *Kamakala* (1971) et *Shânti* (1974), qu'on a réentendus à La Rochelle.

Présenté sous la forme d'un enregistrement, *Kamakala nous a* paru beaucoup plus intéressant et significatif que lors des deux premières auditions à Paris — sans doute parce que cette vaste composition fondée sur un continuum sonore qui s'amplifie, sans cesse, à partir du son le plus élémentaire, est d'une unité, d'un mode de composition qui s'apparentent à ceux de la musique électroniques (les ressemblances de style avec *Shânti* sont frapantes), — alors qu'au concert l'attention s'éparpillait à guetter l'énorme effectif de production (trois orchestres et cinq chœurs) où chacun n'avait souvent pas grand-chose à faire.

Ecouté comme un phénomène sonore unique en pleine expansion, *Kamakala* prend toute sa dimension mystérieuse, quasi mystique (avec son modèle tibétain) et apparaît comme la première de ces vastes tentatives d'Eloy dans un monde de mutation, de transformation de l'homme, car il abandonne ce principe du « divertissement » qui reste le « produit de marché » de la musique contemporaine et dont Eloy ne veut plus. « *Car*, dit-il, *essayer d'entendre autrement, jusqu'à la découverte en soi de niveaux d'écoute insoupçonnés, de capacités plus larges, c'est aussi finalement aider l'être à comprendre autrement, à sentir différemment. Rejeter le pouvoir des sons sur la conscience de l'homme, ce serait aussi rejeter le pouvoir des mots, de la vision, l'élimination de la poésie.* »

La forme donnée à ces journées de « Carte blanche à Jean-Claude Eloy » ne correspondait pas tout à fait à cette conception musicale très intense et profonde. Pour indiquer les tenants et aboutissants de sa personnalité et présenter un programme varié, on avait réuni trop de séquences différentes, passant d'Eloy à Boulez, d'un récital de sitar à Bartok pour retrouver ensuite *les Dhrupads* des frères Dagar, faisant un détour par le groupe de musique répétitive Urban Sax, avant d'accoster au Japon avec Takemitsu (parfaitement interprété par Marie-Françoise Bucquet), etc.

Ce kaléidoscope trop contrasté, dont chaque fragment était fort intéressant en lui-même, détruisait un peu les capacités de concentration de l'auditeur. Ce n'était certes pas des conditions idéales pour entrer dans la grande méditation sur la paix de *Shânti*, renvoyée à une heure avancée de la nuit, bien qu'elle fût précédée par un agréable dîner indien et un concert excellent, équilibré et éblouissant de l'Orchestre philharmonique de Lorraine, toujours sous la direction de Michel Tabachnik.

La création de *Gaku-no-Michi* (*commande du ministère de la culture et de la fondation Gulbenkian*) bénéficiait cependant de conditions meilleures, toute la soirée de dimanche lui étant consacrée. Cette grande œuvre électro-acoustique de plus de deux heures, réalisée dans les studios de la radio japonaise, est plus abstraite encore que *Shânti*. Pendant dix minutes à peine, on contemple un paysage sonore de Tokyo, bruits et sons captés dans des magasins, des autobus, le métro, une gare, bruits affairés, sonnettes, voix, dominés par de très beaux sons de cloches, dans un tempo assez calme. Ce paysage sonore nullement tragique et obsédant, peu à peu se fond dans l'abstrait.

La méditation ne se nourrit plus alors que de la variation infinie de ces vibrations sonores, évoluant sans cesse à travers ses textures électroniques toujours renouvelées, qui montent, planent, se croisent, luttent d'intensité, et disparaissent lentement derrière de nouvelles figures, le plus souvent semblables à des ronflements de moteurs au spectre sonore plus ou moins chargé.

Peu d'événements en tout cela : parfois un conflit dramatique, parfois des bruits plus caractéristiques, comme un feu qui crépite ou un vol d'hélicoptère, parfois un retour vers quelques allusions explicites, tels ces rythmes de cloches graves, pleins de majesté, qui ramènent de grandes rumeurs, comme de mystérieuses verrières, et concluent la première partie sur une sorte de cérémonial très impressionnant. Ou bien, ces voix immobilisées montant imperceptiblement en glissando, au début de la seconde partie, qui cèdent la place à une gigantesque variation d'un quart d'heure sur des sons d'octave qui se déforment et se reforment à travers toute l'échelle sonore, point culminant de l'œuvre.

On retrouvera vers la fin d'admirables sonorités de cloches, aux figures rythmiques très belles mêlées aux bruits étonnants des sandales de bois des prêtres dans un temple de Kyoto.

Mais une telle œuvre ne se décrit guère. On imagine cependant le talent d'Eloy capable de soutenir l'intérêt et d'aiguiser l'attente, tout au long d'un processus sonore aussi radical et austère, même si la durée en semble excessive, au moins dans une salle peu confortable.

«*Dans notre métier* (d'organiste), disait Jehan Alain, *gare à l'extase facile !* » Avec une demi-heure de moins, *Gaku-no-Michi* ne perdrait sans doute rien de « *l'envoûtement très progressif, de l'immersion dans une durée illimitée* » qui est, pour Eloy, l'une des conditions de « *la voie de la musique vers la connaissance* ».

JACQUES LONCHAMPT.

(1) *Le Monde* des 28 octobre 1971, 7 mars et 8 novembre 1974.

COLÈRES D'OUTRE-RHIN

A quoi rêvent les jeunes gens en colère de l'autre côté du Rhin ? Hasards de la sélection, peut-être, aux *Rencontres de La Rochelle*, ils racontent les spirales en entonnoir d'obsessions maniaques

On voit une vieille dame dans une maison de retraite. Elle est en pleine santé, elle a de l'argent et le temps de se consacrer à elle. Et ce temps est vide comme un vase, elle y déverse un rêve flou qui peu à peu se précise : elle est la femme de Tarzan, elle s'enferme dans sa chambre décorée de palmiers avec un perroquet et un singe en peluche. Mais les autres encore trop présents l'empêchent de croire vraiment à son rêve, elle part pour l'Afrique où l'attend Tarzan : *Jane sera toujours Jane*, de Bockmayer et Buhrmann. Le film est visiblement pauvre et mal bâti. Pourtant, on ne se détache pas de cette histoire (jamais larmoyante ni « ridiculisante ») d'un manque qu'il est trop tard pour combler.

La béance, l'impossibilité à se rassembler en soi-même, est le mal qui ronge Herbert Achternbusch, poète bavarois, alcoolique, qui met en scène ses plaies, l'horreur fascinée de son corps, qui creuse l'idée fixe de son impuissance. *Servus Bayern* est un chant qui crache la révolte en grimaces haineuses, que rythment les sursauts d'une agonie organique, lucide, sans rémission. Rien ne peut plus réchauffer le mourant, un Artaud pris dans la glace qui lance ses fureurs obscènes au milieu des verts paysages, des lacs tranquilles, des gens contents, de la richesse.

La richesse de l'Allemagne et sa puissance écrasent les jeunes gens en colère. Comme Jane, comme Achternbusch, l'héroïne de *l'Autre Sourire*, de Robert van Ackeren, se fuit pour échapper à l'oppression du réel. Elle est mariée à un négociant dont les affaires marchent très bien, elle a une petite fille. Les sourires faux de la vie sociale la rendent physiquement malade. Elle fait appel à une amie pharmacienne, l'amène insensiblement à devenir elle, à la vampiriser, à prendre sa place. Elle se retire dans son lit, dans la maladie, dans l'indifférence, dans la mort. Le sourire de la petite fille se crispe, se charge d'amertume, se refuse. Seule, elle refuse — parce qu'elle peut encore s'en amuser comme d'un jeu — les piètres mascarades du mond adulte. Rarement on en a montré le grotesque avec autant de mépris hautain. Toute la force du film tient aux subtils va-et-vient entre le « naturel » et l'artificiel, comme si le metteur en scène avait filmé une pièce en demandant aux acteurs de « jouer cinéma ».

Dans *Bel Canto*, son deuxième film présenté aux Rencontres, il opte pour une théâtralisation extrême : vision fixe et frontale de tableaux très composés, sombres et lisses photos d'art en noir et blanc. Les personnages stylisent les attitudes traditionnelles de l'Opéra. Ils disent un texte tiré d'un roman d'Heinrich Mann, ils le chantent — évidemment doublés par de vrais chanteurs — comme s'ils étaient accompagnés par un grand orchestre, mais *a capella*... Et ce qu'ils racontent ce sont les intrigues sordides, au nom de la culture, de la noblesse d'argent et de ses parasites, et d'un directeur qui veut, par n'importe quel moyen, redonner du lustre à son Opéra. C'est prodigieux, l'une sophistication fabuleuse, et il est difficile de se montrer plus morbide.

La colère des jeunes gens d'outre-Rhin plonge ses racines très loin, plus loin que le simple refus d'une société de profit, jusque là où elles s'enroulent en nœud serré, jusque là où grouillent les questions étouffées.

COLETTE GODARD.

Jazz

Joachim Kuhn, l'ami américain

Daniel Humair, Henri Texier, François Jeanneau vont retrouver, au Musée d'art moderne de la ville, leur vieux compagnon Joachim Kuhn et ce, *pour un concert unique. On connaît* Humair, Texier, Jeanneau, ces musiciens français qui travaillent surtout chez eux, *bien qu'ils aient* depuis longtemps acquis une dimension internationale. Mais, pour de multiples raisons, les musiciens français s'exportent mal, fait d'autant plus notable que leurs homologues européens et, en particulier, allemands, c'est le cas de Joachim Kuhn, entreprennent de plus en plus des carrières aux Etats-Unis.

Originaire de Leipzig, Kuhn a tout d'abord reçu une éducation musicale classique qui l'a conduit à Vienne dans la classe de composition du chef d'orchestre Arthur Schmidt-Elsey. Mais très vite, il va se trouver confronté à la réalité du free-jazz et rencontrer des grands tels que Don Cherry, Gato Barbieri, Elvin Jones. Peu à peu, il va développer une direction, aujourd'hui suivie dans le jazz : un lyrisme de facture classique allié aux techniques et aux rythmes du jazz moderne. *Si ce lyrisme sert parfois à cacher un pianiste de jazz en mal d'inspiration derrière un pianiste classique médiocre,* pour Joachim Kuhn, Art Lande et surtout Keith Jarrett, il signifie une façon nouvelle d'élargir l'empire du jazz. Jarrett a donné l'exemple du concert en solo et le jazz s'est constitué un public large et nouveau à la fois, peu enclin aux folies des avant-gardistes et, en même temps, méfiant devant l'avalanche des produits discographiques signés jazz-rock.

Mais Kuhn, à la différence de Jarrett, ne manifeste *pas* une phobie ouverte pour ce jazz-rock. Au contraire, installé aux Etats-Unis, il enregistre ce *type de musique à grand renfort* d'électronique dans les studios californiens. Mais quand l'électronique sert le *talent et non son absence*, le résultat est toujours d'un certain niveau. Kuhn est aujourd'hui un agent double : *celui du concert en solo pour piano* acoustique, comme lors de son récent passage à l'Olympia, et celui de la musique de fusion de la West Coast.

Daniel Humair, qui s'occupe de la programmation des concerts du Musée d'art moderne, a demandé à un troisième Joachim Kuhn d'y venir jouer : celui avec lequel il a maintes fois, à Antibes, à Nîmes ou ailleurs, exploré les chemins d'un jazz qui se veut authentique et progressiste, mais qui ne permet *pas à un musicien européen* de s'offrir son coin de sable chaud sur une plage de Californie

PAUL-ETIENNE RAZOU.

★ *Musée d'art moderne de la Ville de Paris, mardi 11 juillet, à 20 h. 30. Entrée gratuite.*

Notes

Cinéma

« Cool » de Michaël Schultz

Chicago 1964, le ghetto noir, des rues sordides, des terrains vagues. Et *une bande d'adolescents, d'adolescentes*, qui découvrent la vie. Quelques-uns élevés dans une institution, où on leur apprend à devenir des citoyens disciplinés et résignés ; d'autres ayant déjà choisi la marginalité et la violence. Au centre du récit, *deux copains*, deux inséparables, l'un sportif, l'autre intellectuel et rêvant de gloire littéraire. Leurs blagues, leurs quatre cents coups, leurs rapports avec leurs parents, leurs premières aventures amoureuses, leurs premières bouffées d'« herbe », une virée dans une voiture volée, une rixe avec des voyous qui se termine tragiquement. Et, ponctuant chaque image, la musique de l'époque

Réalisé en 1975, « Cool » est le premier film de Michaël Schultz, lauréat inattendu, deux ans plus tard, à Cannes, grâce à « Car Wash ». A le voir, on évoque naturellement « American Graffiti » : même fraîcheur, même cocasserie mêlée de *tendresse et d'amertume. Une surprise* pourtant : dans cette histoire située dans une communauté noire et exclusivement interprétée par des Noirs, à peine s'il est fait allusion aux problèmes (misère, racisme) qui commençaient alors à troubler l'Amérique. *Les Blancs sont pratiquement* ignorés. Quant aux marginaux, aux *révoltés*, rien n'indique qu'ils soient politisés. Ainsi privé de références à la réalité sociale, le récit de Michaël Schultz revêt un caractère anecdotique, folklorique, qui *limite sa portée, mais*, d'une certaine manière, accentue son charme. Tout ici est sacrifié à la gentillesse, à la bonne humeur, à l'émotion légère. L'auteur ne cherche *visiblement qu'à nous faire partager* l'optimisme de ses personnages. Et il y réussit. Malgré une mise en scène assez fruste et des acteurs (Glynn Turman, Lawrence Hilton Jacob) insuffisamment dirigés, « Cool » est une des rares nouveautés de ce mois de juillet qui mérite d'être vue.

JEAN DE BARONCELLI.

Photo

Vingt-cinq fois Paris

L'été dernier, Jean-Luc Monterosso, responsable de la photographie à *l'Atelier de création de* la Ville de Paris, lançait dans « le Quotidien de Paris » un concours destiné à renouveler l'image de la capitale. Quatre cents photographes, amateurs *ou professionnels*, ont envoyé un dossier. Le jury a retenu quinze photos noir et *blanc, ainsi que dix* photos couleur, diffusées aujourd'hui sous forme de cartes postales par Yvon. C'est un étudiant en architecture âgé de vingt et un ans qui a reçu *le premier prix avec une* photo du Front de Seine.

En fait, les stéréotypes n'ont été *que déplacés : on ne montre plus de* monuments bien cadrés et en plein soleil. Une carte postale aussi peut être floue, ou superposer deux images. Jacques Chirac ne flotte pas en médaillon dans le ciel qui surplombe l'Hôtel de Ville, comme sur certaines cartes postales en vente dans les tabacs parisiens. Les images les plus réussies restent celles des photographes déjà connus : Daniel Boudinet avec ses vues nocturnes du Trocadéro et Erica Lennard avec une photo hivernale un peu triste du jardin des Tuileries.

H. G.

Musique

■ La représentation d'« Otello » à l'Opéra de Paris, prévue le samedi *8 juillet, a finalement eu lieu. Les* électriciens C.F.T.C. ont décidé, vendredi, de surseoir à leur mot d'ordre de grève lancé « afin de protester contre la remise en cause de droits acquis » (« *le Monde* » du 5 juillet). Cependant, un nouveau préavis de grève a été déposé pour le 13 juillet, date d'une nouvelle représentation d'« Otello » avec retransmission en direct par Antenne 2. Cet arrêt de travail ne supprimera pas l'émission prévue le 13 sur la deuxième chaîne, un « *film de secours* » ayant été tourné dans la soirée de samedi.

UN INCENDIE DÉVASTE LE MUSÉE D'ART MODERNE DE RIO

Un incendie a ravagé samedi 8 juillet le musée d'art moderne de Rio de Janeiro. Des tableaux de Picasso, Van Gogh, Dali, Max Ernst, Miro, Magritte, Leger, Klee, Brauner, Vieira da Silva, Diego Rivera, Rothko ont été calcinés, ainsi que les soixante toiles de l'exposition du peintre uruguayen Torres Garcia.

La rétrospective de cet artiste qui a longuement vécu en France avait été exposée il y a deux ans au *musée d'art moderne* de la Ville de Paris)

Sur les mille tableaux, sculptures et *gravures de la collection de ce* musée, une cinquantaine d'œuvres seulement pourraient être sauvées.

Il semble que le *feu se soit* déclaré — court-circuit ou cigarette mal éteinte ? — dans un auditorium où avait lieu un concert d'un groupe musical chilien.

MORT DE PAUL CUVELIER

Paul Cuvelier, artiste peintre belge et auteur de bandes dessinées au journal *Tintin* est mort, à la suite d'une longue maladie, le mercredi 5 juillet à Mont-sur-Marchiennes en Belgique. Il était âgé de cinquante-cinq ans.

[Fondateur en 1948, avec Hergé et quelques autres, du célèbre illustré pour enfants, il y créa notamment le personnage de « Corentin », de « Wapi » et de « Line ». Il consacra également plusieurs années de son existence à des travaux artistiques et exposa à de nombreuses reprises sa « peinture érotique » à Paris.]



« Un grand poète. »
Colette GODARD (le Monde).

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 20 h. : Madame Butterfly.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Femmes savantes.

Les autres salles

Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Ecole de l'acteur Florent, 21 h. : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 20 h. 30 : la Cigale ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Dsi Croquettes.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — II, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Entretiens avec le professeur Y ; 22 h., les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Orsay, 21 h. : les Mille et Une Nuits.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Ranelagh, 19 h. : les Mimes Jacoby.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison ; 22 h. 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. C. Ricard, sol. M. Vannaud, baryton (Tchaïkovsky, Mozart, Vivaldi, Rameau).
Lucernaire, 21 h. : F. Boinaniche, violoncelle ; M. Ermawustak, clarinette et S. Slatcheva (Saint-Saëns, Paganini, Bach).

Lundi 10 juillet

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h. 30 : Orchestre de chambre d'Ankara, dir. : G. Ayral, sol. S. Kan (Mozart, Haendel).

Festival du Marais

Hôtel de Beauvais, 19 h. et 20 h. 30 : Georges Bayenval ; 22 h. : Poubelle Girl.
Pavés du Marais (place du Marché-Sainte-Catherine), 19 h. : Phog Mo Hol ; Tchouk Tchouk Nougah.
Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Phedre.

Chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.

Jazz, pop', rock et folk

Olympia, 20 h. : Stinky Toys, Asphalt Jungle, Gazoline.
Le Furstenberg, 21 h. : Trio Persiany.
Stadium, 21 h. : Max Roach Quartet.
Petit Journal, 21 h. 30 : F. Vionnet Trio.

La danse

Palais des Congrès, 20 h. 45 : Ballet de l'Opéra (la Belle au bois dormant).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Musique et danses de Bali.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot. — Relâche.
Beaubourg. — 15. : Salome, de C. Bryant ; 17 h. : la Bataille des sexes, de D. W. Griffith ; 19 h. : les Chagrins de Satan, de D. W. Griffith.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.o./v.f. : Templiers, 3e (272-94-56)
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71)
BOB MARLEY, EXODUS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82)
CARMEN (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71), Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) : U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75)
LA CONSEQUENCE (All., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Français, 9e (770-33-88)
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GOOD BYE EMMANUELLE (F.) (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-33-88) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) (jrs imp. : 1re et 2e parties ; jrs pairs : 3e et 4e parties) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Rotonde, 6e (633-08-22).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Horaires sp.
LAST WALTZ (A., v.o.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16).
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
NEW-YORK, BLACK-OUT (A., v.o.) (**) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; (sauf mardi).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (273-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-87) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
RÊVE DE SINGE (It., vers. angl.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e 233-56-70) ; Saint-Germain Studio 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
SCHMOCK (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19) ; Ternes, 17e (380-10-41).
VIOLETTE NOZIERES (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 13e (343-07-18) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les films nouveaux

COOL, film américain de M. Schultz (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ASSAUT, film américain de J. Carpenter (**) (v.o.) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MARTIN, film américain de G.-A. Romero (**) (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LES RAISINS DE LA MORT, film français de J. Rollin : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Lord-Byron, 8e (225-04-22), Maxéville, 9e (770-72-86), Images, 18e (522-47-94).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARCHE (Chine, v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
DÉDÉE D'ANVERS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR FOLAMOUR (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FLESH (A., v.o) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
LA GIFLE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Action La Fayette, 9e (878-80-50).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11) (sf L).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.o., v.f.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), La Royale, 8e (265-82-66), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) (*) : J. Renoir, 9e (874-40-75) (Mer. à Sam.).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
1900 (It., v.o.) (2 parties) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf Mar.).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
MORE (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf Mar.).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LA PLANETE DES SINGES (A., v.o.) : J.-Renoir, 9e
LE PRETE-NOM (A.) : Studio-Bertrand, 7e (783-64-66).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; (v.f.) : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Calypso, 17e (754-10-68).
TAXI DRIVER (A., v.o.) ; Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o. (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les festivals

FELLINI (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Fellini-Roma.
RETRO METRO STORY (v.o. : La Clef, 5e (337-90-90) : Place au rythme.
HOMMAGE A LA RANK (v.o.) : Olympic, 14e ; les Chaussons rouges.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Beau fixe sur New-York.
DAUMESNIL (v.o.), 12e (343-52-97), 16 h., 21 h. : Monty Python ; 17 h. 45, 22 h. 30 : Délivrance ; 19 h. 30, 0 h. 15 : Soleil vert.
P.-VECCHIALI, Action République, 11e (805-51-33) : la Machine.
GREMILLON, Action République, 11e : Remorque.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : Prokofiev ; 18 h. : Salomé ; 20 h. : Mahler ; 22 h. : One plus one.
BOITE A FILM (v.o.), 17e (754-51-50) : I : 13 h. : Salo ; 15 h. (+ V. S. : 23 h. 30) : The song remains the same ; 17 h. 15 : Annie Hall ; 19 h. 30 : Cabaret ; 21 h. 30 : Le dernier tango à Paris. — II. 13 h. : Easy Rider ; 14 h. 35 : A nous les petites Anglaises ; 16 h. 30 : Phantom of the paradise ; 18 h. : La vie devant soi ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. : Bonnie and Clyde ; V., S., 24 h. : Délivrance
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (033-72-71), 12 h. : Fellini-Roma ; 14 h. : Frankenstein Junior ; 15 h. 50 : Mort à Venise ; 18 h. : Un tramway nommé désir ; 20 h. : les Contes de Canterbury ; 22 h. 15 : Chiens de paille.
M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'opéra.
GRANDS FILMS FANTASTIQUES DE LA RKO (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Vaudou.
REDFORD-HOFFMAN, v.o., Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. 30 : Gatsby le Magnifique ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mc Kay ; 22 h. : Lenny.
LA CHAIR, LA MORT, LE DIABLE AU CINEMA, v.o., La Pagode, 7e (705-12-45) : les Oiseaux.
HITCHCOCK, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : The Skin Game.
CHATELET - VICTORIA, v.o., 1er (508-94-14) I : 14 h. 10 : Hiroshima mon amour ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 30 : la Cousine Angélique ; 20 h. 20 : Aguirre, la colère de Dieu ; 22 h. (+ V. 24 h.) : le Droit du plus fort ; S. : 24 h. : Cabaret. — II : 14 h. : Electre ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Jules et Jim ; 20 h. 10 (+ S. : 24 h.) : Citizen Kane ; 22 h. 20 (+ V. : 24 h.) : Ascenseur pour l'échafaud.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.)
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mar., 21 h.
LA COLLECTIONNEUSE (Fr.), Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 12 h., 24 h.
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.), Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h 20 (sf D.).
JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, 12 h. 15 (sf D.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, 12 h., 24 h.
LA MORT D'UN BUCHERON (Can.), Tourelles, 20e (636-51-98). Mar. 21 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 24 h.
SANDO LYS (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
LE SOUS-MARIN JAUNE (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.
UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le feuilleton de Reiser. — 1

LA FAMILLE OBOULOT EN VACANCES



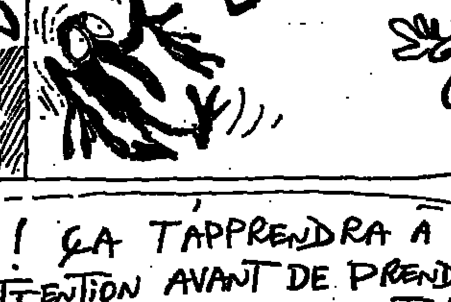












FAIS VOIR TA MAIN ?



CARNET

Naissances

— M. Henri Jolles et Mme, née Odile Auger, ont la joie d'annoncer la naissance de

Sarah Emmanuelle,

le 4 juillet 1978.

— M. Bernard Schoeller et Mme, née Florence Bechetoille, ont la joie d'annoncer la naissance de

Gaspard,

le 16 juin 1978.
55, rue Vaneau, 75007 Paris.

— M. Jacques de Trentinian, Mme, née Marie-Claire Bard de Coutance, Isabelle, Laure, Catherine, Hugues et Pierre sont heureux d'annoncer la naissance de

Yves,

le 4 juillet 1978.

Mariages

M. Hubert OUDIN
et sa belle-sœur,
Mme Christian OUDIN,
née Aline Balvay,
font part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 8 juillet 1978 en l'église Notre-Dame de Boulogne.
Kerhalvez.
29213 Plougastel-Daoulas.
26, rue Denfert-Rochereau,
92100 Boulogne.

— On nous prie d'annoncer le *mariage de*

Mlle Liliane PRALONG
et de *M. Pierre* VERON,
avocat à la cour de Lyon,
célébré dans l'intimité le 8 juillet 1978 à La Verrerie, Saint-Nicolas-des-Biefs (Allier).

Sophie SCHUMANN
et Guy EREL,
ont le plaisir de faire part de leur mariage, célébré le 8 juillet 1978, à Paris.

Décès

— M. Jean-Louis Augé,
Mlle Marie-Claude Augé,
M. et Mme Yves-Félix Guyon,
Estelle, Marine et Florent Guyon,
Mme Pierre Bruandet, ses enfants et son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert AUGÉ,
président de section honoraire
au tribunal administratif de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 7 juillet 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Charles de Monceau, 22 bis, rue Legendre, Paris-17e, le 12 juillet, à 10 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.

— M. et Mme Pierre-François Bougnères,
M. Jacques Bougnères,
ont la douleur de faire part du décès de leur père,

M. Louis BOUGNÈRES,

survenu le 6 juillet 1978, à l'hôpital Saint-Joseph.

Une messe sera célébrée le mercredi 12 juillet, à 8 h. 30, en la chapelle de l'hôpital, 5, rue Pierre-Larousse, Paris (14e).

L'inhumation aura lieu le même jour, à 17 heures, au cimetière de Saint-Denis-d'Oléron.
89, rue de l'Ourcq, 75019 Paris.

— Les Aix-d'Angillon.
On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Marie-Louise CORDILLOT,
inspectrice honoraire
de l'enseignement ménager de Paris,
chevalier du Mérite national,
survenu à Château-Gontier le 5 juillet 1978.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 8 juillet en l'église des Aix-d'Angillon, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

De la part de :
Mme Yvonne Cordillot, sa sœur,
M. et Mme Michel Villaneau, ses neveux,
Véronique, Jean-François, Anne-Sophie, Emmanuelle et Marion, ses petits-neveux,
Des familles Cordillot, Dozoul et Tourand.
18220 Les Aix-d'Angillon.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 4 juillet, de

M. Jean COUESLANT,
chevalier de la Légion d'honneur
(titre militaire),
croix de guerre 1914-1918.

Les obsèques ont eu lieu le 6 juillet dans la plus stricte intimité familiale.

De la part de Mme Jean Coueslant et de toute sa famille.
30, avenue de Grande-Bretagne, Monte-Carlo.
20, avenue Montaigne, 75008 Paris.

— *Mme Jean-Claude Dolfi,*
M. et Mme Philippe Dolfi et leur fils,
M. Laurent Dolfi,
Mme Jeanne Dolfi,
M. et Mme Renaud Dolfi et leurs enfants,
Mme André Dolfi et ses enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Jean-Claude DOLFI,

survenu le 3 juillet.
Les obsèques ont eu lieu à Strasbourg, *le 5 juillet.*
7, rue Gottfried, 67000 Strasbourg.

— M. et Mme Henry Gall,
M. et Mme Paul Gall,
M. et Mme Olivier Gall,
Mlle Brigitte Gall,
François, Christian, Louis, Anne-Marie, Monique et Marie-Laure Gall,
Isabelle, Nathalie, Frédérique, Marine et Constance Gall,
François, Anne-Marie et Damien, Vincent, *Eric et Frédéric* Roullier-Gall,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,
désirent vous associer à leur peine et à leur espérance et recommandent à votre prière

Mme François GALL,
née Marie-Laure Wenger,

rappelée à Dieu, le 7 juillet 1978, à Soucy, dans sa quatre-vingt-unième année.

La messe et l'inhumation auront lieu à Villers-Saint-Sépulcre (*Oise*), le mardi 11 juillet, à 11 heures.

Selon le désir de Mme François Gall, la famille ne portera pas le *deuil.*

Parera, 105-1014 Buenos-Aires.
37, avenue Clemenceau,
68100 Mulhouse.
1, rue Jean-Cousin,
Soucy, 89100 Sens.
La Chapelle,
89580 Courson-les-Carrières.

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Georges WOLFROMM,
ancien interne
membre de l'Académie de chirurgie,
des hôpitaux de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 2 juillet 1978, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont été célébrées à l'église Saint-Joseph de Montgeron dans la plus stricte intimité, le 6 juillet 1978.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
109, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

[Né à Verdun en 1883, Georges Wolfromm avait, après des études de médecine à Paris, entrepris une carrière de chirurgien. Spécialisé en chirurgie urinaire, il était membre de l'Académie de chirurgie depuis 1932.]

— M. et Mme Alain Wolfromm et leurs filles Olga et Sylvia,
M. Jean-Didier Wolfromm,
M. Daniel Wolfromm,
ont la tristesse d'annoncer la disparition du

docteur Georges WOLFROMM,
membre de l'Académie de chirurgie,
officier de la Légion d'honneur,
le 2 juillet 1978, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Ils associent à ce deuil la mémoire du

professeur René WOLFROMM
(1910-1972).

Les obsèques ont eu lieu *le 6 juillet 1978, dans l'intimité familiale.*
Saint-Pierre-de-Gaubert,
47240 Boe-Bonne-Encontre.
1, rue du Bac, 75007 Paris.

Anniversaires

— Pour le septième anniversaire de la mort du

docteur Etienne GRANOTIER,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et qui restent *fidèles à son souvenir.*

— Pour le premier anniversaire de la mort de

M. Jean NORMANDON,

Mme Jean Normandon et son fils Philippe rappellent son souvenir à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire *du décès de*

Mlle Chantal URVOIS,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée en union avec la messe qui sera célébrée à son intention le samedi 15 juillet, à 8 h. 30, en l'église de Bubry (Morbihan).

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 121

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II				■			■		
III					■				
IV	■			■		■		■	
V			■						
VI									■
VII								■	
VIII					■				
IX		■							■
X			■			■	■		
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Ne quitte pas facilement son hôte ; *Indication d'ordre astral.* — II. Lettres de politesse ; Abréviation inconnue dans la poste aérienne ; Ne charmait pas les nuits de Cléopâtre. — III. Toutes n'avaient pas bonne réputation ; Prend généralement ses victimes à la gorge. — IV. Annonce une restriction. — V. Abréviation ; *Ne restent* pas insensibles à la présence de porteurs de bois. — VI. *Chair à pâté.* — VII. Met à l'abri du besoin. — VIII. D'une certaine couleur ; Poussé par les Bacchantes. — IX. On ne peut plus sages. — X. Mis à *contribution* par des lavandières ; Fin de participe ; Pronom. — XI. De quoi panser.

VERTICALEMENT

1. Propage tout ce qu'on lui confie ; Réfections tardives. — 2. Bonne, ne concerne que l'avenir; Elevé [épelé]. — 3. Etait nue après l'outrage ; Obligent à prendre position. — 4. Est bien obligé de *se mettre* au pas. — 5. La moitié de l'Asie ; Parure d'Emilie ; Indication d'origine [*deux mots*]. — 6. Pieuse salutation ; Bestioles. — 7. S'impose en cas de certaines lésions. — 8. Préfixe ; Vis ; En Thessalie. — 9. Vont droit au but ; Préposition ; Sa nudité effrayait plus qu'elle ne choquait [*épelé*].

Solution du problème n° 2 120

Horizontalement

I. Spécifie. — II. Echo ; Iole. — III. Ut ; Duc. — IV. Gustave. — V. Turin. — VI. Ecart ; Tua. — VII. Tien ; Rn. — VIII. Roués ; Bac. — IX. Ber ; Mine. — X. Mise ; Isis. — XI. Ut ; Salée.

Verticalement

1. Seigneur ; Mu. — 2. P.C. ; Obit. — 3. Eh ! ; Statues. — 4. Couturières. — 5. Tartes. — 6. Fi ! ; Vi ; Mil. — 7. Iodent ; Bise. — 8. Elu ; Uranie. — 9. Echéances.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

MARDI 11 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Colin : « Hôtel de Lauzun ».

15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Legregeois : « Le pittoresque quartier de Saint-Séverin ».

15 h., 11, quai Conti, Mme Vermeersch : « Les ateliers de frappe des médailles à la Monnaie ».

21 h. 30, 6, place des Vosges, Mme *Colin* : « *Le Marais illuminé* » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « *Les hôtels de l'Ile Saint-Louis* » (A travers Paris).

15 h. 15, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Le Marais » (*Mme Barbier*).

CONFERENCE. — 18 h. et 20 h., 13, *rue Etienne-Marcel* : « Le plein épanouissement du cœur et de l'esprit » (*entrée libre*).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 JUIL. 78 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 11 VII 78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le lundi 10 juillet à 0 heure et le mardi 11 juillet à 24 heures :

Les *perturbations qui affectaient* le nord de l'Europe deviendront peu actives, *mais les nouvelles* perturbations du proche-Atlantique, qui aborderont le sud-ouest de la France, prendront un caractère orageux et intéresseront une grande partie de notre pays, précédées d'un réchauffement.

Mardi 11 juillet, au nord d'une ligne Brest-Orléans-Genève, le temps sera souvent nuageux, mais les pluies seront peu fréquentes, et l'on observera même quelques petites éclaircies.

Au sud de cette ligne, le ciel deviendra très nuageux par le Sud-*Ouest. Des pluies intermittentes se* produiront dès le matin sur les régions situées au sud-ouest de la Loire ; elles s'étendront, au cours de la journée, aux régions méditerranéennes et aux Alpes. Quelques orages éclateront, particulièrement l'après-midi sur les Pyrénées, le Massif Central et les Alpes.

Les vents seront souvent faibles, ils deviendront temporairement modérés ou assez forts avant les orages.

Les températures seront généralement en hausse, sauf sous les orages.

Le lundi 10 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013, 6 millibars, soit 760,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 23 et 13 degrés ; Biarritz, 26 et 14 ; Bordeaux, 25 et 13 ; Brest, *18 et 11 ; Caen, 15* et 13; Cherbourg, 14 et 13; Clermont-Ferrand, 24 *et 9* ; Dijon, 17 et 13 ; Grenoble, 22 et 12 ; Lille, 18 et 11 ; *Lyon*, 23 et 13 ; Marseille, 27 et 14 ; Nancy, 17 et 13 ; Nantes, 21 et 10 ; Nice, 22 et 18 ; Paris-Le Bourget, 17 et 13 ; Pau, 26 et 13 ; Perpignan, 29 et 15 ; Rennes, 21 et 13 ; Strasbourg, 20 et 12 ; Tours, 20 et 14 ; Toulouse, 27 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 13 degrés; Amsterdam, 15 et 11 ; Athènes, 33 et 22 ; Berlin, 16 et 11 ; Bonn, 17 et 11 ; Bruxelles, 17 et 9 ; Iles Canaries, 33 et 22 ; Copenhague, 18 et 10 ; Genève, 20 et 13 ; Lisbonne, 31 et 13 ; Londres, 22 et 11 ; Madrid, 35 et 14 ; Moscou, 23 et 12 ; Nairobi, 20 et 13 ; New-York, 31 et 25 ; Palma-de-Majorque, 26 et 11 ; Rome, 25 et 16 ; Stockholm, 16 et 12.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 juillet 1978 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 74-385 du 22 avril 1974 relatif à l'organisation et au fonctionnement des conseils d'enquête concernant les militaires.

UN ARRETE

● Portant répartition des affaires *entre les sections administratives* du Conseil d'Etat.

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 10 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h. 15, Documentaire : Visages du Canada (les provinces de l'Atlantique et le Québec) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Sports : Le Tour de France cycliste (résumé) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LE PRIVE, de R. Altman (1972), avec E. Gould, N. van Pallandt, S. Hayden, M. Rydell, H. Gibson, D. Arkin, J.A. Brody.

En rendant service à un ami recherché par la police pour le meurtre de sa femme, le détective privé Philip Marlowe se fourre dans un guêpier.

Variations personnelles de Robert Altman sur un roman noir de Raymond Chandler. Elliott Gould est-il Marlowe mieux que ne le fut Humphrey Bogart ? Les avis sont partagés.

22 h. 20, Portrait : Les grandes personnes, de J. Frappat. (I. — Claire Brétecher et Jean-Claude.)

Jean Frappat a choisi de confronter des adultes et des enfants pour que la vérité éclate dans l'entretien ou le non-entretien mutuel. Les trois premières émissions sont très mouvementées, et ce n'est pas forcément l'adulte qui gagne.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Music-hall ; 21 h. 35, Top club ; 21 h. 50, Emission littéraire : Lire, c'est vivre, de P. Dumayet. (La métamorphose de Franz Kafka. Réal. H. Basle.)

Cette série d'émissions a été réalisée en 1975, dont le thème reposait sur une idée à la fois simple et originale. « Lire, c'est vivre » ou la littérature vécue dans le contexte du temps présent. Le lien tissé entre Dumayet et les lecteurs passe aussi par le spectateur.

23 h., Petite musique de nuit : Troisième mouvement du quatuor numéro 2 opus 18, de Beethoven, par le Quatuor bulgare.

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Front libertaire ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : MORT, OU EST TA VICTOIRE ?, d'H. Bromberger (1962), avec P. Audret, L. Terzieff, M. Auclair, Ph. Noiret, J. Monod, D. Lepvrier, O. Despax, G. Ferzetti. (N.)

A la suite d'une blessure morale, une jeune femme a perdu la foi. Pendant vingt ans, elle va se livrer au mal.

Adaptation d'un roman de jeunesse de Daniel-Rops, dont le sens chrétien se trouve à peu près perdu à l'écran dans une intrigue mélodramatique et une psychologie rudimentaire.

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Le Danseur de maître Kraykowski », de W. Gombrowicz (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « la Navigation vers l'étoile », de J. Kelen ; 22 h. 30, Nuits magnétiques, en direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 45, Jazz time à Nice ; 19 h. 40, Concours international de guitare.

20 h., Les grandes voix : B. Gigli ; 20 h. 30, Informations festivals ; 21 h., VII° Festival de Saintes : Nouvel Orchestre philharmonique, direction A. Mejrat... Musiques d'Espagne et du Portugal. Avec A. Meunier, violoncelle, E. Chojnacka, clavecin : « Villanesca » (Bernaola) ; « Tiempo para espacios » (Halffter) ; « Anneau du Tamarit » (Ohana) ; « le Retable de Maître Pierre » (Falla), 23 h., France-Musique la nuit... Renaissance des orgues ; à 0 h. 5, Escales : Pologne.

MARDI 11 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Emissions pour les jeunes.

18 h. 15, Documentaire : Visages du Canada (l'Ontario et les prairies) ; 19 h. 10, Jeunes pratique : le camping ; 19 h. 45, Les formations politiques : le P.C. ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au-delà de l'horizon : La vérité sur l'Atlantide, d'A. Bombard, réal. J. Floran.

Alain Bombard vient nous conter six nouvelles aventures de la mer. Ici, avec humilité et talent, il tente de rétablir la vérité sur ce mystère qui est devenu un mythe : l'Atlantide.

21 h. 25, Sports : Superstars à Vichy.

Disciplines en compétition : l'arbalète, le tir, le canoë, le cyclisme, l'haltérophilie, le football, le tennis de table, la gymnastique, le steeple-chase.

22 h. 25, Sports : Tour de France cycliste (résumé) ; 22 h. 35, Emission musicale : Bruits en fête et sons de plaisir, jouez la touche.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

14 h., Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h., Aujourd'hui magazine (et à 16 h. 30) ; 15 h., Sports : Tour de France cycliste (Pau-Saint-Lary) : Athlétisme.

18 h., Jeu : Récré A 2 (La forêt apprivoisée ; Bébé phoque) ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal.

20 h. 45, Les dossiers de l'écran : Carambolages, de J. Moxey, avec R. Conrad, B. Ebsen.

Flash-back sur quarante-huit heures de vie tranquille, avant qu'un accident ne mêle, dans une même horreur, des gens qui n'auraient jamais cru que cela leur arriverait.

Vers 21 h. 30, Débat : Mourir sur la route.

Avec MM. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice ; Christian Gerondeau, directeur de la sécurité civile ; Fevre, directeur des routes et de la circulation routière au ministère des transports ; Roche, directeur du Centre de formation et de perfectionnement de la Prévention routière ; le professeur C. Get, de l'hôpital de Garches ; MM. P. Saint-Marc, secrétaire général du Comité national d'action pour la sécurité des usagers de la route ; R. Lapeyre, président de l'Association pour les droits du piéton ; G. Guerithault, de l'Auto-Journal *; le colonel Marcel Richard, chef du bureau de la circulation routière de la gendarmerie nationale, et J. Laffite, coureur automobile.*

23 h. 15, Journal.

23 h. 30, Petite musique de nuit : le Cygne, de Saint-Saëns, par F. Lodéon, violoncelle, et D. Hovora, piano.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Association française du Front mondial pour la nature ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LA LOUVE SOLITAIRE, d'Ed. Logereau (1967), avec D. Gaubert, M. Duchaussoy, J. Guiomar, C. Lebel, Simono, S. Pitoeff. (Rediffusion.)

Une cambrioleuse acrobate, contrainte de travailler pour la brigade des stupéfiants, s'éprend d'un agent chargé de l'aider et vit une dangereuse aventure.

Film policier pâteux, dont le seul intérêt est Danielle Gaubert en maillot noir et cagoule de « souris d'hôtel », façon Musidora.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Marcel Belanger et Jean-Yves Collette (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La chanson de Roland ; à 8 h. 32, La maison du Dit ; à 8 h. 50, La maison de l'eau bleue ; 9 h. 7, Matinée des autres : la danse indienne ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... M. Dubé ; 11 h. 2, Le théâtre musical ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre-parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Nuit glacée », de Pa Kin ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : les cultures régionales ; à 18 h., Match : J. Poutet et A. Berman (Evolution historique de l'Argentine) ; 17 h. 32, L'opéra contemporain : « le Château de Barbe-bleue », de B. Bartok ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, Entretiens avec... F. Perroux ;

20 h., Dialogues : les mariages mixtes, avec Augustin Barbara et Albert Jacquard ; 21 h. 25, Festival voix-théâtre-musiques d'aujourd'hui à Nanterre... Percussions musique plus : « Cendres » (C. Ballif) ; « Fusion » (Y. Taira) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, En direct du Festival de Saintes : quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Chansons ; 12 h. 30, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique à Nice ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Suppé, Max Oscheit, Stolz, Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : W. Byrd, Rameau ; 15 h. 30, Musiques d'autrefois : Dufay, Cabezon, Frescobaldi, Roberday, De Lassus ; 17 h., Postlude : César Franck, Olivier Messiaen ; 18 h. 2, Musiques magazine à Montreux ; 18 h. 45, Jazz time à Nice ; 19 h. 35, Kiosque ;

20 h. 30, Jour « J » de la musique ; 20 h. 45, Nouveaux talents, premiers sillons : artistes vénézuéliens ; 21 h. 30, En direct du Festival de Saintes : les musiques d'Espagne et du Portugal... L'œuvre religieuse de Tomas-Luis de Victoria, par le London Oratory Chair, sous la direction de John Hoban ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Escales : Tchécoslovaquie.

UNE NOUVELLE RADIO LIBRE A LONS-LE-SAUNIER

● Une nouvelle radio libre vient de se créer à Lons-le-Saunier, dans le Jura. Lors de la conférence de presse qu'ils ont donnée, le dimanche 9 juillet, les animateurs de Radio-Lacuson ont annoncé leur première émission pour ce lundi 10 juillet, de 19 heures à 19 h. 30, sur 91 mégahertz en modulation de fréquence. Cette nouvelle antenne locale s'inscrit, d'après ses responsables, *« dans la mouvance écologique, mais n'est liée à aucun parti ni à aucune idéologie »*. Cette radio a pris le nom, en fait le surnom (capitaine Lacuson), d'un homme de guerre, Jean-Claude Prost, né près de Saint-Claude, et qui, au dix-septième siècle, de 1635 à la guerre de partisans en Franche-Comté.

● *Un préavis de grève* pour le jeudi 13 juillet, à partir de 18 heures, vient d'être déposé par le S.U.R.T.-C.F.D.T. auprès de la direction d'Antenne 2.

VU

Fou Hallier ?

Jean-Edern Hallier, qui n'a pas eu tant de victoires, qui s'acharne à perdre ses amis, a tout gagné en étant « L'homme en question » de FR 3, le 9 juillet. Il était attaqué, il était bien peu interrogé, il a pris de la hauteur, il n'a pas été rattrapé.

C'était facile. Derrière leur table, comme à la foire, les cinq invités lançaient leurs boules de son, méchantes ou maladroites, sur la cible qui ne tombait pas. Quelle était la portée de leurs questions ? Olivier Todd (l'ancienne gauche hebdomadaire) demandait à Jean-Edern Hallier s'il pouvait parler normalement ; Jacques Baynac (le nouveau journalisme malin), comment il pouvait prétendre être un marginal et être au centre du système.

Dans le rôle de l'admiratrice, Michèle Vasarely voulait savoir s'il était aussi horrible que sa réputation, et quel était son itinéraire intérieur. Olivier Poivre d'Arvor (l'avenir, la génération pure des sans-68) tournait autour de la « littérature prétexte » — prétexte à célébrité. Avant lui, Jean-Marie Geng n'a pas eu honte : « Qu'as-tu fait de ton œil mort, Jean-Edern ? » *Ainsi, ils étaient des caricatures, hâtifs comme en direct, alors qu'il s'agissait d'une émission restituée. Jean-Edern Hallier a su jouer de la télévision.*

Son autoportrait était d'une inspiration égale, du souffle lyrique qui transporte ses livres. Les autres ont expédié ces « Mémoires » d'une injure. *Puis Jean-Edern Hallier a reçu les coups calmement, a choisi l'honnêteté, n'a pas manqué de respect. Il a choisi : on peut l'estimer plus intelligent que sincère. Il est peut-être odieux par ailleurs, il ne l'a pas été ici. Mais, surtout, s'épuisant à le ramener à leur propre niveau, les invités du débat n'ont voulu voir ni le poète ni* « le fou dans l'air du temps », *comme le fou de Bassan,* « aveugle et voyant à la fois ».

Jean-Edern Hallier s'est effectivement présenté en ces termes, en a appelé au « pouvoir aristocratique », *le prince (le marginal) intervenant seul au centre de la* « société du spectacle ». *Il s'est référé pour lui-même à Van Gogh, Rousseau, Saint-Just, Chateaubriand, il n'était pas ridicule. Il a dit que* Chagrin d'amour *était un roman, une fiction (à l'origine de ses misères), et* la Cause des peuples, *une confession. Il a nié avoir détourné l'argent des militants confiants. On l'a cru.*

« La pulsion de mort et l'humour sont les deux oscillations de la vraie vie » *: il le montrait avec son superbe.* « C'est la fin des idéologie, madame, prévenez le roi de Rome et toute la jeunesse française », *avec l'évocation de son infirmité, pour répondre à Jean-Marie Geng : il a conduit une Ferrari à 250 kilomètres-heure. Il croit à l'Europe depuis que* « la gauche a perdu son hégémonie culturelle », *cette gauche qui s'est servie de lui comme* « bouc émissaire » *quand elle était* « incapable d'autocritique » : « Comme toutes les révolutions ratées, mai 68 a produit des romantiques réussis. » « Toute culture est alliance d'enracinement et de vagabondage... » *Il préférait ses* « intuitions » *aux* « pesanteurs » *de ses interlocuteurs. On aurait aimé que ceux-ci relèvent :* « J'ai failli basculer dans le terrorisme. »

Au moins, ils l'auront reconnu écrivain, lui qui parle de « cette vieille planche pourrie de la langue française, où rebondir vers l'infini devient de plus en plus malaisé ».

CLAIRE DEVARRIEUX.

RELIGION

LORS DE LA MESSE ANNUELLE « POUR LA FRANCE »

Mgr Elchinger compare l'avortement au massacre des Innocents

« Ressusciter la famille, redécouvrir le travail et sauver le social » constituent, selon Mgr Léon-Arthur Elchinger, évêque de Strasbourg, trois des problèmes les plus importants pour l'avenir du pays.

S'adressant aux fidèles, au cours d'une *« messe pour la France »* (1), célébrée, dimanche 9 juillet, en la cathédrale de Strasbourg, le prélat a d'abord dénoncé l'émancipation exagérée des jeunes, qui aboutit à *« détacher moralement et spirituellement les enfants de ceux qui en sont les protecteurs naturels et désintéressés »*.

Puis il a condamné l'avortement, *« signe de la décomposition de la société ». « Dans une province comme l'Alsace,* a-t-il dit, *par suite d'une loi récente, disparaît chaque année, silencieusement mais légalement, à peu près l'équivalent d'une petite ville de cinq mille habitants, alors que les cas de détresse prévus par la loi sont, en fait, relativement peu nombreux. Le massacre des Saints Innocents continue. »*

Après avoir critiqué la télévision, la presse et la radio, auxquelles il arrive de contribuer à l' *« abêtissement des consommateurs »*, l'évêque de Strasbourg a parlé du travail auquel, a-t-il dit, il faut restituer *« ses vraies dimensions ». « Les apprentis sorciers qui ont mis aveuglément sur les rails le rendement à tout prix ont créé des situations inextricables. On a tout axé prioritairement sur la quantité et le profit. Or c'est par la qualité de son travail que l'homme devient un être responsable et donc plus qu'un simple moyen de production ou une marchandise qu'on achète »*, a ajouté Mgr Elchinger.

Enfin, le prélat, tout en saluant l'entraide sociale collective, a mis en garde contre la dégradation *« du vrai sens du social »* et, notamment, contre l'attribution de soutien et d'allocations *« même à ceux qui n'en ont pas besoin ». « Au nom de quel idéal,* a-t-il demandé, *transformerait-on une grande partie de la population d'un pays en « assistés permanents ? »*

(1) L'Eglise d'Alsace vivant en régime concordataire, chaque année a lieu, à l'occasion du 14 juillet, une messe pour la France. Elle est célébrée devant les corps constitués, ce qui lui donne un relief particulier.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la défense

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

Les généraux Jean Etcheverry, Guy Le Borgne, Guy Méry, Gérard Morens, Roland Glavany, Roger Rhenter ; le vice-amiral d'escadre Socrate Pétrochilo ; le colonel Gaston Coudurier.

Sont promus *commandeurs* :

MM. Charles Bidon, Jean Lapp, Albert Carette, Georges Voisin, Pierre Rigaud, Henri Biland, Roger Hertz, Didier Le Nepvou de Carfort Jean Barbat, Raymond Boissau, René Bossoreille de Ribou, Henri Demotes-Mainard, Gilbert Forray, Jean Lang, Jacques Le Compasseur Crequi Montfort de Courtivron, Victor Loizillon, Alfred Maitre, Gilbert Pascual, Marcel Perier, Henri Raguet de Brancion de Liman.

MM. André Baccialone, Pierre Balmitgère, Lucien Béal, Jean Bertrand, François Brun, Antoine Casanova, Paul Couilland, Michel Datin, Robert Delbos, Camille Gamache, Robert Girard, Gabriel Giron, Yves Gras, René Grosjean, Guy Halftermeyer, Lucien Labbat, Jacques Malézieux-Dehon, Eugène Martini, René Paravy, Marcel Paroldi, François Pillet, Henri Biou, Yves Sesmaisons Jean Vienet, Jean Veron, Francinet Levasseur, Marius Ternois.

MM. Jean Gabrié, Yves Leenhardt, André Leroux, Henry Roulleaux Dugage, Léon Faure, Bernard Caneau, Paul Capiod, André Labansat, Jean Peneau, Jean Saulnier, Paul Hubert, Pierre Lahens, Jean Partiot.

MM. Philippe Erulin, Jean Salvan, Diègue Santa.

Après leurs actions au Proche-Orient et en Afrique

LES COLONELS SALVAN ERULIN ET GRAS SONT PROMUS AU GRADE DE COMMANDEUR

Responsables, sur le terrain, des actions militaires que le président de la République a décidées au Proche-Orient et en Afrique, les colonels Jean Salvan, Philippe Erulin et Yves Gras ont été promus au grade de commandeur de la Légion d'honneur au titre du ministère de la défense (Journal officiel du samedi 8 juillet).

Le colonel Salvan a commandé, au Liban, le contingent des casques bleus de l'ONU et il a été blessé, le 2 mai dernier, lors d'une embuscade dans la région de Tyr. Il était officier de la Légion d'honneur depuis le 14 juillet 1976. Le colonel Erulin, commandant le 2° régiment étranger de parachutistes, a été à la tête de ses légionnaires lors de l'opération de Kolwezi (Zaire) pour assurer la sécurité des ressortissants européens du Shaba. Il était officier de la Légion d'honneur depuis le 24 septembre 1975 et vient d'être remplacé, au terme de ses deux années de commandement, à la tête du 2° REP.

Enfin, le colonel Yves Gras est chef de la mission d'assistance technique militaire de la France au Zaire et, à ce titre, il a coordonné, sur le terrain, l'intervention française demandée par le général Mobutu. Il était officier de la Légion d'honneur depuis le 1er septembre 1966.

DÉFENSE

SIX MIG-23 EN VISITE OFFICIELLE A REIMS

Six chasseurs-bombardiers Mig-23 de l'armée de l'air soviétique viendront en séjour officiel, en septembre prochain, sur la base française de Reims. C'est, semble-t-il, la première fois que cet avion de combat soviétique, à flèche variable, est présenté dans un pays occidental.

La flèche variable de la voilure d'un avion lui permet de déployer les ailes à l'atterrissage ou au décollage et de les replier, le long du fuselage, en altitude, pour atteindre des vitesses supersoniques.

En 1977, six intercepteurs Mirage-F-1 de la base de Reims avaient séjourné, en visite officielle, en Union soviétique et la venue, en septembre, de six Mig-23 constitue la réplique de ces échanges dits de courtoisie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
OJD 1977

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

SCIENCES

LES ÉTATS-UNIS ET LA CHINE POURRAIENT DÉVELOPPER LEURS CONTACTS DANS LE DOMAINE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Hongkong (*A.F.P.*). — La Chine et les Etats-Unis envisagent d'établir des contacts dans les domaines scientifique et technique dans *« un avenir pas très éloigné »*, a déclaré, dimanche 9 juillet à Pékin, M. Frank Press, conseiller scientifique et technique du président Carter, au terme d'une visite de trois jours. M. Press, rapporte l'agence Chine nouvelle, s'est félicité du caractère *« sérieux et constructif »* de ses conversations avec le ministre chinois de la commission scientifique et technique, M. Fang Yi.

Le conseiller américain, après avoir souligné que la Chine avait exposé ses besoins *« de manière exhaustive et franche »*, a précisé que des contacts seraient pris sous forme d'*« échange d'informations, de séminaires de haut niveau, de recherches communes, d'échange d'étudiants, de progammes de formation supérieure et de relations commerciales plus développées dans le domaine de la technologie civile »*.

M. Press a estimé que la Chine et les Etats-Unis avaient *« des intérêts mutuels dans les domaines de l'espace, de l'énergie, de la santé publique, de l'agriculture, de l'océanographie et de l'exploration des ressources naturelles »*.

Pour sa part, le ministre Fang Yi a déclaré que les deux parties avaient accomplis un *« travail appréciable »*.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

PLAIDOYER POUR L'INDEXATION

Épargnez l'épargne !

Au moment où le gouvernement s'efforce de stimuler l'épargne en valeurs mobilières par le moyen de détaxations fiscales et semble oublier de présenter le livret d'épargne indexé promis par le chef de l'Etat pour la fin de 1977, M. Jean Rivoire plaide à nouveau le dossier de l'indexation généralisée des créances et des prêts. Pour lui, les difficultés d'application d'une telle formule seraient moins grandes qu'on ne le pense et le système permettrait aux prêteurs de perdre moins en empêchant les emprunteurs de gagner plus.

par JEAN RIVOIRE (*)

LA politique de l'épargne est à la mode. C'est à qui suggérera les formules les plus séduisantes pour nous inviter à faire des économies et les placer de telle ou telle manière. La session parlementaire qui vient de s'achever peut être considérée comme un modèle du genre.

Seulement, les mesures prises sont trop partielles et trop complexes pour répondre vraiment aux préoccupations des épargnants. Et puis, loin de germer en terrain neuf, elles se superposent à une foule de mesures anciennes, tout aussi partielles et complexes. Aucun gouvernement ne se sent assez sûr de lui pour défaire l'œuvre de ses prédécesseurs ; mais chacun croit bien faire en y ajoutant sa marque. A chaque étape, l'édifice devient plus incohérent et inextricable.

Ne serait-il pas préférable d'organiser, ou plutôt de reconstituer, un système simple dans lequel tout épargnant puisse trouver son chemin sans être obligé de s'en remettre passivement aux conseils, pas toujours désintéressés, des spécialistes ? Le plus sûr moyen d'attirer l'épargne vers les activités productives ne serait-il pas d'offrir aux épargnants des placements vraiment rémunérateurs ? La réalité, certes, ne se prête pas toujours à de telles *simplifications* ; des ajustements sont indispensables. Mais il vaut mieux pécher par excès de simplicité que par l'excès inverse ; telle devrait être, en tout cas, la règle dans une démocratie.

L'épargne n'est pas seulement une grandeur mesurable, un flux de richesses qui jaillit plus ou moins spontanément pour faire équilibre aux investissements. C'est aussi, dans une large mesure, la résultante de choix volontaires. Le citoyen qui épargne choisit, par là même, de ne pas vivre au jour le jour, donc se faire une place durable dans la *collectivité. Disons que l'épargne* est l'expression financière de la démocratie.

La démocratie repose sur des choix clairs et des règles de jeu bien définies. Pourquoi n'en irait-il pas de même pour l'épargne ? Au lieu d'un mélange étouffant de règles et de dérogations, de taxes et de détaxes, la politique de l'épargne ne devrait-elle pas reposer d'abord sur l'indexation ?

Les contours de l'indexation

Entendons-nous bien. L'indexation ne doit pas être considérée comme une dérogation de plus, comme une aumône que l'Etat ferait à telle ou telle catégorie d'épargnants jugés plus méritants que les autres. Le gouvernement avait failli s'engager dans cette voie, avec l'institution d'un livret indexé au profit de l'épargne dite « populaire ». En définitive, il n'en a rien fait et s'est contenté d'oublier l'échéance du 1er janvier 1978 qui lui av... été fixée par le président de la République. C'est peut-être mieux ainsi : on ne gagne rien à de fausses réformes.

Une politique d'indexation ne se conçoit que sous le signe de la vérité et de la simplicité. Il s'agit de fixer un contrat de prêt, non plus en valeur nominale, *mais en valeur réelle*, correction faite de l'indice du coût de la vie. Peu importeront alors les hausses de prix attendues et les hausses effectivement réalisées : le prêteur aura reçu une juste rémunération et cette rémunération aura été payée par l'emprunteur sans qu'aucun des deux gagne ou perde au jeu de l'inflation.

Pour fixer les idées, disons qu'un *emprunt obligataire* indexé pourrait porter un taux d'intérêt d'environ 3 % l'an ; un peu moins s'il s'agissait d'une émission d'Etat ou garantie par l'Etat ; un peu plus si le débiteur était une entreprise moyenne comportant un certain *risque*. Tel emprunt, par exemple, est remboursé au nominal de 100 F et rapporte chaque année un coupon de 11 F ; avec l'indexation, la valeur de remboursement serait majorée chaque année proportionnellement à *l'indice des prix* ; l'intérêt annuel ne serait plus que de 3 %, mais 3 % du prix réévalué.

Pour un crédit bancaire à long ou moyen terme, le taux se situerait vraisemblablement autour de 4 % l'an.

Quant aux livrets d'épargne, on pourrait admettre qu'ils ne portent *aucun intérêt* (au lieu de 6 1/2 % actuellement) mais qu'ils soient réévalués une *fois* l'an. La réévaluation ne jouerait que sur les sommes effectivement laissées en compte pendant une année entière. Il ne peut être question en effet de pousser l'indexation jusque dans le détail des opérations à court terme ; ce serait à la fois incommode et dangereux. L'ordonnance du 4 février 1959 interdit toute forme d'indexation sur le coût de la vie, sauf en cas de dettes alimentaires ; cette interdiction pourrait très bien être maintenue pour les contrats et les comptes à moins d'un an.

Il n'y aurait donc pas grand-chose à changer dans l'appareil législatif pour que l'indexation devienne une réalité. L'essentiel serait que l'Etat ou les entreprises nationalisées prennent l'initiative de lancer quelques emprunts indexés. Si, comme tout permet de le supposer, les détenteurs de capitaux manifestaient leur préférence pour ce genre d'emprunts, les émetteurs privés *seraient bien obligés de suivre le* mouvement. Par le jeu du marché, la remise en ordre s'étendrait aux livrets d'épargne et ne serait pas sans influence sur le rendement des actions.

Le débat

On soutient, ici ou là, que l'indexation constituerait une charge insupportable pour les entreprises et plus généralement pour les emprunteurs.

Il est vrai qu'à l'heure actuelle les emprunteurs jouissent d'un *privilège singulier* : plus la monnaie se dégrade, plus leur situation s'améliore. Suivant une formule raccourcie, qui mériterait évidemment quelques nuances, « la meilleure façon de s'enrichir n'est pas d'épargner, c'est de s'endetter ». Mais ce privilège, les emprunteurs ne le reçoivent pas gratuitement : ils le paient d'une manière, en quelque sorte, forfaitaire à travers le taux d'intérêt ; taux qui est fixé une fois pour toutes, à la signature du contrat, et qui tient compte, tant bien que mal, d'un certain coefficient d'érosion monétaire.

En l'absence d'indexation, les taux d'intérêt sont élevés. Les premières annuités des emprunts sont donc très lourdes ; les annuités suivantes sont de plus en plus légères, car payées en monnaie dépréciée. Le particulier ou l'entreprise qui emprunte à quinze ans ne se soucie guère de ce qui se passera entre la dixième et la quinzième année. Ce qui le préoccupe surtout, c'est de savoir s'il pourra faire face aux deux ou trois premières échéances, après quoi l'inflation travaillera pour lui...

Avec l'indexation, les taux d'intérêt seraient beaucoup plus faibles. Les premières annuités seraient donc relativement légères, mais les annuités suivantes resteraient les mêmes, en valeur réelle. Ce qui préoccuperait l'emprunteur, ce serait de bien employer l'argent emprunté, de manière à rester solvable jusqu'à la fin du contrat.

Disons, pour nous résumer, que l'absence d'indexation favorise les emprunteurs qui ont, ou qui ont eu, de gros moyens à l'origine. L'indexation favoriserait ceux qui investissent à bon escient. Ainsi présenté, le litige se résout de lui-même. Pour une fois (ce n'est pas si fréquent...), les préoccupations de justice sociale et d'efficacité économique vont dans le même sens : il faut indexer les emprunts.

Mais les adversaires de l'indexation soutiennent que celle-ci serait ruineuse pour les banques, dangereuse pour l'Etat.

En ce qui concerne les banques, il pourrait s'agir, nous l'avons vu, de recevoir des dépôts d'épargne indexés à 0 % d'intérêt et de s'en servir pour accorder des prêts, également indexés, à 4 %. La marge serait alors de 4 %, ce qui est largement suffisant. On nous dira que les frais généraux des banques françaises atteignent globalement 5 à 6 % des concours distribués. Mais ces frais correspondent à des services très divers, et il serait abusif de les imputer uniformément à toutes les opérations. *Quand les banques recueillent* des dépôts stables pour les prêter à long ou moyen terme, leurs charges effectives sont loin de représenter 5 à 6 % du montant *engagé*.

En ce qui concerne l'Etat, la question est de savoir si sa solvabilité ne serait pas mise en doute dès lors qu'on ne pourrait plus compter sur l'inflation pour résorber, en tant que de besoin, la dette publique. A cela, nous *répondrons que les pouvoirs de* l'Etat en matière monétaire et fiscale mettent à sa disposition toutes sortes de techniques pour contrôler sa situation financière et faire face, le cas échéant, à une crise des paiements. Ces *techniques ne sont pas sans* inconvénient. Elles valent mieux, en tout cas, que de transférer systématiquement l'excès des charges communes, à travers le prélèvement inflationniste, sur ceux d'entre les agents économiques qui ont eu la faiblesse de faire confiance à l'Etat.

(Lire la suite page 18.)

(*) Professeur au Centre d'études supérieures de banque.

DES REVUES POUR LA CHINE

L'espionnage industriel à livre ouvert...

La découverte au Japon d'un réseau d'espionnage industriel au service de la Chine inquiète les responsables nippons. Ceux-ci, qui envisagent d'importants transferts en technologie, craignent que les Chinois ne copient leurs inventions (« le Monde » du 5 juillet). Les Japonais ont cependant été les premiers à diffuser en République populaire chinoise des publications économiques spécialisées, aujourd'hui nombreuses et très appréciées des utilisateurs chinois.

De notre correspondant

TOKYO. — L'épaisse revue sur papier glacé, abondamment illustrée de photographies en couleurs et contenant un grand nombre de pages de publicité, a très nettement des *allures « capitalistes »*. Rédigée en chinois, elle est pourtant destinée à la Chine populaire. *Nihon Kogyo Gijitsu* (Techniques industrielles du Japon), éditée par la société Koyosha, est la plus importante revue technique exclusivement réservée à la Chine existant actuellement au Japon. Crée en 1967, elle est rédigée par une équipe de Chinois d'outre-mer. Sur la page de garde, figurent *les noms des soixante-dix* sociétés nippones qui la parrainent. Tirée tous les deux mois à dix mille exemplaires, elle est envoyée gratuitement aux corporations, instituts de recherches et universités techniques en Chine.

Les Japonais ont été les premiers à sentir la nécessité d'aider les Chinois à s'informer des technologies modernes, par le biais de publications spécialisées, pour développer le commerce sino-japonais. L'ouverture de plus en plus évidente de la Chine sur l'extérieur et la volonté de ses dirigeants, en particulier depuis l'arrivée au pouvoir de l'équipe de M. Hua Kuo-feng, d'importer des technologies de pointe pour développer l'infrastructure économique du pays ont relancé les recherches sur les moyens de pénétrer ce marché très spécial. Le problème essentiel est de trouver la meilleure manière de toucher non *seulement les cadres politiques* qui prennent les décisions, mais aussi et surtout les « utilisateurs », en particulier les ingénieurs ou les chercheurs qui ont seuls la capacité de juger de l'importance de telle ou telle innovation.

Les industriels japonais sont évidemment parmi les mieux placés. Non seulement certains groupes entretiennent des relations privilégiées depuis de longues années avec les Chinois, mais encore ils ont en moyenne une cinquantaine de représentants en permanence à Pékin — par roulement de trois mois, car, pas plus que les Occidentaux, les Japonais n'ont pour l'instant le droit d'ouvrir à Pékin un bureau de représentation permanente officielle. En outre, les sociétés nippones envoient régulièrement, la plupart du temps par l'entremise des grandes maisons de commerce, à leurs partenaires chinois des informations sur les innovations techniques réalisées par leur groupe, qui complètent celles véhiculées par la revue *Techniques industrielles du Japon*.

« *Les Occidentaux ont également, mais un peu plus tard, compris que les foires ne sont pas suffisantes lorsqu'il s'agit de promouvoir la vente d'équipement à haute technologie* », nous dit, à Hongkong, M. Thomas Gorman, rédacteur en chef de *Americain Industrial Report*.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 18.)

RALENTIR SOUS LA PLUIE

IL pleut et l'été incertain *déteint sur les relations* économiques et sociales. Le commerce de l'habillement fait *dans le flou en proposant* des soldes plus tôt que de saison. Les consommateurs les boudent, craignant d'investir pour un déjeuner de soleil. Au lamento des limonadiers devant leurs terrasses désertées se mêle la plainte des grands magasins, *dont le chiffre d'affaires* n'est pas à la hauteur des espérances habituelles en ce *mois dépensier. Seul espoir pour* la distribution : le report chez les commerçants locaux des *achats* directement liés aux vacances. Les marchands de chaussures sont, eux, satisfaits : *ils écoulent les articles de...* toutes saisons.

Les 475 millimètres d'eau que bêtes et *champs ont reçus* depuis six mois, approchant le record absolu du siècle, plongent l'agriculture dans l'incertitude. Les céréales se portent plutôt bien actuellement, les betteraves aussi. Mais, comme le temps, le pronostic reste incertain pour les moissons ou l'arrachage. Les bovins sont à l'aise dans les gras pâturages, mais les foins restent *de médiocre* qualité, quand ils sont rentrés. Partout la végétation est en *retard de deux semaines au* moins.

L'offre des fruits et des légu*mes est restreinte*, comme leur consommation : la fraîcheur automnale de juillet n'incite *guère à se rafraîchir de pêches* ou de tomates. Et s'il vient à faire beau, le télescopage des *variétés précoces avec les autres* plus tardives fait craindre un effondrement des cours. Le *maïs souffre du manque de chaleur*, lequel sied à la pomme de terre qui, par endroit, pourrit dans *le sol gorgé* d'eau. Là encore le volume de la récolte est incertain.

Si le commerce ralentit sous la pluie, si l'agriculture ne sait sur quel pied pousser, la contestation *sociale, elle, s'est arrêtée*, grippée, sur le chemin des congés payés. En dépit de la *fermeté du patronat*, ou à cause d'elle, les grèves ont cessé progressivement chez Renault, Moulinex *et* à la centrale nucléaire de Gravelines. L'apaisement se confirme également dans la fonction *publique*, la S.N.C.F. *et* même la métallurgie. Pour le reste, l'aménagement du temps de travail, l'indemnisation du chômage, le C.N.P.F. et les syndicats quasi unanimes ont décidé de se *revoir* à la rentrée. Seule la C.F.D.T. a vraiment protesté contre ce report, bien qu'il pleuve aussi rue Cadet.

FAVORISÉS PAR L'INFLATION

LES MARCHÉS A TERME SE MULTIPLIENT AUX ÉTATS-UNIS

Depuis longtemps, on négocie ou on spécule à terme sur certaines matières premières par l'entremise de marchés spécialisés : à Londres sur le café ou le cuivre, à Chicago sur le bœuf ou le *maïs*, à New-York sur le sucre. Fait nouveau, au cours des dernières *années, ces marchés ont connu une croissance extraordinaire, surtout aux* Etats-Unis, où ils se sont multipliés. On cote à terme un beaucoup plus grand nombre de produits agricoles, y compris les œufs, le beurre et les pommes de terre ; on y introduit des produits semi-finis, susceptibles de *standardisation, tels le jus d'orange,* le concentré de tomate, le bois contre-plaqué, le gaz propane. *Dernière nouveauté, on traite à terme des monnaies étrangères et des taux d'intérêt. Le système pourrait, dit-on, produire prochainement une curieuse créature : un marché à terme de* l'indice des prix des *valeurs mobilières...*

IL est clair que la politique agricole des U.S.A. depuis une décennie a amorcé cet essor des marchés à terme. Le gouvernement ayant cessé de constituer des stocks et de les écouler à l'étranger — ce qui exerçait une influence stabilisatrice sur les cours des principaux produits agricoles, — producteurs et acheteurs ont dû trouver d'autres moyens de se protéger contre les *mouvements erratiques* des prix. Un tel moyen leur est fourni par les marchés à terme grâce auxquels chacun peut fixer son prix au jour qui lui convient.

La commercialisation des produits agricoles et *miniers* des pays en voie de développement, conduite de plus en plus fréquemment par des gouvernements mus par des considérations de balance des paiements plus que par des impératifs économiques, a, *elle aussi, contribué* à l'instabilité des cours de ces matières premières et, par là, à la popularité des marchés à terme, du moins auprès des acheteurs.

D'une manière générale, l'inflation monétaire et ses séquelles — fluctuation des taux d'intérêt, cours flottants pour les devises étrangères — ont créé une nouvelle demande pour des mécanismes de protection adéquats. Il n'est pas surprenant que ceux-ci se créent à l'image des marchés à terme classiques pour les matières premières, et à l'initiative des organismes qui assurent le fonctionnement de ces marchés de longue date. Ainsi est né l'International Monetary Market, qui fonctionne depuis 1972 au Chicago Mercantile Exchange et cote à terme le mark, la livre sterling, le florin, les francs suisse et français, le yen, le peso mexicain et le dollar canadien. Les bons du Trésor américain font désormais, eux aussi, l'objet des « taux d'intérêt » à court terme, ainsi que nous l'expliquons plus loin. Le Chicago Board of Trade cote, de même, le prix à *terme des obligations* du gouvernement et de divers autres titres, tout comme les prix du blé, des céréales secondaires, du soja ou de la poitrine de porc.

Le transfert du risque

Pour comprendre le fonctionnement des nouveaux marchés à terme (devises, taux d'intérêt), il est important de garder à l'esprit les modalités des marchés *classiques pour les matières* premières. Les achats et ventes à terme ne débouchent, on le sait, que rarement sur un échange physique des marchandises (ou des titres ou des devises) qui font l'objet du marché. Les *engagements ou « positions » prises* par l'acheteur (ce qu'il est convenu d'appeler une position « longue ») et le vendeur (en position dite « courte ») sont liquidés à l'échéance des contrats à terme par des engagements ou *prises de position* inverses. C'est dire que l'acheteur devient vendeur, et le vendeur acheteur (on dit qu'ils se « couvrent »). Entre-temps, les prix ont varié sur le *marché au comptant si bien que* la différence passe de l'un à l'autre, ce qui est, en soi, la raison d'être du marché à terme dont la fonction réelle est bien le transfert du *risque* de fluctuation des prix plutôt que le transfert des marchandises.

Sur le marché des taux d'intérêt tel qu'il fonctionne à Chicago, les titres ne changent de mains au terme des contrats que pour environ 2 % des transactions. Ce qui n'est pas foncièrement différent de ce qui se passe sur les autres marchés à terme. Sur les marchés des céréales, par exemple, moins de 1 % des contrats aboutissent habituellement à un échange.

Voici, par exemple, comment un producteur (1) utilise le marché à terme pour fixer, en avril, le prix de vente d'un produit qu'il *compte* livrer en octobre. Il donne ordre, en avril, à son courtier de vendre des contrats *à terme* d'octobre *(October Futures)* pour une quantité totale *correspondant à la production* qu'il attend : en octobre, d'une part il vend sa production à l'intermédiaire habituel au prix du marché courant et, d'autre part, il rachète des contrats à terme pour liquider sa position. Il met *donc dans une poche le prix du* marché en octobre, et dans l'autre poche la différence (qui peut être négative) entre le prix d'avril et celui d'octobre sur le marché à terme. Le résultat net est que le producteur obtient effectivement le prix d'avril.

En réalité, il ne l'obtient pas tout à fait, car il aura dû faire *un dépôt de couverture, habituellement* de l'ordre de 5 % du montant des contrats, auprès de son courtier. Il perd donc les intérêts que cet argent aurait pu lui rapporter. De plus, il doit payer une commission. Mais il a *protégé son prix de vente*. Evidemment, si les prix augmentent entre avril et octobre, *il* perd cet avantage. Le fait qu'il ait agi de la sorte étant considéré par son banquier comme une assurance, il pourra d'ailleurs emprunter à un taux plus favorable pour les besoins de son entreprise.

JAY McCULLEY.

(Lire la suite page 17.)

(1) *Un utilisateur de matières premières fixerait son prix de la même manière, mais en achetant des contrats à terme qu'il liquiderait lors de la passation de la commande à son fournisseur.*

La crise de l'énergie et la « solution » nucléaire

• IRLANDE : le principal syndicat refuse l'atome

De notre correspondant

DUBLIN. — Un projet d'installation en Irlande de la première centrale nucléaire fut ajourné, en 1976, à cause de la crise économique mondiale, mais depuis un an le projet est de nouveau repris et suscite une controverse qui, selon toute apparence, risque de s'intensifier.

Il est difficile de savoir d'ailleurs comment le gouvernement évitera une crise politique si le ministre du commerce et de l'énergie, M. Desmond O'Malley, ne modifie pas son point de vue, selon lequel l'énergie nucléaire est la seule voie d'avenir possible pour le pays.

Les autorités, il est vrai, ont dû faire face récemment à l'opposition de groupements d'écologistes et d'une partie de la population de la région concernée lorsqu'il s'agissait de l'implantation d'industries « jugées dangereuses pour l'environnement », comme Asahi (textiles synthétiques), Raybestos (amiante) ou bien Alcan (traitement de la bauxite), actuellement en construction et qui représentent l'investissement privé le plus important jusqu'à maintenant, soit 280 millions de livres sterling.

Trois de ces multinationales se sont installées sur la côte ouest du pays, dont la beauté est mondialement connue. Cependant, c'est aussi la région économiquement la plus défavorisée, et, avec le soutien des syndicats, le gouvernement, après avoir garanti que des précautions avaient été prises pour la protection de l'environnement, n'a pas eu beaucoup de mal à faire accepter l'argument de la priorité des emplois.

Pour ce qui concerne l'installation de la centrale nucléaire, pour laquelle un site de 80 hectares a déjà été acquis sur la belle côte de Wexford, au sud-est de l'île, la question est différente. Si l'on en juge par les opinions exprimées par les délégués au congrès des deux principaux partis politiques du pays, cette année, une bonne partie de la population est opposée au projet. M. O'Malley a réussi de justesse à faire rejeter une résolution au congrès de son propre parti, Flanna Fail, condamnant le projet, et, le mois dernier, les délégués au congrès du parti Fine Gael ont voté contre un appel pour soutenir le projet.

Mais c'est l'opposition des leaders de l'I.T.G.W.U., le plus grand syndicat du pays avec ses cent cinquante mille membres, qui est la plus frappante. D'habitude favorable à des projets qui créent des emplois ou qui contribuent au progrès industriel du pays, le syndicat ne s'est pas contenté d'exprimer son inquiétude à l'égard des intentions du gouvernement de s'engager sur la voie de l'énergie nucléaire, mais a organisé, au mois de mai, le premier d'une série de colloques auxquels des experts mondiaux ont été invités. Ces experts, pour la plupart des « anti-nucléaires », se sont déclarés défavorables à l'entrée de l'Irlande dans le camp nucléaire.

Le ministre, M. O'Malley, rejette l'idée de la nécessité d'une enquête préalable au cours de laquelle chacun pourrait exprimer ses appréhensions ou ses craintes, bien que, au congrès de son parti, au mois de février, il ait promis un « document de discussion ». Selon le ministre, le modèle conventionnel de la centrale nucléaire envisagée par l'Irlande existe déjà dans beaucoup d'autres pays européens ainsi qu'aux Etats-Unis, près des grandes villes, comme New-York et Chicago.

Pour le ministre et pour le Service national d'électricité (E.S.B.), qui mènent la bataille en faveur de l'énergie nucléaire, les seules autres options possibles sont le charbon et le pétrole. Or le pays dépend actuellement du pétrole importé pour fournir 70 % de son énergie. Situation dangereuse, qui, pour les autorités, pourrait devenir critique dans l'avenir. Avec un taux de croissance actuel d'environ 6 %, la consommation d'énergie augmente de 10 % par an. Dans moins de dix ans il faudra donc que la capacité du pays en énergie soit doublée. D'autres sources d'énergie provenant peut-être du vent ou de la mer sont possibles, admet l'E.S.B., mais pas avant l'an 2000.

Le forage intensif par plusieurs entreprises étrangères, ELF y compris, qui se poursuit actuellement au large de la côte, et qui, jusqu'à présent, a permis la découverte d'une nappe de gaz, pourrait évidemment changer radicalement cet état de choses. Mais, pour le moment, ce n'est qu'une hypothèse, étant donné qu'il faudrait au moins cinq ans pour la construction d'une centrale nucléaire. L'E.S.B. veut que le gouvernement prenne la décision maintenant.

JOE MULHOLAND.

• AUTRICHE : un référendum faute d'accord politique

De notre correspondante

VIENNE. — Faute d'avoir pu trouver un accord avec les deux partis d'opposition, libéral et populiste, le parti socialiste vient de décider d'appeler les Autrichiens à se prononcer par référendum pour ou contre l'utilisation de l'énergie nucléaire dans leur pays. Cette consultation, la première du genre depuis l'instauration de la République en Autriche, doit être organisée le 5 novembre.

Au centre des controverses, se trouve la centrale nucléaire construite dans la localité de Zwentendorf, à environ 60 kilomètres de Vienne. Cette centrale, d'une capacité de 700 mégawatts, et dont la construction — votée en 1969, sous le règne des populistes — a débuté en 1972, aurait dû commencer à fonctionner cet automne (*le Monde* du 31 janvier). Mais depuis plus de six mois, le groupe parlementaire socialiste se heurte à celui des populistes, qui estiment que le principe de la mise en route de Zwentendorf relève d'une décision gouvernementale et non du Parlement. Fondant leur argumentation sur des questions de sécurité, ils reprochent à M. Kreisky et à son gouvernement de se dérober devant leurs responsabilités.

Pourtant, bien que divisés, les populistes ne sont pas, dans leur ensemble, opposés par principe à l'utilisation de l'atome à des fins pacifiques. Les industriels, notamment, qui sont nombreux dans leurs rangs, se sont déclarés favorables à cette nouvelle source d'énergie, qu'ils jugent indispensable au pays. Mais les populistes ne voudraient pas, à un an des élections législatives, perdre les voix des écologistes. Quant aux libéraux, ils se sont opposés, depuis le début, à la construction de toute centrale nucléaire.

M. Kreisky, bien que son gouvernement ait la majorité absolue, refuse que la mise en marche de Zwentendorf soit décidée sans un large accord des formations politiques. Il estime qu'il s'agit là d'une question qui concerne tout le peuple autrichien. Le référendum lui paraît, en l'occurrence, la seule voie à suivre. Un résultat négatif, a-t-il déclaré, ne sera pas pour lui l'expression d'une défiance des Autrichiens à l'égard de son gouvernement.

Populistes et libéraux ont approuvé, au cours d'un débat animé, mercredi 28 juin, au Parlement, l'appel au référendum. Celui-ci sera organisé en fonction d'une loi qui a été votée le même jour par les seuls socialistes. Les libéraux appelleront à répondre non.

Le texte finalement déposé par les socialistes, après plusieurs modifications (tenant partiellement compte des objections de l'opposition), demande aux Autrichiens de se prononcer sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et la mise en fonctionnement de la centrale atomique de Zwentendorf. La loi précise qu'il faudra tenir compte en priorité de la santé et de la sécurité des personnes, ainsi que de la protection de l'environnement, dans l'exécution des dispositions prévues pour la mise en route de la centrale.

Le montant des importations destinées à alimenter l'Autriche en énergie a plus que doublé entre 1973 et 1976, passant de 10,5 milliards de schillings à un peu plus de 25 milliards de schillings (1 schilling vaut environ 0,30 F). Cette somme pèse lourd dans une balance commerciale déjà gravement déficitaire. Le gouvernement souligne que, si l'Autriche se contente de ses sources actuelles d'énergie, elle devra répondre par des importations énergétiques, d'ici à la fin des années 80, à 80 % environ de ses besoins globaux. Actuellement, ce taux se situe à 60 %.

ANITA RIND.

Remous sur le marché du diamant

La De Beers sous le feu des critiques

Depuis 1930, le marché du diamant est contrôlé comme aucun autre marché des matières premières ne l'a jamais été, par un vendeur : l'Organisation de ventes centrales (Central Selling Organization — C.S.O. —) du groupe sud-africain De Beers. Ce printemps, De Beers a, pour la première fois, failli perdre ce contrôle.

CONTRAIREMENT à l'opinion largement répandue que les monopoles signifient toujours des prix trop élevés, c'est pour ses prix considérés comme trop faibles que le monopole De Beers s'est vu critiquer par l'ensemble du marché et contraint de les augmenter. De Beers oriente la production et détermine les prix pour 90 % de l'offre mondiale en diamants. Près de trois cents négociants se réunissent dix fois par an pour accepter, ou refuser, les diamants qui leur sont destinés et qu'on leur présente dans un petit carton. Ils ne peuvent, en effet, que prendre tout le carton au prix proposé ou ne rien acheter du tout. Bien sûr, les diamants sont rarement refusés.

De telles rencontres, qui se font à la C.S.O., s'appellent des *sights*. Depuis un certain temps, les prix du marché se trouvaient bien au-dessus des prix pratiqués lors de ces réunions — jusqu'à 80 %. La C.S.O. a donc décidé, lors de celle de mars, d'augmenter ses prix de 40 % en appliquant ce qu'elle a appelé une « surcharge ».

Cette décision a été prise sous la pression des fabricants qui, tout en continuant à fournir leur marchandise aux anciens prix à De Beers, voyaient bien que celle-ci se vendait à des prix beaucoup plus élevés sur le marché où elle passait aux mains d'autres propriétaires. Or, une des fonctions de la C.S.O., qui domine le marché de gros, consiste à veiller à ce que ses prix ne soient pas trop inférieurs à ceux pratiqués sur le marché de détail.

Il faut souligner, à cet égard, qu'il s'écoule toujours un certain temps avant qu'une modification des prix à la production ne se répercute sur le marché de la consommation ; c'est ainsi qu'une hausse des prix au niveau de la C.S.O. n'aboutit à une hausse sur le marché de détail que vingt et un mois plus tard. C'est en effet le temps qu'il faut à un diamant qui sort de la mine pour qu'il aboutisse au consommateur final.

La dernière hausse n'est jamais parvenue jusqu'à lui. Elle s'explique par la demande spéculative du négoce et des tailleries, qui espéraient que le commerce de détail pourrait l'imposer.

Grossistes et tailleurs de diamants achetèrent alors des quantités de plus en plus importantes de ces pierres à des prix de plus en plus élevés. Cette tendance a été favorisée par la libération du commerce des devises en Israël ; ce pays achète, en effet, directement ou indirectement, environ 80 % des diamants de la C.S.O.

Libérés des mesures de contingentement au niveau des devises, les négociants israéliens pouvaient tout à coup acheter autant de ces petits cailloux aux multiples feux qu'ils pensaient pouvoir en revendre dans un délai raisonnable.

Mais le consommateur n'a pas joué le jeu, du moins en Europe. Les tentatives de répercuter les hausses de prix au niveau du consommateur final ont échoué.

Une simple « surcharge »

La situation s'est révélée différente aux Etats-Unis où la publicité n'a pas hésité à emboucher les trompettes de la renommée, selon lesquelles les diamants sont une bonne protection contre l'inflation. Mais quelques firmes sérieuses ne se sont pas jointes à ce concert. Au contraire : des sociétés comme Tiffany et Co. ont déconseillé, par voie d'annonces, aux consommateurs d'acheter des diamants.

La C.S.O. a elle aussi lancé une mise en garde contre une spéculation exagérée sur les diamants et a fini par prendre la mesure suivante : une augmentation de 40 % lors de la réunion de mars. C'était la plus forte jamais enregistrée au cours des dernières années sur les diamants. Pendant des années les prix pratiqués par la C.S.O. ont augmenté de 5 à 10 % par an. Ce n'est que l'année dernière qu'on a enregistré une hausse inhabituelle puisqu'elle a atteint 32 %.

Mais la C.S.O. n'a jamais eu à pratiquer de baisse de prix. C'est pour rester fidèle à cette tradition qu'elle a décidé d'appeler son augmentation de mars une « surcharge », sachant très bien qu'il s'agissait d'une hausse provisoire. Elle ne s'était pas trompée. Dès la réunion de mai, cette « surcharge » redescendait à 25 % et on s'attend qu'elle soit totalement supprimée.

Cette nouvelle situation se reflète sur le marché de détail : un diamant de 1 carat, de la meilleure qualité et de l'eau la plus pure, qui, lorsque la hausse était à son maximum, valait 30 000 francs suisses, ne coûte plus que 25 000 francs suisses.

Mises à part de telles faibles baisses de prix, conséquences de spéculations exagérées mais provisoires, les prix à la consommation, grâce à la politique des prix de De Beers, habile et prudente, montent régulièrement. Même pendant les crises, la C.S.O. n'a jamais été contrainte de baisser ses prix à l'occasion des « sights ». Si quelques joailliers et détaillants ont diminué les leurs pendant quelque temps, c'est parce qu'ils avaient trop stocké de diamants, s'attendant à une hausse des prix et à un accroissement de la demande.

De Beers aurait bien sûr pu augmenter son offre lors de la dernière hausse des prix. Mais cela n'aurait abouti qu'à accroître encore les stocks des tailleurs de diamants et des négociants, maintenant encore plus longtemps la pression exercée sur les prix de détail et rendant caduc l'argument de vente selon lequel le diamant représente un bon investissement. En effet, même l'or n'a jamais vu son prix évoluer de façon aussi régulière. Depuis 1928, le prix de l'or, de l'argent et l'indice Dow Jones ont augmenté de 300 à 500 %. Dans le même temps celui du diamant augmentait de plus de 1 000 %.

LEO FISCHER.

Les pratiques anticoncurrentielles

Des épines pour Interflora

Interflora, géant du commerce des fleurs, condamné pour pratiques anticoncurrentielles, devra renoncer — au moins en partie — à son monopole de fait. Un arrêt de la cour d'appel de Paris ordonne la suppression d'un article du règlement intérieur de la société, qui interdisait l'exécution d'ordres n'émanant pas d'un membre du réseau. Cet arrêt risque de mettre en échec de nombreuses clauses contractuelles qui assuraient des rentes de situation dans la distribution et les autres services.

LA cour d'appel de Paris a récemment confirmé un jugement du tribunal de commerce de Paris du 29 novembre 1976, qui considérait que *« l'interdiction faite par la société française de transmission florale Interflora à ses adhérents de livrer à d'autres fleuristes constitue un acte de concurrence déloyale à l'égard de la société Téléfleurs »*. Cette dernière est actuellement le n° 2 de la profession, avec mille six cents membres contre quatre mille quatre cents pour Interflora, sur huit mille fleuristes en France. *« On le dit si souvent avec des fleurs »* que le Mercure ailé, emblème d'Interflora, a transmis 1,2 million de commandes en 1977 pour une valeur moyenne de 110 F.

Lorsqu'on fait livrer des fleurs à distance, l'« ordre » est transmis, puis exécuté. Or un article du règlement intérieur d'Interflora interdisait aux fleuristes membres du réseau l'exécution des commandes transmises par des professionnels non membres ou concurrents. C'est cet article qui devra disparaître, les ordres devant être exécutés quelle que soit leur origine. Les fleuristes Interflora pourront naturellement continuer de transmettre les ordres de la clientèle à d'autres membres de l'organisation, ce qui, compte tenu de la force du n° de la profession, limitera les conséquences commerciales de la décision juridique.

Il s'agit donc pour l'essentiel de mettre fin à un monopole de fait qui empêchait les fleuristes non membres d'Interflora de faire exécuter des commandes dans les villes où tous les professionnels appartenaient au réseau Interflora.

L'article 37 modifié de l'ordonnance du 30 juin 1945 interdit le refus de vente, lorsque les demandes des acheteurs ne présentent aucun caractère anormal, que ceux-ci sont de bonne foi et que la vente de produits ou la prestation de services n'est pas interdite par la loi ou par un règlement public. Il est toutefois un cas où le refus de vente est autorisé : le contrat de concession (1). Mais il faut trois conditions : la limitation réciproque de la liberté commerciale ; la liberté du concessionnaire de fixer lui-même, comme il l'entend, le prix du produit ; l'aménagement du service rendu au consommateur. Ces critères ont été définis dans la célèbre circulaire du 31 mars 1960 dite circulaire Fontanet.

C'est précisément sur ce point que le tribunal et la cour n'ont pas suivi Interflora, qui s'estime liée par un contrat de concession à ses fleuristes. Les juges ont considéré que le premier critère n'était pas respecté, car, si Interflora est libre de donner son agrément à n'importe quel commerçant, les fleuristes du réseau ne peuvent pas répondre aux demandes des commerçants non affiliés. Même jugement négatif pour les deux derniers critères. L'arrêt note, en particulier, que la situation du monopole de fait d'Interflora ne constituait pas une *« amélioration »* du service rendu au consommateur, *« quels que soient les avantages »* de l'organisation.

En fait, l'arrêt et le jugement dénoncent des rentes de situation qui, par suite de clauses contractuelles, sont extrêmement nombreuses en France. Il s'agit, notamment, de corriger les effets du contrat d'adhésion, afin de rétablir l'équilibre des forces en présence.

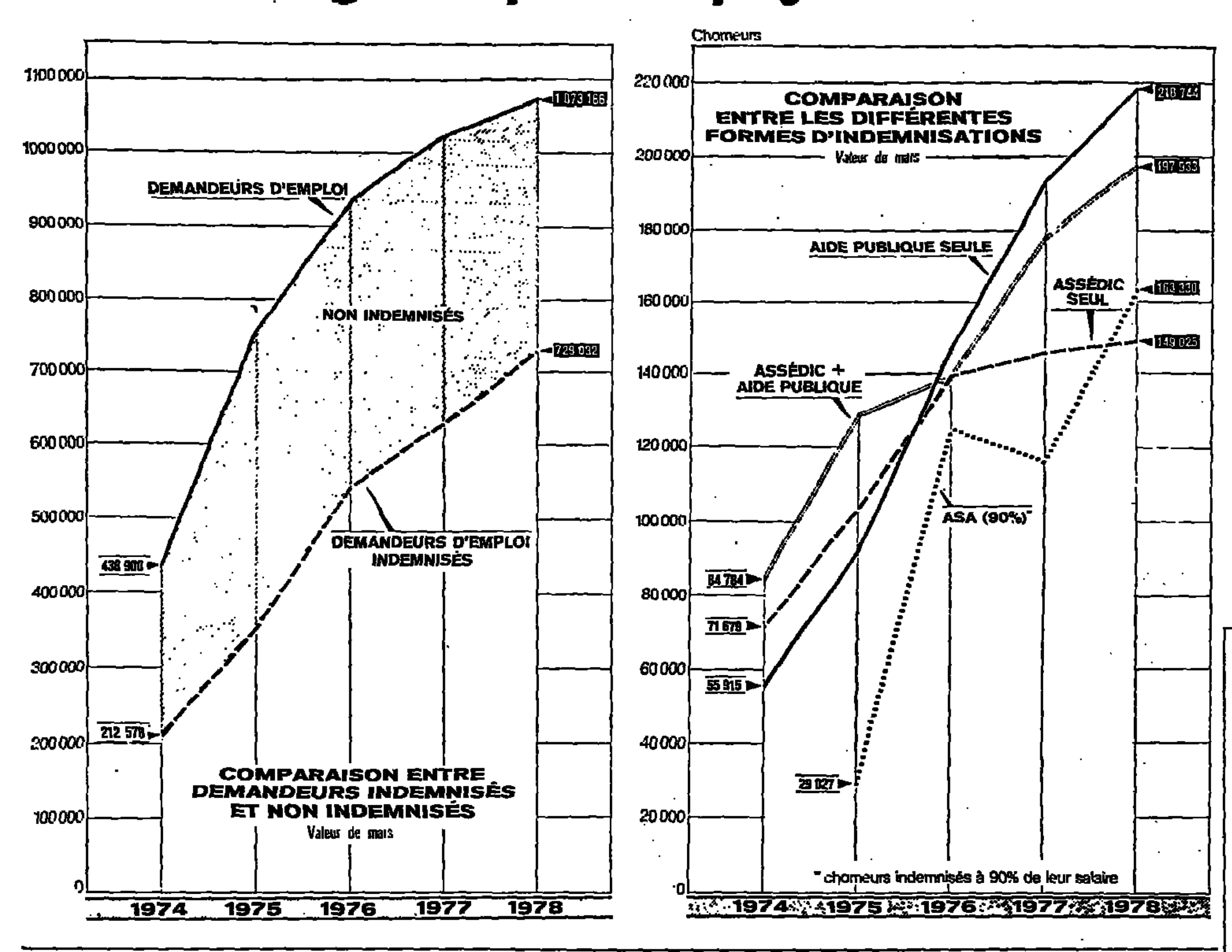
Que pèse, en effet, un commerçant face à une marque nationale ? Dans les contrats de concession, par exemple, on trouve généralement des clauses de non-concurrence qui interdisent à un concessionnaire de continuer la même activité, que le contrat soit résilié ou non renouvelé. Il est clair que de telles clauses s'opposent au libre jeu de l'économie de marché, en excluant toute proposition d'un autre fournisseur, plus avantageuse pour les concessionnaires et les consommateurs.

Interdire de telles clauses redonnerait une plus grande souplesse d'action aux distributeurs et favoriserait la concurrence. C'était l'objet de plusieurs propositions de loi déposées au Parlement à la fin de la dernière législature. — C. S.-E.

(1) Le contrat de concession lie un producteur concédant à un distributeur concessionnaire, qui assure donc la vente, la représentation et le service après-vente pour les produits du concédant.



Chômage : inquiétante progression des salariés non ou mal indemnisés



L'INQUIETUDE des salariés, de plus en plus nombreux, qui attendent un emploi s'explique à l'examen des graphiques ci-contre. Les demandeurs d'emploi non indemnisés représentaient en 1975 la moitié des chômeurs ; ce pourcentage s'est réduit progressivement et régulièrement jusqu'à ne plus dépasser 30 % en mars 1978 (344 134 sur 1 073 166 demandeurs d'emploi). Mais cette réduction relative correspond, en fait, à un gonflement du chômage non indemnisé, puisque le dernier pourcentage s'applique à un nombre d'emplois qui a doublé. En quatre ans, le nombre des demandeurs non indemnisés s'est accru de 118 000 (il n'y en avait que 212 578 en 1974). Le calcul en pourcentage n'a d'ailleurs pas grande signification puisque le ministère du travail et l'UNEDIC admettent que le nombre des demandes d'emploi a tendance à être surestimé.

Parmi les travailleurs sans emploi qui reçoivent une aide, il est inquiétant de constater la progression accélérée, depuis quatre ans, des demandeurs d'emploi ne bénéficiant que de l'aide publique, c'est-à-dire à peine un peu plus du quart du SMIC (environ 500 francs par mois), somme d'ailleurs diminuée de 10 % par an. En 1974, cette catégorie représentait 20 % des indemnisés, en 1978, presque 30 %.

Dans le même temps, le nombre des bénéficiaires de l'ASSEDIC (35 % du dernier salaire brut pour une durée variant de un à deux ans maximum, en fonction de l'âge) a stagné, malgré la poussée générale du chômage. Quant à ceux qui touchent à la fois l'aide publique et celle de l'ASSEDIC, leur proportion se situe aux environs de 20 % du total. Depuis 1974, la création de l'ASA a permis à une minorité de toucher 90 % de leur salaire pendant un maximum d'un an avec renouvellement trimestriel de l'allocation. La proportion de ces « privilégiés » n'est que de 16 % du total des demandeurs et, parmi eux, moins de la moitié (40 %) perçoivent l'allocation pendant une année entière.

Ces comparaisons sur quatre ans ne sont pas rassurantes : à l'accroissement de ceux qui ne sont pas indemnisés, s'ajoute celui, tout aussi constant, de ceux qui ne touchent que l'aide publique.

Les marchés à terme se multiplient aux États-Unis

(Suite de la page 15.)

Pour que le marché fonctionne, il faut évidemment à tout vendeur un acheteur, à tout producteur un spéculateur prêt à prendre la position inverse sur le marché. (La marge de couverture du spéculateur est ordinairement fixée par le courtier à 10 %, parfois plus, lorsque ce dernier cherche à se débarrasser d'un client indésirable.) Si les gens prudents dominent, le marché ne se fait pas. Si les spéculateurs dominent, il est instable. Si ni les uns ni les autres ne sont suffisamment nombreux, le marché demeure trop étroit pour la bonne formation des prix.

Dans cette situation, les courtiers interviennent souvent pour leur propre compte afin de maintenir un certain niveau d'activité, principalement lorsque le marché est de création récente. Ils échouent parfois et le marché périclite après avoir été souvent le théâtre d'agissements frauduleux de manipulateurs, comme ce fut le cas pour le marché à terme du pétrole brut qui fonctionna à New-York de 1974 à 1976.

La spéculation sur les marchés à terme présente naturellement des risques élevés. Aussi certaines maisons de courtage s'ingénient-elles à inventer des formules d'investissement modérant ces risques afin d'accroître l'intérêt que les gens fortunés — y compris les étrangers qui mettent à l'abri leurs capitaux — portent aux marchés à terme. Une formule en vogue consiste à offrir aux investisseurs la gestion de leurs intérêts comme le ferait un fonds mutuel. A la différence que, au lieu de titres, le portefeuille contient un mélange de contrats « futurs » savamment dosé.

JAY McCULLEY.

Derniers-nés, les marchés « des taux d'intérêt »

DEPUIS que le marché financier lui-même fait l'objet de transactions à terme, ce mode de protection contre — ou de spéculation sur — les fluctuations des taux d'intérêt connaît un succès que même ses promoteurs n'escomptaient pas. Il semble que ces nouveaux marchés, dits des taux d'intérêt à terme *(interest rates futures)*, soient appelés à jouer un rôle important au bénéfice des entreprises américaines, comme à celui des multinationales étrangères et, d'une manière générale, des intérêts étrangers, privés ou gouvernementaux, qui viennent emprunter ou placer des fonds aux Etats-Unis.

Comment fonctionne ce nouvel appareil, calqué sur les marchés à terme, où se fixent les cours des matières premières ?

Il s'agit, en pratique, de quatre marchés distincts où s'achètent et se vendent à terme divers types de titres. Comme le prix de ces valeurs à revenu fixe diminue lorsque le taux d'intérêt correspondant est à la hausse, et inversement, ces marchés sont, en fait, des marchés-miroirs en ce qui concerne les taux d'intérêt. A cela près, ils fonctionnent presque exactement comme les marchés des matières premières.

● Le crédit à court terme fait l'objet d'un marché très actif au Chicago Mercantile Exchange. Le titre-type coté ici depuis janvier 1976 est le bon du Trésor américain à quatre-vingt-dix jours, dont le prix reflète les mouvements du taux d'intérêt à court terme. Ce marché est exceptionnellement liquide, puisque, chaque semaine, le Trésor y apporte quelque 3 milliards de titres nouveaux, et de 3 à 5 milliards de dollars de titres en circulation changent de mains. De plus, la relation étroite qui existe entre le taux des bons du Trésor et le taux de base *(prime rate)* rend ce marché à terme particulièrement utile aux trésoriers des grandes sociétés industrielles, aux négociants, importateurs et exportateurs.

Un trésorier prévoit-il avoir des fonds à placer pour trois ou six mois à une date future ? Il peut fixer dès maintenant le rendement de ce futur placement en achetant des contrats à terme pour des bons du Trésor *(Treasury bill futures)*. Si les taux d'intérêt diminuent entre-temps, le prix des bons du Trésor — et donc la valeur de ses contrats — augmentera proportionnellement. Lorsque le trésorier liquidera sa position à terme, c'est-à-dire lorsqu'il vendra ses contrats, il récupérera la différence. Cette plus-value servira à combler le « trou » creusé dans son budget par le placement des fonds à un taux défavorable.

Situation inverse, un importateur sait-il qu'il devra demander à sa banque, à une date future, de financer un achat payable à la livraison ? Pour fixer le coût de ce financement et s'épargner le risque que l'intérêt perçu par la banque ne soit supérieur à ses prévisions, ce qui affecterait son prix de revient, l'importateur vend des *Treasury bill futures* par l'intermédiaire de son courtier. Si le taux d'intérêt augmente, le prix des *Treasury bill futures* diminue, et notre importateur prudent peut réaliser une plus-value lorsqu'il liquide sa position à terme ; plus-value qui compense l'augmentation du loyer des fonds qu'il doit alors emprunter à sa banque.

● Le risque de fluctuation des taux d'intérêt à long terme peut, de la même façon, être évité par une opération à terme sur le nouveau marché des obligations du gouvernement fédéral américain *(long term US Treasury bonds)*, qui fonctionne depuis moins d'un an au Chicago Board of Trade. Le titre coté ici est une obligation à 8 % à quinze ans ou plus, portant une valeur nominale de 100 000 dollars. Le prix de ce titre varie à l'inverse du taux d'intérêt à long terme. Les banques, les caisses d'épargne, les fonds de retraites, se sont intéressés à ce marché dès sa création.

● Pour faire le marché des prêts hypothécaires, on a choisi une obligation dont l'équivalent n'existe pas en France et qui est dotée aux Etats-Unis d'un surnom à consonance féminine — *Ginnie Mae*, — dérivé des initiales (G.N.M.A.) de la Government National Mortgage Association. Il s'agit de certificats obligataires émis par une agence du gouvernement américain chargée d'assurer la liquidité des organismes de prêts hypothécaires. La G.N.M.A. achète ces prêts et émet en contrepartie des certificats. La rémunération du souscripteur de Ginnie Maes est calquée sur les conditions des prêts. Le fait de souscrire une obligation Ginnie Mae ouvre donc des droits sur un *pool* de prêts hypothécaires. Ginnie Mae fournit ainsi un excellent moyen de suivre les tendances du coût du crédit immobilier, et le marché à terme a vu passer quelque deux cent quatre-vingt-dix mille contrats au cours de ses premiers vingt mois d'existence. Les banques d'épargne, le crédit immobilier et d'autres institutions financières utilisent ce marché pour limiter leurs risques dans la période qui suit un engagement de prêt ou d'emprunt et précède la transaction finale.

● Le succès remporté d'emblée par les marchés des bons et obligations du Trésor, ainsi que celui des Ginnie Maes, a inspiré au Chicago Board of Trade l'initiative moins heureuse de créer un quatrième marché en prenant cette fois-ci pour base le papier commercial. Bien qu'on s'y limite au papier des sociétés les plus en vue, la variété des termes et modalités de ces emprunts à court terme semble avoir créé une certaine confusion qui entrave le développement de ce marché. Les experts de la place font, d'autre part, valoir le fait que le marché à terme des bons du Trésor suffit amplement aux besoins actuels de couverture des risques de fluctuation des taux à court terme.

Aussi préoccupante que les fluctuations des taux d'intérêt, les errements des cours en Bourse reçoivent à leur tour l'attention des organisateurs de marché à terme. L'initiative dans ce domaine n'a pas été prise, comme on aurait pu s'y attendre, par New-York, ni par Chicago, où on s'était jusqu'ici montré particulièrement imaginatif. C'est de Kansas-City, où le Board of Trade fait le marché du blé, que vient un projet visant à offrir aux managers de portefeuilles de valeurs mobilières le moyen de protéger leurs clients contre les fluctuations de la Bourse.

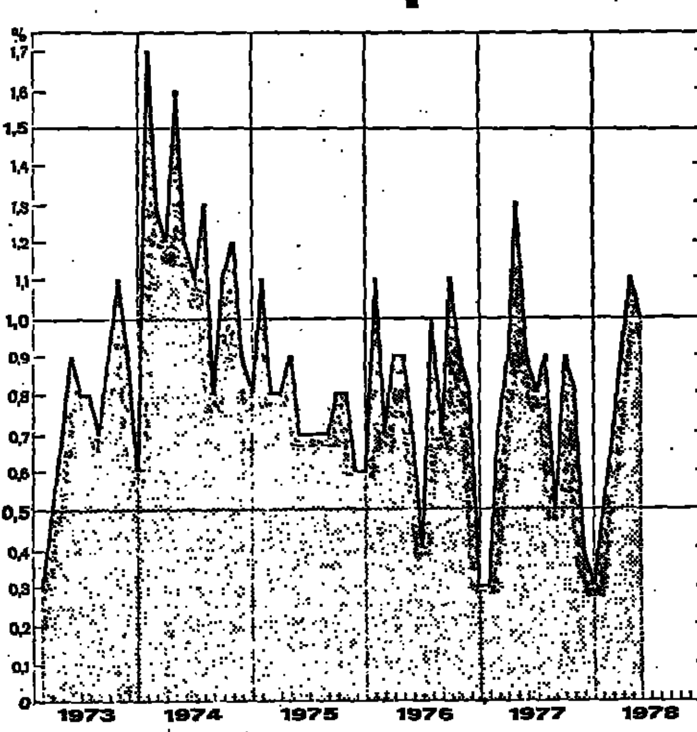
Comment cela ? En offrant aux investisseurs prudents, ainsi qu'aux spéculateurs, des contrats à terme dont la valeur serait fixée à cinquante fois le prix combiné des trente actions qui servent à former l'indice moyen des valeurs industrielles *(Dow Jones Industrial Average)*. Si l'on admet que cet indice est effectivement représentatif de la tendance générale de la Bourse, ce qui n'est pas évident dans les circonstances actuelles, les *Dow futures* seraient effectivement un moyen de fixer le prix des valeurs mobilières à certaines échéances. Ces transactions à terme pourraient également être utilisées pour placer des plus-values, ou moins-values, dans les années fiscales les plus favorables. Les spéculateurs pourraient, de leur côté, y réaliser des gains — et des pertes — plus importants en employant un moindre capital qu'à la Bourse, puisque les marges de couverture sont plus modestes sur les marchés à terme où les courtiers en fixent eux-mêmes les modalités.

Le Kansas City Board of Trade n'a pas encore reçu l'autorisation d'ouvrir cet intéressant marché. L'organisme chargé de donner ou de refuser cette autorisation et, d'une manière générale, de surveiller les marchés à terme — la Commodity Futures Trading Commission (C.F.T.C.) — n'a que trois ans d'existence et ses fonctionnaires sont nettement dépassés par les événements. La C.F.T.C. est accusée, entre autres choses, de n'avoir pas su prévenir le placement aux Etats-Unis de *commodity options* cotées à Londres, dans des conditions qui ont coûté cher aux investisseurs américains. Ce trafic était, semble-t-il, dirigé par des individus sans scrupules qui auraient misé sur l'ignorance de leurs clients.

Quoi qu'il en soit, on devient prudent et le marché des *Dow futures* n'est pas chose faite. Pas plus d'ailleurs que le marché des options sur les matières premières qui devait s'ouvrir aux Etats-Unis cette année.

J. McC.

Prix : le cap du 1 %



UN nouveau directeur pour une nouvelle direction. Le gouvernement, ayant choisi de libérer les prix industriels — les seuls concernés pour l'instant, — met l'accent sur les contraintes de la concurrence, censée remplacer avantageusement la discipline de la réglementation pour le plus grand bien des usagers. Ainsi la direction générale de la concurrence et des prix au ministère de l'économie est-elle devenue direction générale de la concurrence et de la consommation. Est-ce pour cette raison que les pouvoirs publics ont nommé comme directeur général un inspecteur des finances ayant passé six années dans les affaires ?

En tout cas, si la hausse du coût de la vie risque peu de battre le record absolu de janvier 1974 (+ 1,7 %), il n'en reste pas moins que, après le palier observé en 1975-1976 et une décélération en 1977, l'indice monte de nouveau . le cap du 1 % a été franchi ou atteint deux mois de suite. Durant les derniers mois, la cadence annuelle a été de 12 %. La majoration des tarifs publics et des carburants va entraîner, à elle seule, une majoration globale de 1,5 à 1,6 % de l'indice en 1978, estiment les augures officiels. En outre, la libération des prix industriels, qui doit être achevée le 31 août, se traduirait par une hausse de l'indice de 0,5 à 1 %, indique-t-on Rue de Rivoli, où l'on a peut-être tendance à prendre ses désirs pour la réalité. Le premier ministre s'attend à deux ou trois indices mensuels encore mauvais.

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred Sauvy

● LA DIALECTIQUE DE LA DÉPENDANCE

Analyse des relations économiques et financières internationales

André Tiano

Un monument ! Ce terme majestueux inspirant toujours une admiration, mêlée de réserve, ajoutons vite que c'est un monument à visiter, à visiter encore, de la cave au grenier, si l'on peut dire.

Sans le sous-titre, bien des personnes passeraient à côté de cette analyse pénétrante et dépourvue d'affectivité, fait bien rare sur ces sujets. Tout est discuté, controversé, débattu, donc matière à débat.

Cette dernière observation nous permet de désapprouver les commentaires indulgents sur l'« échange inégal », qui, soulageant le cœur plus que l'esprit, a autant de définitions que d'auteurs. Aucune mesure véritable et aucune voie de solution. Sur ce thème, l'expérience ne joue qu'un rôle mince et, lorsqu'il y a une constatation comme celle de Gunder Frank, elle résulte de choix arbitraires, sans doute inconscients. Ce qu'on appelle le paradoxe de Léontief pourrait être accompagné de bien d'autres.

Après cette introduction, qui mérite pleinement son nom, par les portes qu'elle ouvre, nous passons aux relations et politiques commerciales. Il nous faut souffler de temps en temps, ou bien choisir et savourer. Parmi ces richesses, retenons seulement un point. Le professeur de Montpellier est à peu près le seul à savoir que les débats, depuis une génération, sur les termes de l'échange, roulent sur une erreur *statistique* : alors que 1 tonne de cuivre de 1978 est égale à 1 tonne de cuivre de 1950, il n'en est pas de même pour 1 tonne d'avion ou de tracteur, en particulier en termes d'utilité. Du fait de cette confusion, le tapis est très amusé depuis vingt ans, mais il est le seul.

Et nous poursuivons la marche bien ordonnée : le CAEM, le transfert des techniques, le prix du pétrole, la politique agricole commune, l'exode des cadres (sans proposition de sanction ou de solution), les accords de Lomé, etc., pour arriver au morceau de choix : l'étude serrée des multinationales, dépourvue de passion, sinon celle de savoir.

Conclusion franche : le monde doit lutter contre la suprématie des Etats-Unis et contre le nationalisme. L'Europe a eu depuis Jean Monnet et a encore le tort grave de n'avoir pas de politique scientifique. Cette observation mériterait à elle seule un ouvrage entier.

Au bout de cette lecture, ou de celle d'un simple fragment, nous voyons, comme on dit, plus juste et moins clair. Les manichéistes et les facilistes doivent s'abstenir, car ils risqueraient de s'instruire.

Deux regrets cependant : la question des armements n'est guère évoquée et surtout aucune allusion n'est faite aux problèmes de population, facteur important s'il en fut. Mais la science économique française manifeste, sur ce point, une indifférence superbe.

★ Presses Universitaires de France. Paris, 1977, 21 cm, 421 p., 89 F.

● ÉCONOMIE ET POUVOIR MÉDICAL

Jean-Claude Stéphan

« Appelez-moi docteur ! » Il est si bien passé, ce temps, que nous voyons un chirurgien en renom négliger d'employer le titre. Du reste, « docteur », il l'est aussi en sciences économiques, ce qui le qualifie particulièrement pour un tel ouvrage.

Des deux parties, la première est consacrée à la formation du « monopole », plus précisément à l'histoire des syndicats médicaux et accessoirement du conseil de l'ordre. La démographie médicale (nombre des médecins surtout) est évoquée ici, tant est large le dépassement des normes admises par la commission Pressat. Les conséquences économiques, sociales et politiques, de l'augmentation considérable du nombre des médecins qui en résultera, n'ont pas été abordées, mais elles iront sans doute dans le même sens que la conclusion de l'ouvrage.

Dans la seconde partie, plus proprement économique, il s'agit moins de comptabilité nationale (le PIB est à peine cité) que des revenus des médecins — nominaux et en pouvoir d'achat, — des tarifs, des temps de travail et plus encore des conditions d'exercice de la profession. Curieux est notamment le tableau donnant la variation depuis 1971 des prix des services médicaux, par catégorie et spécialité. Les généralistes prennent une certaine revanche, à l'opposé des neurochirurgiens et des anesthésistes. La masse des honoraires médicaux ne représente plus que 10,6 % des dépenses nationales de maladie, tant l'hôpital, aux comptes impénétrables, tient de place.

Calculs et chiffres fusent en toutes directions, au point que nous voyons évaluer, de façon optimiste, à 5 000 milliards la valeur de la population active en France.

Après ces présentations est abordé, sans passion, mais de façon nette, le sujet brûlant de la gratuité et de la fonctionnarisation des médecins. Nous y allons avec certitude, est-il annoncé sans regret, en dépit des objections d'Arrow et de la perspective (acceptée) des files d'attente. Ce point aurait mérité d'être étudié à la lueur des idées du Soviétique Liberman, sur la perte sociale constituée par les attentes, procédé préféré par le pouvoir parce qu'il est hors des comptes. La société trouve ainsi une façon d'éviter les revendications comptables.

Remarquable ouvrage, qui éclaire une question sérieuse parmi les sérieuses, sans toutefois aborder les conséquences de la diminution et du vieillissement de la population.

★ Préface de Jean-Claude Colli. Economica. Paris, 1978, 23,5 cm, 208 p., 45 F.

● ENCYCLOPÉDIE DE L'ÉCONOMIE. LE PRÉSENT EN QUESTION

A. Brignone, J. Lambert, A. Martinet et H. Savail

Il ne s'agit pas d'un dictionnaire encyclopédique, et nous le regrettons du point de vue de l'utilisateur. Le glossaire final (J. Lambert) ne couvre que quarante pages et comporte de nombreuses omissions, parmi lesquelles celles de Marx et d'Engels. Y figurent des noms contemporains hors de tout classicisme, mais non ceux d'Oskar Lange, Liberman, Nemtchinov, Bettelheim, etc. Quant aux termes de démographie économique, tels que population (même active), migrations, etc., ils sont exclus.

S'agissant, en somme, d'une présentation des idées émises, disons même d'un reflet, ne nous attendons pas à voir corriger les défauts de la science économique, telle qu'elle est, mais il eût été opportun de ne pas les amplifier. C'est ainsi que dans le très étudié préambule de J. Lambert, il est bien peu question d'observation ; le mot est à peine prononcé à propos d'Engel, confondu d'ailleurs avec Engels. Quant à la comptabilité nationale, elle est ignorée. Nous voyons certes dénoncer « les attraits glacés de l'abstraction », mais l'expérience n'en reste pas moins dans l'ombre. L'économie n'en est pas encore à Claude Bernard et la liste des économistes français contemporains cités ne comprend que des économètres, oubliant les noms de J. Fourastié, R. Aron, C. Gruson. Dès lors, la prévision, seul test valable d'une doctrine, n'a pas trouvé sa place.

Déçus par cette amputation, nous allons chercher les délices de l'histoire des doctrines (A. Martinet, H. Savall). Nous retrouvons malheureusement les préjugés courants (J. B. Say, par exemple, n'est pas plus compris que la crise de 1929), mais, encore une fois, il s'agit ici d'un reflet. Saluons d'ailleurs la célébration de Bernacer, précurseur (après tant d'autres) de Keynes, et les vues sur les économistes radicaux (à l'exclusion des ultra-libéraux, dits libertariens).

Les mécanismes économiques (nationaux, internationaux, entreprise) sont décrits, en deuxième, troisième et quatrième partie, par A. Brignone ; bonne initiation aux idées admises, y compris, à nouveau les légendes classiques, par exemple, sur la crise de 1929. La meilleure partie porte sur l'économie de l'entreprise.

Les défauts signalés ici, aussi sérieux qu'explicables, nous l'avons vu, ne doivent pas faire sous-estimer le mérite de cette somme, qui rendra à de nombreuses personnes les services attendus, puisqu'elles y trouveront les vues conformes de notre temps, y compris l'oubli total du facteur population et même du facteur humain.

★ Librairie Larousse. Paris, 1978, 25 cm relié, 464 p., 75 F.

● SOLUTIONS POUR DEMAIN

Christian Borromée

Sans que le terme *libéralisme* soit souvent prononcé, nous assistons à la condamnation de bien des entraves mises à son fonctionnement. Le chapitre initial sur la monnaie nous rappelle sans cruauté ni âpre satisfaction les aventures subies et les dommages. Les ententes industrielles et monopoles sont aussi réprouvées que le contrôle des prix, lequel empêche... de les baisser.

Après une énumération de nos... imperfections et surtout des dégradations les plus récentes, nous passons, en quatrième partie, aux « Remèdes évidents » ; toujours redoutable cet adjectif. Dans bien des cas, cependant, nous ne pouvons que suivre l'auteur lorsqu'il voue aux gémonies l'impôt sur le logement, héritage antifamilial et antisocial de la Révolution, moins ressenti cependant par l'opinion que l'impôt sur l'essence, bien qu'il ne reçoive aucun service en contrepartie. Nous voyons aussi réclamer un ministre de la concurrence (nous y sommes presque) et le passage de la hache dans la forêt des exemptions fiscales (nous n'y sommes pas).

La politique antifamiliale est justement dénoncée, mais de façon partielle. Dans la liste des moyens préconisés, dressés sans doute un peu vite, ne figure pas le congé de longue durée pour le troisième enfant, le souci étant plus social que nataliste.

« Etroitement conservateur, voire rétro », diront certains avec légèreté : les mesures prises depuis vingt ans ou même cinquante, en effet, sont loin d'être toutes opportunes, même du point de vue social. Certains « retours en arrière » pourraient donc être des « pas en avant ». Regrets notables de voir que la rente des terrains urbains si peu justifiée, même du point de vue libéral, ne soit pas l'objet de mesures... en avant.

★ Préface de Jacques Rueff, postface d'Alain Peyrefitte. Plon, 1977. Paris, 20 cm, 222 p., 38 F.

● L'INDUSTRIALISATION EN ALGÉRIE

L'entreprise algérienne dans le développement

Tayeb Saïd-Amar

Nous entrons dans la matière par la célébration rituelle de l'affranchissement par l'industrie lourde, dogme tenace, défendu ici avec maîtrise et cependant peu convaincant, si l'on observe, par exemple, que la Suisse et le Danemark produisent beaucoup moins d'acier que la Bulgarie ou la Roumanie. L'indépendance économique n'est d'ailleurs jamais que relative et n'a qu'un secret : la réussite économique et financière et, par là, monétaire.

Il s'agit ensuite moins de l'économie générale que de l'étude, en profondeur, d'une branche déterminée, la construction mécanique, dirigée par la Sonacome, deuxième société nationale, après la célèbre Sonatrach. Les difficultés rencontrées tiennent moins du manque de capitaux que des difficultés de personnel, phénomène d'observation constante, qui reste dans l'ombre, du fait de notre optique purement financière. Le manque de cadres et de techniciens est le frein essentiel du développement en Algérie, comme ailleurs.

Etonné cependant de voir le jeune maître-assistant de l'université d'Alger qualifier l'emploi de « faux problème », nous sommes tenté de nous rappeler combien cette expression est précieuse, pour éviter les problèmes préoccupants. Du reste, il est plus loin question « de sous-emploi et non de chômage », ce qui nous surprend moins.

Cette pénurie de personnel hautement qualifié, qui pourrait, est-il dit, s'aggraver encore par des départs à l'étranger, alors que le retour des émigrés serait une « solution dérisoire », les autorités cherchent à la vaincre, notamment, par la formule « produit en main », qui oblige le constructeur d'une usine à former le personnel adéquat. Nous trouvons ici la meilleure étude qui ait été faite sur le sujet. Les résistances des constructeurs et les difficultés ne manquent pas : toujours la dépendance. Sur les multinationales, cependant, nous sommes loin de trouver les hymnes manichéistes en honneur en Europe. Deux thèses opposées sont présentées.

Quoi qu'il en soit, l'intensité de l'effort accompli (qui touche déjà les machines-outils) est édifiante et propre à faire réfléchir économistes et politiques.

Sans doute, aurions-nous aimé voir comment se place la construction mécanique et l'industrie en général, dans la comptabilité nationale et la balance des paiements, mais tel n'était pas l'objet de cette pénétrante étude.

★ Préface de Jean Fourastié. Editions Anthropos, Paris, 1978, 23 cm, 264 p., 60 F.

● PARMENTIER OU LA DIGNITÉ DE LA POMME DE TERRE. ESSAI SUR LA FAMINE

Ernest Kahane

L'étude historique et critique du célèbre pharmacien picard, dont le nom honore encore tant de nos omelettes, est accompagnée de considérations générales sur la population du monde et son alimentation, les deux parties étant très inégales en quantité comme en qualité. Nous pouvons sans doute admettre que la diffusion du précieux tubercule a facilité l'accroissement de la population du monde, en permettant à certains hommes de ne pas mourir et nous sommes heureux d'apprendre que la valeur de la production mondiale de pommes de terre dans le monde en un an dépasse et de loin celle des trésors d'or et d'argent arrachés aux Incas. Il faut être, par contre, plus réservé sur les considérations, du reste assez imprécises, à propos de l'impérialisme et de l'exploitation. La facilité domine ici trop largement la connaissance. René Dumont est un grand auteur et penseur, encore faut-il le lire en totalité.

★ Librairie scientifique et technique Albert Blanchard. Paris, 1978, 22,5 cm, 183 p., 32 F.

Épargnez l'épargne!

(Suite de la page 15.)

Venons-en à l'objection la plus courante, suivant laquelle l'indexation aurait pour effet de perpétuer les hausses de prix.

D'un point de vue purement mécanique, cette objection n'est pas sans valeur. Encore faut-il la mettre à sa juste place. Chaque fois que le niveau moyen des prix augmente, la mise en jeu de l'indexation se traduit pour certains agents économiques par un supplément de charges qui se répercutera nécessairement dans les prix, d'où un nouveau supplément de charges, et ainsi de suite. L'effet multiplicateur est d'autant moindre que l'indexation porte sur une plus petite part des chiffres d'affaires et qu'elle joue à intervalle de temps plus éloigné. A cet égard, l'indexation des emprunts serait beaucoup moins redoutable que celle des salaires ; elle porterait sur des sommes moins importantes et ne jouerait qu'une fois par an, au lieu d'une fois tous les deux ou trois mois.

Et puis, cet enchaînement purement mécanique n'est qu'une des causes de l'inflation parmi beaucoup d'autres. Si les hausses de prix tendent à se perpétuer, cela tient aussi à d'autres facteurs. Citons-en quelques-uns : l'épargne volontaire est souvent insuffisante ; certains investissements sont mal choisis ; l'Etat, les entreprises et les particuliers éprouvent de secrètes faiblesses pour l'inflation car ils ne perçoivent ses méfaits que d'une manière assez confuse et voient très concrètement en elle un moyen d'alléger leurs dettes. L'indexation des emprunts tendrait bien évidemment à corriger ces divers facteurs d'inflation. Au total, son influence serait certainement bénéfique.

Si nous devions formuler une critique à l'encontre de l'indexation, ce serait la suivante :

Du moment que les créanciers seront assurés de recevoir une rémunération en valeur réelle, ceux d'entre eux qui capitalisent les dividendes pourront indéfiniment s'enrichir par le jeu des intérêts composés. Jusqu'à un certain point, cela constituera un utile stimulant à l'épargne. Mais, à la longue, on risquera d'aboutir à une concentration excessive de la richesse et du pouvoir économique dans certaines familles, comme cela s'est déjà vu au cours du dix-neuvième siècle. Nos descendants ne le supporteront pas.

A ce problème, il n'est qu'une solution viable : l'imposition progressive des fortunes. Elle ne sera pas facile à réaliser en partant d'un système fiscal qui a été conçu et reste, dans une large mesure, ordonné autour de l'imposition des revenus. Mais nous n'aurons pas le choix.

Si l'indexation de l'épargne nous met sur la voie de l'équité, prenons garde à ne pas nous arrêter en chemin.

JEAN RIVOIRE.

L'espionnage industriel à livre ouvert...

(Suite de la page 15.)

La colonie britannique, caisse de résonance de la Chine, est en effet une place privilégiée pour la presse spécialisée non japonaise destinée aux Chinois.

American Industrial Report, créé en 1973, est une revue bimensuelle d'une soixantaine de pages, publiée conjointement par China Consultants International Ltd, société de conseil installée à Hongkong, et McGraw Hill Publication Co, une filiale du groupe américain du même nom. M. Gorman, un jeune sinologue, et son équipe composent la revue à partir de la compilation des publications techniques de McGraw Hill qu'ils traduisent en chinois. Selon M. Gorman, la revue tirée à quinze mille exemplaires touche trois cent mille personnes en Chine. Une vingtaine de pages sont consacrées à la publicité (1 600 dollars par page noir et blanc ; 2 000 dollars par page couleur). « *Nous recevons souvent des Chinois des demandes de compléments d'information que nous transmettons à l'annonceur, ce qui prouve que ces publicités qui financent en partie le journal ne sont pas inutiles* », affirme M. Gorman.

Un an auparavant, en 1972, China Consultants International Ltd avait créé avec Deutscher Fachverlag une revue mensuelle similaire, *European Industrial Report*, essentiellement orientée sur les sociétés allemandes. En 1975, Melchers Ferrostaal lançait son propre bulletin en chinois, suivi par Vogel Verlag et, en 1976, Gulf Publishing and Co commençait une publication bimensuelle consacrée aux équipements pétroliers américains. La plupart de ces publications sont traduites en chinois par une société spécialisée de Hongkong, China Translation and Printing Service Ltd.

Depuis 1975, le Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.) publie un bulletin semestriel, en chinois, destiné à promouvoir la vente des technologies françaises. Ce bulletin consacre une page — il en compte soixante-dix — à une société. Le manque d'homogénéité de cette publication, comme d'ailleurs des bulletins spécialisés anglais, *British Industry*, et néerlandais, *Dutch Trade News*, pose le problème de leur impact réel en Chine.

Des réseaux

Les supports « logistiques » des publications, notamment américaines, sont en général les sociétés de conseil (les deux plus importantes étant China Promotion (H.K.) et International Trade and Technology Research Associates, de la colonie britannique, qui affirment avoir des réseaux spéciaux et privilégiés pour faire parvenir les brochures spécialisées aux responsables chinois concernés. Ce dernier point est à l'évidence difficilement vérifiable.

Selon certains observateurs à Hongkong, un moyen, qui n'est pratiquement pas encore exploité, pour faire passer des informations en Chine est la presse communiste de la colonie. Celle-ci est en effet diffusée sur le continent parmi les cadres. Le plus important quotidien est le *Ta Kung Pao*, dont la diffusion en Chine est de dix mille exemplaires, qui consacre de nombreux articles à la technologie occidentale. Le second est le *Hsin Wan Pao*, dont le tirage a beaucoup augmenté depuis 1977, qui a publié notamment plusieurs articles sur la France.

Ces quotidiens et les bulletins spécialisés — qui sont les seules publications étrangères à entrer légalement en Chine — sont les médias privilégiés grâce auxquels les cadres chinois prennent connaissance des développements de la technologie occidentale. Ils disposent évidemment d'autres moyens — officieux — pour être informés de ce qui se passe dans le monde : d'une manière générale, ils sont très au fait de la l'actualité extérieure de la Chine dans les domaines les plus divers (1).

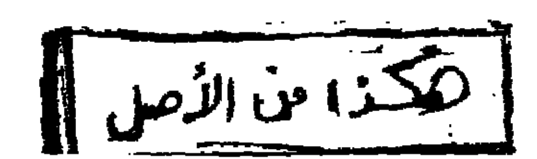
Pour les hommes d'affaires étrangers qui cherchent à développer les moyens d'entrer en contact avec les Chinois, vient d'être publié à Hongkong le premier annuaire téléphonique chinois comportant deux mille cinq cents numéros de téléphone. Cet ouvrage, pour pratique qu'il puisse être, n'est pas toutefois la « clé » pour la Chine — on ne traite pas une affaire sur un coup de téléphone. Les industriels ont tout intérêt à étudier la manière la plus appropriée pour toucher l'« utilisateur final » de leur produit. Le bulletin spécialisé est assurément un moyen, mais il n'est certainement pas le seul.

PHILIPPE PONS.

(1) Apparemment pour le divertissement de leurs cadres, la Chine et la Corée du Nord achètent à Hongkong chaque année un nombre important de films occidentaux, allant du jubilé du couronnement de la reine d'Angleterre aux séries policières anglaises ou aux films de Louis de Funès.



هكذا من الأصل



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

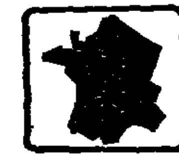
ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.




emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



gmf

GROUPE MAISON FAMILIALE
2300 personnes - CA 2 milliards de Frs

Les dimensions de notre entreprise et le fort développement de nos activités (12800 logements en cours) nous permettent d'occuper aujourd'hui la place de «1er promoteur français de maisons individuelles en habitat groupé et isolé». Afin de conserver la totale maitrise de nos activités nous désirons vous confier l'un des postes suivants, tous situés à notre siège de Cambrai.

responsable du service organisation

Au sein de la Direction «Organisation et Informatique», il dirigera une équipe chargée plus spécialement de la modernisation des procédures, de l'assouplissement des circuits, ainsi que de la définition des moyens permettant d'atteindre les objectifs de la façon la plus efficace.
Le candidat retenu, de 30 ans au moins, de formation supérieure (ESSEC, Centrale ou Grandes Ecoles) devra se prévaloir de sérieuses références en organisation administrative. réf. 890/A

assistants de direction comptable et financière

Ils assureront la planification, l'élaboration de bilans trimestriels et annuels, la consolidation et l'analyse de bilans, ainsi que des analyses périodiques de la situation financière.
Votre profil pour postuler : DECS complet ou partiel - IESEG, IPA, EDHEC plus une expérience en comptabilité. réf. 890/B

assistante de direction générale

Son rôle sera d'assister un directeur dans la coordination des services qu'il anime (tableaux de bord, planification des réunions, études ponctuelles).
Une formation HEC, ESSEC ou équivalent, et quelques années d'expérience dans un poste similaire ou une banque sont les meilleurs atouts pour réussir dans cette fonction. réf. 890/C

Précurseur en matière sociale, le GMF propose pour l'ensemble de ces postes :
- un horaire mobile
- la semaine de 4 jours et demi
- une formule originale de préretraite
- l'actionnariat
- une participation aux fruits de l'expansion
- 15 mois de salaire.

Adresser c.v. photo et prétentions en précisant la référence du poste qui vous intéresse à :
Laurent Deprat - service emploi
GROUPE MAISON FAMILIALE - BP 18 - 59403 CAMBRAI Cédex.



Chef de Publicité

100 000 F/an +

CENTRE OUEST

Vous êtes un véritable professionnel de la publicité ayant une bonne formation de base et si possible des connaissances précises sur les techniques de fabrication et d'édition ; vous pouvez apporter la preuve du succès de vos réalisations au sein d'une agence ou d'une entreprise spécialisée dans le Direct Marketing.
Nous sommes une importante Société de vente par correspondance et souhaitons vous confier la direction d'une équipe (3 concepteurs, 1 rédacteur, plusieurs maquettistes) avec la mission de concevoir, mettre en oeuvre et contrôler les résultats des plans d'actions publicitaires dont vous aurez la charge, avec l'orientation stratégique et l'accord des responsables Marketing en liaison constante avec vous.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 806236 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Madame LIPSZYC.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

P.M.E. usine en Province
siège et labo d'études
banlieue Parisienne

recherche

INGÉNIEUR DE FABRICATION
CONFIRMÉ

Pour diriger son usine en province. Ayant de bonnes notions de la technique de métallisation sous vide.

INGÉNIEUR

Pour recherche et développement de nouveaux produits.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 40347 B à :

bleu 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.

INSTITUT
LAUE - LANGEVIN
Grenoble - France

organisme franco-allemand-britannique possédant un réacteur à haut flux à faisceaux de neutrons intenses pour la recherche : en physique, chimie, biologie et sciences des matériaux (comprenant 400 agents) recherche :

CHEF DU DÉPARTEMENT d'EXPLOITATION RÉACTEUR

Sous l'autorité du directeur de l'I.L.L., il sera responsable du fonctionnement du réacteur et de l'installation du Détritiation de leur maintenance, de la réalisation des modifications et des investissements financiers liés aux phénomènes de vieillissement des installations, pour répondre à l'activité scientifique de l'I.L.L., de l'observation des règles de sûreté et des liaisons avec les organismes français de tutelle, en collaboration avec l'ingénieur de sécurité.

Les candidats devront être ingénieurs diplômés ayant l'expérience de plusieurs années en matière d'exploitation des réacteurs nucléaires ou d'installations similaires.

Dans tous les cas les candidats devront avoir une formation approfondie sur la technique des réacteurs et l'expérience de la gestion du personnel d'une unité importante.

Salaire défini en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat plus indemnité de dépaysement.

Pr tous renseignements complémentaires prière de s'adresser A M. LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT LAUE-LANGEVIN, 156 X, 38042 GRENOBLE CEDEX, FRANCE.

Pour ORGANISME AGRICOLE région OUEST

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

Ingénieur ou assimilé avec expérience d'au moins 4 ans industries agricoles ou alimentaires, machinisme agricole, aliments u bétail, etc.
Age 30 ans env. 130.000 F/an
Ecr. ss réf. 1332 à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris cedex 09 qui transmettra.

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE recherche pr son bureau de SAINT-QUENTIN, collaborateur niveau certificats supérieurs ou D.E.C.S.
Expérience indispensable.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº 7620, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASSOCIATION LE SOLEIL DOMINERAIT

26, rue du Wad-Billy, 57000 METZ.
AGREMENT D.A.S.S. comme club de prévention « pour le PROBLEME DE L'ABUS DE DROGUE »
recherche pour 1er septembre
UNE FEMME POUR POSTE

CUISINIÈRE

EN REPAS : VEGETARIEN, CEREALDIEN
dû lieu SOCIAL et CULTUREL.
25 ANS MINIMUM.
Expérience en restaurant.
Ecrire ou tél. (87) 74-41-58.

ANNONCES CLASSÉES TELÉPHONÉES
296-15-01

Offshore Systems Technology

Single Buoy Moorings Inc. s'occupe de l'étude et du développement de terminaux flottants offshore pour le transport et le stockage de produits pétroliers. Les systèmes SBM sont installés et fonctionnent dans le monde entier. A la suite de la demande internationale pour ses produits, la Société se developpe rapidement et offre aux ingénieurs une carrière dans un environnement professionel fort stimulant.

INGENIEUR BUREAU D'ETUDES Monaco

Il sera chargé de la réalisation des plans de prototypes et de la rédaction des spécifications techniques. Le candidat, ingénieur mécanicien ou genie maritime, aura environ 10 ans d'éxperience de bureau d'études, si possible dans le domaine du matériel offshore. La pratique courante de l'anglais parlé et écrit est indispensable.

La Société offre des salaires en rapport avec l'importance qu'elle attache à la sélection de son personnel. Des avantages extra-sociaux intéressants et une perspective de carrière permanente sont inclus dans ce groupe international en plein développement.

Les interviews se tiendront à Paris.

Veuillez envoyer des détails sur votre carrière, et joindre une photo à:



Chef du Personnel,
Single Buoy Moorings Inc.,
P.O. Box 157,
Principauté de Monaco.

QUELLE

spécialiste de la vente par correspondance, notre société (1400 personnes, 600 millions de CA) connait une croissance rapide.
Venez nous rejoindre à ORLÉANS
Nous avons besoin de

jeunes diplômés en gestion

Deux postes sont à pourvoir :
- RESPONSABLE DE L'ANALYSE DES STATISTIQUES RETOUR.
- ASSISTANT DE GESTION AU SEIN DU DEPARTEMENT ACHATS.

Ces postes nécessitent de bonnes connaissances en Mathématiques, statistiques et gestion et une formation de type ESC ou sciences Eco.
Une première expérience professionnelle est souhaitée mais les candidatures des débutants seront les bienvenues.
Ecrivez-nous en précisant vos prétentions à l'attention de
Mademoiselle BLIN,
QUELLE
125, rue de Montaran
SARAN - 45400
FLEURY-les-AUBRAIS



EXPORT AMORA AUSSAGE

Recherche collaborateur disponible
Résidence DIJON

Filiale d'un des tous premiers groupes alimentaires, notre marque est mondialement appréciée comme "Spécialité Française".
A un jeune cadre disponible à 50 % de son temps, pour des déplacements à l'étranger, nous confierons le développement du C.A. Export sur plusieurs pays.
Responsable d'un budget, il devra contribuer à l'expansion des produits sur chaque marché et au lancement de gammes complémentaires en animant des importateurs et agents.
Une expérience de 2 à 3 ans de prospection et d'animation à l'exportation est souhaitable ainsi qu'une formation commerciale type SUP. de C.O.
Anglais courant indispensable, la pratique de l'**allemand** ou de l'**espagnol** serait un atout supplémentaire.
Envoyez C.V. + photo + rémunération actuelle sous réf. 78.29 à :

HORACE conseil
18, avenue de la République – 75011 PARIS.

développement informatique

Spécialiste en informatique de gestion

Il s'agit d'un poste-clé à pourvoir au sein d'une société performante, où l'outil informatique a une position centrale. La fonction de Responsable du Développement Informatique requiert :
- un diplôme d'Ingénieur Grande Ecole ou équivalent.
- une formation complémentaire en organisation et gestion.
- une expérience professionnelle de plusieurs années en informatique sur moyens et gros systèmes, utilisant base de données et télé-traitement.

La société qui se situe dans le peloton de tête de la V.P.C. (Vente Par Correspondance), avec un taux d'expansion élevé, offre à un homme jeune une situation de premier plan, dotée d'une rémunération en rapport. A pourvoir près de Rouen.
Pour recevoir une notice détaillée, nous écrire rapidement R.817

alexandre lambert psychologues
464, rue des Canadiens 76230 Boisguillaume



Directeur des Ventes Export

JOUSSE Kimmer's SPORTSWEAR 140 000 F
cherche le Directeur des ventes export de son département enfant qui réalise actuellement près de 50% de son C.A. à l'exportation.
Ce nouveau collaborateur aura pour mission d'animer, d'actualiser et de réorganiser son réseau d'agents et de filiales en s'efforçant d'appliquer les principes de marketing adoptés par l'entreprise.
Le poste sera confié à un homme jeune justifiant d'une bonne expérience de l'animation des ventes export acquise dans l'habillement ou dans un produit influencé par la mode, parlant couramment anglais et allemand et capable de se déplacer 40% de son temps.
Résidence : Cholet.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 806231 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.P. VELLA
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Analyste de Gestion Financière Doubs

Cette entreprise de production (2000 personnes), branche française d'une multinationale, est première sur son marché. Son expansion continue exige le renforcement des structures de contrôle à tous les niveaux de la gestion. C'est la raison de la création de ce poste.
Les fonctions envisagées comportent l'analyse des résultats, des performances et de tous les rapports financiers. Elles prévoient également l'audit des procédures financières et comptables et la proposition de toute mesure d'amélioration. Elles supposent enfin la participation à la préparation des budgets. C'est donc un poste dont les aspects d'études et de conception vont obligatoirement de pair avec des contacts très larges et très fréquents aussi bien sur place avec les différents responsables des services qu'aux U.S.A avec les organes centraux.
Pour y convenir il faut en plus d'une formation financière et comptable très sérieuse (D.E.C.S, expertise), une expérience professionnelle exprimée dans une multinationale anglo-saxonne et, bien sûr, l'anglais courant.
La rémunération ne sera pas inférieure à 100 000 F.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur dossier sous référence GF751 M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 Paris

Si vous êtes le

JEUNE CADRE DE DIRECTION
qui n'attend pas de progresser à l'ancienneté

BEGHIN-SAY DIVISION KAYSERSBERG

vous propose la responsabilité des questions sociales auprès du Directeur de son usine d'emballages à Saint-Just-en-Chaussée (Oise).

La fonction pourra évoluer vers des responsabilités plus larges avec votre volonté de faire fructifier vos connaissances, notamment en gestion, et de faire partager votre dynamisme.

La visite, tous frais payés, d'installations performantes, vous aidera à prendre votre décision.

Adresser lettre manuscrite, prétentions, C.V. et photo à :
Cartonnerie de Kaysersberg - Service J - Boîte Postale 27 - 68320 Muntzenheim

a.m.p

ENTREPRISE EN EXPANSION SECTEUR CHIMIE SPECIALISEE DANS LA FABRICATION DE PRODUITS POUR L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE

RECHERCHE

CHEF DE FABRICATION

Pour ses usines de la région marseillaise

Le candidat :
INGÉNIEUR CHIMISTE
Possédant une :
EXPÉRIENCE DE CHEF DE FABRICATION
ou adjt au chef de fabrication acquise de l'industrie chimique et/ou alimentaire, sera âgé d'au moins 30 a. et posséd. en outre de réelles qualités de gestionn. et d'aptitude au commandement

Il devra assurer la marche des fabrications existantes, la mise au point de nouv. fabrications et participer à la construction de nouvelles unités de production.

Adr. C.V. détaillé manuscrit, prét., photo à Havas Marseille, nº 94695, qui transmettra.

SOCIETE FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION ELECTRIQUE
recherche

UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION COMMERCIALE

Il aura à animer et à coordonner un service de 10 personnes.
Il suivra la commande depuis sa réception jusqu'à l'expédition.
Il sera responsable du service lancement - ordonnancement.

Notions : publicité et informatique souhaitées.

Age 35 ans minimum, de formation supérieure ou équivalente.

C'est un homme organisé, méthodique, psychologue. Il aura le contact avec son personnel comme avec la clientèle.

Ce poste est à pourvoir au plus tôt.
Il nécessite de résider en province.

Ecrire à No 71982, CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE
Direction de la Publicité
5, rue des Italiens
75009 PARIS

IMPTE SOCIETE MULTINATIONALE recherche pour une de ses divisions dans l'OUEST (CHOLET)

UN CHEF DE PRODUITS

SA MISSION :
— Développer 2 lignes de produits existants en assurant leur adaptation aux besoins ponctuels et à moyen terme du marché.
— Apporter son assistance technique à la force de vente.
SON PROFIL :
— Un minimum de 3 à 5 années d'expérience.
— Une formation d'ingénieur en bâtiment.
Adress. C.V., prétent. nº 72.181, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Organisme de formation région **Rhône-Alpes**

RECHERCHE

TECHNICIENS SUPÉRIEURS B.T.S.

ou équivalents, 2 à 3 ans d'expérience professionnelle dans les domaines suivants :
— Electricité.
— Electronique.
— Radio télévision.
— Electro-ménager.
Pour être formateur. — Formation pédagogique assurée.
Adresser curriculum vitae à PROVINCE PUBLICITE HAVAS nº 5374 VALENCE 26000



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

S.F.E.N.A.

recherche POUR SA DIVISION

TEST AUTOMATIQUE

1) JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

(ESE, ENSI Electronique ou équivalent)

pour participer à *LA DEFINITION*, *LA CONCEPTION* ET LA MISE AU POINT d'une nouvelle génération de systèmes de tests automatiques faisant appel

à l'ÉLECTRONIQUE DIGITALE et à la MINI-INFORMATIQUE

2) JEUNES INGÉNIEURS INFORMATICIENS

pour participer à LA DEFINITION, LA CONCEPTION, LA MISE AU POINT

du LOGICIEL DE BASE

de systèmes de tests automatiques.

Adresser curriculum vitae et photo à *S.F.E.N.A. - B.P. 59.* 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

MSL

73, Bd Haussmann 75008 PARIS. Tél. 266.04.93
11, Pl. A. Briand 69003 LYON. Tél. (78) 62.08.33

INGENIEUR DES VENTES

100.000 F. + — **Paris**

Filiale d'un groupe multinational aux activités largement diversifiées, une société française (C.A. supérieur à 150 millions de F.) spécialisée dans le secteur chimique, recherche un ingénieur des ventes pour une partie de la région parisienne et le quart nord-est de la France. Dépendant du Directeur Commercial, il sera responsable de la vente de l'ensemble des produits de la société sur son secteur géographique (assistance technique auprès de la clientèle, situation de la concurrence, niveau d'activité, prix) et coordonnera, sur toute la France, le développement des ventes d'un produit spécifique. Ce poste sera confié à un diplômé de l'enseignement supérieur, commercial ou technique (chimie), de 28 ans minimum, connaissant l'anglais, ayant 3 à 5 ans d'expérience de la vente et du conseil technique auprès d'une clientèle utilisatrice de pigments et colorants : fabricants de plastique, peinture, encres, etc...). Ce poste implique de nombreux déplacements. Ecrire à A. Leclercq, réf. B. 8097.

Absolue discrétion assurée.

M.P.I. - Société de Services en Informatique recherche

- **INGÉNIEURS INFORMATICIENS** confirmés
- **INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES** débutants

— Disponibles rapidement pour travaux de LOGICIEL.

Envoyer C.V. et prétentions à Michel PARIENTE, 83, boulevard Suchet. — 75016 PARIS.



emplois régionaux

TRINDEL

SOCIETE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES INDUSTRIELLES ET D'AUTOMATISME

recherche pour LYON

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Il sera responsable de la fonction commerciale de l'établissement décentralisé (1 000 personnes).

Dépendant du Directeur de l'établissement de Lyon, il assurera la liaison fonctionnelle avec la Direction commerciale, basée à Paris et les différents chefs de divisions.

Il aura pour rôle l'animation commerciale de prospection et de contact clientèle à haut niveau et l'assistance commerciale pour le suivi des affaires auprès des différents collaborateurs de l'établissement lyonnais.

Ce poste conviendrait à un ingénieur confirmé, âgé de 45 ans environ, ayant une expérience de l'entreprise générale à structure décentralisée, aussi bien en tant qu'opérationnel, que fonctionnel.

DISCRETION ASSUREE

Envoyer C.V. avec photo et prétentions, à : M. COQUELET, directeur Société TRINDEL, 4, chemin de la Grande-Serve, B.P. 23 69320 FEYZIN

Produits de grande consommation – Nous sommes une importante société du secteur alimentaire (CA 380 MF.) et nous commercialisons des produits à forte image sur les plans régionaux, nationaux et internationaux. Nous souhaitons aujourd'hui enrichir nos structures commerciales en intégrant des hommes (basés à Paris) à fort potentiel qui participeront à notre développement et qui trouveront dans notre groupe des possibilités d'évolution intéressantes. Nous sommes bien sûr intéressés par vos atouts professionnels, mais nous serons exigeants sur vos qualités humaines et relationnelles.

Pour notre direction commerciale, nous recherchons un

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

Votre formation supérieure, et votre expérience professionnelle acquise dans le secteur des produits de grande consommation vous permettent de dominer les problèmes de la vente, de la grande distribution et de l'animation d'équipes commerciales, tout en gardant en permanence le souci de la gestion et de la rentabilité. *Au sein de notre direction commerciale, vous prendrez en* charge les ventes sur le territoire national. Vous serez responsable de l'application de notre politique, principalement en ce qui concerne les prix, les tarifs, les ristournes. Vous dirigerez et animerez 6 chefs de ventes régionaux, et vous vivrez avec eux "le terrain". Vous interviendrez personnellement auprès de certains clients, et vous serez notre interlocuteur auprès des centrales d'achats. Votre mission consistera à développer le volume de nos ventes et à accroître notre part de marché. Vous serez le gestionnaire de notre clientèle France.

Écrire à Roland Gardeux sous Réf. 5.221 M

Produits de grande consommation – (même société que précédemment). Pour notre direction marketing, *nous recherchons un(e)*

CHEF DE PRODUITS

Vous avez une formation supérieure et l'expérience d'un poste similaire dans le domaine des produits de grande consommation, complétée par une expérience de terrain qui vous a mis en contact avec des commerciaux et des hommes de production. Dans le cadre de notre structure marketing, vous aurez des responsabilités très complètes *sur des produits régionaux et sur des produits* internationaux à fort potentiel, doublées de responsabilités de zones géographiques (langue allemande souhaitable). Vous devrez en plus de la partie "études" et de la gestion des budgets de publicité, vivre sur le terrain : mise en place d'actions promotionnelles, sensibilisation permanente de la distribution, suivi des ventes, contacts avec *nos usines et les responsables de la production.*

Écrire à Roland Gardeux sous Réf. 5.222 M



Copieurs-Duplicateurs-Tireuses de plans-Microfilms

Océ-Photosia (1.000 personnes, 235 MF. de CA.) distribue une gamme de produits et de fournitures de reprographie. Notre direction financière est située au siège à *Montreuil* et. *nous recherchons dans ce cadre le*

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

Votre formation comptable vous a permis d'acquérir le B.P. ancien régime ou le DECS, votre expérience professionnelle vous a donné l'occasion de diriger du personnel et d'accéder à des postes de chef comptable. Vous êtes aujourd'hui un excellent professionnel de la comptabilité générale et de la fiscalité et vous êtes capable de diriger un service important. Vous aurez l'animation et la direction d'un groupe de comptabilité générale d'une trentaine de personnes et vous serez en permanence le garant de l'exactitude et de la ponctualité dans l'exécution de l'ensemble des travaux comptables. Vous devrez être particulièrement attentif aux problèmes fiscaux et vous serez l'interlocuteur permanent auprès des commissaires aux comptes et auprès de nos auditeurs externes. Vous aurez en charge le suivi et l'amélioration des procédures comptables.

Écrire à Roland Gardeux sous Réf. 5.223 M

Nous sommes leader dans notre domaine d'activité en France et en Europe. Notre personnel travaille dans le monde entier. Notre taux de croissance, à la mesure de notre dynamisme, est important. Notre développement entraîne de nombreux recrutements et nous recherchons, suite à une promotion interne, notre

RESPONSABLE RECRUTEMENT "I.A.C."

Vous êtes de formation supérieure et, bien que jeune, vous avez acquis plusieurs années d'expérience dans le recrutement d'ingénieurs et cadres dans une entreprise (B.T.P. de préférence) puis dans un cabinet conseil, ou bien l'inverse! Vos qualités de contact, votre ouverture d'esprit et votre disponibilité vous permettront de vous intégrer à une équipe qui a le souci de développer une véritable gestion prévisionnelle du personnel. Vous jouirez d'une large autonomie d'action et aurez le choix des moyens à mettre en œuvre. Quelques déplacements à l'étranger sont à prévoir ; la connaissance de l'anglais ne vous sera donc pas inutile...

Écrire à Jean-Loup Parichon sous Réf. 6224 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO, en précisant la référence ; ils examineront avec vous *les possibilités d'une future collaboration.*

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
58, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plein Champs

THE CHASE MANHATTAN BANK

recherche

JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES

Après une période de formation théorique et pratique de 18 mois dans le *Département du Crédit à Paris et à Londres*, les titulaires aborderont une carrière internationale dans des postes de haute responsabilité essentiellement orientés, au départ, *vers la négociation et la gestion de prêts accordés* aux sociétés multinationales.

Les *candidats intéressés* — débutants ou ayant une première expérience — doivent absolument :
- être diplômés d'une Grande École de Gestion *ou d'Ingénieurs,*
- avoir le sens de la négociation commerciale,
- avoir une ouverture internationale,
- *être* parfaitement bilingues Anglais-Français, l'Anglais étant la langue de travail,
- une formation complémentaire de type MBA *serait appréciée.*

Prière d'envoyer *c.v. détaillé et prétentions* à Joachim Lo Cicero, Responsable du Recrutement THE CHASE MANHATTAN BANK 41, rue Cambon, *75001 PARIS.*

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE recherche

1 ingénieur assistant chef de produits

Le candidat : outre le goût des contacts humains, devra avoir une bonne connaissance de l'anglais.

Ce poste d'Assistant Technique de Chef de *Produits nécessite des déplacements en province.*

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à No 71960, CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

ITT OCEANIC pour faire face à un développement des applications *informatiques* recherche

chef du service études

LE POSTE :
En collaboration avec le directeur informatique, il participe à l'orientation générale du développement *de l'informatique.*
Il aura mission de diriger le travail de chefs de projets :
- *en assurant le réalisme des objectifs et des étapes* définies par le cahier des charges
- *en vérifiant la conformité des dossiers d'analyse* et de programmation et la correcte utilisation du *potentiel matériel et logiciel*
- en *contrôlant* le bon avancement des projets en qualité (tests appropriés) *et en temps.*

Dans un premier temps, il jouera le rôle de chef de projets des applications financières.

LE SERVICE :
C'est une équipe de 40 personnes travaillant sur un *matériel nouveau :*
- CII HONEYWELL-BULL 64 modèle 50 (384K)
- système GCOS
- télétraitement sous TDS.

aujourd'hui 13 *terminaux, appelé à un fort développement.*

LA SOCIETE :
En développement constant depuis 1946, nous nous tenons aux avants postes des réalisations "électronique grand public". Nous nous donnons les moyens d'une gestion toujours plus souple, plus adaptée au terrain.

LES CANDIDATS :
Ils apporteront leur compétence, mais aussi leur imagination, leur combativité et leur dynamisme. Ils auront une formation supérieure (EX - ECOLE DE COMMERCE) expérience indispensable dans une industrie moyenne, et plus précisément expérience réussie de la fonction chef de projets (5 ans minimum). Expérience *donc du commandement* et d'applications diversifiées de gestion.

ITT OCEANIC

Ecrire avec curriculum vitae Sce Recrutement - OCEANIC 97 avenue de Verdun 93230 ROMAINVILLE

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
Région Parisienne
recherche

UN INGENIEUR INFORMATICIEN

Pour animer une cellule d'analyses de gestion.

Formation complémentaire de type IAE appréciée.

Les dimensions de la société offrent des possibilités d'évolution à moyen terme.

Adr. C.V., photo, prét. N° 72.109 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra. *Paris-1er* qui transmettra.

WILD + LEITZ FRANCE

recherche pour sa division « PHOTO-PROJECTION » :

un jeune attaché commercial

de formation IUT et possédant, outre de bonnes connaissances en photo, une *expérience de la vente* d'au moins deux ans auprès des détaillants et des grandes surfaces..

Connaissances de la gestion et de la langue allemande seront appréciées.

Après formation au Siège à RUEIL-*MALMAISON*, il sera appelé à visiter la clientèle des régions de l'Ouest et du Sud-Ouest de la France.

Lieu de *résidence après formation* : Ville d'une des régions prospectées.

Envoyer curriculum-vitae et prétentions à WILD+LEITZ FRANCE - Service du Personnel - 86, av. du 18 Juin 1940 92506 RUEIL-MALMAISON

P. LICHAU

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
région parisienne CERGY-PONTOISE
recherche d'urgence

INGÉNIEURS GÉNIE CHIMIQUE **CONFIRMÉS**
3 à 5 ans expérience nucléaire souhaitée.

INGÉNIEURS GÉNIE CHIMIQUE **DÉBUTANTS**
Connaissance nucléaire souhaitée.

TECHNICIENS GÉNIE CHIMIQUE
Sous contrat temporaire.
3 à 5 ans expériance nucléaire souhaitée.

TECHNICIENS CONTROLE COMMANDES
Sous contrat temporaire.
3 à 5 ans expérience demandée.

TECHNICIEN *CONTROLE QUALITÉ NUCLÉAIRE*
3 à 5 ans expérience demandée.

Pour ces postes l'anglais lu et parlé est souhaitable.

Env. C.V., photo et prét. à n° 72.243 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transm.



jeunes chefs de projet

chimie pétrole

SERETE, un des premiers groupes français d'ingénierie, de dimension internationale, recherche des ingénieurs chefs de projets pour leur confier la responsabilité complète d'affaires, en France ou à l'étranger. Leur expérience leur permettra de prendre une part active à l'acquisition des affaires.

JEUNE SOCIÉTÉ PARFUMERIE
recherche

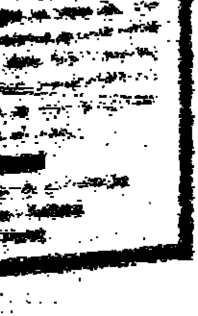
JEUNE CADRE

Administratif et financier
Dynamique et imaginatif

ESSEC, HEC, ESCP, ARTS ET METIERS

pour développer fonctions achats, fabrication et recherche produits.
Anglais courant.
Qualités requises : rigueur, organisation, créativité et contacts humains.

Lettre manuscrite + C.V. et photo, sous n° 41.221 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES.



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



recherche pour son
ECOLE TECHNIQUE PRIVEE à POISSY

un RESPONSABLE DES ETUDES

FONCTION :
Sous l'autorité du Directeur de l'Ecole, le titulaire du poste aura la responsabilité de la formation générale des élèves, en vue de leur préparation aux examens officiels et de leur affectation dans les Services techniques de la Société.

A ce titre, il sera responsable :
- de l'établissement et du suivi des programmes d'enseignement général,
- de la coordination des activités scolaires théoriques et professionnelles,
- de la recherche et de l'application des méthodes pédagogiques les plus adaptées aux besoins de l'Ecole,
- de l'organisation des activités extra-scolaires, culturelles et sportives,
- des charges administratives relevant de sa fonction.

PROFIL :
- Homme de 45 ans environ.
- Formation supérieure technique, niveau Ingénieur.
- Expérience pédagogique confirmée.
- Qualité de gestionnaire, sens des responsabilités.
- Posséder les qualités humaines et morales indispensables à un formateur de jeunes élèves.

Adresser dossier de candidature (C.V. manuscrit + photo) et rémunération souhaitée : CHRYSLER FRANCE Administration du Personnel Cadre 45, rue Jean-Pierre Timbaud 78307 POISSY



groupe CGE
leader de la péri-informatique française
dans le cadre du Plan d'Expansion qui prévoit
le doublement de son chiffre d'affaires d'ici 1980

recherche
pour la définition de ses matériels,
l'élaboration et le suivi des plans "produits" :

DES INGÉNIEURS SYSTÈME

confirmés en informatique (5 ans minimum), dont une partie dans l'un des domaines suivants : mini-ordinateurs, terminaux intelligents, logiciels temps réel, réseaux.

Ils devront posséder une solide expérience technique, d'excellentes qualités d'analyse et de synthese en vue de présenter à la Direction Générale des plans "produits" complets incluant : analyse de marche, spécifications fonctionnelles des produits, plans de lancement, bilan économique,

Anglais nécessaire.

CES SITUATIONS SONT BASÉES A PARIS/SUD.

Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à Mlle Fournier, TRANSAC SA, 25, av. de la Grande-Armée, 75016 PARIS.





Directeur des ventes
Paris

PRODUITS INDUSTRIELS

Une importante société de négoce de produits sidérurgiques, bien implantée sur son marché, recherche un Directeur des Ventes pour son département «Tubes et Accessoires», région parisienne.
Dépendant directement du Directeur Général, il aura pour mission, outre l'animation du réseau commercial, la supervision de l'administration des ventes.
Cette fonction conviendrait à un candidat, âgé d'au moins 32 ans, possédant des qualités de négociateur, d'animateur d'équipes, et bon organisateur.

René DAGIRAL vous remercie de lui faire parvenir un résumé de carrière explicite avec photo récente sous la référence 807242 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06



Chef du Personnel
100 000 +

Pour la filiale française de vente (C.C. METALLURGIE; 200 personnes) d'un important groupe international, nous recherchons un CHEF DU PERSONNEL.
Ce cadre, 35 ans minimum, a acquis une pratique confirmée de la fonction : paie informatisée, établissement et contrôle des procédures administratives, relations avec les représentants du personnel.
Son expérience professionnelle, correspondant sensiblement au profil demandé, lui a permis de développer des qualités de négociateur et d'animateur.
Merci d'adresser rapidement lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 869 M à notre Conseil

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

SOPAD - NESTLÉ

recherche pour son Siège Social à Courbevoie un

INGÉNIEUR D'INSTALLATIONS

Affecté dans l'un des Services coordonnant l'activité des usines, il sera le spécialiste des matériels utilisés. Il aura à orienter et contrôler l'ensemble des études et travaux d'installation et d'entretien effectués par les usines ou le Service Installation.

Ce poste conviendrait à un ingénieur

ESE, Arts et Métiers, ENSEM

ou équivalent
ayant une solide expérience
en entreprise générale, entretien et travaux neufs.

Adresser C.V. à Direction du Personnel,
17-19, quai Paul-Doumer - 92401 COURBEVOIE.

Nous sommes un groupe industriel français d'importance internationale.
Notre Direction Administrative et Financière recherche pour son Département Comptabilité son

chef de la comptabilité générale

Agé de 35 ans minimum, de formation DECS ou équivalent, il devra être un bon technicien de la comptabilité et avoir acquis une expérience professionnelle dans une affaire industrielle de grande taille. En outre, il devra avoir travaillé en liaison avec un système informatique élaboré. De plus, nous attendons de lui une forte personnalité et un sens du commandement.

Sa mission sera :
- d'animer et de diriger une équipe d'une dizaine de personnes,
- d'assurer l'élaboration et l'établissement des comptes de résultats (mensuels, trimestriels, annuel),
- de prendre en charge les liaisons avec le système informatique.

Ces tâches nécessitent de bonnes connaissances de la fiscalité française. Une expérience en matière de consolidation serait un atout supplémentaire.

Anglais souhaité.

Localisation : Paris la Défense.

Rémunération : sera intéressante en fonction de l'âge et de l'expérience du candidat.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + rémunération actuelle sous ref. 565-M - 25, rue du Renard - 75004 Paris

PROSSEL international
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

120.000
HEC - ESSEC - SUP. de CO

Vous avez depuis 3 à 5 ans des responsabilités opérationnelles au sein d'une Direction des Ventes de produits de grande diffusion.

Si vous souhaitez élargir votre horizon à l'ensemble du territoire national en apportant votre expérience d'homme de terrain, notre Société, 2.000 personnes, 300 millions de C.A. fabriquant et diffusant des produits de grande consommation, crée le poste de

responsable stratégie des ventes

Attaché à la Direction Commerciale, vous aurez à étudier les moyens et méthodes d'amélioration des performances de ventes et vous proposerez un plan de formation des vendeurs.

Si vous êtes intéressé, écrivez sous référence C 9 - 39 à No 72.236, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

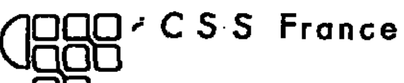
Débutez votre Carriere en Informatique

dans une Société de Conseil, spécialiste des problèmes d'informatique de gestion. Vous y acquerrez une solide expérience grâce à la très grande variété des projets sur lesquels vous serez amenés à travailler.
Pour cela nous assurerons votre formation à nos méthodes et nous vous intégrerons dans des équipes entrainées.
Si vous êtes de

Jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles

débutants, ou ayant une petite expérience, libérés du service militaire, désireux de commencer à travailler DEBUT SEPTEMBRE 78 et acceptant d'éventuels déplacements en province,
Envoyez une lettre manuscrite accompagnée d'un CV et d'une photo sous référence 422 à :

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Informatique de Gestion
9, rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS



Filiale de NATIONAL C.S.S.
un des tout premiers groupes de TIME SHARING
recherche
pour faire face à son développement

● INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Vous êtes motivés par la vente de services de qualité exceptionnelle dans un marché en pleine expansion.
Vous avez une première expérience réussie de la vente de services ou de matériel informatique.

● INGÉNIEURS CONSULTANTS

Vous êtes diplômés d'une Grande Ecole et vous avez une première expérience de l'informatique. Vous assisterez nos ingénieurs commerciaux dans leur vente.

Vous formerez et conseillerez nos clients dans l'utilisation de nos « logiciels ».

Pour ces deux postes, la rémunération intéressera des personnalités de valeur.

Adresser C.V. complet pour le poste choisi :
C.S.S. FRANCE
30, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 PARIS.

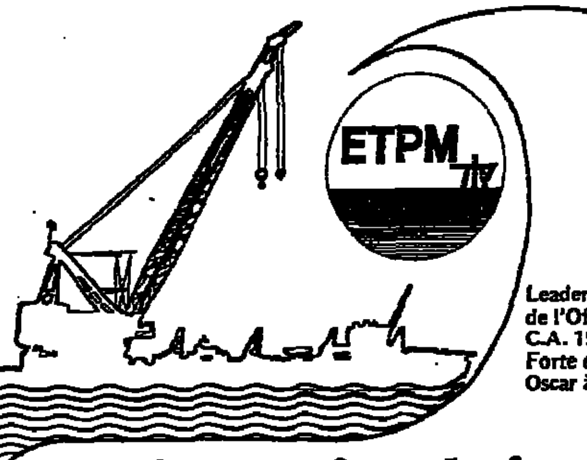
GRANDE ADMINISTRATION
à Paris, recherche

INFORMATICIEN

2 à 5 ans d'expérience pour démarrage petit et moyen système, activité conseil. Déplacements courte durée à envisager.

Envoyer C.V. et prétentions.

Ecrire n° 7.640 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9°.



Leader Européen
de l'Offshore Pétrolier
C.A. 1977 : 1,2 milliard FF.
Forte expansion
Oscar à l'Exportation

jeune ingénieur en organisation 85.000+

Vous êtes de ceux qui recherchez une Société vivante, à dimension humaine et totalement tournée vers l'exportation
- Vous possédez une formation supérieure
- Vous maîtrisez bien l'anglais et possédez une première expérience en organisation acquise en entreprise industrielle ou dans une société de conseil en organisation
- Vous serez intégré dans une équipe chargée d'apporter aux services du Siège et des établissements ou filiales à l'étranger une assistance en matière d'organisation administrative et de gestion. Vous concevrez et mettrez en place des réformes en particulier celles qui accompagnent le plan informatique de la société.

Pour ce poste, nous vous demandons d'avoir un esprit créatif et une bonne disponibilité.

Si ces perspectives vous attirent,

Envoyer CV photo et prétentions s/réf. 7918 à P.LICHAU SA-B.P. 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

Electro-mécanique — 230.000 F +

Directeur Industriel

Le Directeur Industriel de la Filiale Française d'un groupe international est appelé à d'autres fonctions. Le Président lui cherche un successeur, qui sera également appelé à des activités nouvelles, en raison de la politique de diversification de la Société.
Gérant, au départ, un budget de 100 Millions et un effectif de 250 personnes, réparties en plusieurs usines, il est responsable, sur le plan technique et production, de 3 lignes de produits et a pour missions :
- La réorientation des structures, l'évolution des hommes, l'adaptation des moyens à une modification profonde des marchés, donc à un changement dans la répartition entre les lignes de produits.
- La création et la Direction Technique et Commerciale d'un nouveau secteur d'activité, dans le domaine des systèmes de manutention, la Société venant de signer un accord de licence, et d'une manière plus large, la responsabilité du développement des produits de diversification.

Ce poste, basé à Paris, implique des déplacements (usines en province, contacts internationaux). Il convient à un ingénieur grande école, électro-mécanicien, de plus de 35 ans, ayant dirigé des équipes d'ingénieurs, de techniciens et d'hommes de production.
Membre du Comité de Direction, investi d'une mission à long terme, il est appelé à faire carrière dans le groupe.

sélé CEGOS — Adresser lettre manuscrite + CV détaillé sous Réf. 23507/M à M. J.FOURNIAT, Sélé CEGOS, 33, quai Galliéni, 92152 SURESNES.
Discrétion totale assurée.

TRES IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE FRANCAISE
BANLIEUE OUEST PARISIENNE
recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(ENSA - ESE - ENST - ECP - ENSMA - INPG)

Débutants ou ayant une première expérience d'une à deux années pour travaux d'études concernant les domaines suivants :
- propulsion et mécanique du vol ;
- résistance des matériaux
- électronique et physique des solides ;
- logiciel de base et d'application sur mini-ordinateurs ;
- informatique de système sur gros et mini-ordinateurs ;
- guidage, pilotage et asservissements.

Nous offrons à des jeunes ingénieurs intéressés par des techniques nouvelles de se consacrer à des études au niveau le plus avancé.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions à No 72072 CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

GAMLEN EUROPE S.A.

FILIALE EUROPEENNE D'UN IMPORTANT GROUPE AMERICAIN
basée à Marly-le-Roi, recherche :

1 ASSISTANT POUR SON CONTROLLER EUROPEEN

Le candidat sélectionné devra être «chartered accountant» (ou qualification équivalente) et posséder 1 ou 2 ans d'expérience en France. La fonction impliquant des contacts et une supervision des différentes unités opérationnelles européennes du groupe, procurera une excellente expérience des techniques, de l'analyse et de l'évaluation financière.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. en anglais - photo à : M. HARRIS GAMLEN EUROPE S.A. 30, avenue de l'Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI - Discrétion assurée.



Filiale de l'une des premières biscuiteries de la CEE cherche

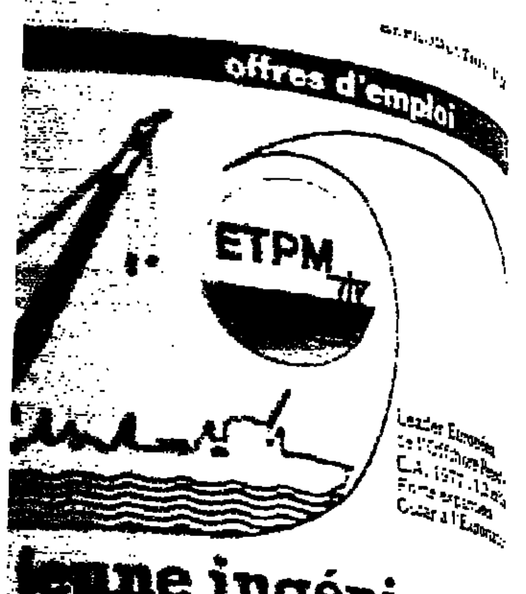
un jeune cadre comptable

Il a (bientôt) un DECS, trois à quatre ans d'expérience dans une grande affaire (il sait donc travailler avec des informaticiens).
Ses missions : participer aux travaux de comptabilité générale et de trésorerie, repenser l'organisation du service comptable en collaboration avec le responsable, affiner le contrôle budgétaire, aider au développement de nouvelles applications informatiques ; ultérieurement, assumer des responsabilités élargies. Bureaux à RUEIL (92).

Ecrire à Mme M.C. TESSIER. réf. 3411 LM



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

ingénierie
traitement des pollutions

Une des premières sociétés d'étude et de réalisation spécialisée dans la protection de l'environnement et la lutte contre la pollution recherche :

RESPONSABLE DE DÉPARTEMENT
Traitement des eaux et des déchets

Ingénieur Grande Ecole, Chimie ou Génie Chimique, il possédera une bonne expérience d'études et de réalisation d'affaires en traitement des eaux industrielles ou de collectivités, ainsi que de déchets. Responsable de cette *activité au sein de la société, il définira sa stratégie de développement* et sera chargé de l'acquisition et de l'éxécution des contrats. Outre son intervention personnelle, basée sur une bonne connaissance des procédés et techniques *à mettre en œuvre, il animera et coordonera* les travaux des équipes scientifiques et techniques collaborant à ces projets.
Ce poste nécessite un net engagement personnel dans les activités de développement commercial.

JEUNES INGÉNIEURS D'AFFAIRES
Traitement des eaux et des effluents - Pollution atmosphérique - Etudes de site.
Ingénieurs diplômés de Grandes Ecoles, avec formation complémentaire appropriée. Ils interviendront, après formation, au sein d'équipes pluridisciplinaires, avec la responsabilité complète des affaires, tant sur le plan commercial que sur le plan technique.
Ces postes sont *basés à Paris avec de fréquents* déplacement en France ou à l'Etranger. La connaissance de l'Anglais est vivement souhaitée.

Adresser C.V. détaillé sous référence 6556 à :

QP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Electronique Médicale

Responsable Marché français

KONÉ *groupe multinational*, 10.000 personnes, diversifie les activités de sa filiale française et y crée un département d'électronique médicale. Rattaché au Président, le responsable de ce département lancera un *nouvel analyseur d'enzymes et en organisera la maintenance.*
Il engagera progressivement des collaborateurs, en fonction du développement des ventes sur le marché français. Ce poste convient à un cadre commercial de 28 ans au moins, bilingue anglais, disposant d'une solide formation en *biologie, ayant l'expérience du travail en* laboratoire, et des *relations* à haut niveau en milieu hospitalier. Une formation spécifique est prévue en Finlande et en Belgique. Le poste est ensuite basé à Paris. La rémunération de début est de 120.000 F.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite + CV détaillé sous Réf. 23506/M à M. J. FOURNIAT, *Sélé CEGOS*, *33 quai Galliéni*, 92152 SURESNES.
Discrétion totale assurée.

---

ingénieur chef de projet Data Base

Filiale française (4 000 personnes, CA 1 600 MF) d'un groupe anglo-saxon, notre renommée n'est plus à faire. Nous développons au siège (Paris-Nord), un projet de taille européenne construit *autour d'une base de données gérée par IMS sur un 158/OS. Ce développement* doit s'étaler sur deux ans, par une équipe d'une dizaine d'analystes et de programmeurs. Voulez-vous conduire ce projet ? Vous êtes ingénieur (ou universitaire) et avez appris en cinq *ans et plus à "fabriquer du logiciel", encadrer une équipe de* réalisation et dialoguer avec les utilisateurs. **Il vous faut, de plus, une solide pratique de l'anglais et l'expérience vécue de la réalisation d'une application utilisant une base de données, de préférence, sous IMS.**
Ecrire à J. THILY, **Carrières de l'informatique**, réf. 3418 LM

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

ASSURANCES

Nous recherchons pour PARIS

un ingénieur agronome

(Débutant ou 2/3 ans d'expérience)

POUR UN POSTE DE

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF et COMMERCIAL

Il prendra en charge un service dans le département agricole de l'un des plus *importants Groupes d'assurances en France.*
Une mission technique, commerciale, administrative et d'encadrement lui sera confiée.
Connaissances en informatique appréciées.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions No 72.058 Contesse *Publicité 20, av. Opéra* 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Banque de Dépôt
PARIS

DIRECTEUR DE L'EXPLOITATION
150 - 200 000 F par an

Une banque de dépôt de moyenne importance, filiale d'un groupe industriel et commercial français ayant des activités internationales, *recherche son* Directeur de l'Exploitation. Sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé des relations avec une clientèle tant privée que *d'entreprises pour laquelle* il assurera l'étude et le montage des opérations de crédits. Il participera au Comité de Direction et aux actions menées en vue du développement de la banque. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P., Sciences Po..., possédera au *minimum* 5 ans d'une expérience professionnelle analogue acquise dans une banque de dépôt au sein de laquelle il aura été de préférence Directeur d'Agence. *Ecrire sous la référence* 194/M à

GRH Conseils
3, avenue de Ségur. — 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

M. I. T. INFORMATIQUE

S.S.C.I.
recrute le personnel
stable suivant

INGÉNIEURS ET ANALYSTES

HB 64-66
(GMAP + HPL souhaité)

IRIS 80
+ métasymbol.

C D C
compass

MITRA 125

SPÉCIALISTES

IBM 32-34
IBM 7-3741
MINI 6
PDR 8

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

IBM
GAP - ASSEMBLEUR

HB 64-66
COBOL

PRÉPARATEURS

HB 64-66

Adresser C.V. détaillé et prétentions à :

MIT INFORMATIQUE,
5, rue du Helder.
Tél. : 247-13-41
(Discrétion totale assurée.)

Importante sté d'études et de construction de chaudières pour *centrales thermiques* et nucléaires située à Velizy (78) *recherche*

DOCUMENTALISTE TECHNIQUE

— Niveau bac minimum.
— Expérience de plusieurs années dans un service de documentation ou documentaliste diplômé.
— Dactylographie indispensable.
— Connaissance de l'anglais et notions d'allemand souhaitée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 1336 M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Institut Universitaire de TECHNOLOGIE de Villetaneuse
Département Informatique
recherche

INGÉNIEURS EN INFORMATIQUE

pour donner un enseignement dans les domaines suivants :
— Bases de données et informatique répartie.
— Organisation administrative informatique.
— Modélisation des systèmes d'informations.
— Conduite d'une étude informatique.
3 ou 6 heures par semaine.
Env. C.V. avant le 1er septembre à M. TEULAT, 77 rue Kléber, 93100 MONTREUIL.

Recherche pour service *monsieur seul, célibataire,*

DAME EMPLOYÉE DE MAISON

ayant grande expérience, logée *nourrie, blanchie (logée* dans studio avoisinant) *aimant les animaux* (2 chiens adorables et bien *élevés). Rémunération à* discuter. Quartier FOCH.
Prière écrire avec résumé et photo : Mlle STEWART, *34, avenue George-V, Paris-8e.*

Organisme de prévoyance militaire en expansion offre poste actif à

OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ

Envoyer C.V. à S.V.B.M., 20, rue Bachaumont, 75002 Paris.

S. F. I. M.

STE DE FABRICATION *D'INSTRUMENTS* DE MESURE *à MASSY (91)*
recherche
pour ses laboratoires d'Etudes

AT3-ATP-ELECTRONICIENS

Techniques, numériques et analogiques.
Acquisition de données.

Ecr. avec C.V. et prétent. au service du personnel, *B.P. No 74, 91301 MASSY.*

L'AGENCE POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
SERVICE INDUSTRIE ET AGRICULTURE
recrute :

DES INGENIEURS ET DES TECHNICIENS

ayant une expérience approfondie en matière de procédés industriels et des connaissances solides en thermique.

Envoyer C.V. à l'Agence pour les Economies d'Energie. 30, rue Cambronne, 75737 PARIS CEDEX 15.

IMPORTANT GROUPEMENT H.L.M. de l'OISE
rech. jeune licencié en droit, appelé à traiter d'affaires foncières et contentieuses. Dégagé des obligations militaires.
Ecrire avec C.V. et photo au no 7635, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS

INGÉNIEURS
Grandes Ecoles
A VOCATION ÉLECTRONIQUE

POUR PARTICIPER :
— aux études et simulations de systèmes complexes de télécommunications (automatisés et protégés) ;
— aux études d'équipements avancés de traitements numériques du signal.

Les dimensions de la division et du groupe ouvrent de larges perspectives d'évolution pour des candidats de valeur.

Adresser C.V., photo à Norbert BOGE - B.P. 59 *92231 - GENNEVILLIERS Cedex*

SOCIÉTÉ DE COSMÉTIQUE ET DE PARFUMS DE RENOMMÉE INTERNATIONALE
(proche banlieue Ouest)
recherche pour sa
Direction Financière
un

RESPONSABLE de la SECTION TRÉSORERIE

CHARGE D'ASSURER :
— la gestion de la trésorerie à court terme ;
— *les prévisions mensuelles ;*
— le suivi des avances :
— les relations avec les banques.

Le candidat, de formation supérieure ESC ou équivalent, aura une expérience de praticien conformé de 5 ans minimum à un poste similaire, acquise en entreprise.

Adr. C.V., lettre manus., photo et prét. à no 72.410. CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er).

---

analystes-programmeurs

Important groupe financier
Quartier Etoile, recherche des
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
intéressés par l'informatique de gestion.
De formation IUT, débutants ou 1 à 2 ans d'expérience, ils s'intégreront à des équipes d'analystes-programmeurs, *chargés de la maintenance* des programmes.
Ils participeront ensuite au développement de nouvelles applications.
Nombreux avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.

Adresser votre C.V. sous réf. 521 au *service orientation* recrutement

Compagnie Bancaire
25, avenue Kléber
75016 PARIS

compagnie bancaire

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
de renommée internationale
recherche

CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ

Sa responsabilité :
- Comptabilité générale ;
- Trésorerie ;
- *Fiscalité ;*
- Situations provisoires ;
- Bilans ;
- Connaissances de la C.A.E. exigées.

Pour cette fonction, il faut :
- Etre titulaire du C.E.C.S. ou équivalent.
- *Expérience dans le poste.*

Lieu de travail : PARIS.

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente, prétentions à :
PERCEVAL (réf. NM 2), 16, r. d'Athènes, 75009 Paris

IMPT GROUPE DE RÉALISATIONS URBAINES
cherche

LE FUTUR DIRECTEUR
de son département
PROMOTION ET VENTES
PROXIMITÉ VERSAILLES

Solide formation juridique et commerciale requise.

Les candidats devront justifier de plusieurs année *d'expérience dans le secteur de la promotion* immobilière.

Ecr. avec C.V. et photo no T. 06.959 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm

---

Banque internationale
quartier Opéra
recherche pour son
DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

analyste

Diplômé(e) de l'Enseignement Supérieur, le (la) candidat(e) aura :
- une connaissance pratique des bases de données,
- une première expérience professionnelle,
- des qualités réelles de contact,

La connaissance de l'ANGLAIS est souhaitable.

Dans le cadre du plan informatique, il participera au développement de la base de données clientèle de la banque.

Adresser c.v. détaillé et prétentions, sous référence 1364, à MEDIA SYSTEM, 104, rue *Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.*

Important Groupe de Sociétés de Services
UTILISANT EN FRANCE 6 ORDINATEURS DE NIVEAU 370-158, 168, 3031, I.B.M. OU COMPATIBLES
recherche plusieurs

INGÉNIEURS SYSTÈME
IBM-OS

Les postes à pourvoir sont situés en région parisienne. Au bout d'un an, les candidats qui le souhaitent pourront se faire affecter en province.

Expérience et formation nécessaires :
— diplôme universitaire ;
— *3 ans de pratique OS-IBM.*

Expérience complémentaire souhaitée :
— M.V.S. ou V.M.

Les candidatures sont centralisées par TELSYS INFORMATIQUE
B.P. 6 - 95140 GARGES-LES-GONESSE.

THYSSEN ACIERS SPECIAUX SA
recherche pour
MAUREPAS

un informaticien

possédant :
expérience du système TEN SINGER/ICL 220
ou débutant (maitrise etc ...)

Horaires variables, disponibilité nécessaire.

Adresser CV prétentions et photo
Mr ARDON
BP 43 78310 MAUREPAS



roussel-uclaf
recherche pour les LABORATOIRES CASSENNE
(usine d'Osny près Cergy-Pontoise)

Un pharmacien chef de production

Directement rattaché au Directeur de *l'usine, il aura la responsabilité de l'ensemble de la production pharmaceutique : (fabrication, répartition, conditionnement).* Il assurera les liaisons indispensables avec *l'environnement industriel ; (développement, entretien, administration et gestion...).*
Outre les connaissances techniques nécessaires, ce *poste requiert beaucoup d'initiatives* et un sens profond de l'organisation.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à **A.M.P.** sous réf. 5156/JT 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche pour son siège social
PARIS-ETOILE :

RESPONSABLE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Chargé de participer à la mise en place d'un système de comptabilité analytique d'exploitation. Agé de 25 ans minimum, le candidat retenu aura 5 années minimum d'expérience de la comptabilité analytique industrielle.

Des qualités certaines de contact, d'analyse et de synthèse.

Déplacements fréquents en province.

Ecr. av. C.V. et prét à no 72.604 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transm.

offres d'emploi offres d'emploi

SOCIÉTÉ LEADER SUR SES MARCHÉS
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

- Produits de grande consommation -

recherche

2 ASSISTANTS CHEFS DE PRODUITS

Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur commercial, ils feront, dans un premier temps, un stage de 6 à 10 mois sur le terrain, au sein de notre force de vente. Ils participeront ensuite, sous la direction d'un chef de marché, à la gestion des produits ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre de nos stratégies publicitaires et promotionnelles.

Si vous êtes intéressé par cette carrière au sein d'un groupe important et dynamique, env. votre C.V. à E. YVES, 15, rue du Midi - 92522 NEUILLY, qui transmettra.

UN POSTE EXCEPTIONNEL

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

à l'occasion de l'IMPLANTATION à PARIS - LA DEFENSE d'une Sté INFORMATIQUE DE CALIFORNIE

Nécessité de connaître couramment le français et l'anglais + une connaissance pratique de l'italien. Outre les missions habituelles de secrétaire, il sera demandé d'exercer un rôle important dans l'organisation du bureau et de son fonctionnement administratif.

L'employeur considère ce poste comme fondamental pour l'efficacité et la qualité de son organisation en France.

Salaire très élevé, avantages divers, possibilité de participer à la croissance des services de marketing chargés de la promotion de produits technologiquement les plus avancés du secteur informat.

Env. lettre manuscrite avec C.V. Discrétion absol. n° T. 6.964 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

G.I.E.
Pleine expansion
recherche
DIRECTEUR COURTAGE
Vendeur de première force
Animateur et meneur d'hommes exceptionn., capable créer un réseau de vendeurs en porte à porte systématique produit très haut standing.
Ecrire avec C.V. et prétentions C.G.O. 57, av. Saint-Mandé, PARIS-12e

---

Bureau ingénieurs conseils, de réputation internationale, recherche pour son siège parisien
UN INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN
Celui-ci devra avoir 10 à 15 a. d'expérience et une très bonne connaissance du matériel d'équipement de barrages, grosses stations de pompage, centrales hydro-électriques.
Il sera pleinement responsable des études et du suivi d'exécution de la partie électromécanique de grands projets d'aménagement.
Anglais indispensable, déplacements fréquents.
Adresser réponse sous réf. 8094 à P. LICHAU S.A.
BP 220 - 75063 Paris cedex 02
qui transmettra.

G.I.E.
Pleine expansion
recherche
FONDÉ POUVOIR
Haute moralité
pour relations banques et administrations niveau élevé conviendrait à banquier retraité. Adresser C.V. et prétentions à : C.G.O., 57, avenue de Saint-Mandé, 75012 PARIS

Bureau ingénieurs conseils, de réputation internationale, rech. pour le service calcul scientifique de son siège parisien
UN INGÉNIEUR
ENPC, ECP ou équivalence ayant plusieurs années d'expérience, et une formation complémentaire dans le domaine des mathématiques appliquées, pour s'intégrer à une équipe développant des programmes de calcul appliqués au génie civil, exigeant de bonnes connaissances en mécanique des milieux continus et en informatique.
Adresser réponse ss réf. 8095 à P. LICHAU S.A.
BP 220 - 75063 Paris cedex 02
qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE
SIÈGE PARIS
recherche pour ETUDES ENSEMBLES INDUSTRIELS à l'ETRANGER
DIRECTEURS de PROJET
CAPABLES DE CONDUIRE PROPOSITIONS DETAILLEES SUIVI DE CONTRAT

EXPERIENCE 10 ANNEES dans même type d'activité nécessaire, de préférence dans Pétrole, Pétrochimie, Energie.

Connaissances process non nécessaires mais utiles.

ANGLAIS PARLE, ECRIT INDISPENSABLE

Env. C.V. détaillé à n° 45.781 PUBLIALE - B.P. 153-02 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

STE INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE
proche banlieue SUD
recherche pour Département ETUDES
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
(ESE - ISEN - ISEP ou équivalent)
30 ans minimum
Expérience circuits logiques, analogiques et micro-processeurs.
Adr. C.V. et photo n° 72446 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

Pour entr. rech. prof. de français (langue étrangère). Exp. A.V. exigée.
Ecr. n° 2872, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

SOCIETE D'ASSURANCES
située à PARIS
recherche
PSYCHOLOGUE TEMPORAIRE
(minimum 6 mois)
Niveau d'études : licence ou maîtrise de psychologie.
Fonction : recrutement du personnel « employé ».
Adr. C.V., photo et prét. à n° 7053 Emplois et Entreprises 18, rue Volney, 75002 PARIS.

APSIDE
40, rue de Ponthieu, 75008 PARIS, recherche disponibles rapidement
ANALYSTES PROGRAMMEURS
Tél. 225-12-46/359-27-00 ou envoyer C.V.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRE ORSAY
demande
TECHNICIEN
de formation mécanique en électromécanique pour participer à la construction de détecteurs de particules, principalement de chambres à fils destinées à fonctionner au CERN.
Des connaissances minim. de DESSIN industriel et d'utilisation de machines-outils sont souhaitées. Le travail nécessitera des déplacements au CERN de courte ou moyenne durée pendant l'installation de l'expér.
Ecr. av. C.V. à M. SIX, Accélérateur Linéaire, Bâtiment 200, 91405 ORSAY.

Société PARIS-XVIe
recherche
PUPITREUR
confirmé sur matériel UNIVAC 90/30
— Age souhaité : 25 ans.
— Travail posté 2 x 8 x 5.
— 13e mois.
— Restaurant d'entreprise.
Poste à pourvoir rapidement. Adresser C.V., photo et prétent. sous référence 7.636 au journal qui transmettra.

Importante société d'assurances recherche
REDACTEURS (TRICES)
Titulaires BAC uniquement.
Ecr. avec C.V. manuscrit au Service du personnel LA FONCIERE, 48, r. N.-D.-des-Victoires 75082 PARIS CEDEX 02.

Ville de Bobigny recrute sur titre ou par mutation SECRETAIRE GENERAL ADJ. pr secteurs éduc. et culture. Cand. à adr. à M. le Maire.

Demandons DESSINATEUR INDUSTRIEL pour un travail forfaitaire limité à 30 jours. Rétribution intéressante. Contacter téléphone au 306-56-05 Paris

---

Organisation interprofessionnelle de Formation continue en Afrique occidentale cherche pour OCTOBRE 1978 RESPONSABLE FORMATION PROFESSIONNELLE ayant expérience gestion des entreprises.
Niveau : études supérieures. Adresser lettre de candidature, C.V. et photo à SOFRECOR, 8, rue de la Paix, 75002 Paris. Indiquer contact téléphonique.

ETABL. FINANCIER
recherche pour IBM 370-S/DOS
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Niveau D.U.T.
Débutant accepté.
Adr. C.V. manuscrit et prét. à SOGINFOR
Direction informatique
251, rue du Fg-Saint-Martin, 75490 Paris Cedex 10

Importante Sté rech.
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
COBOL CONFIRMES
Libres rapidement.
Téléph. pour RV au 292-06-77

Pour renforcer notre équipe commerciale, nous créons un nouveau poste de :
CHEF DE PUBLICITE
Nous ne cherchons pas le mouton à cinq pattes, mais un JEUNE PROFESSIONNEL qui aime le CINEMA, la PUBLICITE, et le TRAVAIL D'ÉQUIPE.
Ecrivez avec C.V. pour un premier contact à M. ASCOT, CIRCUIT A, 9, rue Ampère, 75017 PARIS

Pour développement d'un compilateur
S.S.C.I. recherche INGÉNIEUR CONFIRMÉ
(4 à 5 a. exp.), conn. Fortran et assembleur I.B.M. indisp. Ecr. n° T 06935 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

STAD recherche pour son service étude et mise en place de produit de paie :
DEUX ANALYSTES
— Les candidats justifieront d'une expér. d'analyse, progr., de paies informatisées et de connaissances de la législation concernant les paies, notamm. celles du secteur B.T.P. et métallurgie.
— Une expérience de 5 années minimum est indispensable.
Env. C.V. détaillé et prét. à : STAD, 11, r. de la Vistule, 75013 Paris, à l'att. de Mme Fuerxer.

Ville de GARCHES (Hauts-de-Seine), recrute :
— Un professeur de piano.
— Un professeur de flûte traversière à temps partiel, pour son Conservatoire municipal de musique.
Adresser candidature à : M. VIEUXLOUP, directeur du Conservatoire, 2, avenue du Maréchal-Leclerc, 92380 GARCHES.

Filiale Sté Suisse, rech. p. vente matériel dosage continu
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Qques années d'expér. procédés manut./stockages/mélanges tous solides en vrac.
Dépl. France, Allemand souh. Adr. C.V., prét. à Sté K. TRON Silic, 260, 94568 Rungis Cedex.

Ets enseignem. sup. commercial privé reconnu par l'Etat recherche pour RENTREE 78-79
PROFESSEUR RESPONSABLE
p. conception, coordination et dispensation d'enseignements en gestion P.M.E. et création d'entreprise. Expér. pluridisciplinaire d'entreprise et d'enseignement et/ou de formation permanente indispensable.
Emploi à temps partiel.
Ecr. n° T 06978 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté d'engineering systèmes informatiques, temps réel
JEUNE ATTACHE (ÉE) DE PRESSE
et relations publiques.
Lieu de travail banl. Sud.
Ecr. n° 21189 P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

Société en forte expansion 30 km Sud de PARIS partenaire Groupe important, fabricant de biens d'équipement type machines-outils recherche p. complét. son bureau d'études
UN AGENT TECHNIQUE
débutant
— Il s'intégrera à l'équipe d'études des automat. électro-mécaniques des machines.
— La formation type D.U.T. en génie électrique, option automatisme ou équivalente, conviendrait pour ce poste.
TEL. : 077-81-75, POSTE 58.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRE ORSAY
demande pour septembre
JEUNE INFIRMIÈRE DE DACTYLOGRAPHIE
pour collaboration Service de médecine du travail.
Ecrire avec C.V. ou tél. Mme SCHNEIDER, ACCELERATEUR LINEAIRE, Bâtiment 200 91405 ORSAY.
941-82-70, poste 656.

STAD recherche pour son service étude et mise en place de produit de comptabilité générale et analytique :
UN ANALYSTE
Le candidat justifiera d'une expérience d'analyse-programmation et de bonnes connaissances de comptabilité.
— Une expérience de cinq années minim. est indispensable.
Env. C.V. détaillé et prét. à : STAD, 11, r. de la Vistule, 75013 Paris, à l'att. de Mme Fuerxer.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
FORTRAN ou PL 1
Disponible rapidement.
Tél. B.M.G. : 522-08-75.

L'une des plus importantes firmes européennes de
MACHINES D'EMBALLAGE
pour BISCUITERIE CHOCOLATERIE
recherche
INGENIEUR COMMERCIAL
Connaiss. du marché français exigée. C.V. dét. M. Marchand, 9, r. du V.-de-Grâce, 75005 Paris

information divers

POUR
TROUVER UN EMPLOI
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

S.F.I.M.
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE à MASSY (91)
recherche pour ses laboratoires d'Etudes
AT 3 - ATP ÉLECTRONICIENS
Techniques, numériques et analogiques.
Acquisition de données.
Ecrire avec C.V. et prétentions au Service du Personnel, B.P. n° 74 - 91301 MASSY.

secrétaires

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
rech. pour son bureau à Paris à partir du 1/8/1978
deux Secrétaires trilingues
ANGLAIS-ALLEMAND
ANGLAIS-ESPAGNOL
avec sténodactylo et au moins deux ans d'expér.
Prière env. curric. vitae à M. Lawrence Hampton, 17, rue d'Altorf. — 67200 STRASBOURG.

Impte Entreprise de Constructions
recherche UNE
SECRÉTAIRE TRILINGUE
FRANÇAIS - ANGLAIS - ARABE
Ce poste est situé en proche banlieue Ouest
Adresser lettre manuscrite et C.V. à no 72.085, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

URGENT
STE REGIE PUBLICITE RECHERCHE
UNE STÉNODACTYLO
Libre immédiatement pour service commercial grands quotidiens.
Jeune, dynamique.
Connaissance publicité-presse souhaitée.
Absences pour vacances d'été possibles.
Avantages sociaux.
Téléphon. pour rendez-vous au 233-00-23.

occasions

Arrière-comptoir frigorifique marque Fournier et Guignard, marbre et bois : prix à débat. S'adresser bar Le Beaujolais, 24, rue du Louvre.

Particulier vd très beau billard en noyer et palissandre de Rio 2,60 m. 9.000 F. Tél. le soir après 20 h. : 929-87-19.

représentation offres

LES ÉDITIONS DU SEUIL
recherchent
Un Représentant exclusif
pour un secteur parisien
Une expérience en librairie ou en Edition est souhaitée
Envoyer C.V. aux Editions du Seuil
Direction commerciale 27 rue Jacob 75006 Paris

capitaux ou proposit. comm.

SUÈDE/Pays Scandinaves
Homme d'affaires suédois - parlant français - cherche des fabricants/établissements voulant introduire leurs produits sur le marché suédois/scandinave.
Adressez-vous, s.v.p., à
ROLF ARNBACK
Fack, 25006 Helsingborg, SUÈDE.

DEMANDE Prêts 100.000 F. Bon rapport sur appl. Ecrire : E.V., 33, Champs-Elysées (8e)

demandes d'emploi demandes d'emploi

Comptroller-Director of Finance
Niveau expertise comptable, 15 ans d'experience dans des Multinationales : XEROX, AVIS, I.T.T.
Recherche poste de haut niveau de responsabilité dans Société dynamique désireuse d'optmiser sa gestion financière et de rentabiliser au mieux ses ressources informatiques et comptables.
Ecrire sous référence 2713 à MEDIA P.A. 9, Bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

---

5 années d'expérience presse (reportages, fabrications) et imprimerie de presse (montages et photogravures)
LICENCIE ES LETTRES
30 ans
ECOLE D'ARTS GRAPHIQUES
ANGLAIS COURANT
recherche poste
Journaliste stagiaire
photo ou correspondance à l'étranger
Région indifférente.
Ecrire sous le no T 006892 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — Paris (2e).

E.S.C., J. F., 28 a., 3 a. expér. ANGLAIS COURANT
Goût pour relations publiques et gestion, recherche poste responsabilité. Région parisienne
Ecr. n° T 06930 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

J.H. 32 ans, goût des voyages, exp. nbx domaines : ministère de la justice, ORTF, Ctre Pompidou, journal. de ciné, édition, mode. ANGLAIS COUR. Lic. psychologie ch. tous postes responsabilité et de créativité. Ecr. n° T 06949 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J. Fem. 26 a., ch. emploi pr la rentrée. 3 jours par semaine. Expér. professionnelle 5 ans. BTSS diplôme anglais, notion russe - Tel. : 4-457-53-82

SECRETAIRE COLLABORATR. capacité en droit + 1re année de lic. 34 a., ch. empl. Paris. M. UTHURRALT 36, av. Jean-Moulin, 75014 Paris

---

J.H. 29 a. Empl. qual. 6 a. exp. gest. adm. et fin. contr. exp. (op. cr., ass.), ch. poste simil. resp. No 2.874, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

COMPTABLE PRINCIPAL
29 ans, 6 ans expér. B.T.S. et D.E.C.S., certif. jurid. et compt. cherche place
CHEF COMPTABLE AVEC RESPONSABILITE
Connaiss. informatiq., libre le 1-8-78. 6.000 x 13. Téléphoner après 18 h. : 031-02-55.

CHEF DU PERSONNEL
Fme, 52 a., 20 ans expér. de la fonction, libre de ste, rech. cse licenciement économique, poste similaire Paris ou pr. banlieue. Ecr. no T 06.977 M, Régie Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H., 23 a. 1/2, maître auxil. ds l'enseignem., prop. de 20 à 24 h. par sem. à partir du 11-9-78 ds entrep. ou cabinet d'expert. compt. de préf. Niv. BTS compt. et gest. des entrep. 2.000 F brut.
Ecr. n° 7.617 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HME, 25 ans, B.E.P. compt. exper. 7 ans compt. générale jusqu'au bilan déclaration soc. et fisc., ch. place st. sal. 4.000 F. M. DUPAS Guy, 104-106, rue Petit, 21, allée de Fontainebleau, 75019 PARIS.

CHEF COMPTABLE
Femme, 40 a., 17 ans expér. ch. poste st., préfér. banlieue Sud. 88.000 an. Ecr. PUBLI-INTER, 75 r. Voltaire, 92300 LEVALLOIS ss ref. 23113 q. tr.

Hme, 28 a., Lic. Sciences économiques + DES gest. ATTACHE DIRECTION ds P.M.E. dep. 18 mois, conn. Allem-Esp., ch. poste
CADRE ADMIN. ET FINANC.
Paris ou banl. Ouest. Libre 15-09 Ecr. N° 83496 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

PSYCHOLOGUE
Homme, 30 ans,
6 ans expér. format. adultes.
Animation de stages.
Etudes de besoins.
Intervention en entreprise, cherche emploi
Formation et, ou recrutement EST de la France.
Entreprise ou Centre de formation, public ou privé.
Ecr. n° 6.061 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE DACTYLO
15 ans expér. diverses, ch. REMPLACEMENT - 259-22-16

RESPONSABLE COMPTABLE FINANCIER ADMINISTRATIF
Allemand 30 a., marié Franç., diplômé en Economie, 10 a. exp. comptabilité générale, bilan, gestion finances dans importante Sté internationale prod. pharm. Trilingue : allem., franç., angl., ch. poste en France, raisons familiales.
Ecr. n° 760.432 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

SECR. 45 a., Fisc. et Compt., ch. empl. st. 1-10-78 ds cab. fisc. Ecr. n° 2865, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.H. 27 a. formal. Sc. Humain. Lic. + Maîtr. Débutant. Rech. sur Paris, rég. paris., poste Assistant rel. soc., rel. hum., serv. personn., ét. ev. poss. st. Désire être rap. operationnel. Lib. ste. Ecr. n° 2863, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Rédactrice conceptrice, expér. 6 ans, agence promotion et VPC, étud. ttes proposit. plein temps ou free lance. Ecrire n° 760.412 M, Régie - Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

J.F. 30 a., niv. sup., bne exp. pr. en ch. publ. rev. Méditerranée à compter du 1-9-78. Ecr. n° 2857, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

BANQUE INTERNATIONALE
Cadre 30 ans, 7 ans expérience dont 2 relations avec étranger, diplômé étuds sup., anglais, recherche poste à responsabilité financier ou commercial FRANCE ou ETRANGER
Ecr. n° 2870, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

SECRETAIRE DIRECTION BTS
Trilingue. Libre 1-10-1978. Ecr. H 5260 Havas Bordeaux.

Femme 56 a., dynamiq. Libre de voyag. 30 a. expér. cciale, presse et relat. publiqu. dans couture et cosmétiq., rech. sit. ou collaborat. avec PME. Etud. toutes propositions sérieuses. Mme LEGRAND, 727-14-55

J.F. 24 ans, BTS secrétariat allemand, anglais, séjours à l'étranger, ch. emploi pour septembre, Paris seulement. Ecrire : Mlle Neveu, 15, rue Aristide-Briand, 28600 LUISANT

MAITRISE DE GESTION
Compt., finance, marketing
J. H., 26 a., angl., esp., ital., ouvert à ttes propos. motivantes Merci d'écrire à Gilbert Rodriguez, 9, allée du Muguet, 95460 EZANVILLE.

M.B.A. INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Maîtrise en admin. des affaires Angl., suéd., français, roumain courant. Allem. Notion russe. Expér. en fabrication, exportat. produits branche mécanique et gds ensembles industriels, souh. poste responsabilité en exportation marketing, outillage biens d'équipement, secteur mécanique, métallurgique.
MONTAGNIER, 1, rue Mignet, Paris-16e. T. ap. 19 h. 845-44-44.

Hervé GUIRRIEC, 33620 CAVIGNAC. Célibat. 25 ans. Cadre EXPORT, à 21 Promo vente itin. 10 Etats AFRIQUE. Relat. publ. Photo. Ciné. TABACS, CHAMPAGNE, VINS. Angl. crt, all. class., portug., st. BRESIL. Libre voy., ch. sit. pays indiff.

Officier mécanicien armée terre (ABC), 44 a., 25 a. expérience atelier auto-engins, expertises, gestion matériels et personnels, ch. emploi correspondant. Rég. indiffér. Libre à compter du 1-10-1978.
Ecr. n° 7631, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

INGÉNIEUR CHIMISTE
E.S.C.O.M.
25 ans, dég. O.M., libre de ste. Ecr. M. Croyère, 61, bd Soult, 75012 Paris. T. 345-25-52.

Chargée d'Etudes débutante, CELSA, Sc. Po. Stage agence publicité. Etud. ttes proposit. Ecr. : N. GOLDENBERG, 9, allée de Port-Royal, 78460 CHEVREUSE

traductions

Demande

Traducteur technique expérimenté, allemand + anglais, fait travaux dactyl. à domic. Délais rapides, prix modérés. Apr.-m., soir, Lhouté, 589-56-39.

automobiles automobiles

5 à 7 C.V.

MINI AUSTIN
neuves, occasions, entretien,
JACQUES SAVOYE
237, bd Péreire-17e. 574-82-80.

8 à 11 C.V.

Urg. cause fam., p. à p. vd R 16 L 74. Tr. b. ét. 40.000 km Px 8.500 F. T. à part. de 19 h. 805-05-55.

12 à 16 C.V.

THUILLIER
Concessionnaire PEUGEOT
Vend prix intéressants
604 exposition 0 km
46, rue de Mouzaïa, 19e.
Tél. : 208-94-42, M. Serrat.

Part. cherche **DS 23 PALLAS**
Injection, boîte hydraulique, 1975 même noire, glaces teintées, 1re main si poss. Voit. direction. Faire offre écrite ou tél. : Talbot J., 14340 Notre-Dame-d'Estres (31) 63-02-39.

+ de 16 C.V.

BUICK SKYLARK 77
coupé, noire, air climat. B.A. Ttes options, sup. 11.000 km
Tél. 656-22-11

BMW OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 528
modèles 78, peu roulé.
Auto Paris XV. Tél. 533-69-95
63, r. Desnouettes, Paris-15e

divers

Vendons disponibles
RANGES ROVER, RANCHOS, GOLF DIESEL, 2 et 4 portes, GOLF G.T.I., AUDI ts mod. SIMCA et RENAULT ts mod. Véhicules neufs avec remise
Tél. : 16-35 - 91-96-68

motos

YAMAHA, 725 cm2 R.D.X. Juin 76. 15.000 km. Prix Argus 3.500 F à déb. access. compris Tél. 723-78-10 après 19 heures

L'immobilier

appartem. achat

Part. recherche, urgent, 2-3 pièces à rénover, ét. élevé, quartier Halles, Saint-Germain. Téléphone heures bur. au 260-52-21

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

Prof. libér., ch. ach. ou local 6/7 pièces, ensol. + gar., Paris, Versailles et limitr. 3.500 F max. Raynaud, 166, av. Verdun, 92130 Les Moulineaux, 642-97-35

Recherche appartement 16e ancien ou neuf, 3 à 5 pièces, prof. libér. Téléph. : 531-72-84, M. SABOGA 17, rue Olivier-de-Serres (15e)

Recherche, 9e arrt, STUDIO, cuis., s. bains, 170.000 F max. Tél. : 225-35-82 H.B., P. 226.

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 12e, 19e, 20e. Pour RV, Gleri, 373-05-81.

RECH. appts 1 à 3 P. PARIS, préfér. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travx, paiem. cpt chez notaire - T. 873-23-55

hôtels-partic.

FOCH - MALAKOFF
120 m2 au sol, petit jardin, rez-chaussée + 2e étage sous-sol aménagé. Parfait état. Libre. 261-01-36

PASTEUR - Maison moderne : living, 3 chambres, 2 bains, 120 M2. SYMPAIHIQ. CALME. 120 M2, SYMPA. CALME. JARDIN 160 M2. - Tél. : RIC. 02-44.

immeubles

F CRUZ, 8, r. La Boétie-8e 266-19-00.
tient à votre disposition son service « Immeubles ».
Vente en bloc ou par lots.
Appts occupés ou libres.
Vente au comptant ou viager.

Emile Europa, 54, r. Amsterdam, achète comptant : immeubles, entiers ou partiels, libres ou occupés. Tél. : 520-13-57, matin.

bureaux

Cherche 150 à 200 m2, soit 10 burx et 100 m2 entrepôt 15e arr., sans pas-de-porte, max. 2.000 F par mois.
Tél. : 225-93-40 heures bureau.

PALAIS-ROYAL
4 ou 2 beaux bureaux de 13 à 20 m2 chacun, téléph., possib. salle de conférences, télex et petit équipement bureau.
Très bel emplacement.
260-37-17, Poste 37

---

1 à 20 BURX, tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55

locaux commerciaux

Offre sous-location meublée ou non de 1 à 7 pièces pour profession libérale ou commerciale, Paris (8e) - Tél. : 359-80-42 +

BASTILLE - Part. vd droit au bail 20.000 F, loyer mens. 900 F, 115 m2, 1er étage. T. : 805-83-50

A louer avec bail un bâtiment en lamellé et collé plain-pied, largeur 12 m, longueur 51 m, surf. 612 m2, hauteur sous plafond 3,50 m. Cadre clôturé, très agréable, comprenant : 4 bureaux, une entrée réception, un groupe sanitaire et vestiaire. Bureaux : chauffage intégré. Usine. Chauffage air chaud. Réseau complet d'air comprimé avec centrale. Téléphone. Accès très facile avec 2.000 m2 de parking et espaces verts. Région Auxerre, vallée de l'Yonne. Chemin de fer. Autoroute A-6. R.N. 6. Loyer mensuel avec bail. 5.600 Francs.
Ecrire HAVAS 21000 DIJON, n° 51385

Me MARX-DORMOY, 18e. Bail à céder. 100.000 F local ccial à usage ATELIER - BUREAU, 560 m2 sur 3 nivx, chauff. air pulsé, force. Tél. : 206-67-82

fonds de commerce

PAU-JURANÇON
VENDS MURS ET FONDS
MAGNIFIQUE HOSTELLERIE 3 ETOILES N.N.
7.000 m2, 12 chambres personnalisées, 12 salles de bains, salles de réceptions 100 couverts, bar-cheminée, restaurant, piscine EMAUX DE BRIARE (16 m x 6 m)
TENUE 10 ANS
Pour renseignements : Tél. :
(59) 27-49-30.

ALPES Station SKI Cabinet Immobilier (F.N.A.I.M.) 1er ordre. Prix 1.000.000 F. Havas n° 1157. B.P. 297, 38044 Grenoble Cedex.

REGION DE PROVENCE
Librairie enfants, matériels activité manuelle, C.A. en expansion, bail neuf, 165.000 F + stock. Téléphone : 320-99-80.

A vendre fonds garage, hôtel, centre de Paris, 160 places, 2.500 m2, magasin sur avenue, petit logement, 2 postes essence libres. Contrat station - service, loyer : 130.000 F, baux récent. Ecrire sous le n° 4.037, à : Publicités Réunies, 112, bd Voltaire. - 75011 Paris.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. La Michodière, Me Opéra
84, rue d'Alésia, Me Alésia
Frais abonn. 350 F - 266-52-04

viagers

Près AV. DE L'OPERA, 4 P. dont 2 P. cft. Libre de suite. 65.000F + 2.700 F. Fme 79 ans.
F. CRUZ, 8, rue La Boétie-8e 266-19-00.

MARAIS 100 m2 murs de burx + 45 m2 gar. loués, 1 tête 79 ans, compt. 120.000 + rente. 605-10-08.

Société spécialiste Viager
F. CRUZ, 8, r. La Boétie-8e 266-19-00.
Px indexation et garantie.
Etude gratuite et discrète.

HOUILLES. Résidentiel, 8 min. gare, pavill. s/330 m2 terrain, 4 P., tout conft, construct. réc. Occupé, 2 têtes. 75.000 + rente viagère 1.200 mens.
Agence du CENTRE - 981-40-36.

pavillons

A louer, centre SEVRAN (93) Pavillon av. jardin, 2 ét. 5 p. sur sous-sol. Aménag. conv. à cab. méd. ou spécial. 820-06-90.

COTEAUX DU GIENOIS
Sortie de bourg, 2 km. bord de Loire, gentil pavillon, excellent état, sél. av. chem., cuis., chbr., S. bns, wc. gar., jard. 1.000 m2. Prix : 253.000 francs.

SULLY-SUR-LOIRE
Pavillon F 4, sur 2.500 m2 de terrain, à 500 me de la Loire, jardin potager et d'agrément, dépendances, le tout parf. état. Prix : 370.000 francs.
SULLY IMMOBILIER
8, rue du Grand-Sully, 45600 SULLY-SUR-LOIRE.
Téléphone : 16 (36) 35-43-70.

terrains

URGENT, HAUTE-SAVOIE
Praz-de-Lys, 1.500 m altitude. Station plein essor Eté-Hiver. Ski alpin + Fond
Pptaire vend TERRAIN constr. 15.000 m2, vue extraordinaire, ensoleill. max., très bien situé. J.-M. JACQUOT, 24, bd Port-Royal - 75005 T. 707-74-02, soir.

villas

CAP-D'ANTIBES
Très belle villa vue imprenable sur mer, parc 2.000 m2, dépendances. - Viager possible. PARIS - 261-01-36

Particulier vd villa 3-4 pièces ds lotissement, très gd standg, vue mer excep. Calme. Jardins. Hameau de Porticcio (Corse). Tél. (95) 25-01-10 après 14 h.

AIX-EN-PROVENCE
Dans site verdoyant et calme, très belle villa provenç. prest. de classe, parf. état. Séjour 40 m2 av. chem., 4 gdes ch., 2 bains, cuis. tte équipée., ling., gge, ch. centr., tél., terrasses 70 m2. Jardin clos de 2.000 m2 très agréable amén., très belle vue. Prix : 1.040.000 F.
Ag. COUGARD, 43, cours Mirabeau, AIX (42) 27-84-69/26-15-75

VENCE - Vds sans interméd. ravissante villa, 1 km centre. Séj., 2 ch., cuis., bns, ch. cent. 2 wc, bns. S/sol am. Jdin 600 m2. Belle terras. Tél. (35) 27-32-12

maisons de campagne

Part. achèterait à part. maison de campagne de 6-7 pièces en Normandie avec grand terrain. Ecrire : GOGEL, 54, rue de Clichy, 75009 Paris

---

TOURS : sortie autoroute A 10. Vend habitat. et dép. 300 m2 + 75 ares terres et arbres, + parking 40 voit. Conviendrait petite ind. ou dépôt. 400 000 F.

VOUVRAY, comm. pêche : 2 parcelles prairie, bord. rivière et route, 26 ares chac. 6 F le m. CHAMPION, hôtel Quatre-Vents. 72200 La Flèche (16) 43-94-00-61.

châteaux

MILLY-LA-FORET
50 km Sud Paris - Château de 17 pces. Tt cft. Maison garde. Beau parc 70.000 m2. Raynaud, 14, r. Lincoln (8e) - 359-97-50.

En BOURGOGNE : Ermitage, Forteresse, Château. GROZ, B.P. 268, 21000 DIJON.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

LES CONDITIONS DE VIE DANS LES LYCÉES SE SONT CONSIDÉRABLEMENT AGGRAVÉES estiment les communistes

M. Pierre Zarka, membre du secrétariat du Mouvement de la jeunesse communiste de France et député de la Seine-Saint-Denis, a fait le point, au cours d'une récente conférence de presse à laquelle participait M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F. et député des Bouches-du-Rhône, de la situation dans les lycées.

Pour M. Zarka, la hausse *« généralisée »* des prix, des fournitures, des transports et des livres scolaires, contraint des *« milliers de lycéens issus de familles modestes »* à abandonner leurs études ou à travailler en permanence ou à temps partiel. Faute de crédits et de créations de postes, estiment les communistes, les conditions de vie et d'études se sont *« considérablement aggravées au lycée »*. M. Zarka s'est élevé contre les mesures prises par les universités parisiennes pour *« trier, réduire, interdire l'accès »* de l'enseignement supérieur aux titulaires du baccalauréat et contre le chômage qui guette les jeunes à la rentrée.

Les communistes préconisent notamment la *« levée des mesures de pré-inscription dans toutes les universités »*, le *« déblocage des crédits nécessaires à l'accueil des étudiants »*, *« l'ouverture des inscriptions jusqu'à la fin septembre »*, le *« maintien et l'extension du nombre de classes »* dans les lycées, la *« suppression des exclusions et sanctions arbitraires »*, des *« mesures de rattrapage et de soutien dès la rentrée pour les élèves en difficulté »* et *« l'attribution d'une prime de rentrée de 500 F dans les lycées »*.

LE SNES DÉNONCE UNE « CAMPAGNE » CONTRE LES DIPLOMES

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) *« dénonce une remise en cause*, de facto, *du baccalauréat comme premier grade universitaire par le biais des diverses mesures limitant l'accès des bacheliers à l'université, et la non-reconnaissance du baccalauréat de technicien dans les conventions collectives »*.

« Au moment, déclare le Syndicat, *où se développe une campagne mettant en cause les diplômes et leur utilité et tout en souhaitant une amélioration des conditions de l'évaluation, le SNES réaffirme que les diplômes assurent une fonction sociale, qu'ils sont la condition des garanties individuelles et collectives en matière de reconnaissance de niveau de formation, de compétence et de qualification professionnelle. »*

CORRESPONDANCE

L'insertion des diplômés des écoles de chimie

M. R. Jacquier, directeur de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Montpellier, nous a adressé une lettre dont voici les principaux passages :

Dans *le Monde* du 28 juin, et sous le titre *« Une sortie ratée : l'ingénieur aux champs »*, Roger Cans narre les mésaventures d'un ingénieur anonyme, diplômé de l'École nationale supérieure de chimie de Montpellier. Ayant obtenu son diplôme en 1973, et après une année de service national, Louis B. a vainement recherché un emploi correspondant à sa qualification, pour finalement échouer dans l'exploitation agricole familiale. Faut-il cependant attribuer à l'histoire de Louis B. un caractère exemplaire, ou s'agit-il simplement d'un triste cas social ?

Les diplômés appartenant à la même promotion que Louis B. occupent, sans la moindre sous-qualification, des situations diverses dans l'industrie, dans différents services techniques, dans l'enseignement et dans la recherche. En ce qui concerne la dernière promotion, pour laquelle Louis B. affirme que *« deux élèves seulement sur cinquante ont trouvé un emploi »*, la vérité est tout autre : sur une promotion en réalité de trente-six diplômés, trois occupent une situation dans l'industrie, un effectue une année de spécialisation, dix-huit perçoivent une bourse leur permettant de préparer une thèse à Montpellier, Marseille, Nice, Caen, Paris ou Strasbourg, dix font leur service national, un s'est reconverti dans une activité commerciale et trois sont actuellement à la recherche d'un emploi. On est très loin d'une promotion vouée au chômage dans sa presque totalité.

Il est vrai que l'obtention d'un diplôme ne confère pas automatiquement un droit à une situation. Que la recherche d'un poste de qualification élevée doit s'accompagner d'une dose importante de volonté et de dynamisme ; et de l'acceptation de quelques sacrifices, tel l'éloignement du milieu familial. Il serait également possible de citer les noms de brillants diplômés de Montpellier dont le souci actuel n'est pas de trouver un emploi, mais de choisir la meilleure de plusieurs propositions. (...) Quant aux « sorties ratées », elles restent heureusement l'exception.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

64, RUE CONDORCET (9e) Bel imm. pierre de t. CALME, SOLEIL, Appt luxueusement aménagé, hall d'entrée, 5 p., 2 sanitaires, BELLE cuisine équipée, ch. centr. individuel gaz, moquette, téléph., cave. 150 M2 environ - 750.000 F. LUNDI, MARDI, de 12 à 18 h.

RUE MARCADET IMM. ANCIEN Pierre de T., 1er étage, 2 P., cuis., w.-c., possib. s. de bains. 130.000 F. NOTAIRE : 501-54-30, le matin.

XIIe Mo GARE-DE-LYON, imm. 75, liv. 32 m2 + 3 chbres, cuis. équipée, état impeccable. Frais réduits. 520.000. 373-05-81.

XIIe Bel imm. pierre de t., 3 P., 47 m2 à rénover, 4e ét. 161.000. GIERI. 373-05-81.

PRIX : 128.000 F 46, rue MANIN (19e) Imm. 1973. Beau studio, cuis. équip. tout cft. Créd. 80 %. Vr Pptaire sam.-lundi 14 h. 30-19 h.

CHARDON-LAGACHE STUDIO, 24 M2 tout confort. Sur verdure très calme, clair. 140.000 F. 266-32-35.

16e EXELMANS. Part. vd 3 p. 89 m2, rez-ch. sur jdin, soleil, immeuble récent. Parking. Tél. après 18 h. 30 : 224-18-38.

COURCELLES-MONCEAU Imm. luxe 260 m2 + sous-sol + chambre de service. Parking possible - 261-01-36

OPERA - Particulier vend grd Studio de 45 m2, entrée, cuisine, salle de bains. Tout conft. 6e, très clair. Téléph. Cave. Poutres. Bel immeuble. Prix : 215.000 F. Téléph. : (31) 81-02-72

5 minutes LYCEES filles et garçons, 6 p., entrée, cuis., wc, s. de bains, cab. toil., téléph., cave, chbre de serv. A refaire. 165 m2 environ - 580.000 F. Lundi et mardi de 13 h. à 19 h. 64, RUE CONDORCET (9e)

EXCEPTIONNEL TRUDAINE 2-3 P., 45 m2. 8e ét. Tt cft. TERRASSE 45 m2. Vue dégagée s/Montmartre et Sacré-Cœur. MICHEL ET REYL. 265-90-05.

MARAIS Rue des Lions, rue St-Paul, Appartements rénovés Studio, 2, 3 et 4 pièces. Livraison 4e trimestre 1978. Sur place lundi, mardi, jeudi de 11 à 13 h. et de 14 à 18 h. Tél. : 278-05-01. SIVEGI, 15, av. Opéra, Paris-1er

REUILLY. Bel imm. d'angle Pierre de Taille sur square, splendide 2 P., tout confort en 75 m2. 522-48-55

112 APPARTEMENTS DANS LE 11e 4.000 PARIS ET AUTOUR. SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR. VENEZ, TEL ou ECRIVEZ MAISON DE L'IMMOBILIER CIMI 27 bis, avenue de Villiers, 75017 Paris. 757-62-02.

GD 5 P. Soleil calme 160 m2, 3e ét. Très bel imm. Prox. G.-MANDEL. T. 924-40-92.

MALESHERBES Beau 4 P., 100 m2, 5e ét. 530.000 F. S. pl. mardi 14-17 h. 38, rue Jouffroy.

BD SUCHET dans imm. gd standing, pptaire vend STUDIOS 40 m2 et GD 2 PIECES 78 m2. 734-93-36, heures bureaux

RUE D'HAUTEVILLE Beau 6-7 Pièces, 175 m2, parfait état — Téléphone : 267-55-71

IÉNA PROPRIETAIRE VEND PRES PLACE ETATS-UNIS Splendide DUPLEX de 140 m2,/ dans HOTEL PARTICULIER du 19e siècle, entièrement rénové, grand style, décoration de luxe. Renseignements : 734-93-36.

QUAI BLÉRIOT VUE SUR SEINE Immeuble P. de T., ascenseur :
1°) STUD., kitch., salle d'eau, wc, 7e étage : 148.000 F ;
2°) BEAU 3 P., entr., cuis., wc, bns, chff. cal indiv., impec., 5e étage, soleil : 435.000 F. Voir propriét., mardi, mercredi, 14 h. 30 à 19 h., 1, bd Exelmans.



OFFICE FRANCO-BELGE D'INVESTISSEMENT
Vend directement dans les 12e - 14e - 18e arrondissements et Vincennes
250 studios, deux pièces et duplex de caractère entièrement rénovés
déjà loués ou prêts à habiter, gestion assurée
Placements élevés et sérieuses garanties
Téléphonez de 8 h à 20 h
Possible vente en bloc de 2 à 15 millions
intermédiaires acceptés si clients
555-92-72
O.F.B.I. Bureaux 109, r. de l'Université 75007 PARIS

RUE LEBON Immeuble P de T 3 P 56 m2 confort. Libre le 1/3/1979. 285.000 F. - T. 542-66-99.

TROCADERO - KLEBER Dble living, chambre, charme : 385.000 F. - EICHER : 359-99-69.

EGLISE D'AUTEUIL Magnifique 100 m2, living + 2 chambres, grand confort, au 6e étage, garage 2 voitures, chambre de service. - 567-22-88.

BOIS VINCENNES - PRES RER Splend. 3 Pces, entr., cuis., wc, S. de B., balcon, parking. Prix : 325.000 F. Téléphone : 346-63-85.

PRES PLACE DES VOSGES : Très bel imm. réct, séj. dble + 1 chbre 65 m2 + balc., park. Parfait état. Prix : 400 000 F. SEGONDI S.A. : 874-08-45.

Particulier vend petit 2 Pièces, kitchenette, salle d'eau, tout confort. Prix 80.000 F. Sur place, 5, Impasse Popincourt, esc. D, Paris-11e Ce jour de 18 à 19 h., ou Tél., le soir après 20 h. : (16-32) 34-11-41.

LAMARCK-CAULAINCOURT Dans bel imm. P. de T. ravalé, BEAU 2 PCES, REF. NF. Prix : 155.000 F. Téléphone : 522-95-20

Paris Rive gauche

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle restauré. 2 à 5 pièces de 92 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

RUE MOUFFETARD SAINT-MEDARD Restauration grande qualité. DU STUDIO 28 M2 environ AU 5 P. EN DUPLEX 105 m2 environ SUR RUE ET COUR, OU SUR COUR ET JARDIN Très bonne exposition. SOREDIM 755-98-57 227-91-45

ACHETEZ DIRECTEMENT de Particulier à Particulier appelez : INTERPROPRIÉTAIRES Envoi gratuit d'une sélection d'appts et de maisons à vendre 280-22-28 - 280-54-28. 30, rue de Londres, 75009 Paris.

BLAINVILLE-PANTHEON STUDIO CHARME, SOLEIL. Asc., tél., calme. ODE. 95-10.

VUE EXCEPTIONNELLE s/jdin de l'OBSERVATOIRE, 1er étage, 2 PIECES, 139, bd SAINT-MICHEL - 605-10-08

R. FROIDEVAUX Magnifique atelier peintre, 65 m2, décoration, boiseries, 550.000 F - 567-22-88

BOULEVARD ARAGO Restauration de qualité. Studio, 2, 3 et 4 pièces. Livraison fin 1978. Tél. : 842-48-83 (sauf mercredi) SIVEGI, 15, av. Opéra, Paris-1er

52, AV. MOTTE-PIQUET-XVe Séjour, chambre, cuis., bains, w.-c., tél. S/PLACE 14 à 19 h. MARDI, MERCREDI, JEUDI.

40 M2 Grand 2 P. : 275.000. Petit 3 P. : 235.000 Jean FEUILLADE. 566-00-75.

SEVRES-DUROC, ODE. 42-70. TERRASSES Plein ciel 240 m2. Park., asc., luxe, calme.

5e A SAISIR, 1 studio 33 m2. 200.000 F. 1 DUPLEX : 52 m2. 300.000 F. Rénovés tout conft. Prix à débattre. 14-18 h. 28 bis, rue Cardinal-Lemoine.

Mo DUPLEIX Gd 3 P. tt cft. vue sur Seine Px except. VU URG. 225-89-19.

XVe FRONT DE SEINE Imm. 1970 VUE IMPR. PL. CIEL, 27e ét. GRAND 3 P. TT CFT. 73 m2 TRES BEL ETAT, park. 580.000 COTIMO. Mme Toppo. 783-62-74.

XVe LOURMEL RECENT sur jardin Part. vd gd liv., 2 ch., loggia, parking, 455.000 F. Tél. 554-54-68.

5e Bel imm., sur rue, soleil, 1 PIECE + 1 cuisine lun., mardi 14-18 h. T. 233-62-46. 43, RUE CLAUDE-BERNARD.

38, RUE DOMBASLE Séj. + 2 chbres, cuisine, bains. 60 m2 + beau balcon, 5e étage, asc. S/pl. mardi, 12 h. à 17 h.

54, RUE JACOB - Bel imm. RARE GD STUDIO. Poutres. 3 chbres séparées. Possib. réunir, asc. 380.000 F. S/place demain mardi, 13 h. à 17 h.

SAINT-DOMINIQUE Occupé par jeune personne; beau 2 pces, cft, 40 m2, 6e ét. avec ascenseur. Bel immeuble. A SAISIR 150.000 F. PROMOTIC - 322-15-89

MONTPARNASSE Vaste studio 50 m2, très bel immeuble récent, 340.000 F. PROMOTIC - 322-10-74 ou le soir au 329-76-25

RASPAIL. Beau 3 Pièces, 55 m2, bel immeuble P. de T., à saisir : 298.000 F, calme, clair. PROMOTIC, Tél. : 322-15-76, ou le soir : 622-04-16.

RUE DAUPHINE Très beau STUDIO de 60 m2, poutres, cuisine, salle de bains, charme. - EICHER : 359-99-69.

SAINT-SULPICE MERVEILLEUX living double, 1 chbre, tout cft, soleil, étage élevé, aménagement raffiné : 590.000 F. EICHER : 359-99-69.

RENNES. 5 Pces, stdg, ascens., chff. centr., park., calme, soleil. Urgent. - Téléphone : 225-89-19.

XIVe - RUE BEAUNIER Imm. rénové, 6e étage, ascens., LIV., S. à manger, 3 chambres, S. de bains, S. d'eau, balcon, tt conft, très clair. Tél. : 337-88-14.

CLAUDE BERNARD Beau 4 Pces, 80 m2, balc., 2e ét. 520.000 F. Téléphone : 535-86-37.

13e, maison 5 Pièces + atelier, 230 m2 + terrasse de 50 m2. ALGRAIN : 285-00-59 et 09-54.

VIe, SAINT-MICHEL SAINT-ANDRE-DES-ARTS bel imm. de caract., 18e siècle, DUPLEX 170 m2 + chbre de serv. GD SEJOUR (av. cheminée et pout. appar.) + S. A MANG. 2 CHBRES, 2 s. de bns, cuis. équip. sur ARTERE CALME, possib. gar. COTIMO Mme Toppo - 783-62-74

Région parisienne

VILLEJUIF Petit immeuble pierre de taille 5 p., 2 bns, 135 m2, balc. Park. Possib. profession libérale. 687-06-19, le matin

St-Mandé-Tourelles. 5e, ascens. 4 p. 86 m2, tt cft, dble liv., 2 ch., cuis. équ. Moqu. Box loc. 330.000 F - 328-47-31

MANTES-LA-JOLIE F 4 calme, soleil, 80 m2, tout confort, garage, cave, loggia, 300.000 F avec C.F. Tél. : 477-23-68.

VINCENNES - BOIS Beau 5 Pièces avec gd jardin. ALGRAIN : 285-00-59 et 09-54.

SCEAUX - CHATENAY-MALABRY, prop. vd 5 P. 110 m2 util., liv. 50 m2, 2 s. eau, loggia, sans vis-à-vis, calme, sol., rue privée, box, cave, bus, RER, prox. école et lyc. Px 630.000 F. T. 350-60-73.

Province

Plein centre de Cannes, part. vd ds immeuble gd stand. Appt tt conft, 2 pces ppales 50 m2 + terras. 7e ét. Vue Calif. 350.000. Tél. Cannes : (16) 93-99-48-64.

INVESTISSEZ À NIMES APPTS NEUFS AV. PARKING DANS IMMEUBLE BON STDG VENTE DIRECTE PAR PROMOTEUR
P. 2, loué 8.400 F an., 154.500.
P. 3, loué 9.600 F an., 169.500.
P. 4, loué 11.400 F an., 200.000.
RENSEIGNEMENTS SIGEBA, 160, rue Bigot, 30000 NIMES.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES **296-15-01**

locations non meublées Offre

Paris

Particulier loue appt 10e ét., ét. neuf, tt cft, 3 p., tél., cave, park., front de Seine, vue Seine. Loy. mens. 2.200 + 700 charg. Tél. heures repas (86) 52-30-04.

8e très beau 6 P. en 220 m2 6.000 F + charges. 522-48-55.

5e Beau studio r.-de-ch., sur cour-jardin imm. XVIIe s. Poutres + cave voûtée 56 m2. 1.900 F C. C. 265-41-03.

XIVe - Récent. Etage élevé. 2 p. tt cft, balcon, tél. 1.300 F + charges. Mardi, de 17 h. 30 à 18 heures. 81, bd Brune.

BOISSY-D'ANGLAS 4e ét., 2-3 Pièces, décoration exceptionnelle, luxueux sanitaire. Loyer mensuel : 3.000 F ch. comprises. Tél. le matin au 553-70-46 ou 527-15-51

Pte VERSAILLES - 100 m2, magnifique 4 p. tt cft. Chauff. central, asc. 2.600 F ch. comp. 606-23-48

SHERATON, 7e étage, 72 m2 liv. dble, chbre, s. de bains, cuisine équipée. Balc. 20 m2. Parkg. Tél. 2.800 F. 555-01-29

PARIS-20e SANS COMMISSION Immeuble récent, tout confort, 2 Pces, 42 m2, loy. 953 à 1.000 F, charges 248 F, parking 132 F ; 3 P., 71 m2, loy. 1.393 à 1.472 F, charges 331 F, parking 132 F. S'adresser à la gardienne, 21, rue du Repos, Tél. 370-69-81. Mo PHILIPPE-AUGUSTE OU PERE-LACHAISE.

CHAMPS-ÉLYSÉES Hôtel particulier, 1.000 m2 + jardin 600 m2, à usage professionnel, en totalité : 30.000 F + reprise. Téléphone : 720-49-72.

AVENUE FOCH NEUF, LUXUEUX 2 Pièces, 57 m2, cuisine équipée, exceptionnel : 2.800 F + charges. BATON LOCATIONS Téléphone : 704-83-20.

Métro PL. DES FÊTES (SORTIE COMPANS) NEUFS - JAMAIS HABITES :
— Studio, 35 m2, 910 F,
— 2 Pièces, 50 m2, 1.250 F,
— 3 Pièces, 71 m2, 1.730 F,
— 4 Pièces, 91 m2, 2.210 F,
— 5 Pièces, 108 m2, 2.600 F.
Provisions s/charge et chauffage compris, étage moyen. Lundi et mercredi, 13 à 19 h., PLACE DES FETES, à côté du magasin RADAR. H. LE CLAIR. Tél. : 256-13-72.

locations meublées Offre

Paris

PRES MONTPARNASSE, appt. 4 pces, 2 balc. s/jardin, 2e ét. JUILL.-AOUT 2.500 F mens. T. : 540-58-96.

Province

A louer, juillet, sept. ou à l'année, villa à Sagone en Corse. 3 chbres, 1 douche, 1 salle de bains, barbecue. Nve, entièrement equip. Tél. H.B. 764-01-39

villégiatures

SUISSE, Valais, St-Luc, 1.650 m Appt 2 pces, confort, terrasse. Soleil. Vue. Août, 1.700. Téléph. : (16) 93-38-55-54

Neuilly-sur-Seine - Part. loue petit 2 p., cuis., bains. Libre 15 juill.-15 oct. 1.400 F mens. 380-53-56 (le soir)

Les Sables-d'Olonne. — A louer seconde quinzaine juillet, tout confort, vue mer, 5-6 personnes. Août : tout confort, vue mer, 4-5 personnes, près centre ville, 4-6 pers. BUCHY - B.P. 143 85102 LES SABLES-d'OLONNE Téléphone : (51) 32-01-83

locations non meublées demandes

Paris

Architecte recherche Appartement 120-160 m2 Paris-16e pour habitation, mauvais état pour faire travaux contre loyer et bail adaptés. Tél. : 224-76-15.

Jeune ménage cherche vrai 3 pièces à louer à part. 15-8 ou 1-9 sur 6e arrdt Duroc, Vaneau ou sur Châtenay-Malabry. Tél. en soirée au 566-71-78.

Part. de préférence à particul., cherche location 4-5 pièces cft. 13e/14e arrts. Max. 2.500 F T.T.C. A partir du 1er oct. 78. Téléphoner au 331-99-15

Cherche à louer, particulier à particulier, Studio ou 2 Pièces, Paris ou banlieue Sud. Max. 1.100 F TTC. Tél. A. Goddard, priv. 634-09-26, Bur. : 656-02-52

EMBASSY SERVICE recherche direct. Stud. ou Appt Paris, Villa banlieue Ouest - 265-67-77

Cherche, préfér. 14e, 15e, clair et calme, 3 ou 4 p., 80 m2 min., balcon, parking. Prix max. : 2.600 F C.C. Téléph. : 533-62-54

3 pièces indépendantes Cuisine, salle de bains. Loyer 2.500 F maxim. Téléphoner au 766-51-34 ap. 20 h.

Particulier cherche STUDIO. M. Simon, 10, r. B.-Lafont (15e)

J. couple fonctionnaires A ch., PARIS (sauf 18e, 19e, 20e), 3-4 P. cft, 2.000 F max. Agence s'abst. Tél. ap. 19 h, 588-12-41

Région parisienne

Particul. cherche 1 appt vide 2 ou 3 pièces de préférence + cuisine + douche + wc, 2e étage, Paris ou proche banlieue, entre 900 F et 1.100 F ch. c. Ecr. : M. Philippe AKL, 5, r. de l'Université, 75007 Paris

Jeune interne des Hôpitaux ch. pour le 1-9-1978 2-3 pièces confort, tél., 1.300 F c.c. max. Rég. Hauts-de-Seine, Yvelines. Ag. s'abstenir. Tél. : 224-61-64

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti, 4.000 F max. 283-57-02

propriétés

ALPILLES - Part. à part. mais. de caractère, camp. mais non isolée (village 3 km), 230 m2, 2 niv., cft, tél., jdin, terrasse, résidence princip. ou second. Px 400.000 F - T. (90) 97-30-72.

L'ETANG-LA-VILLE (78) Belle demeure 10 p. princip. Mais. annexe, garages, gd jdin très boisé, calme et soleil. Mme Meyer-Saballe, 260-15-51.

NEAUPHLE-le-CHAT. Yvelines, à 35 km de Paris, dans un nid de verdure, ravissante petite ppté 17e s., 5 p. ppales, tout confort. Jardin. Tél. 489-09-91.

FORET DE TRONCHAIS (Cher) Propriété d'agrém. sur 15.000 m de terrain, verger. R.-de-Ch., salon, séjour, cuis., s. d'eau, w.-c., chbre. 1er étage, 2 gdes chbres, s. de bains + petite maison non attenante de 2 P., s. d'eau, w.-c., piscine chauf., petit étang. Prix : 650.000 F. Possibilité crédit. SITE, 5, RUE M.-SERVET 18000 BOURGES. TEL. : 16 (36) 24-77-14.

6 KM VERNEUIL-SUR-AVRE 120 KM DE PARIS DANS PETIT BOIS, très belle maison récente, 8 P. P., tout cft., parf. état, ss-sol, garage, grenier. 550.000 F. Possibilité crédit et division. 605-10-08.

50 KM Nord PARIS Vds belle MAISON ANCIENNE, 9 P. principales. 1.200 m2 parc. ville 15.000 habit. (6 médecins, aucun spécialiste 25 km). Ecr. no T 06974 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

VERSAILLES Calme. MAISON BOURGEOISE NAPOLEON III, 9/10 P., travx à prévoir. Cour, petit jardin : 1.150.000 F. Téléphone 950-45-85.

DS GROS BOURG TOURISTIQ. DU VAL DE LOIRE ds IMMEUBLE XVIe SIÈCLE (classé, façade avec sculptures) gd rez-de-chauss. à usage de burx, 1er étage, bel appartem., tt cft, cour et dépendances. Le tout très bon état. M. AUGE. Téléphone : 16 (38) 35-43-70.

SPORTS

ÉQUITATION

LE C.S.I. DE LA BAULE

Un derby du vieux terroir

LA BAULE. — Une petite semaine après le concours hippique d'Aix-la-Chapelle, l'étape bauloise et ses galops balnéaires se présentent à l'amateur comme la plus aimable des récréations. Hier encore nous taillions dans le colossal, aujourd'hui nous baignons dans le monde retrouvé de la bonne équitation du vieux terroir.

C'est que la perle de la côte d'Amour n'accueille pas seulement les gros avaleurs d'obstacles. Elle est le point de rencontre, une fois l'an, des éleveurs et marchands de chevaux, non seulement de Bretagne (de Corlay en particulier), mais d'Anjou, de la Mayenne, de Vendée, du Charolais, de la Sarthe et de Normandie, tous gens à l'affût de transactions commerciales avantageuses. Il faut les voir camper des heures entières au bord du paddock avec l'air de ne regarder les chevaux que superficiellement, tout en les examinant sans complaisance comme sans parti pris, de la pointe des oreilles à la pointe des fesses. Le concours hippique de La Baule n'en demeure pas moins, aux

De notre envoyé spécial

yeux du spectateur libre, l'attraction plastique la plus excitante.

Disputé du 6 au 9 juillet sur la tendre moquette du stade François-André, il a cette année encore affirmé sa personnalité et son originalité en maintenant son merveilleux derby au niveau des plus grands, ceux de Hambourg et de Hickestad (Grande-Bretagne) inclus. Superbe épreuve qui s'entend comme pas une à faire battre les cœurs. Mais combien étaient-ils, samedi 8 juillet, dans les tribunes où ne se comptaient plus les espaces vides. Et l'on plaignait sincèrement les cavaliers, tout spécialement les étrangers, surpris quand ils croyaient surprendre et qui n'en finissaient pas de tourner dans les marais plutôt frisquets de la solitude.

Le derby, vingt-quatre sauts au total, se court sur une distance de 1 100 mètres, la répartition des obstacles obligeant les cavaliers à virer d'autant plus sec que la longueur du terrain (130 mètres) est relativement restreinte. Les fautes les plus nombreuses eurent lieu à l'obstacle n° 9, qui, une fois quitté le rectangle de gazon, prenait un petit air de cross-country avec son fossé d'eau bordé d'une clôture de parc. Comment des cavaliers pleins de talent et d'expérience purent-ils se trouver désemparés, quelques-uns même forcés à l'abandon, devant un obstacle comme il s'en voit, somme toute, couramment en extérieur ? Travailler chez soi les chevaux sans jamais les sortir de la carrière est une chose, les confronter avec des obstacles naturels fixes en est une autre. C'est sans doute l'explication à retenir de ces échecs répétés.

La victoire revint au Portugais Malta da Costa, galopant et sautant comme à la promenade. Après quoi, satisfait mais sans morgue, il est rentré au paddock au milieu des applaudissements auxquels visiblement il n'a prêté aucune attention. N'empêche que la qualité à l'état pur triomphait. A la deuxième place, on trouve le Brésilien Nelson Pessoa, armé jusqu'aux dents comme d'habitude pour les grandes rencontres. Signalons pour nous en réjouir la troisième place du jeune Français Leroyer, en selle sur Bayart du Peray, un pâle rejeton d'une « jument non constatée » (c'est-à-dire sans papiers) et convions les collets montés de la naissance à disputer interminablement sur le sujet.

ROLAND MERLIN.

TENNIS

Le tournoi de Wimbledon

Troisième titre consécutif pour Borg, le phénomène

Ainsi Bjorn Borg, champion de Wimbledon pour la troisième année consécutive, aura réussi l'exploit de Fred Perry en 1936. Performance que n'a pu réaliser Rod Laver, auteur unique des deux grands chelems — mais la carrière du gaucher australien s'est située entre les deux âges du tennis : l'amateurisme de papa et le professionnalisme des matches-défis — formule Kramer. Alors que Borg, l'enfant prodige de Stockholm, révélé à l'âge de quinze ans, est un pur produit de l'« open ». Le jeune Viking vient d'avoir vingt-deux ans : avec ses trois titres de Roland-Garros — et de Wimbledon, il est devenu un superman universel de la raquette — qui aura popularisé son sport comme aucun autre avant lui. Il est heureux que l'illustration en ait été donnée sur l'herbe de Wimbledon, terrain de vérité par excellence, et aux dépens du seul adversaire digne de cette contestation suprême : Jimmy Connors.

Car Borg nous a sorti pour la finale du samedi 8 juillet, malgré les nuages lugubres qui ne cessèrent d'assombrir le Centre Court, une démonstration qui enthousiasma les quatorze mille spectateurs du Centre Court et dont tout Londres parle encore.

Le miracle s'est accompli en trois sets à la manière d'une exécution, comme pour la finale de Roland-Garros. La première surprise fut que le match eut lieu,

De notre envoyé spécial

car il avait plu toute la matinée. La seconde, c'est que Borg perdit les deux jeux liminaires et le premier sur son service, le seul qu'il concéda. En ce début, on n'avait d'yeux que pour Connors, quatre fois finaliste et champion de ces lieux en 1974, au même âge que Borg. Nous savions que l'Américain voulait à tout prix la victoire et qu'il était le seul joueur au monde capable de faire vaciller le phénomène suédois ainsi qu'il l'avait prouvé dans sa finale mémorable de l'an dernier. De fait, Connors commença par balayer le court par des balles cognées de toutes ses forces dans ce style athlétique qui est, il faut bien le dire, infiniment plus beau que celui de Borg. Celui-ci ne pliait pas sous l'avalanche. Il s'en fichait éperdument. Arquant le dos, roulant des « biscottos », il se mit en devoir de servir pour la deuxième fois. Et ce fut l'inauguration d'un festival de services qui devait se solder en cent minutes par cinq *fail-aces* et une demi-douzaine de *premières* balles que Connors put juste toucher. Dès lors, on ne regarda plus que Borg. Le public ne se trompe jamais sur la marche triomphale d'un joueur, lequel lui communique une sorte de certitude qui confine à l'extase. Or, de Borg émanait une confiance colossale. Sa vitesse d'exécution, ses jambes, son coup d'œil qui le faisait juger infailliblement une balle sortant de quelques millimètres, l'inspiration soudaine qui le précipitait — souvent n'importe comment — au filet, tout dans sa personne incarnait le bonheur du champion dont les sens sont en état d'alerte permanente. En face, Connors ne faiblissait pas : s'il faisait des fautes, c'est qu'il y était contraint. Et quel autre compétiteur que lui aurait pu soutenir une cadence pareille ? Car il faut voir Borg dévaster l'herbe, même quand elle est humide comme celle de Wimbledon cette année !

Deux échanges nous restent en mémoire. Le premier au deuxième set : à 3-2 en faveur de Borg, après que celui-ci eut stoppé une contre-offensive pleine d'aléas et qui fut le tournant du match à ses propres dires, quand la balle repassa dix fois le filet en des trajectoires prodigieuses de géométrie dans l'espace pour finir par être cueillie comme dans une éprouvette par la raquette au troisième set : à 1 partout, avantage Connors qui servait, quand les deux adversaires frappèrent la balle sous tous les angles du fond du court. Connors cette fois passa d'une manière irrésistible le Suédois, qui s'était rué à la volée.

Ces fantastiques « rallyes », ainsi que tous les autres, attestèrent bien que jusqu'à la dernière extrémité Connors lutta non pas avec l'énergie du désespoir — un sentiment qu'il ignore, — mais avec le courage indomptable des « bouffeurs de viande » américains.

Enfin fut jouée la balle de match : service Connors 3-5, 30-40. Long échange du fond du court, encore superbe, Connors monte, intercepte la réplique de Borg en se défonçant de son revers à deux mains. Il le met dehors — c'est fini !

On assiste alors à un spectacle extraordinaire. Borg, qui nous tourne le dos, est à la seconde même tombé à genoux en jetant sa raquette : il prie, il baise ses mains croisées, il lève les yeux au ciel, il rit, oui, cet homme muré, barricadé, bouclé à double tour sous son serre-tête et dont le masque implacable fond les moelles de ses adversaires les plus endurcis, cet être aux nerfs en acier trempé, le voilà qu'il ouvre son cœur, le voilà qui s'humanise ! C'est cette vision, révélatrice des ressorts secrets et de la tension forcenée de cette finale — l'une des plus grandes de Wimbledon, — que nous gardons sur la rétine. Le reste, le tapis déroulé devant nos tribunes, la remise de la coupe de l'All England Club par le duc et la duchesse de Kent, les félicitations de Fred Perry au vainqueur, l'attitude du vaincu, morose mais digne sous la chaise de l'arbitre, l'ovation de la foule qui libère son émotion en déferlant sur le Centre Court, tout cela déjà appartient à la légende.

OLIVIER MERLIN.

« Un état de réussite absolue »

« C'est un des meilleurs matches que j'aie jamais joués, a déclaré Borg à la conférence de presse qu'il a donnée quelques minutes après la finale. *« Aucune comparaison avec la finale de l'an dernier. Je me sentais aujourd'hui dans un état de réussite absolue. Avant tout, d'avoir survécu à mon match du premier tour, où Arraya a failli me battre. Et aussi parce que je réalisais à la perfection le plan que j'avais prévu. Les balles rebondissant peu cette année sur l'herbe du Central, il était difficile de garder de la précision sur les passing-shots. Il fallait donc contenir Connors au fond du court, en frappant long et fort : ainsi c'était lui qui devait jouer les passing-shots, ce qui l'empêchait également de monter au filet, où il m'avait mis en difficulté l'année dernière. Mon principal objectif était de bien servir. Sur ce plan, j'ai été comblé. Il est vrai que, depuis deux ans, c'est le service que je travaille le plus. Mon « coach », Lennart Bergelin, m'a appris beaucoup de choses, notamment mon équilibre et la place de mes pieds avant de lancer une balle en l'air. Mais, en dehors du service, je réussissais tous mes coups. Le tournant de la finale a été le quatrième jeu au second set, quand j'ai été mené 0-40 sur mon service. Si Jimmy avait pris ce jeu, il serait rentré dans le match... »*

Interviewé à son tour, Connors s'est montré beau joueur : *« A aucun moment*, a-t-il dit, *je n'ai été dans la partie, mentalement. Bjorn joue toujours très bien contre moi. Cette fois, ce fut encore beaucoup mieux que l'année dernière. Je me console en pensant que nos matches de Wimbledon sont déjà entrés dans l'histoire, comme ceux de Budge, Hoad ou Laver. Mais l'histoire, pour moi, c'est demain : un jour vous perdez, un autre jour vous gagnez. »*

ATHLÉTISME

Crise à la Fédération française

Entré en fonctions, en remplacement de M. Christian Dubreuilh, après les jeux olympiques de Montréal, en 1976, M. Jacques Dudal, directeur technique national, a été poussé à donner sa démission « pour raison de santé » samedi 8 juillet. C'est à la demande de M. Jacques Perrilliat, directeur des sports au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, que M. Jacques Dudal a accepté de mettre fin à ses fonctions le 31 octobre 1978. Le comité directeur fédéral de la Fédération française d'athlétisme (F.F.A.) a précisé le 8 juillet que la décision du directeur des sports « avait été admise par M. Dudal et qu'elle était bien motivée par des raisons de santé ».

Il a été fait état de la crise cardiaque dont le directeur technique national avait été frappé en octobre 1977, et du risque qu'il aurait pris en poursuivant une action à la fois administrative et sportive jugée trop fatigante. M. Jacques Dudal, qui a peu commenté la décision prise par la direction des sports, a cependant déclaré « qu'il restait persuadé que seul son état de santé était à l'origine de son départ et qu'il était vrai que des contrariétés de divers ordres risquaient de mettre de plus en plus sa santé en danger ».

Il semble pourtant qu'une remise en ordre de l'athlétisme français et le besoin de donner une impulsion nouvelle entrent aussi dans les préoccupations de la direction ministérielle des sports, préoccupation liée pour une bonne part au manque de résultat de l'élite sur le plan international. L'intention portée au ministère des sports de vouloir nommer, en remplacement de M. Dudal, un super-cadre administratif accrédite en tout cas cette thèse. A la F.F.A. on interprète comme une tentative de mainmise totale la proposition ministérielle et M. Marmion, président de la F.F.A., s'est prononcé pour une contre-proposition qui sera faite « en temps voulu ». Deux noms, à la F.F.A., sont le plus souvent avancés pour prendre la suite, ceux de MM. Maurice Houvion et Jean Poczebut, et il est probable que, pour décharger le prochain directeur technique, le projet prenne corps de faire appel à un gestionnaire. C'est du reste, ce que M. Dudal avait demandé depuis sa prise de fonctions ; en vain.

Réuni à Colombes, le 9 juillet 1978, le Comité de direction de l'amicale des entraîneurs français (A.E.F.A.) a, de son côté, réagi par un communiqué au projet du ministère des sports de nommer un gestionnaire à la direction de l'athlétisme national.

« L'A.E.F.A. considère regrettable cette ingérence de l'Etat dans les affaires fédérales, et elle demande à la F.F.A. d'apporter rapidement toutes les mesures nécessaires susceptibles d'éviter une « solution », qui constituerait un fâcheux précédent pour toutes les fédérations sportives françaises. »

Tout concorde pour que l'on accepte l'idée que l'athlétisme français est en état de crise. Pour sa part, le président de la F.F.A. a déclaré, après la « démission » de M. Dudal, qu'il assumerait ses fonctions jusqu'aux championnats d'Europe qui auront lieu à Prague (29 août ou 4 septembre) et qu'il verrait ensuite. Il n'a pas caché qu'il exigerait des garanties pour aller jusqu'au bout de son mandat, c'est-à-dire à la fin de 1981. Donc d'obtenir des garanties auprès du ministère de tutelle, et on peut penser qu'il s'agit au premier chef des assurances de non-ingérence, ou, à tout le moins, d'intervention plus discrète.

FRANÇOIS JANIN.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Hinault face à la montagne... et à la presse

De notre envoyé spécial

Biarritz. — Les coureurs du Tour de France sont arrivés au pied des Pyrénées. Ils ne sortiront de la montagne que dans onze jours, à Belfort, après avoir franchi le Tourmalet, le mur de Saint-Lary-Soulan, le puy de Dôme (contre la montre), la montée de l'Alpe-d'Huez et les huit cols de l'étape Grenoble-Morzine. Ces difficultés, peut-être excessives, provoqueront de toute évidence des ravages dans le peloton et modifieront sans doute l'ordre établi à Biarritz. Favoriseront-elles Joseph Bruyère, l'actuel détenteur du maillot jaune, ou les grimpeurs spécifiques tels que Van Impe et Galdos ? Feront-elles le jeu de Kuiper et de Zoetemelk ? Seront-elles fatales à Thévenet ?

A ce point de la course, les observateurs sont confrontés à des questions multiples, qu'ils ont d'ailleurs posées à Bernard Hinault, dimanche 9 juillet à Bayonne, au cours d'une conférence de presse.

Ce dialogue à bâtons rompus a mis l'accent sur l'assurance et la sérénité du jeune champion, dont l'attitude est déjà celle d'un vainqueur en puissance. Quand on interroge Hinault sur les adversaires qu'il redoute, il répond qu'il ne craint personne, en précisant toutefois qu'il n'en sous-estime aucun, à commencer par Zoetemelk. Quand on lui demande de se définir il brosse en quelques phrases brèves le portrait *« d'un bagarreur et d'un ambitieux qui n'a pas la grosse tête, mais qui essaie d'évaluer ses possibilités avec exactitude ».*

Pour lui, le Tour de France, qu'il découvre à vingt-quatre ans, est une course comme les autres. Une épreuve qu'il convient de préparer avec méthode et qui ne tolère pas la moindre fausse note. C'est un puncheur et un gagneur auquel tout semble réussir. Il n'a jamais perdu un maillot de leader et il a rarement entrepris une échappée qui ne soit couronnée de succès.

Il raconte, pêle-mêle, qu'il a gagné la grande étape alpestre du Dauphiné libéré, l'année dernière, donc qu'il devrait être un bon grimpeur et que, s'il a paru moins à l'aise cette année dans les cols du Tour de Suisse, c'est que cette course n'était qu'une épreuve de rodage. Que le Tour de France est, en 1978, son grand objectif et que, s'il a pris le départ, c'est pour le gagner, même si le Tour n'est à ses yeux qu'une course comme les autres.

A ses nombreux atouts — la qualité physique, la volonté de vaincre, la discipline de vie et l'entourage d'une équipe harmonieuse, — nous ajouterons la fraîcheur athlétique. Durant sa conférence de presse, le champion de France nous a rappelé qu'il avait été classé professionnel quatre années seulement après ses débuts, et qu'il ne totalisait qu'une quarantaine de succès chez les amateurs. L'indication est rassurante. On peut croire maintenant que Bernard Hinault a évité les pièges dans lesquels sont tombés les faux espoirs du cyclisme.

JACQUES AUGENDRE.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

A Moscou, le Soviétique Boris Zaytchouk a battu le record du monde du lancer du marteau avec un jet de 80,14 m. Il a amélioré de 0,84 m. le précédent record de Walter Schmidt (R.F.A.).

∴

A Berkeley (Californie) les équipes masculine et féminine américaines ont battu, sur l'ensemble des points, celles de l'Union Soviétiques par 190 points à 177. Les Américains ont marqué 119 points contre à leurs adversaires et les Américaines n'ont concédé que quatre points (71 à 75). C'est la troisième fois en seize rencontres que les Etats-Unis s'imposent face à l'Union soviétique.

Cyclisme

NEUVIÈME ÉTAPE
BORDEAUX - BIARRITZ
(233 km)

Classement. — 1. Lasa (Esp.), 6 h. 43 min. 10 sec. ; 2. Raas (Holl.) ; 3. Danguillaume (F.) ; 4. Thaler (R.F.A.) ; 5. Flanckaert (Belg.) ; 6. Bertin (F.) ; 7. Esclassan (F.) ; 8. Sanders (F.) ; 9. Bernaudeau (F.), tous même temps.

Classement général. — 1. Bruyère (Belg.), 44 h. 42 min. 8 sec. ; 2. Bossis (F.), à 2 min. 7 sec. ; 3. Knetemann (P.-B.), à 2 min. 56 sec. ; 4 Hinault (F.), à 3 min. 32 sec. ; 5. Zoetelmeik (P.-B.), à 4 min. 11 sec. ; 6. Le Guilloux (F.), à 4 min. 36 sec. ; 7. Maertens (Belg.), à 4 min. 48 sec. ; 9. Thaler (R.F.A.), à 5 min. 55 sec. ; 10 Kuiper (P.-B.), à 5 min. 11 sec., etc.

Équitation

DERBY DE LA BAULE

1. M. Malta Da Costa (Portugal), « Ecaussevillais », 0 pt, 153 sec. 7 ; 2. N. Pessoa (Brésil) « Monsieur Moet », 4 pts, 144 sec. 4 ; 3. E. Leroyer (France) « Bayard du Péray », 4 pts, 152 sec. 1 ; 4. D. Constant (France), « Danoso », 4 pts, 162 sec. ; 5. J. Kernan (Irlande), « Condy », 8 pts, 147 sec. 7 ; 6. H. Parot (France), « Carrousel », 8 pts, 149 sec. 6 ; 7. M. Rozier (France), « Bayard de Maupas », 8 pts 3/4, 167 sec. 7 ; 8. Jorda (Espagne), « Thor », 12 pts 1/2, 186 sec. 8 ; 9. J. Chabrol (France), « Peu Follet V », 17 pts 1/2, 170 sec. 5 ; 10. M. Goosens (Belgique), « Orkaon », 18 pts, 189 sec.

Hippisme

Le prix Rigoletto, disputé à Auteuil et retenu pour le tiercé, a été gagné par Oinatta II, suivi de Le Clos Laurent et d'Aubergiste. La combinaison gagnante est 8-12-11.

Motocyclisme

GRAND PRIX D'HOCKENHEIM 750

Première manche : 1. Sarron (Fr.), 52 min. 3 sec. 30 ; 2. Hansford (Austr.), 52 min. 4 sec. 70 ; 3. Bonera (Italie), 52 min. 16 sec. 49 ; 4. Pons (Fr.), 53 min. 7 sec. 71 ; 5. Coulon (Suisse) ; 6. Balde (Fr.) ; 7. Roberts (E.U.)...

Deuxième manche : 1. Roberts, 46 min., 59 sec. 18 ; 2. Sarron, 47 min. 6 sec. 73 ; 3. Bonera, 47 min. 10 sec. 74 ; 4. Hansford, 47 min. 44 sec. 91 ; 5. Baker ; 6. Van Dulmen ; 7. Pons...

Classement final : 1. Sarron (Fr.), Yamaha ; 2. Bonera (It.), Yamaha ; 3. Hansford (Austr.), Kawasaki ; 4. Roberts (E.U.), Yamaha ; 5. Pons (Fr.), Yamaha ; 6. Balde (Fr.), Yamaha...

CHAMPIONNAT DU MONDE

Classement provisoire
après six épreuves

1. Cecotto, 68 pts ; 2. Roberts, 65 ; 3. Sarron, 47 ; 4. Pons, 35 ; 5. Bonera, 28 ; 6. Baker, 26.

Natation

— Au cours des championnats d'Union soviétique qui ont pris fin, dimanche 9 juillet à Moscou, Alexandre Sidorenko a battu le record du monde du 200 mètres quatre nages en 2 min. 5 sec. 24. Le précédent record était détenu par le Canadien Graham Smith en 2 min. 5 sec. 31.

Tennis

TOURNOI DE WIMBLEDON

PALMARES

Simple messieurs. — Borg (Suède) b. Connors (E.-U.), 6-2, 6-2, 6-3.

Simple dames. — Mlle Navratilova (apatride) b. Mlle Evert (E.-U.), 2-6, 6-4, 7-5.

Double messieurs. — Hewitt - Mac Millan (Afr. Sud) b. Fleming-Mac Enroe (E.-U.), 6-1, 6-4, 6-2.

Double dames. — Mrs. Reid-Miss Turnbull (Austr.) b. Mlle Jausovec (Youg.)-Mlle Ruzuci (Roum.), 4-6, 9-8, 6-3.

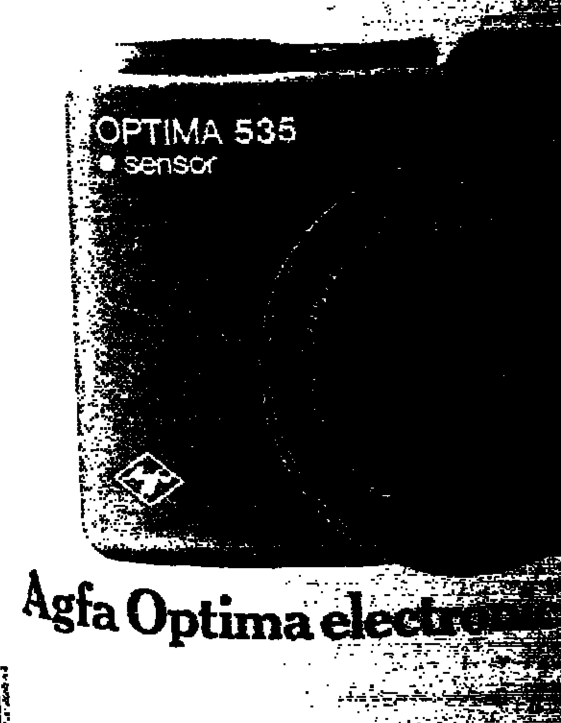
Double mixte. — Mlle Stove (Holl.)-Mac Millan (Austr.) b. Mrs. King E.-U.)-Ruffels (Austr.), 6-2, 6-2.

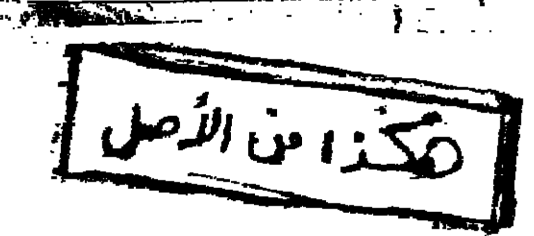
Simple jeunes gens. — Lendl (Tch.) b. Turpin (E.-U.), 6-3, 6-4.

Simple jeunes filles. — Miss Austin (E.-U.) b. Mlle Mandlikowa (Tch.), 6-0, 3-6, 6-4.

∴

Le Racing Club de France a conservé la coupe d'Europe des clubs champions en battant en finale, le 9 juillet à Hanovre, le H.T.V. Hanovre par 6 victoires à 3. Pour la troisième place, Nice s'est imposé devant le Real Barcelone par 5 victoires à 1.





هكذا من الأصل

EN ILE-DE-FRANCE

Le pneumatique s'en va

Les P.T.T. vont-elles abandonner à Paris le service des pneumatiques ? Voici des années que la question est posée. Pour plusieurs raisons.

D'abord, parce qu'il est déficitaire. L'entretien des tubes et des compresseurs — installés en 1866 et qui devraient être rénovés — ainsi que les dépenses de personnel grèvent un service que la taxe acquittée par l'usager n'équilibre pas. Les télécommunications ont calculé qu'en 1976, pour 8,40 F de recette par pli, elles enregistraient 12,82 F de dépense. Le service est donc dans le « rouge » pour 5 millions de francs environ.

Après plus d'un siècle de bons et loyaux services, le « pneu » est-il modernisable ? Les P.T.T. ont organisé des sondages pour savoir qui l'utilisait et dans quel but. Rien de probant n'en serait sorti. Une étude de marché à propos de l'ouverture éventuelle d'un service pneumatique pour les petits paquets a conclu que cette innovation n'était pas intéressante.

Les agences de voyages, les théâtres et les entreprises qui échangent des billets ou des correspondances par l'intermédiaire du pneumatique, en principe plus rapide que la poste traditionnelle, s'en détournent d'année en année. En 1973, le « pneu » avait acheminé 2,8 millions de plis. Ce chiffre est tombé en 1975 à 1,6 million. Il n'était plus l'an dernier que de 1,2 million.

L'évolution du « pneu » est inversement proportionnelle à celle du téléphone, constatent les responsables des t é l é c o m m u n i c a t i o n s. « Nous nous sommes donné cinq ans pour voir si la télécopie, le service de téléinformatique touristique via transpac ou le télex continuent à grignoter sa clientèle. »

Sur 400 kilomètres de tubes, 60 % seulement sont automatisés. Une modernisation plus ample supposerait d'importantes dépenses. « Pas question, *dit-on aux télécommunications,* d'investir dans le sous-sol parisien, *le plus cher de* France. Nous ne souhaitons pas non plus tuer le pneumatique, dont nous entretiendrons normalement le réseau. »

Le « pneu » parisien mourra donc de sa belle mort, n'en déplaise à ceux qui font valoir les exemples hambourgeois, londonien et suisse, toujours en service.

ALAIN FAUJAS.

Peines d'argent pour les villes nouvelles

Les grandes agglomérations, et notamment les villes nouvelles de la région parisienne, se débattent dans des difficultés financières très graves.

La population augmente moins que prévu, donc il y a moins de contribuables. Ici ou là, à Créteil et à Evry, par exemple, les élus demandent à l'Etat un ballon d'oxygène, et, s'il n'est pas *accordé, une situation se crée qui* conduira soit à un endettement illimité, soit à une fiscalité insurmontable, voire à la banqueroute.

• ÉVRY : coûteuse Agora

Consternation des élus du syndicat *communautaire d'aménagement* (SCA) d'Evry, lors de l'examen en seconde lecture, le 5 juillet, du budget de la ville *nouvelle. L'Etat, par l'intermédiaire* du groupe central des villes nouvelles, impose à Evry des restrictions qui, selon les *élus, pourraient* avoir des conséquences fatales.

Un boulet : l'énorme équipement appelé l'Agora, où *sont intégrées de multiples* activités socio-culturelles et sportives. Ses dimensions étaient prévues pour une ville de 91 000 *habitants en 1977 et pour une* zone d'influence de 330 000. Or ils ne sont aujourd'hui que 32 000 et 243 000, qui doivent pourtant en assumer *les charges.* Il y a un *mois,* les élus avaient demandé à l'Etat une subvention d'équilibre de 18 millions *de francs, mais le groupe* central n'a concédé que 8,2 millions de francs. Plus encore que la distribution entre l'Agora (4,7 millions) et les activités *propres du syndicat* communautaire (3,5 millions), l'administration a dicté chapitre par chapitre les *économies* supplé*mentaires,* dont l'application n'apparaît d'ailleurs pas toujours évidente. Elle a préconisé une augmentation de la fiscalité de *18 % et le transfert des dépenses* de fonctionnement sur le chapitre des investissements, assurés grâce à un emprunt sup*plémentaire, ce qui n'est guère* conforme aux usages.

Ces procédés sont énergiquement dénoncés par les élus, no*tamment par M. Jacques Guyard* (P.S.), président du SCA. Le SCA a décidé d'exprimer un refus de vote sur ces proposi*tions. Il va donc revenir* à l'autorité de tutelle d'en assurer l'exécution, *ce qui* risque d'être particulièrement grave *pour* l'Agora, *dont* le personnel devrait être réduit, et les activités nettement ralenties.

S. B.

• CRÉTEIL : trop de dettes

Situation comparable à Créteil, qui n'est pas *une ville nouvelle* selon la loi, mais bien selon les faits. Elle compte aujourd'hui plus de soixante mille habitants *et reste un des « points forts » du* Val-de-Marne. En mars 1977, Laurent Cathala, socialiste, a été *porté à la tête de la* municipalité, succédant au général Billotte (R.P.R.). Il vient, au cours d'une conférence de presse, de faire le point sur la situation très difficile des finances communales.

De *67,3 millions* de francs en 1973, l'endettement de la commune est passé à 211,6 millions de francs en 1977, année où la dette par habitant se *montait* à 3 178 francs, une des plus fortes de France. Selon M. Cathala, son prédécesseur a beaucoup trop fait appel à *l'emprunt pour* financer les investissements. Ainsi la dette contractée auprès *de la SEMAEC* (Société d'économie mixte d'aménagement et d'équipement de Créteil) s'élève à 54 millions de francs.

Après examen du budget primitif *de 1977,* la municipalité a *constaté* un « déficit » de 34 millions de francs. Une négociation a été alors entamée avec les pou*voirs publics,* qui ont versé une subvention de *9,3 millions* de francs. Le budget *fut* voté en équilibre en deuxième lecture, et le *passif* ramené à *7,1 millions* de francs.

Cette année, le budget 1978 vient d'être voté en équilibre. La pression fiscale est augmentée de *11,9 %*. Quant à la dette à la SEMAEC, *son* remboursement pourrait être échelonné sur plusieurs années. Les frais financiers seraient pris en charge par la société d'économie *mixte,* qui pourrait les faire « glisser » sur une future tranche de réalisations.

« Nous sommes prêts à rembourser notre dette envers la SEMAEC à condition que l'Etat nous garantisse un minimum de subventions pour assurer notre programme d'équipement et d'investissements supplémentaires », affirme M. Cathala. — F. G.

PARIS-CHANTIERS

Guilleminot quartier trop neuf

La Ville de Paris et le ministère de l'environnement et du cadre de vie étudient actuellement un nouveau plan d'aménagement pour le quartier Guilleminot, situé dans le 14e arrondissement, entre *la* porte de Vanves et la gare Montparnasse. *Ce plan sera présenté au mois de septembre* prochain au Conseil de Paris. Les associations d'habitants se sont récemment étonnées de ne pas être consultées sur ce projet ou, du moins, de ne pas en avoir été informées.

Le 22 mars 1974, une convention signée entre la Ville et la Société d'économie mixte pour la rénovation *du quartier* Plaisance (SEMIREP) *confiait à cette dernière la responsabilité de la rénovation* des îlots situés à *l'intérieur* de la ZAC *(zone* d'aménagement concerté) Guilleminot et classés insalubres depuis trente ans.

Le plan d'aménagement prévoyait alors la construction de 4 040 logements neufs, dont 2 000 H.L.M., 740 I.L.N., 300 logements primés et 1 000 logements *non aidés. Les immeubles devaient être de hauteur* variable, les plus élevés ne devant pas dépasser 50 mètres. Les équipements publics et sociaux comprenaient notamment : une école maternelle, trois crèches, deux foyers, des haltes-garderies et 13 000 mètres carrés réservés aux commerces. Etaient également *prévus la création de 20 000 mètres carrés d'espaces verts et la reconstruction de* l'hôpital Léopold-Bellan.

Les travaux, les expulsions, commencèrent, bouleversant en quelques mois le quartier, tandis qu'un débat très vif était entamé à propos de la « radiale » Vercingétorix prévue le long de la voie ferrée entre Montparnasse et la porte de Vanves.

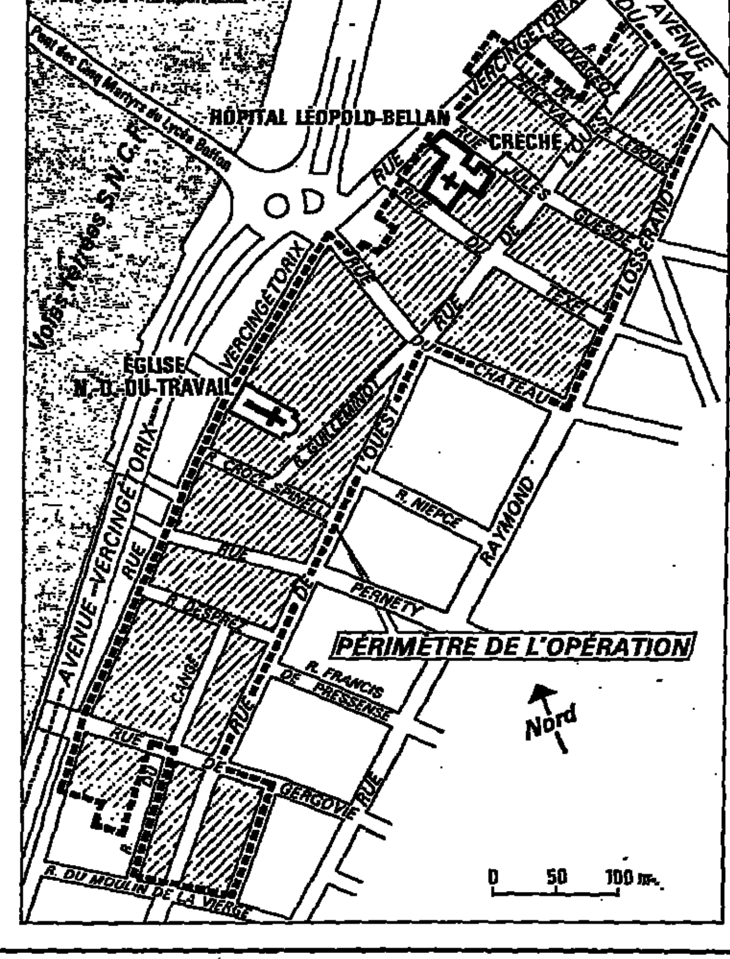
Changement de président de la République, arrivée d'un maire : évolution des esprits et des conceptions sur l'urbanisme. Le 21 juin 1977 M. Chirac décide de renoncer au projet de radiale et aux immeubles-tours. Conséquence inévitable : la rénovation du quartier Guilleminot devra être revue. C'est ce nouveau plan d'aménagement qui sera présenté aux élus de la capitale à l'automne prochain.

Le nouveau plan, contrairement au précédent, *prétend respecter la « trame » du quartier. Il renonce à l'immense dalle qui devait s'étendre de* l'avenue du Maine à la rue du Moulin-de-la-Vierge, et sur laquelle devaient être construits les équipements publics, les logements et la « coulée verte », la circulation étant organisée sous l'ouvrage.

Le tracé des rues coupées par cette dalle serait respecté. *Alors que tous les équipements publics prévus initialement seraient réalisés,* 3 000 logements seulement seraient construits au lieu des 4 040 prévus initialement *(le Monde* du 22 novembre). Les immeubles, pour respecter la trame du quartier, seraient rebâtis pratiquement à l'identique. L'espace vert ne serait plus d'un seul tenant, *mais réparti en « îlots de verdure » entre les* logements et les équipements publics. Parmi ces équipements, on remarque un vaste gymnase qui n'était pas prévu à l'origine, face au pont des Cinq-Martyrs.

Deux questions restent en suspens. La première concerne le bilan financier de l'opération. En novembre 1977, après le « changement de cap » *du printemps, le déficit était estimé à 52,4 millions de francs.* Qu'en est-il aujourd'hui ? Seconde préoccupation de fond toujours sous-jacente et manifestée régulièrement par les habitants et leurs associations : était-il indispensable de raser l'ensemble du quartier pour le reconstruire ensuite ? Seuls une cinquantaine d'immeubles de la rue de *l'Ouest resteront debout : ne pouvait-on faire davantage* de place à la réhabilitation ? La question reste posée.

JEAN PERRIN.



RÉACTIONS

Jardinets

La valeur esthétique des grands aménagements *type « les* Halles » polarise à juste titre l'attention. Ne pourrait-on s'intéresser aussi à des aménage*ments plus modestes mais* de valeur encore plus discutable : les jardins du quai Saint-Bernard, *par exemple :* des berges, *des arbres,* la Seine, ...*tout* pour réussir. Au lieu de cela, une multiplication de murettes, en courbes, en contre-courbes, en angles saillants ou rentrants, de jardinières de béton de 10 centimètres de large (pour planter quoi ?).

Pis encore. Sur quelques dizaines de mètres carrés à peine, porte de Vanves, un échantillonnage de tous les matériaux possibles : pierre de taille, lissé *ou bouchardée, placages* de simili-marbre, béton crépi, béton non crépi, pavés, le tout en cercle, en rectangle, en plates-bandes dérisoires, en monticules absurdes surmontés d'un réverbère...

MICHEL EXCOFFIER, *Paris (15e).*

Discourtoisie

J'étais l'autre jour debout dans le car Bayonne - Biarritz, à 14 h. 30.

Toutes les places assises étaient occupées par des femmes relativement jeunes, certaines accompagnées d'enfants en âge *de céder leur place.*

Montent deux personnes âgées, personne ne s'est dérangé.

La morale de cette histoire est certainement la suivante : *si la courtoisie française se perd,* c'est en partie à certaines femmes qu'on le doit : jeunes ou mères qui ne savent pas élever leurs enfants.

P. LABAT, *père de famille nombreuse.*

Le Monde

économie

SOCIAL

LA GRÈVE DES FOYERS DE LA SONACOTRA

Le P.S. apporte son soutien au comité de coordination des résidents

Le conflit de la Sonacotra (Société nationale de construction de logements pour travailleurs) vient d'entrer dans une nouvelle phase. Le soutien apporté par le P.S. au comité de coordination des foyers en lutte (1), reconnu comme interlocuteur valable par MM. Pierre Mauroy, Jean Le Garrec et Georges Sarre, présents avec d'autres membres du comité directeur du P.S. lors de la manifestation du samedi 8 juillet, à Barbès, consacre le caractère représentatif de ce comité, ce qu'a confirmé le succès de la manifestation de samedi.

Plusieurs milliers d'immigrés — vingt mille selon les organisateurs — ont défilé de 14 à 17 heures jusqu'à la Nation, pour protester « *contre les récentes hausses de loyers et contre les menaces d'expulsions ou de saisies-arrêts sur salaires* ».

Prenant la parole au début de la manifestation, M. Pierre Mauroy a déclaré : « *Le parti socialiste dénonce fermement la politique d'intimidation et de répression dont sont victimes les travailleurs immigrés de la part du pouvoir et cela non seulement dans le conflit des foyers, mais aussi dans tous les autres conflits sociaux. Le parti socialiste s'élève contre les mesures arbitraires d'expulsion, de non-renouvellement des titres de séjour et de travail, et contre les vexations multiples auxquelles sont soumis ces travailleurs.* »

D'autre part, le parti socialiste affirme son soutien aux résidents des foyers dans leurs revendications pour l'amélioration du confort, la clarification des tarifs, l'adaptation de ceux-ci aux ressources des travailleurs, un statut juridique offrant de nouvelles garanties aux résidents, l'animation et l'ouverture des foyers vers l'extérieur. Surtout, le P.S. demande que « *des négociations s'ouvrent* » non seulement avec les syndicats mais encore avec « *les représentants directs des résidents sur la base de la plate-forme que ceux-ci ont élaborée* ».

Le fait que le P.S. se démarque dans cette affaire du P.C.F. est un élément nouveau dans la lutte menée par les résidents, qui réclament, parfois depuis plus de trois ans, une discussion à l'échelon de l'ensemble des établissements et non pas foyer par foyer comme le souhaitent le gouvernement, la Sonacotra et les autres organismes de logement. La C.F.D.T., dont quelques sections d'usine étaient présentes à la manifestation du 8 juillet, et la C.G.T. ne pourront pas ignorer cette prise de position du P.S. — J. B.

(1) 14, rue de Nanteuil, Paris-15e. Permanences mardi et vendredi de 19 à 20 heures.

Libres opinions

Le temps du mépris

par JEAN LE GARREC (*)

PLUS de vingt-mille travailleurs immigrés mènent, dans presque cent cinquante foyers, une action qui a des causes multiples : montant trop élevé des loyers, mais aussi refus des conditions de vie qu'ils y subissent.

Ce conflit social est considérable par son ampleur, sa durée — près de trois ans dans certains cas, — l'importance et la gravité des problèmes qu'il révèle. Il ne s'agit pas seulement d'une question de logement, mais plus largement de la situation faite aujourd'hui, en France, aux travailleurs immigrés et à leurs familles.

En effet, l'enlisement du conflit, l'incapacité des pouvoirs publics à mettre en œuvre des solutions adaptées, éclairent l'évolution de la « politique de l'immigration » des derniers gouvernements. A la période du « laissez-faire » — la machine économique ayant besoin d'une force de travail jeune, moins coûteuse, plus facilement exploitable — a succédé, après l'élection présidentielle de 1974, la tentative de régulation sociale de M. Dijoud. Il s'agissait, pour le secrétaire d'Etat, non pas de traiter le problème sur le fond, mais de répondre au scandale qui devenait trop manifeste et s'accompagnait d'une prise de conscience grandissante des travailleurs.

Depuis la suppression du secrétariat d'Etat en avril 1977, une troisième phase est amorcée. Le gouvernement prend prétexte de la crise économique, qui lui permet d'organiser par tous les moyens, pour l'essentiel répressifs, le *« reflux des immigrés »*.

Ce reflux s'accompagne d'un ralentissement, si ce n'est d'un arrêt, de la politique d'insertion et de promotion sociale promise en d'autres temps. Il faut rejeter des hommes et des femmes après les avoir exploités dans les pires conditions de travail et de vie.

Concernant le conflit en cours, nous interrogions publiquement M. Stoléru, le 20 novembre 1977, en lui posant la question : *« Qui peut avoir intérêt à l'enlisement du conflit ? »* (1).

Aujourd'hui, la réponse est claire, les immigrés doivent devenir les boucs émissaires de la situation de l'emploi qui se dégrade de jour en jour, et cela au mépris de toute analyse sérieuse des causes structurelles du chômage. Comment expliquer autrement les tergiversations des pouvoirs publics ?

Après quelques tentatives de négociations interrompues, nous en sommes au même point qu'il y a trois ans. Les propositions bâties à la hâte, comme celle de l'aide transitoire, ne s'inscrivent pas dans un plan d'ensemble servant de base à la négociation. Les questions posées dans la plate-forme revendicative des résidents demeurent sans réponse.

Alors qu'il faudrait créer les conditions d'un dialogue, on répond par l'engagement de soixante-dix-sept assignations en paiement des redevances échues devant les tribunaux d'instance. Alors qu'il faudrait rechercher les moyens d'une participation des travailleurs immigrés aux décisions à prendre (2), c'est contre les représentants désignés par les travailleurs immigrés que s'engagent en priorité les poursuites. Les travailleurs immigrés veulent que l'on reconnaisse leurs droits, et d'abord le droit à la dignité : on les pousse au désespoir.

La position du parti socialiste, confirmée lors de la réunion de son bureau exécutif du 5 juin, est la suivante :

— Il est scandaleux de laisser ce conflit s'enliser. Une négociation doit être engagée dans les délais les plus rapides. Il est de la responsabilité des pouvoirs publics d'en créer les conditions.

— La négociation doit être globale et se faire avec les représentants des résidents et les organisations syndicales.

— La plate-forme revendicative des résidents pose les questions essentielles qui doivent être débattues, à savoir : le statut des résidents, leurs rapports avec la direction du foyer, le problème des loyers, les conditions de vie dans les foyers.

Une nouvelle politique internationale avec les pays du tiers-monde ne deviendra crédible que le jour où l'on s'efforcera de répondre d'abord aux problèmes vécus par les travailleurs immigrés en France. Le tiers-monde *n'est pas à nos portes*, il est dans nos murs.

(*) Délégué national du parti socialiste pour les travailleurs immigrés.

(1) *Le Monde* daté 20-21 novembre 1977.

(2) Voir les débats dans ce sens au Parlement européen, 10-14 juin 1974.

● *Les congés des travailleurs portugais.* — Les assurés sociaux portugais qui vont se rendre en vacances dans leur pays doivent se procurer avant leur départ deux sortes de formulaires — immatriculés S.E. 139.37 pour le salarié et S.E. 139.07 pour chacun des ayants droit qui l'accompagnent en cas de maladie pendant leur séjour. Ces documents, qui devront être présentés à l'institution portugaise du lieu de résidence, sont délivrés par les centres de paiement de la caisse d'assurance maladie, contre présentation d'une attestation annuelle d'activité (ou des trois derniers bulletins de paie), des cartes de sécurité sociale et de séjour et d'une pièce émanant de l'employeur, précisant la date des congés payés.

DEUX ÉTUDES DU CERC

Le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) vient de faire paraître, à la « Documentation française », deux nouvelles études, l'une sur « *la participation des salariés aux fruits de l'expansion* », l'autre sur « *les connaissances et opinions des Français sur les prix* ». L'ordonnance de 1967 sur la participation avait confié au CERC la mission d'examiner les accords de participation dérogatoire à la loi. Jusqu'à présent, le CERC a examiné environ quatre mille accords de ce type, concernant plus de onze mille entreprises et près de cinq millions de salariés.

La seconde étude porte sur les réactions des Français face à l'évolution des prix, dans le cadre des études sur la perception des réalités économiques par le public. Tirés de l'analyse de quatre enquêtes menées par la SOFRES en 1970, 1972, 1974 et 1976, les enseignements sont révélateurs : 60 % des personnes interrogées ignorent ce que représente un indice des prix de détail. La perception des instruments de mesure de l'évolution des prix par satisfaisante...

En revanche, l'opinion apprécie le public est donc loin d'être très justement l'évolution quantitative de la hausse des prix sur une période de dix ans : 68 % des personnes ont, en 1974, évalué très exactement cette hausse. Toutefois, à court terme, l'appréciation est faussée : par exemple, en 1976, le public a estimé la hausse des prix à 18,1 %, alors qu'elle était, en fait, inférieure à 10 %.

● *A l'usine Moulinex de Mayenne*, cinquante salariés sur six cents occupent depuis le 7 juillet l'atelier des compresseurs pour protester contre la menace de licenciement qui frappe trois de leurs collègues. Lundi 10, le travail a repris normalement dans les autres ateliers de l'usine. A l'appel des syndicats, un débrayage général est prévu ce même jour, à 15 heures — heure à laquelle la direction de l'usine a convoqué un des salariés menacés de licenciement.

● *Dans l'imprimerie de labeur*, la commission paritaire de la conventio nnationale s'est réunie le 7 juillet pour examiner la mise en œuvre de la mensualisation. « *La délégation patronale a remis une proposition qui apportait certains avantages aux dispositions légales*, déclare le communiqué de la F.F.I.I.G. (patrons de l'industire graphique). *Les représentants ouvriers ont rejeté cette proposition et réclamé l'examen de nouveaux droits, notamment en matière de garantie de ressources et d'exercice réel des libertés syndicales.*

» *Devant ces exigences qui ne s'inscrivent pas dans le cadre de la mensualisation, la délégation patronale (...) a décidé de s'en tenir à la stricte application des dispositions prévues par la loi. Toutes les autres questions susceptibles d'être abordées par les parties seront examinées ultérieurement.* »

CORRESPONDANCE

L'amertume des « Sudistes » du Nord

Dans l'article publié dans *le Monde* du 5 juillet 1978, nous avions fait état de la perspective de dix licenciements à l'usine du Cateau-Cambrésis de la société Menuiserie métallique du Nord. Le président-directeur général de l'entreprise nous signale « *que M. Roland Grimaldi, sénateur, maire, a donné cette information sur la fausse indication émanant des syndicats locaux et que cette information est erronée* ». « *Notre entreprise en voie de développement*, précise-t-il, *n'envisage aucun licenciement.* »

Au sujet du même article, M. Philippe Sèches, de Villeurbanne, se déclare « *surpris* » que nous ayons pu écrire que l'expression « *se serrer le ventre* » tirée de *Germinal* n'ait plus « *le sens physique, atroce de l'autre siècle* ». « *Dans l'association A.B.C.D.E. que je représente sur Lyon-Rhône-Alpes*, nous écrit-il, *il y a trois cadres chômeurs qui couchent sous les ponts au sens physique du terme. Avec moins de 500 francs par mois, ils se serrent le ventre au sens physique, atroce, de ce siècle. Moi-même, avec mes 650 F, je fais manger deux fois par jour ma fille de trois ans et demi. Mon épouse et moi-même nous serrons le ventre avec des pâtes alimentaires que nous mangeons quand nous le pouvons.* »

● RECTIFICATIF. — Dans l'article sur l'échec du développement du tiers-monde (*le Monde* du 8 juillet), il fallait lire : « *En Inde, 10 % de la classe la plus privilégiée de la population possèdent la totalité des terres* » et « *En Colombie, 0,2 % des actionnaires détient...* ».

CONJONCTURE

L'EMPRUNT D'ÉTAT SERA ÉMIS LE 12 JUILLET

Le nouvel emprunt lancé par le Trésor, d'un montant de 2,5 milliards de francs, sera émis le 12 juillet. Il « *s'inscrit dans la politique de financement par l'épargne des besoins généraux du Trésor* », précise un communiqué du ministère de l'économie. Comparable à l'opération de mai dernier, cette émission « *contribue ainsi à la modération de la progression de la masse monétaire, modération dont M. Monory a récemment rappelé l'importance dans la perspective d'une réduction durable des tensions inflationnistes* ». La masse monétaire augmente, on le sait, actuellement au rythme annuel de 13 à 13,5 % — au-dessus de la norme gouvernementale de 12 %, — notamment en raison des rentrées de devises.

L'emprunt sera proposé sous forme d'obligations de 1 000 F émises au pair et remboursables en douze séries égales à partir de la quatrième année, de manière à ce que l'amortissement soit achevé le 12 juillet 1993. L'intérêt est payable à terme échu le 12 juillet de chaque année. Les dispositions fiscales de droit commun seront applicables à cet emprunt. Les intérêt pourront donc bénéficier de la franchise de 3 000 francs et, le cas échéant, du prélèvement libératoire de 25 %. De plus, ces intérêts, comme ceux de l'ensemble des emprunts de l'Etat, ne seront pas assujettis à la retenue à la source de 10 %.

Le taux d'intérêt actuarial brut de l'emprunt, fixé à 9,80 %, tient ainsi compte de la baisse des taux intervenue sur le marché depuis mai dernier. Son placement sera assuré et garanti par un groupement des principaux établissements bancaires de la place, la Banque nationale de Paris assurant le secrétariat du groupement.

ENVIRONNEMENT

Le président de la République ira en Bretagne contrôler l'application du plan « anti-marée noire »

M. Bonnet déplore un « défaut d'information »

De notre correspondant

Brest. — M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur et maire de Carnac (Morbihan), a fait une brève visite, samedi 8 juillet, au P.C. du plan Polmar, mis en place à Ploudalmezeau (Finistère-Nord) à la suite de la marée noire de l'« Amoco-Cadiz ». Il avait assisté auparavant à l'assemblée générale de l'Association pour la protection et la promotion des îles du Ponant, qui s'était réunie à l'île de Batz, précisément fort touchée par la catastrophe.

Le ministre a exprimé la profonde gratitude du gouvernement à toutes les personnes qui ont procédé au nettoiement des plages polluées.

M. Giscard d'Estaing ne se baignera pas à Portsall, comme il l'avait annoncé au printemps à des enfants de cette localité en vacances dans les Alpes. M. Christian Bonnet a indiqué que le président de la République avait renoncé, pour le moment, à ce déplacement. Cependant, le chef de l'Etat viendra quand même dans le Finistère-Nord. « Il m'a autorisé à indiquer, a déclaré le ministre de l'intérieur, qu'il préfère, plutôt que de venir constater banalement ce qui s'était fait, se rendre compte dans quelques mois de la mise en œuvre des mesures prises par le conseil des ministres et d'en contrôler l'application. »

Faisant allusion à la mauvaise saison touristique en Bretagne, M. Bonnet a ajouté : « J'ai été impressionné par l'ampleur démesurée qu'a pu prendre l'affaire de l'« Amoco-Cadiz » sur le plan de l'information. Rien n'a été pire pour la Bretagne que la campagne « Sauvons la Bretagne », car il n'y avait qu'une petite partie de la région de touchée. Dans les Côtes-du-Nord, il n'y a plus de traces, sauf sur une seule plage. Il y a eu un défaut d'information imputable à des responsables divers, et qui a été préjudiciable à la Bretagne. »

Considérant que la discrétion est parfois la meilleure solution en cas de difficulté, M. Bonnet a illustré ses propos par cette comparaison : « Dans une famille, quand un enfant est malade, on le garde pour soi ; on ne va pas le crier sur les toits. »

JEAN DE ROSIERE.

Une ampleur démesurée...

Relevons que, si le président de la République estime devoir aller en Bretagne — un peu tard — c'est probablement parce que, à ses yeux, les conséquences de la marée noire ont quelque gravité. Ajoutons que si les neuf chefs d'Etat et de gouvernement ont jugé opportun au sommet de Brême de discuter de la pollution des mers, c'est parce que le sujet présente pour l'Europe un certain intérêt.

Passons sur le procédé, facile, qui consiste, lorsque l'on veut éluder les responsabilités, à accuser la presse toujours prompte à colporter les contre-vérités... Mais ce n'est tout de même pas la presse qui a cassé le gouvernail de l'*Amoco-Cadiz*, qui a empêché la marine nationale de prendre connaissance à temps des tractations entre le pétrolier libérien et le remorqueur *Pacific*, qui a répandu du pétrole sur 300 kilomètres de côtes et qui, aujourd'hui fait tomber la pluie sur la Bretagne !

Il aurait fallu, selon M. Christian Bonnet, écrire et dire que la marée noire n'était rien d'autre qu'un fait divers facilement et rapidement réparable.

Au moment où réapparaissent, comme il y a dix ans, des signes du malaise breton, il eut sans doute été préférable que le ministre responsable des collectivités locales et des régions tienne des propos plus nuancés sur un ton moins péremptoire.

Au moment où, dans la population bretonne, chez les experts maritimes et dans les milieux gouvernementaux, on mesure combien est inadapté et inefficace le plan Polmar dont le ministre de l'intérieur est responsable en titre, il eut été préférable que M. Christian Bonnet, ou son secrétaire d'Etat (Breton lui aussi) ne dédaignassent pas de participer le vendredi 7 juillet à la conférence de presse au cours de laquelle MM. Michel d'Ornano et Joël Le Theule expliquèrent le contenu du plan gouvernemental « anti-marée noire ». Un plan auquel le ministère de l'intérieur, au chapitre de la sécurité civile, n'apporte qu'une contribution insignifiante, voire dérisoire.

F. Gr.

CORRESPONDANCE

Le différend entre la municipalité de Villefranche-sur-Mer et Tourisme et Travail

Après l'article intitulé « La municipalité de Villefranche-sur-Mer condamnée », le Monde du 27 juin), l'association Tourisme et Travail nous précise :

A notre connaissance, le jugement auquel vous vous référez concerne une instance jugée contre la commune par la Société d'investissements immobiliers de France (S.I.N.V.I.M.) du chef de la rupture de ses conventions avec la ville quand celle-ci avait missionné Tourisme et travail pour un projet social se substituant à celui de ses promoteurs.

En revanche, le tribunal est effectivement saisi, à la suite de la rupture par la ville de ses conventions avec Tourisme et Travail pour son projet social, d'une autre demande émanant cette fois de notre association, comprenant notamment le remboursement des sommes réglées aux architectes ayant œuvré pour ce nouveau projet, mais cette demande est encore en instance.

هكذا من الأصل

ENVIRONNEMENT

La Méditerranée en cas de malheur...

En dépit de certaines mesures positives — remorquages, commandos d'intervention, centre d'étude de Brest, engagement de la France *d'être plus sévère à l'égard des navires fautifs ou dangereux*. — le plan antimarée noire qu'a adopté le gouvernement présente bien des faiblesses. L'éloignement des routes maritimes *ne règle en rien la question des risques de collision*; la coordination des plans Polmar terre et mer reste des plus imprécises; les crédits prévus en 1979 sont minimes; *sur le plan international*, on se borne à des « il faut... », à des « les Britanniques ne nous aident guère... », mais, dans la pratique, peu de progrès sont enregistrés.

Surtout, ce plan ne concerne, dans sa quasi-totalité, que la Manche. L'Atlantique et plus encore la Méditerranée, où le trafic pétrolier n'est pas insignifiant, apparaissent négligés. Or, si une marée noire a lieu *en Méditerranée* (dont les eaux et les rivages sont déjà, en plusieurs endroits, gravement affectés par les pollutions), il semble que les autorités auront des difficultés à la combattre.

Si un pétrolier de 200 000 tonnes *venait à s'ouvrir devant nos côtes* méditerranéennes, que se passerait-il ? La réponse officielle est brève : *« Si toute la machine anti-marée noire récemment mise en place fonctionne sans bavures et s'il fait beau, ça ne se passera pas trop mal. »* Sinon...

D'abord, le bon côté des choses. Evidemment, tout géant qu'il soit, le pétrolier endommagé ne polluera pas à la fois le golfe du Lion, le golfe de Gênes et les bouches de Bonifacio. Il est difficilement imaginable que les neuf départements côtiers allant de la Haute-Corse aux Pyrénées-Orientales soient touchés en même temps. La contre-offensive, dirigée de Toulon par l'amiral préfet *maritime de la troisième région*, concentrerait donc l'ensemble de ses moyens sur un secteur limité.

Ensuite, il ne passe en Méditerranée que 160 millions de tonnes de pétrole contre *450 millions de* tonnes dans la Manche. La majeure partie de ce fret — 100 millions de tonnes — est destinée à des ports *français, ce qui permet* l'inspection des bateaux. Les côtes sont moins dangereuses qu'en Bretagne : grandes profondeurs *immédiates* devant la Provence, fonds sableux à l'ouest du Rhône.

Depuis mars 1978, le préfet maritime de Toulon a tous pouvoirs pour coordonner les *moyens* de lutte en mer contre d'éventuels *Amoco-Cadiz*. Quels moyens ?

Douze kilomètres de barrages flottants de différents modèles furent expédiés en Bretagne au lendemain de la catastrophe et sont lentement rapatriés. Le stock de dispersants se monte à 1 300 tonnes, réparties entre Sète, Marseille, Toulon, Nice, Bastia et Ajaccio. Trois appareils Cyclone et un appareil Vortex permettraient le ramassage du pétrole dans les ports. Les bateaux-pompes pourraient plus aisément approcher le pétrolier qu'au large de Portsall, où les fonds étaient mal connus.

En revanche, pas plus qu'ailleurs, le temps ne travaille dans le bon sens : le pétrole en s'épaississant, par évaporation des éléments volatils, engorge pompes et « aspirateurs ». Au total, tous moyens existants mis en œuvre — après études, exercices, mission aux Etats-Unis d'un officier du matériel, — la capacité de ramassage n'excède pas 4 000 à 5 000 tonnes par jour... s'il fait beau : *« C'est évidemment dérisoire face à des pétroliers de 200 000 tonnes »*, commente un responsable, le commandant Vidal de la Blache.

Pour assister le pétrolier en difficulté, des équipes pourraient être héliportées. Mais il faudrait qu'elles disposent *d'une fiche* technique pour chaque bateau. Jusqu'à la création d'une « banque » internationale d'informations proposée par la Communauté européenne, la capacité d'assistance des sauveteurs restera des plus limitée. Quant aux remorqueurs de haute mer, il n'y en a aucun ni en France, ni en Italie, ni en Espagne.

Conclusion : remorqueurs — au demeurant inexistants — ou barrages inefficaces *par des creux* de 1,50 m à 2,50 m, pompages, ramassages, nettoyages, etc. resteraient sans grand effet face à la *tempête* et au vent. C'est un peu la situation du l' « armée du feu », même suréquipée, quand le mistral se déchaîne sur un incendie de forêt. Moralité : *avant toute* chose, la prévention.

Les consignes de l'amiral

A cet égard, les récents décrets donnent de bonnes armes. L'amiral préfet maritime de Toulon a pris un arrêté, le 24 mai dernier, dont les dispositions essentielles sont les suivantes :

Article premier : *le capitaine de tout navire-citerne transportant des hydrocarbures et s'apprêtant à passer ou à séjourner dans les eaux territoriales françaises de Méditerranée est tenu d'adresser au préfet maritime de Toulon un message précisant (...) ses intentions de mouvement dans les eaux territoriales, l'état de ses capacités de manœuvre et de navigation.*

Art. 6 : *(...) Les navires visés à l'article premier et d'une longueur supérieure à 90 m doivent se tenir en permanence à plus de 7 milles marins des côtes françaises, sauf dans les passages et chenaux énumérés en annexe.*

Art. 8 : *Le capitaine de tout navire-citerne (...) se trouvant à moins de 50 milles marins des côtes françaises est tenu de signaler (...) tout accident le concernant.*

Déjà le nombre des bateaux annonçant leur passage, six heures avant d'entrer dans les eaux françaises, est passé de 25 % à 50 % en deux mois, et les 80 % doivent être atteints très prochainement. Des patrouilles sont périodiquement lancées : vedettes des Affaires maritimes et des douanes, avions et bâtiments de la marine nationale. Le CROSS-Med (Centre régional opérationnel de secours et de sauvetage-Méditerranée) de Toulon va être prochainement équipé d'un système infra-rouge permettant de détecter les dégazages clandestins.

Des difficultés d'ordre juridique subsistent : à l'est du cap Corse, la présence de l'île italienne de Capraia conduit les pétroliers à passer à 5 milles des côtes. Dans le détroit de Bonifaccio, *ni la* France ni l'Italie ne peuvent empêcher leur passage. L'interdiction ne peut résulter que d'une décision de l'Organisation maritime consultative intergouvernementale (OMCI), celle qui a admis la modification des chenaux d'Ouessant.

On relève encore de graves insuffisances. Il faudrait un corps de bâtiments garde-côtes — réclamé depuis longtemps par la *marine — semblable* à celui dont disposent les Etats-Unis. La chaîne radio-électrique qui permettrait de situer les bateaux à un *mille* près n'est pas en place. En revanche, un radar de guidage va être mis en place pour les approches de Fos. Il sera opérationnel *en 1979-1980. Quant* à la carte des fonds, vieille de plus d'un siècle, elle est en cours d'actualisation depuis 1972.

Toutefois, la prévention doit commencer à partir des bateaux eux-mêmes. *« Sur ce chapitre, dit le commandant* Vidal de La Blache, *le problème majeur n'est pas celui des pavillons de complaisance. »* Nombre de bateaux sous pavillon libérien — par exemple — sont contrôlés et armés par des équipages hautement qualifiés. A l'opposé, on trouve également *sous pavillon libérien* des navires appartenant à des armateurs grecs, proprement désastreux.

La double coque ? Elle n'est pas la solution miracle. Beaucoup plus important est l'existence, en cas d'avarie, de deux circuits de commande de gouvernail et de deux lignes d'arbre. *Quant aux super-géants* de 500 000 tonnes, ce sont des « hérésies » navales. Jamais les remorqueurs les plus *puissants ne pourront* manœuvrer par gros temps ces énormes citernes mobiles.

C'est pourquoi le docteur Alain Bombard (1) avec un groupe de « vedettes » — Jacqueline Auriol, Haroun Tazieff, Leprince-Ringuet et Paul Emile-Victor — veut obtenir — et faire — contre la marée noire plus et mieux.

*« La catastrophe de l'*Amoco-Cadiz, dit-il, *a été à bien des égards enseignante. Première leçon : aucun moyen de lutte n'est plus cher que la pollution. »*

Ainsi l'*Amoco-Cadiz* nous a appris qu'il ne faut jamais utiliser les précipitants. Le résultat est spectaculaire : la nappe de pétrole disparaît mais l'évaporation est empêchée, et *les hydrocarbures* se déposent sur les fonds où ils détruisent la flore.

Que proposent concrètement Bombard et son groupe ? Des équipes d'intervention très mobiles dont l'arrivée sur un bateau en difficulté apporterait autre chose qu'un secours moral... Au premier stade, une législation européenne doit permettre *la création d'une* banque de « données » sur les caractéristiques et l'état de tous les navires, chacun ayant sa fiche à jour. On a su, après l'accident, *que l'Amoco-Cadiz* en était à sa quatrième avarie de barre depuis sa construction.

Les « commandos de la pollution » pourraient agir efficacement aussi bien à bord du pétrolier que sur la *nappe déjà répandue*. Ainsi des plongeurs poseraient des barrages à l'intérieur de la nappe en abandonnant sur la *couronne la « part du feu »*. Dès lors, sur cette « mer d'huile » les barrages deviennent efficaces, même par gros temps. C'est l'œuf de Colomb.

Ce projet a reçu l'aval du Centre national pour *l'exploitation* des océans (CNEXO) et l'accord de la Communauté européenne. Il a l'appui des compagnies pétrolières — *dont on attend un financement* — et le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur a fait une « avance » de *180 000 F*. Des entreprises et des collectivités apportent leurs concours : l'Aérospatiale propose d'entraîner les hommes et Antibes offre sa *caserne de pompiers et son héliport*.

D'autres idées ? On n'en manque pas : par exemple l'installation à bord des pétroliers de *prises spécialement* conçues pour les pompages, ou la réquisition comme en Grande-Bretagne de pétroliers sans fret, prêts à *stocker le pétrole recueilli en mer.*

Dès sanctions contre les contrevenants ? Bombard prône la même sévérité qu'au Canada, appliquée au pavillon même : une amende de *la valeur d'un dixième* du fret pour la première infraction, dix fois supérieure pour la seconde et... *cent fois supérieure* pour la troisième. *« La troisième ne s'est jamais produite »*, commente Bombard. Quant aux remorqueurs, pourquoi ne pas utiliser les destroyers de la marine nationale ? *« Même si leur intervention, au moment opportun, coûtait 10 millions de francs, ce ne serait pas cher comparé au coût réel d'une marée noire »*, dit le docteur Bombard.

Question posée, parmi d'autres...

JEAN RAMBAUD.

(1) *Le docteur Bombard est depuis* peu président de l'Union régionale Vie et Nature (U.R.V.N.) en remplacement de M. René Richard, décédé en février dernier.

ÉTRANGER

ENTRE LES SOMMETS DE BRÊME ET DE BONN

Le chancelier Schmidt : « oui à la relance, si... »

Le chancelier ouest-allemand a déclaré dimanche 9 juillet que la R.F.A. était prête à apporter sa contribution à la relance de la conjoncture économique mondiale. M. Helmut Schmidt a toutefois précisé à la seconde chaîne de télévision ouest-allemande qu'elle ne le ferait qu'à la condition que tous les pays qui participeront au sommet de Bonn les 16 et 17 juillet se déclarent également prêts à contribuer à la relance, *« quels que puissent être les efforts ou les sacrifices ou les difficultés qu'il leur en coûte »*.

Le chancelier a ajouté que la R.F.A. avait déjà largement contribué au cours des dernières semaines à l'assainissement de l'économie mondiale, dans la mesure où le mark a nettement augmenté par rapport à la plupart des autres monnaies.

Le président de la Fédération de l'industrie ouest-allemande, M. Nikolaus Fasolt, a qualifié, pour sa part, de *« pas décisif dans la bonne direction »* le projet de système monétaire européen défini à Brême. Dans une interview radiodiffusée samedi 8 juillet, M. Fasolt a déclaré que *« sans une meilleure harmonisation des monnaies, la R.F.A. aurait de très grandes difficultés à atteindre les objectifs de croissance et de stabilité qu'elle s'est fixés »*.

Le ministre norvégien des finances, M. Per Kleppe, a, quant à lui, déclaré que la Norvège ne se décidera sur sa participation au nouveau dispositif monétaire européen que lorsqu'elle possédera plus de précisions sur sa nature. « *En principe*, a-t-il dit, *nous soutenons un système monétaire plus solide, car nous estimons que le flottement des monnaies provoque trop de turbulences sur les marchés.* » M. Kleppe ne pense pas qu'une telle participation rouvrira le débat sur une éventuelle adhésion norvégienne à la Communauté européenne.

Les responsables du ministère japonais des finances ont, eux, mis en doute l'efficacité du système de stabilisation monétaire européen envisagé à Brême. Ce dispositif, estime-t-on à Tokyo, ne devrait pas avoir d'impact sur la situation monétaire internationale avant deux ans, même si les mesures de stabilisation des changes sont mises en place en janvier 1979 comme prévu. Toutefois, les experts nippons craignent des conséquences fâcheuses pour le yen lorsque le système fonctionnera, la parité de la monnaie japonaise étant alors exclusivement déterminée par le commerce bilatéral entre le Japon et les Etats-Unis.

M. BARRE : ne pas sacrifier les exigences de la stabilité.

Dans la conférence de presse qu'il a donnée, le 8 juillet, à Valbonne (lire page 7), M. Raymond Barre a évoqué les conclusions de la réunion du Conseil européen de Brême. « *Je me réjouis que les chefs d'État et de gouvernement aient amorcé une nouvelle étape de la construction d'une organisation monétaire de l'Europe*, a-t-il déclaré. *J'espère que nos pays réussiront à organiser cette zone de stabilité monétaire qui est la condition de l'amélioration de la situation économique de la communauté et qui est, par ailleurs, une contribution au rétablissement de la stabilité monétaire dans le monde. Mais il faut que nous, Français, nous en tirions* quelques conséquences, a ajouté M. Barre. *Participer à une organisation monétaire de l'Europe signifie que nous devons mener une politique qui tende à la croissance et à la stabilité. Nous ne devons pas sacrifier les exigences de la stabilité économique. Dans le cas contraire nous connaîtrions les inconvénients que nous avons connus dans le passé, cette sorte de va-et-vient à l'égard du serpent monétaire européen.* »

LES RÉACTIONS DE LA PRESSE FRANÇAISE...

● **LA LETTRE DE LA NATION : une petite lueur d'espoir.**

« *Oui, il y a un espoir. Pour la première fois depuis des années s'est ébauchée une nouvelle solidarité européenne, comme le souhaitait le R.P.R. dans ses propositions pour la France* », note l'organe du R.P.R. dans son numéro du 10 juillet. Après avoir souligné que « *le changement d'attitude (du chancelier allemand) est le fait majeur sans lequel rien ne se serait passé* », la *Lettre de la nation* conclut : « *Il faut pour la France et pour l'Europe que l'initiative du président de la République réussisse. (...) C'est déjà très difficile. Dans la perspective d'une Europe à douze, cela ne se fera pas.* »

● **LES ÉCHOS : « Brême pourrait éclipser Bonn. »**

« *La marche vers la création d'un système monétaire européen parait, cette fois, bien engagée,* note le quotidien économique. *Même les réticences marquées du gouvernement britannique ne constituent pas un obstacle. La coopération monétaire se fera avec Londres, si Londres le désire. Sans Londres, si les amis de M. Callaghan refusent de prêter leur concours.* »

... ET ÉTRANGÈRE

● **LA PRESSE NEERLANDAISE estime que le conseil de Brême n'a pas donné lieu à des décisions concrètes.**

Pour le *Volksrant* (catholique) : « *Une stratégie commune pour une plus grande croissance de l'économie européenne est restée à l'étape des formulations sans engagement. Les Neuf se sont engagés sur la patinoire de la politique monétaire, au lieu de réfléchir sur des réelles mesures pour la relance de l'économie.* »

Le *Telegraaf* (indépendant) juge pour sa part compréhensible les objections néerlandaises. « *Le Fonds monétaire européen pourrait devenir, vu la situation économique de la France, une association moins serrée de cours de changes fixes que le « serpent. »* Pour ce journal, « *il est évident que le chancelier Schmidt tentera d'imposer aux autres pays ses conceptions rigoureuses de stabilité économique, vu que l'Allemagne fédérale fournira le plus grand apport à ce fonds* ».

● **LA PRESSE ESPAGNOLE, en revanche, a salué favorablement les décisions de Brême.**

Pour *El Pais* (indépendant, gauche modérée), « *l'unification monétaire (...) est plus qu'une alternative technique* », elle constitue le premier pas concret « *pour atteindre cet objectif appelé l'Europe* ». De même, le journal *Ya* (catholique) se réjouit du « *bon pas en avant de la C.E.E.* » et ajoute que, « *naturellement, tous ces plans monétaires européens se font avec l'accord des Etats-Unis* ». « *Une politique monétaire antidollar serait condamnée à l'échec avant même de naître.* »

● *M. Paul Laurent*, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré dimanche 9 juillet à Sainte-Marie-aux-Chênes (Moselle) : « *La rencontre de Brême et celle qui se prépare à Bonn n'ont en vue qu'un seul objet : protéger la puissance et les profits des groupes financiers multinationaux en coordonnant l'action des gouvernements à leur service. Ce qui est grave, c'est que dans notre pays, par avance, François Mitterrand, au nom du parti socialiste, cautionne ce nouvel abandon de notre indépendance nationale. Quant à la prétendue résistance au dollar, c'est une dérision puisque Giscard d'Estaing ne cesse de répéter que l'intégration européenne réclame l'accord des Etats-Unis et que nous venons d'apprendre que la décision de Brême avait fait l'objet d'un accord préalable entre le président Carter et Helmut Schmidt.* »

AFFAIRES

Volkswagen veut changer de nom et se diversifier

De notre correspondant

Bonn. — Volkswagen fait beaucoup parler d'elle dans les milieux industriels. La firme va changer d'identité et envisagerait, selon de nombreuses rumeurs, de s'intéresser à d'autres branches que l'automobile. On parle même d'un *« mariage d'éléphants »* entre le plus grand producteur européen de voitures et le plus important groupe allemand de construction de machines, la Gutehoffnungshütte (G.H.H.).

Le changement de nom de Volkswagen est décidé. Pour toutes ses activités, depuis la fabrication des autos jusqu'aux assurances et au *« leasing »*, en passant par la vente d'accessoires et de pièces détachées, Volkswagen adopterait le sigle V.A.G. (Volkswagen Aktien Geselschaft). L'étiquette VW-Audi serait donc éliminée bien que les deux marques distinctes du groupe doivent être préservées. La transformation des enseignes et du matériel publicitaire devrait être réalisée dans la République fédérale avant la fin de 1979 et étalée sur deux ou trois ans dans les autres pays européens. Les premières réactions des concessionnaires seraient dépourvues d'enthousiasme. A Wolfsburg, par contre, on croit fermement qu'un sigle très simple, comme par exemple ceux de G.M. ou de I.T.T., devrait être plus efficace.

Plus imprécis et surtout plus mystérieux, sont les projets de diversification des dirigeants de Volkswagen. Il y a quelques années, l'entreprise avait connu de sérieuses difficultés lorsque le marché automobile se montrait trop paresseux. Depuis lors, le redressement est accompli. La société dispose de réserves liquides s'élevant à près de 3 milliards de deutschemarks, auxquels une augmentation de capital prévue pour l'automne ajoutera encore 900 millions. Personne n'est donc surpris par les rumeurs suggérant que Volkswagen songerait à *« distribuer ses cartes »* en s'intéressant à d'autres entreprises. Bien que de part et d'autre on démente qu'il y ait eu des pourparlers, l'impression prévaut dans les milieux financiers ouest-allemands qu'une participation à la Gutehoffnungshütte serait souhaitée par les dirigeants de Wolfsburg.

Une telle opération se heurterait, cependant, à bien des obstacles. Une partie, au moins, des groupes propriétaires de G.H.H. (parmi lesquels se trouvent la compagnie d'assurances Allianz et la Commerzbank) ne seraient pas très enclins à la coopération avec une société dans laquelle le gouvernement fédéral et celui de la Basse-Saxe détiennent chacun 20 % du capital. L'office des cartels donnerait-il son accord à une telle association en position dominante à la fois dans le secteur de l'automobile et dans celui de la construction des machines ?

Il reste que Volkswagen tient à placer ses milliards. Si l'opération G.H.H. ne devait pas aboutir, la société automobile tournerait sans doute son regard vers les secteurs de l'électrotechnique et de l'électronique, afin de procéder à une diversification de ses intérêts qu'elle juge indispensable. — J. W.

UNE BANQUE GRÉCO-ARABE EST CRÉÉE A ATHÈNES

(De notre correspondant.)

Athènes. — Un accord vient d'être signé entre M. C. Mitsotakis, ministre de la coordination de la Grèce, et M. Tawar, directeur de la banque d'investissement du Koweït, pour la fondation à Athènes d'une banque d'affaires gréco-arabe. Le capital en est fixé à 15 millions de dollars dont 6 millions seront apportés par la Banque nationale de Grèce et 9 millions par divers établissements bancaires et commerciaux arabes, libyens entre autres. Cette nouvelle banque étudiera soixante-treize projets d'investissements représentant environ 2 milliards de dollarset couvrant essentiellement les secteurs de la construction navale, de la pétrochimie, de l'industrie du papier et du tourisme, etc. Un certain nombre de ces projets pourraient être retenus d'ici la fin de 1978 et réalisés en 1979.

Selon le professeur Angelopoulos, gouverneur de la Banque nationale de Grèce, qui se trouve à la pointe des initiatives tendant à développer la coopération économique et technique avec les pays arabes, les perspectives sont favorables. Déjà 20 % des exportations grecques se font en direction des pays arabes, et ce pourcentage pourrait rapidement dépasser 30 %. En outre, dix mille Grecs (techniciens, spécialistes et ouvriers) sont employés dans les entreprises réalisant de grands travaux dans ces pays, ce qui assure une rentrée annuelle de 100 millions de dollars. Enfin, les possibilités de coopération et d'échange avec les pays arabes seraient d'autant plus grandes que, par sa position géographique, la Grèce joue déjà un rôle de charnière entre ces derniers et l'Europe occidentale.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dep. —		Rep + ou Dép —	
$ E.-U	4,4300	4,4400	— 35	— 10	— 65	— 35	— 140	— 110
$ can.	3,9500	3,9600	— 45	— 18	— 55	— 28	— 102	— 50
Yen (100)	2,2010	2,2080	+ 65	+ 95	+ 150	+ 185	+ 550	+ 550
D. M.	2,1630	2,1680	+ 65	+ 82	+ 140	+ 160	+ 500	+ 540
Florin	2,0060	2,0120	+ 30	+ 50	+ 80	+ 100	+ 250	+ 295
F. B. (100).	13,7300	13,7600	+ 170	+ 260	+ 350	+ 490	+1270	+1590
F. S.	2,4480	2,4520	+ 110	+ 130	+ 240	+ 270	+ 680	+ 830
L. (1 000)..	5,2360	5,2510	— 215	— 170	— 425	— 340	—1240	—1105
£	8,3600	8,3800	— 275	— 220	— 460	— 400	—1340	—1230

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/8	3 1/2	3 1/4	3 5/8	3 5/16	3 11/16	3 9/16	3 13/16
$ E-U	7 7/8	8 1/8	8	8 1/4	8 1/8	8 1/2	9	9 1/4
Florin	4 1/8	4 3/4	4 5/8	5	4 3/4	5 1/4	5 7/16	5 13/16
F. B. (100).	4 3/4	5 1/4	5 1/4	6	5 1/2	6	6 1/8	6 5/8
F. S.	1 5/8	2 1/8	1 1/2	1 7/8	1 7/16	1 13/16	1 3/4	2 1/4
L. (1 000)..	8	10	11 1/8	11 7/8	11 1/2	12 1/8	12 1/4	13 1/4
£	10	10 3/4	10 1/4	11	10 1/2	11 1/4	11 1/2	12 1/4
Fr. franç..	8 7/8	9 1/2	9 1/2	10 1/4	9 1/4	9 7/8	10 1/16	10 9/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ROCHEFORTAISE S.A.

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 29 juin 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 et fixé le dividende à 13.50 F net, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 50 % donnant un revenu global de 20.25 F, identique à celui de l'exercice précédent.

Une assemblée extraordinaire s'est réunie le même jour pour statuer :

— Sur l'augmentation du capital de la Société rochefortaise, porté à 10 400 000 F, suite à l'absorption par voie de fusion de sa filiale les Etablissements Duprat et Durand ;

— Et sur le changement de la dénomination sociale en Rochefortaise S.A.

Le président, dans son allocution, a donné un aperçu sur la marche des affaires pendant le premier semestre 1978 satisfaisant pour l'ensemble des sociétés du groupe, et a présenté la situation consolidée de l'exercice.

FROMAGERIES PAUL-RENARD

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 20 juin 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977 et a décidé la mise en paiement, à partir du 31 juillet 1978, d'un dividende de 11 F net, assorti d'un crédit d'impôt de 5.50 F, soit un revenu global de 16.50 F, contre 15 F l'an dernier.

Les comptes consolidés qui ont été présentés à cette assemblée font apparaître un chiffre d'affaires, hors taxes, de 344 millions de francs (+ 11,9 %), un bénéfice net, hors intérêts minoritaires, de 4,13 millions de francs, et un « cash flow » net de 13.1 millions de francs, qui sont en progression, respectivement, de 37 % et de 20 %.

La situation nette consolidée, hors intérêts minoritaires, qui s'élève à 28,18 millions de francs, soit 372 F par action, est en augmentation de 37 %, par suite de la réévaluation des capitaux propres des filiales normandes qui ont fusionné en 1977.

Dans son rapport, le conseil indique que 1978 devrait être pour la société une année de reprise du volume d'activité, mais que les résultats seront influencés par les possibilités offertes de répercussion dans les prix de vente des différentes hausses de coûts et notamment celle du prix du lait.

COMPAGNIES D'ASSURANCES LA PROTECTRICE

LA PROTECTRICE I.A.R.D.

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 30 juin 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui se soldent par un bénéfice net de 10 570 797,55 F contre 10 393 461 F.

Le dividende net unitaire a été fixé à 12,50 F, qui forme avec l'impôt correspondant payé au Trésor (avoir fiscal) de 6,25 F, un revenu global de 18.75 F par action ancienne de 100 F.

Le chiffre d'affaires a atteint 424 millions de francs, en progression de 4,3 %.

LA PROTECTRICE VIE

L'assemblée a aprouvé les comptes de l'exercice 1977, qui font apparaître un bénéfice net de 2 146 876 F contre 1 906 894 F.

Il sera distribué un dividende net de 9 F, auquel est attaché un remboursement d'impôt payé au Trésor (avoir fiscal) de 4,50 F, portant le revenu global à 13,50 F par action de 100 F.

Les primes émises au cours de l'exercice se sont élevées à 29 millions 232 919 F, contre 27 035 761 F.

LA VIGILANCE S.A.

L'assemblée générale de la société, qui s'est tenue le 30 juin 1978, sous la présidence de M. Henri Rosa, a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui font ressortir un bénéfice d'exploitation de 1 540 422 F, contre 1 245 681 F, et un bénéfice net de 1 354 881 F contre 1 065 443, en progression de 27,17 %.

Compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, le bénéfice disponible s'élève à 3 017 649 F. Sur ce montant, l'assemblée a décidé d'affecter 196 540 F à la réserve des plus-values nettes à long terme, 780 000 F aux actionnaires et 108 745 F au Trésor, en règlement du précompte mobilier.

Le dividende net, qui sera mis en paiement le 24 juillet 1978, a été fixé à 3,75 F, auquel s'ajoute l'impôt correspondant payé au Trésor (avoir fiscal) de 1.875 F, soit un revenu global de 5,625 F par action de 50 F.

Le report à nouveau, après les diverses affectations et répartitions, se monte à 1 932 364 F.

LES MARCHÉS

LONDRES

BOURSE DE PARIS - 7 JUILLET

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

Détente momentanée ?

(Agefi). — Le loyer de l'argent à court terme ayant cessé de monter aux Etats-Unis au cours de la semaine écoulée, l'euromarché a eu tendance à interpréter d'une manière un peu trop optimiste ce qui est tout au plus un bref répit, mais certainement pas une stabilisation. A trois et six mois les taux sur les dépôts en eurodollars ont ainsi respectivement abandonné d'un vendredi à l'autre 3/16 % et 1/4 %.

Le marché euro-obligataire des émissions à taux fixes a évidemment réagi positivement à cette détente, et des gains de quelques « basis points » ont été enregistrés çà et là. Néanmoins, l'activité étant uniquement le fait de professionnels, cette apparente tentative de reprise est plus superficielle que réelle.

Rien n'indique, de l'autre côté de l'Atlantique, que le Fed soit prêt à assouplir sa politique monétaire. Les pressions inflationnistes sont trop pesantes et la masse monétaire continue de progresser à un taux annuel, qui est de 2 % à 2 1/2 % supérieur à l'objectif défini par les autorités de tutelle. Aussi, c'est avec le plus vif intérêt que tant aux Etats-Unis qu'en Europe on attend la prochaine réunion du « Comité de l'Open Market » qui va se tenir le 18 juillet.

Dans cette attente, le marché obligataire américain reste des plus maussades et il est moins que jamais conseillé aux emprunteurs étrangers de venir le solliciter.

C'est cependant l'émission de notes à taux flottants de Citicorp à New-York qui retient le plus l'attention. La raison en est que la Chase Manhattan a le même jour lancé sur le marché euro-obligataire un emprunt à taux flottants. Bien qu'il faille se garder de comparer ce qui ne l'est pas, on ne peut manquer d'être frappé par les propositions simultanées des deux grandes banques américaines. Celle de Citicorp, avec une durée de vingt ans, est de cinq années plus longue que celle de Chase. Les bases auxquelles s'ajoutent les spreads respectifs sont entièrement différentes, l'émission de Citicorp s'appuyant sur les taux des bons du Trésor à six mois, alors que celle de Chase se réfère au taux interbancaire à six mois sur le marché londonien des eurodollars.

Ce sont donc les taux minima d'intérêts offerts par les deux établissements qui restent les éléments de comparaison les plus intéressants. Citicorp propose 7 % durant les dix premières années, puis 6 1/2 % pendant les dernières dix années. Chase, pour sa part, a adopté le taux minimun de 5 1/4 %, qui est celui actuellement en vigueur sur le marché euro-obligataire, pour les débiteurs de tout premier ordre.

LONDRES

Le marché conserve ses bonnes dispositions. Presque tous les compartiments progresse, notamment les industrielles, les pétroles et les fonds d'Etat. La hausse de l'or favorise l'avance des mines sud-africaines.

Or (ouverture) (dollars) 185 50 contre 183 85

VALEURS	CLOTURE 7/7	COURS 10/7
Beecham	645 ...	653 ...
British Petroleum	832 ...	832 ...
Courtaulds	114 ...	116 ...
De Beers	376 ...	378 ...
Imperial Chemical	362 ...	366 ...
Rio Tinto Zinc Corp	216 ...	216 ...
Shell	554 ...	563 ...
Vickers	173 ...	170
War Loan 3 1/2 %	30 ...	30 3/8
*West Driefontein	25 1 2	26 ...
*Western Holdings	23 1/2	23 13/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/7	10/7
1 dollar (en yens)	203 30	201 65

NOUVELLES DES SOCIETES

CROUZET. — Au 31 mai 1978, le carnet de commandes, pour l'ensemble des activités, s'élevait à 378,7 millions de francs contre 315 millions un an plus tôt. Pour 1978, l'évolution du chiffre d'affaires ne devrait pas être inférieure à 15 %, l'essentiel de cette progression provenant de la division Aérospatial et Systèmes.

S. F. I. M. — Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours du premier semestre de l'exercice 1978 s'est élevé à 167 millions de francs, soit une progression de 12,5 %. Les résultats au 30 juin devraient confirmer le progrès de la rentabilité enregistrée au fil des deux derniers exercices.

GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER. — Pour le premier trimestre de 1978, le chiffre d'affaires réalisé par le groupe s'est élevé à 7 milliards de francs contre 6,7 milliards un an plus tôt. A la même date, le carnet de commandes s'est élevé à 7,6 milliards de francs contre 7,3 milliards un an auparavant.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cie gén. d'Electr., c. 36	1 p. 5	9 95
Sicli (Centrale), c. 19..	4 p. 5	o 17 ..
Finsider, dr.	2 p. 1	... ..
Rolinco, c. 18	1 p. 20	.. ..

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 10 juillet, publie notamment les insertions suivantes :

Luchaire. — Cotation des 41 886 actions créées en juin 1978 en rémunération de l'apport d'actions Permail.

Intertechnique. — Insertion en vue de l'inscription au hors-cote, compartiment spécial, des actions de la société.

Nationale Nederlanden N.V. — Emission de warrants 1978, attribués gratuitement à raison d'un warrant 1978 pour vingt actions ou certificats soucrits. Chaque nouveau warrant permettra, jusqu'au 1er août 1988, d'acquérir un certificat de dix actions au prix de 125 florins par action.

S.A. Immobilière d'économie mixte Maryse-Bastié (Tours). — Cotation des 5 800 obligations de 1 000 F émises en décembre 1976.

Bon premier semestre pour les SICAV

Les quatre-vingt-dix-sept SICAV en activité ont, dans l'ensemble, réalisé d'excellentes performances durant le premier semestre.

Selon le classement effectué par l'Agefi, compte tenu des coupons détachés, il apparaît que sur les cinquante-trois SICAV diversifiées deux ont progressé de plus de 20 % (Aurore, Gestion Sélection), neuf de 15 % à 19 %, vingt-huit de 10 % à 15 % et treize de 5 % à 10 %. Une seule, Intercroissance, a obtenu un score médiocre (+ 3,89 %).

Excellents résultats aussi pour les cinq SICAV spécialisées, parmi lesquelles trois se détachent avec des gains de 23,46 % à 28,79 % (Lafitte Tokyo, Unijapon, Silvafrance), les deux autres (Amérique Gestion et America Valn) n'améliorant leurs positions que de 5,81 % et de 2,80 %. Pour leur part, les neuf SICAV immobilières ont progressé de 11,46 % (Pierre Investissement), à 29,98 % (Unisic), les dix-huit SICAV rendement de 2,65 % (Soprina) à 11,95 % (France Obligations), les trois SICAV « obligations convertibles » de 8,78 % à 17,27 % et les huit SICAV « obligations de première catégorie », de 6,50 % à 8,84 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	6 juill.	7 juill.
Valeurs françaises ..	135,5	138
Valeurs étrangères ..	97,7	97,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	75,7	77

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1 4 %

BOURSE DE PARIS - 7 JUILLET - COMPTANT

HORS COTE

Alser	o340 .	340 .
Banq. Fin. Bur.	--- ..	280
Cellulose Pin	.	40 .
Coparex	380	310 .
Ecco	895	898
Eurafrep	448	425 .
Intertechnique	245	249
Métall. Minière	. .	65 .
Prosuptia	300 ..	300 .
Sab. Mer. Corv.	... ..	149 .
S.P.R.	d298 ..	d219 ..
Ufinex	... .	158
Oce v. Grinten		o338 .
Rorento NV	249 90	250 .

SICAV

Plac. Institut.	14052 89	13577 67
1re catégorie	10208 14	10008 14

10/7	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	161 77	144 89
Aedificandi	182 80	174 51
Agfima	200 76	191 65
A.L.T.O.	163 48	156 07
America-Valor	277 71	265 12
Assurances Plac.	130 84	124 91
Bourse-Invest.	143 62	137 11
Convertibles	126 76	121 01
Convertimmo	129 32	123 46
Drouot Invest.	199 70	190 64
Elysées-Valeurs	178 81	170 70
Epargne-Croiss.	569 54	543 71
Epargne-Inter.	269 70	257 47
Epargne-Mobil.	172 43	164 61
Epargne-Oblig.	138 85	132 55
Epargne Revenu.	300 81	287 17
Epargne-Unie	316 62	302 26
Epargne Valeur	185 03	176 64

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 467	4 473	4 470
Allemagne (100 DM)	216 900	216 820	216
Belgique (100 F)	13 766	13 762	13 525
Pays-Bas (100 fl.)	201 500	200 770	199 500
Danemark (100 krd)	79 443	79 390	+0 800
Suède (100 krs)	98 300	98 140	97 750
Norvège (100 k.)	82 770	82 520	83 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 388	8 384	8 364
Italie (1 000 lires)	5 278	5 262	5 282
Suisse (100 fr.)	245 450	246 030	244 500
Autriche (100 sch.)	30 185	30 080	30 250
Espagne (100 pes.)	5 719	5 728	5 700
Portugal (100 esc.)	9 838	9 795	10 825
Canada ($ can. 1)	3 984	3 977	3 935
Japon (100 yens)	2210	2 203	2 160

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/7
Or fin (kilo en barre)	26500	26626
Or fin (en lingot)	26500	26645
Pièce française (20 fr.)	256	259
Pièce française (10 fr.)	211 80	212 50
Pièce suisse (20 fr.)	237 70	238 50
Union latine (20 fr.)	228 30	228 50
Souverain	250 10	249 90
Pièce de 20 dollars	1209 60	1207 20
Pièce de 10 dollars	644	645
Pièce de 5 dollars	422 50	...
Pièce de 50 pesos	1100	1107
Pièce de 10 florins	240 50	240 70

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 9-10 juillet 1978 a été tiré à 503 738 exemplaires.



A B C D E F G

SAUF RELÈVEMENT DES COTISATIONS OU AIDE DE L'ÉTAT

Les ressources de l'assurance-chômage seraient épuisées à la fin de l'année

Le conseil d'administration de l'UNEDIC (régime d'assurance chômage complémentaire) doit se réunir le 13 juillet pour examiner les difficultés financières des caisses. Il est, en outre, prévu que le taux des cotisations ou tout autre régime de financement devra être examiné par le conseil, en septembre. Si aucune mesure n'intervenait — et il n'est évidemment pas question de fermer les guichets, — les réserves seraient à peu près épuisées à la fin de l'année.

Pour équilibrer le budget, il faudrait que le taux des cotisations sur les salaires (dont les employeurs versent les quatre cinquièmes) passe de 3 à 3,5 % au moins, estime M. André ergeron, secrétaire général de F.O., et qui fut le premier président du conseil. « Or, nous a-t-il déclaré, *on peut évaluer à environ 1 % des dépenses de l'UNEDIC ce qui résulte de l'accroissement qualitatif des prestations versées. Conséquences encore alourdies par l'augmentation massive du nombre des chômeurs. Il s'agit de l'indemnisation à 90 % des « licenciés économiques » (au lieu de 35 à 40 %) versée à près de deux cent mille personnes, du paiement des indemnités de formation à douze mille chôeurs et des prestations de pré-retraite de diverses natures perçues par environ cent cinquante mille personnes.* »

Comme les autres partenaires sociaux, F.O. estime que le gouvernement doit relever les taux des allocations d'Etat dues aux chômeurs (actuellement sur la base de 16,50 F par jour). Mais M. ergeron redoute qu'une subvention importante ne mette gravement en cause l'indépendance des caisses de chômage complémentaire. « *Celle-ci serait sauvegardée*, nous a déclaré le syndicaliste, *si les pouvoirs publics prenaient à leur compte les dépenses qui ne devraient pas incomber à l'UNEDIC : allocations versées à des chômeurs qui devraient plutôt bénéficier de l'aide aux handicapés, dépenses de formation et de recyclage. De plus, le système de pré-retraite devrait, à partir de soixante-trois ans, par exemple, être transformé en régime de retraite. L'équilibre finaicier pourrait alors être assuré avec un relèvement modeste des cotisations de l'ordre de 0,2 %, par exemple.* »

Impayés

D'autre part, M. Bergeron se déclare préoccupé par l'attitude de certains employeurs qui, pour la première fois, ont refusé de payer leurs cotisations au taux majoré de 2,4 % à 3 %, au 1er mai dernier. Il y aurait, dit-il, plusieurs centaines de petits patrons dans ce cas, en Franche-Comté, dans la région parisienne et en Alsace. Au C.N.P.F., on déclare que transformer les « pré-retraités » en retraités de soixante-trois ans ne ferait que déplacer le problème budgétaire à la charge de la Sécurité sociale. Cela tendrait à généraliser la retraite à soixante-trois ans. Les pré-retraites représentent une dépense de 3 % sur l'ensemble des dépenses de l'UNEDIC, soit 11 millions. Le patronat, on le sait, propose une révision générale des prestations de l'UNEDIC.

LES HAUSSES DES LOYERS SOUMIS A LA LOI DE 1948

Le décret fixant l'augmentation des loyers des logements soumis à la loi de 1948 — que propriétaires et locataires attendent avec impatience — ne sera publié au *Journal officiel* qu'au cours de cette semaine, précise-t-on au secrétariat d'Etat au logement. Cependant, le secrétariat d'Etat annonce officiellement les hausses retenues, modulées suivant la qualité des logements :

● Pas d'augmentation pour les logements de la catégorie 4 ;

● 6,5 % pour les logements de la catégorie 3 B ;

● 8,5 % pour les logements de la catégorie 2 B, ainsi que pour les logements dont les loyers sont calculés forfaitairement ;

● 10 % pour les logements de la catégorie 2 C ;

● 11 % pour les logements de la catégorie 2 B ainsi que pour les logements de la catégorie 2 A qui sont occupés par des personnes âgées et qui bénéficient, à titre personnel, du droit au maintien dans les lieux.

Ces hausses, applicables dès le 1er juillet, seront valables jusqu'au 30 juin 1979.

● *Le gouvernement suédois commande vingt-deux ordinateurs à CII - Honeywell - Bull.* — CII-Honeywell-Bull vient de recevoir du gouvernement suédois une commande portant sur vingt-deux ordinateurs modèles 64, destinés à équiper les centres départementaux de perception des impôts, a annoncé le 7 juillet la société. Ces vingt-deux systèmes, de conception française et construits à l'usine d'Angers de CII-H.-B., seront livrés au rythme de un ou deux par mois, le premier devant être installé à Stockholm en septembre. C'est la plus importante commande groupée reçue par CII.

En Bolivie

Les élections du 9 juillet ont été marquées par plusieurs incidents

La Paz (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Environ deux millions de Boliviens ont voté pour la première fois depuis douze ans, le dimanche 9 juillet, pour élire, parmi sept candidats, un successeur à l'actuel chef de l'Etat, le général Hugo Banzer. Ils devaient également choisir cent trente-huit députés et sénateurs parmi huit cents candidats appartenant à cinquante partis différents.

Ce lundi matin, alors que 10 % seulement des suffrages étaient dépouillés, le candidat du gouvernement militaire, le général *Juan Pereda*, ancien ministre de l'intérieur et partisan de la poursuite de la politique du président Banzer, était légèrement en tête devant son principal adversaire, M. Hernan Siles Zuazo, candidat de l'Union démocratique et populaire, soutenu par une coalition de gauche.

Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue, le président sera choisi, entre les deux candidats arrivés en tête, par le Parlement nouvellement élu.

Les élections ont été marquées par des désordres et des irrégularités. Plusieurs mouvements d'opposition et des représentants des organisations de défense des droits de l'homme ont accusé le gouvernement de fraude électorale. Ils lui ont également reproché des manœuvres d'intimidation, notamment dans les zones rurales (les paysans constituent environ 60 % de l'électorat ; 40 % des citoyens sont, d'autre part, analphabètes).

Le quotidien de La Paz *El Diario* annonçait le 8 juillet qu'un partisan de l'ancien président Victor Paz Estenssoro, candidat du Mouvement nationaliste révolutionnaire historique, a été lynché au cours d'une manifestation. Selon les membres d'une faction du Mouvement nationaliste révolutionnaire, qui soutient la candidature de M. Pereda, deux personnes auraient également été tuées près de La Paz pour des raisons politiques. Il s'agirait de deux membres du parti officiel.

Trente-cinq observateurs étrangers représentant l'Organisation des Etats américains, Amnesty International et diverses organisations de défense des droits de l'homme ont assisté aux opérations électorales.

LOURDE RECHUTE DU DOLLAR : 4,43 FRANCS A PARIS

Après un bref redressement à la veille du week-end, qui faisait déjà suite à un accès de faiblesse, le dollar a été victime d'une lourde rechute lundi 10 juillet sur les marchés des changes. A Francfort, il a glissé de 2,0625 deutschemarks à 2,0375 deutschemarks ; à Zurich, il est revenu de 1,83 franc suisse à 1,79 franc suisse ; à Tokyo, il est retombé à 290,70 yens, tout près de son cours plancher historique. A Paris, le dollar a glissé, d'un coup, de 4,48 - 4,47 francs vendredi à 4,43 francs, au plus bas depuis le printemps 1976.

Cette rechute se produit au lendemain du sommet de Brême, qui, non seulement n'a rien apporté de satisfaisant au dollar, comme certains opérateurs ont pu vaguement l'espérer, mais encore a laissé entrevoir la formation d'un puissant bloc monétaire européen, suceptible d'être comparé avantageusement au bloc dollars actuel. Ajoutons les motifs de défiance toujours actuels : persistance de l'excédent commercial japonais, inflation aux Etats-Unis et dégradation accentuée de l'image de marque du président Carter, taxé de faiblesse et d'incohérence.

En Uruguay

UNE PERSONNALITÉ DE L'OPPOSITION EST ARRÊTÉE

Une importante personnalité de l'opposition légale au Paragay a été arrêtée le 7 juillet dans la capitale de ce pays. Il s'agit de M. Domingo Laino, vice-président du parti radical-libéral. M. Laino était rentré depuis quelques heures de Washington où, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'Organisation des Etats américains, il avait dénoncé les violations des droits de l'homme commises dans son pays. L'O.E.A. avait, sur ce sujet, approuvé un rapport critique pour Asuncion. Les déclarations de M. Laino lui avaient valu d'être qualifié d'« *ennemi du peuple* » par les autorités paraguayennes.

L'ambassade d'Asuncio à Washington avait d'abord affirmé que son gouvernement n'était pour rien dans cette affaire. Après plusieurs démarches de la famille de M. Laino et de diverses organisations internationales, les autorités ont reconnu avoir arrêté le leader radical-libéral. Il semble que M. Laino, qui circulait à Asuncion dans son automobile, ait été contraint de s'arrêter, frappé par deux hommes en civil, puis poussé dans une camionnette qui l'a conduit au département des enquêtes de la capitale.

L'arrestation de M. Laino a provoqué une certaine émotion à Washington. L'ambassadeur américain à Asuncion, M. Robert White, a signifié au ministre paraguayen des affaires étrangères, M. Alberto Nogues, la « *profonde préoccupation* » de son gouvernement.

Amnesty International a, de son côté, adressé, le 8 juillet de Londres, un télégramme au président paraguayen, M. Alfredo Stroessner, lui demandant la libération de M. Domingo Laino.

L'ACCALMIE PERSISTE A BEYROUTH

En dépit de quelques échanges de tirs qui ont fait, au cours du week-end, deux tués et quatre blessés syriens, aucun affrontement majeur n'était signalé, ce lundi matin 10 juillet, à Beyrouth, dans l'attente des résultats des consultations politiques en cours. Le président Sarkis n'a toujours pas annoncé s'il restait au pouvoir ou s'il confirmait sa démission.

La journée de dimanche a été marquée par la visite à Beyrouth du ministre koweitien des affaires étrangères, Cheik Sabah el Ahmed, le président Sarkis que les Etats arabes, dans leur ensemble, soutiennent la Syrie et rejettent la responsabilité de la détérioration de la situation sur « certaines parties libanaises qui ne facilitent pas la tâche de la force arabe de de dissuasion ». force arabe de dissuasion ».

Al Nahar ajouté, d'autre part, des assurances américaines quant à une éventuelle intervention israélienne ont été fournies, dimanche, aux autorités libanaises par l'ambassadeur des Etats-Unis au Liban. Selo nce journal, « les Etats-Unis écartent une telle éventualité ».

A *Damas*, le ministre de l'information, M. Iskandar, a également estimé qu'une telle intervention était « improbable », ajoutant que si jamais elle avait lieu « ce serait la guerre entre Israël et la Syrie ». Il a enjoint aux milices chrétiennes libanaises d'accepter l'auorité du président Sarkis « si elles ne veulent pas être détruites ».

A Londres

UN ANCIEN PREMIER MINISTRE IRAKIEN EST ASSASSINÉ

Londres (*A.F.P., UPI*). — M. Abdel Razzak el Nayef, ancien premier ministre irakien, grièvement blessé, dimanche 9 juillet, à Londres, dans un attentat, est décédé lundi matin. Un homme, décrit par la police comme « Arabe » sans autre précision, a tiré plusieurs balles de revolver sur M. Nayef alors qu'il descendait d'un taxi devant l'hôtel Intercontinental. L'agresseur a été ceinturé par un témoin et arrêté.

[Le colonel Abdel Razzak el Nayef, ancien adjoint des services de renseignements, avait été l'un des principaux artisans du coup d'Etat qui a ramené le parti Baas au pouvoir, le 17 juillet 1968. Il avait alors été nommé chef du gouvernement. Douze jours plus tard, il était relevé de toutes ses fonctions et versé dans le corps diplomatique. Exilé au Maroc, puis en Jordanie, M. Nayef avait été condamné à mort par contumace pour avoir tenté, avec plusieurs autres civils et militaires arrêtés et exécutés depuis lors, de renverser le régime baasiste en Irak. Il avait déjà fait l'objet d'une tentative d'attentat dans la capitale britannique en février 1972. Officier de droite, le colonel Abdel Razzak el Nayef était farouchement opposé aux mesures de socialisation en Irak. Après son éviction du gouvernement le 30 juillet 1968, le chef de l'Etat irakien, le général Hassan el Bakr, l'avait accusé d'avoir « voulu abolir les lois socialistes et la compagnie nationale des pétroles d'Irak ».]

M. SADDAM HUSSEIN AFFIRME QUE LA RÉCENTE EXÉCUTION DE COMMUNISTES EST UN AVERTISSEMENT A L'ÉGARD DE MOSCOU.

« *L'Union soviétique ne sera pas satisfaite tant que le monde entier ne sera pas devenu communiste* », affirme M. Saddam Hussein, vice-président du conseil de commandement de la révolution irakienne, dans une interview publiée par *Newsweek*, dans son édition du lundi 10 juillet.

M. Hussein a précisé que l'exécution il y a quelques semaines de vingt-et-un communistes irakiens à Bagdad malgré l'intervention de plusieurs diplomates du bloc oriental, devait être interprétée comme un « *avertissement* » à l'égard de Moscou contre toute ingérence dans les affaires intérieures de l'Irak.

« *En se laissant entraîner dans des sphères d'influence, les pays arabes peuvent être sûrs de devenir un champ de bataille de la confrontation Est-Ouest* », estime M. Hussein.

Evoquant le conflit israélo-arabe, le dirigeant irakien a notamment déclaré : « *Nous ne voulons pas jeter les juifs à la mer comme le prétendent nos ennemis, mais l'entité sioniste doit être et sera remplacée par un Etat palestinien plus grand.* » M. Hussein a ajouté que l'établissement de relations diplomatiques normales entre Washington et Bagdad était impossible tant que les Etats-Unis apporteront leur aide à l'Etat d'Israël.

M. Saddam Hussein a, d'autre part, indiqué que l'Irak n'était pas intéressé par un accord de défense, mutuel ou unilatéral, avec ses voisin du Golfe.

L'économiste Maurice Allais et le physicien Pierre Jacquinot médailles d'or du C.N.R.S.

Le conseil d'administration du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) a décidé, ce lundi 10 juillet, d'attribuer deux médailles d'or pour 1978. Les récipiendaires en seront M. Maurice Allais, économiste, professeur à l'Ecole des mines de Paris, directeur de recherche au C.N.R.S., et M. Pierre Jacquinot, physicien, ancien directeur général du C.N.R.S., directeur du laboratoire Aimé-Cotton.

Maurice Allais

[Né le 31 mai 1911, à Paris, ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Maurice Allais est ingénieur général des mines. En 1944, il est nommé professeur d'analyse économique à l'Ecole nationale supérieure des mines de Paris, où il dirige, jusqu'en 1953, le groupe de recherches économiques et sociales. De 1947 à 1968, il est professeur d'économie théorique à l'Institut de statistique de l'université de Paris. Nommé en 1954 directeur de recherche au C.N.R.S., il dirige depuis 1965 le Centre d'analyse économique. De 1967 à 1970, il est professeur à l'Institut des hautes études internationales de Genève.

M. Maurice Allais a apporté une contribution importante au développement de l'économie mathématique, notamment dans le domaine de la théorie de l'équilibre général, de la théorie du capital, de la théorie des choix et de la théorie monétaire. Il est l'auteur de très nombreux ouvrages, le dernier en date étant *l'Impôt sur le capital et la Réforme monétaire* (le Monde du 10 janvier).]

Pierre Jacquinot

[Né le 18 janvier 1910, à Frouard (Meurthe-et-Moselle), M. Pierre Jacquinot, après ses études à Nancy, devient en 1933 chercheur au C.N.R.S., et travaille alors au laboratoire du grand électro-aimant de Bellevue, fondé quelques années auparavant par Aimé Cotton. Nommé en 1941 maître de recherche, il devient en 1942 maître de conférences à la faculté des sciences de Clermont-Ferrand. En 1946, il est nommé maître de conférences à la faculté des sciences de Paris, et revient au laboratoire de Bellevue dont il prend la direction en 1951, à la mort d'Aimé Cotton. En 1954, il est nommé professeur titulaire de la chaire de spectroscopie. De 1962 à 1969, il est directeur général du C.N.R.S., avant de reprendre en 1969 la direction du laboratoire Aimé-Cotton.

Sous la direction de M. Pierre Jacquinot, les équipes de ce laboratoire développaient, dans les années 60, de nouveaux spectomètres encore aujourd'hui parmi les plus performants. Après 1969, M. Jacquinot devient un des pionniers de la spectroscopie laser, et son équipe de physique atomique réalise un bon nombre de « premières » scientifiques, la dernière en date étant l'observation d'une transition optique de l'atome de francium (*le Monde* du 23 mars).

M. Pierre Jacquinot est membre de l'Académie des sciences depuis 1966.]

NOUVELLES BRÈVES

● *Attentats en Corse : quatre personnes déférées à la Cour de sûreté de l'Etat.* — MM. Jean Nicoli, vingt ans, Toussaint Poggioli et Guy Orsoni, tous deux âgés de vingt-six ans, ainsi que Mlle Marie-Thérèse Pierri, ont été déférés dimanche 9 juillet après-midi à la Cour de sûreté de l'Etat. Ils avaient été interrogés avec une vingtaine d'autres personnes dans les locaux de la police judiciaire d'Ajaccio, une commission rogatoire ayant été délivrée par le juge d'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat après les trente-trois attentats à l'explosif revendiqués par le F.L.N.C. (*le Monde* du 5 juillet).

● *Le vaisseau spatial automatique Progress-2*, lancé vendredi 7 juillet, s'est arrimé dimanche 9 juillet, à 14 h. 59, heure de Paris, à la station orbitale Saliout-6. Progress-2 apporte à Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov, qui sont dans l'espace depuis près de quatre semaines, du matériel, des vivres, du carburant, ainsi que du courrier (*le Monde* daté 9-10 juillet).

● *Fiat fournira des pièces détachées à Ford et à Chrysler*, a annoncé M. Palazzo, directeur de Teksid, filiale sidérurgique du groupe Fiat. La firme italienne livrera dès 1981 aux deux constructeurs américains d'automobiles des pièces de moteurs en aluminium.

QUATRE-VINGTS DIRIGEANTS DU FOOTBALL ITALIEN EN JUSTICE

Quatre-vingts dirigeants de clubs de football professionnel italiens seront poursuivis par la justice pour non-respect de la législation du travail en matière de transferts. Cette décision de la magistrature italienne, prise le 9 juillet, survient vingt-quatre heures après l'annonce de l'« illégalité » de tous les transferts réalisés pour la saison prochaine (le Monde *daté 9-10 juillet).*

L'intervention de la magistrature est destinée à mettre un terme aux « dessous de table » généralement pratiqués entre les clubs et des « intermédiaires » pour les transferts qui, en Italie, se font le plus souvent sans le consentement des joueurs. Un arrêté du magistrat chargé de l'enquête précise d'ailleurs que dès à présent le « joueur opposé à son transfert peut rendre celui-ci caduc » *et exiger son* « retour dans le club où il évoluait au cours de la saison 1977-1978 ».

Chaque année, du 1er au 15 juillet, le « marché des transferts » se déroule dans un grand hôtel de Milan. Cette saison, le chiffre d'affaire de ce marché frôlait les 20 milliards de lires (105 millions de francs). Or, le footballeur professionnel est considéré en Italie comme un travailleur à part entière, soumis aux lois sociales qui interdisent les intermédiaires lors de l'embauche et les « dessous-de-table » à la signature des contrats.

Il y a un mois, le monde du spectacle avait connu un scandale assez semblable. Les dirigeants des plus grands opéras italiens ont même été emprisonnés. C'est pourquoi, aujourd'hui, on tremble dans le petit monde du « calcio ». En signe de protestation, les dirigeants de clubs ont décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre leurs activités, hypothéquant ainsi le déroulement de la coupe d'Italie. — (A.F.P.)

AUGMENTATION DES PÉAGES SUR LES AUTOROUTES ALPINES

Les péages des autoroutes alpines augmenteront à partir du 11 juillet. Les nouveaux tarifs sont les suivants : Lyon-Grenoble : 20 F ; Lyon-Chambéry : 26 F ; Chambéry-Annecy-Nord : 12 F (dès l'ouverture de la section Annecy-Sud - Annecy-Nord, le 11 juillet) ; Grenoble - Pontcharra : 8 F. En revanche, les tarifs ne sont pas modifiés sur les sections Lyon-Satolas (3 F) et Grenoble-Brignoud (3 F).

